TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 388 | DERNIÈRE ÉDITION | JEUDI 10 SEPTEMBRE 1981



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 78 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

EN POLOGNE

Solidarité demande un référendum sur l'autogestion

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Libéralisation compromise au Maroc ?

La démocratisation de la vie politique marocaine, engagée par Hassan II avec les élections législatives de 1977, paraît de plus en plus remise en cause. La libération, en juillet 1980, d'une centaine de détenus politiques — dont une majorité de militants socialistes — avait laissé croire à une consolidation de la libéralisation, mais la situation n'a cessé de se dégrader depuis le début de cette année. La détérioration a atteint son point culminant avec les émeutes qui ont, le 20 juin, ensanglanté Casablanca.

L'arrestation, mardi, de Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P., porte un nouveau coup à une démocratisation que d'aucuns jugeaient illusoire. Le sort qui vient d'être réservé à la figure de proue du socialisme marocain est à rapprocher de la décision de la chambre correctionnelle de renvoyer à quinzaine le procès de M. Mustapha Karchaoui, rédacteur en chef d'« Al Moharrir », et de cinq autres dirigeants politiques et syndicalistes, le pouvoir paraissant vouloir exercer le maximum de pressions sur le principal parti de l'opposition.

La tension entre le Palais et l'U.S.F.P., qu'avait rapprochés, depuis 1975, leur objectif commun de « récupération des provinces sahariennes », n'a cessé de croître depuis le référendum du 30 mai 1980, à la suite duquel Hassan II avait décidé de prolonger jusqu'à 1983 la durée d'une législature qui aurait dû normalement venir à son terme cet automne. Les dirigeants socialistes ayant dénoncé l'« illégalité » de cette mesure et menacé de retirer leurs députés du Parlement à la rentrée, le souverain avait laissé entendre qu'il pourrait interdire l'U.S.F.P. Cette formation avait également reproché au monarque sa politique économique et sociale, jugée « injuste », et son « pacifisme » dans le conflit saharien.

L'interpellation de Me Bouabid est survenue le jour même où l'U.S.F.P., qui avait réservé son jugement après le petit sommet de Nairobi, fin août, publiait un communiqué critiquant plusieurs dispositions de la résolution du « comité des sages » de l'O.U.A. Les socialistes exigent « un référendum populaire et démocratique, conformément à la Constitution, en vue d'appeler l'ensemble du peuple marocain à se prononcer » sur les décisions du comité concernant les modalités du cessez-le-feu et du référendum au Sahara occidental.

Alors que le souverain a présenté comme une victoire le fait que les administrations civile et militaire marocaines resteront sur place durant ces opérations, l'U.S.F.P. estime qu'il s'agit là d'« une concession de pure forme », puisque c'est l'administration intérimaire de l'ONU et de l'O.U.A. qui sera, selon elle, toute-puissante. De même, elle dénonce la consultation des réfugiés sahraouis d'Algérie et de Mauritanie, qui donnera lieu « à une véritable invasion de dizaines de milliers d'éléments (...) ayant toute latitude pendant la campagne électorale de proclamer leur hostilité à notre pays ». Enfin, l'U.S.F.P. réclame une campagne d'information.

Pour les dirigeants socialistes marocains, cette nouvelle crise est inséparable de la grave situation économique et sociale que connaît leur pays et que même le retour à la paix au Sahara ne saurait, selon eux, redresser sans de profondes réformes de structures. C'est là, évidemment, un langage qui ne peut que déplaire au Trône, engagé dans une partie difficile.

(Lire nos informations page 4.)



Les projets économiques et sociaux du gouvernement

• ASSURANCE-CHOMAGE : le financement du déficit serait assuré par l'emprunt et par un impôt exceptionnel sur les hauts revenus

• NATIONALISATIONS : la cotation des titres de toutes les sociétés concernées est suspendue

Le conseil des ministres du 9 septembre a été largement consacré aux questions économiques et sociales, et en premier lieu au financement de l'assurance-chômage. Pour trouver les 12 milliards de francs qui manqueront à l'UNEDIC d'ici à juin 1982, il serait fait appel à l'emprunt pour 6 milliards de francs et à une majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu de 6 milliards de francs également. Seuls les contribuables les plus favorisés seraient touchés par cette dernière mesure. Ainsi serait évitée une augmentation des cotisations.

Le souci de présenter un plan global de financement des dépenses de l'Etat et de l'assurance-maladie complique suffisamment les choses pour que la préparation des mesures fiscales du budget de l'Etat en soit retardée. Il semble pourtant acquis que l'impôt sur le revenu sera davantage sollicité que la fiscalité indirecte (30 milliards de francs doivent être trouvés pour limiter le déficit 1982). Pourtant, si un alourdissement de la T.V.A. semble maintenant peu probable, la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) serait, elle, assez fortement relevée.

Autre dossier abordé par le conseil des ministres : celui des nationalisations. Le projet de loi doit être soumis le 11 septembre au Conseil d'Etat et d'ultimes arbitrages devraient être rendus sur le sort de Matra (une prise de participation de 51 % serait une des hypothèses envisagées) et l'indemnisation des actionnaires.

Cependant, à la demande du ministère de l'économie et des finances, la Chambre syndicale des agents de change a décidé de suspendre la cotation, à la Bourse de Paris, de toutes les actions et obligations des sociétés nationalisables, soit trente-deux titres au total. Cette suspension de cotation a pris effet mercredi 9 septembre et se poursuivra pendant la période d'examen du projet de loi sur les nationalisations et jusqu'à ce que le texte définitif soit déposé sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat. L'indicateur de tendance de la Bourse de Paris a enregistré une hausse de 2,7 % lors de la séance de mercredi. Le conseil devait aussi examiner, pour la deuxième fois, deux projets de loi concernant l'immigration.

Enfin, l'encadrement du crédit est assoupli pour les quatre derniers mois de l'année, au bénéfice exclusif des grandes banques les plus gênées par le corset actuel. La progression autorisée de leurs prêts passera de 2,5 % à 4,5 % à fin décembre 1981, ce qui ajoutera 10 milliards de francs environ à la masse des crédits distribués.

Dans le louable souci de ne pas traiter les uns après les autres les problèmes posés par le financement des différents déficits de l'Etat et des budgets sociaux, le gouvernement est en train de remettre en chantier une partie de ses projets fiscaux pour 1982.

C'est ainsi qu'on attendait pour l'année prochaine une majoration de la T.V.A. Or c'est plutôt vers un sensible alourdissement de la fiscalité sur les produits pétroliers que l'on s'oriente. Mais l'information la plus importante — parce que la plus nouvelle — est la décision prise par les pouvoirs publics de faire beaucoup plus appel qu'il n'était prévu fin août à la fiscalité directe.

C'est ainsi que la moitié du déficit prévu de l'assurance-chômage (12 milliards de francs à la fin de juin 1982) serait financé par une majoration exceptionnelle de l'impôt sur les hauts revenus, l'autre moitié, soit 6 milliards de francs, étant fournie par l'emprunt (le Monde du 3 septembre).

Après bien des hésitations, le gouvernement a renoncé à financer le déficit de l'assurance-chômage par un relèvement des cotisations UNEDIC. Cela pour éviter d'alourdir les charges des entreprises.

ALAIN VERNHOLES et JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 34.)

Réalisée entre lapin et souris

UNE MODIFICATION DU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE TRANSMISSIBLE A LA DESCENDANCE A ÉTÉ RÉUSSIE AUX ÉTATS-UNIS.

(Lire page 40.)

Le pouvoir va trop vite

nous déclare M. André Bergeron SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE F.O.

« *Durant toute la période des congés payés, F.O. a multiplié les communiqués sur tous les thèmes abordés par le gouvernement. Faut-il en conclure que, plus que par le passé, F.O. exerce sur le pouvoir une haute surveillance ?*

— Le terme de « haute surveillance » ne convient pas. Si nous n'étions pas attentifs aux décisions que prend le gouvernement, nous serions parfaitement irresponsables. Comme celui-ci a confirmé sa volonté d'aller vite, il n'y a pas eu d'interruption dans l'activité gouvernementale et, par conséquent, syndicale. Dans la mesure où l'activité gouvernementale porte sur des problèmes qui nous concernent directement, nous nous exprimons. Cela n'a rien d'extraordinaire. Nous affichons notre propre conception. C'est notre devoir.

» Il est certain que le système de concertation n'est pas encore au point. Mais faut-il en faire grief au gouvernement ? Je ne le crois pas. Il faut que tout cela se rode. Depuis de nombreuses années, F.O. a tissé un réseau de contacts avec des responsables que nous connaissions, sans pour cela être d'accord avec eux. Mais nous avions un dialogue. Aujourd'hui, ce réseau n'est pas encore parfaitement reconstitué, et cela explique les difficultés actuelles. Cela n'a rien de péjoratif pour le gouvernement. Il faudra des mois pour que la concertation se normalise. Cela dit, le gouvernement va trop vite. Il donne l'impression de vouloir résoudre tous les problèmes en même temps ; or, ce n'est pas possible. Je ne comprends pas cette précipitation, puisqu'il dispose de cinq années au moins. Il faudra aller plus lentement pour parvenir à de bonnes solutions.

— Comptez-vous sur la réduction de la durée du travail pour réduire le chômage ? Et à quelles conditions ?

— Je ne suis pas sûr que la création d'emplois résultant de la réduction de la durée du travail se fasse dans les mêmes proportions.

Propos recueillis par JOANINE ROY et JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 36.)

POINT

Retraite et réalisme

En envisageant une réforme des retraites qui tiendrait davantage compte du nombre d'années de cotisation, M. Pierre Mauroy reprend, avec un certain courage, des propositions à la fois plus réalistes et plus novatrices.

Dès son premier contact avec la presse, le premier ministre avait confirmé que la promesse des socialistes concernant l'instauration de la retraite à soixante ans au taux plein serait respectée. A Matignon et dans certains autres ministères, cette déclaration avait provoqué un certain étonnement, sinon une irritation certaine. Non seulement l'avancement de soixante-cinq à soixante ans de la retraite au taux plein représente un coût insupportable, dans les années qui viennent, pour l'économie, mais de plus une telle réforme aurait été en retrait sur la situation existante pour les salariés du secteur privé et n'aurait pas eu d'impact sur l'emploi.

En effet, le système actuel de préretraite — prévoyant une garantie de ressources égale à 70 % du salaire brut — dès soixante ans est plus favorable que la formule des retraites même améliorées. En outre, la préretraite n'est accordée que si le salarié renonce à toute activité alors que la retraite peut être cumulée avec un emploi.

Les nouvelles propositions de M. Mauroy ont l'avantage d'être plus réalistes et plus justes. En accordant le droit à la retraite — quel que soit l'âge, — en fonction de la durée des cotisations (quarante ans au lieu de trente-sept ans et demi), le gouvernement, s'il adopte cette thèse — aucune décision n'est encore prise, — permettrait aux salariés qui ont débuté dans la vie active avant vingt ans de prendre un repos mérité avant soixante ans. Au lieu de fixer un âge de départ en retraite, identique pour tous, il s'agirait d'introduire une retraite à la carte ou une retraite modulée en fonction des carrières.

Cette formule, qui retarderait en revanche le départ au repos pour tous ceux qui commencent leur vie active après de longues études, a, en outre, l'avantage de coûter moins cher. Souplesse, réalisme, se combineraient ainsi avec la recherche d'une plus grande justice à l'égard des travailleurs précoces qui, le plus souvent, ont aussi occupé des postes pénibles.

Point de vue

Réconcilier le peuple avec son école

La rentrée scolaire commence le 10 septembre pour les élèves des académies d'Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Poitiers et Rouen, précédés de vingt-quatre heures dans les établissements par leurs enseignants. La rentrée s'échelonnera jusqu'au 29 septembre. La question de la laïcité continue de préoccuper les défenseurs de l'école privée comme ceux de l'école publique. La FEN et son syndicat des instituteurs en ont fait leur cheval de bataille. Après le point de vue de Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire (« le Monde » du 22 août), nous publions celui de M. André Ouliac, ancien secrétaire général du SNI de 1969 à 1976.

par ANDRÉ OULIAC

Partisans et adversaires de la nationalisation de l'enseignement débattent du problème avec passion, face à une opinion publique peu préparée à les entendre et encore moins à les comprendre. Il est urgent de clarifier le débat, et d'abord en le dépassionnant, pour en revenir à quelques idées simples mais fondamentales.

Il ne s'agit pas seulement d'une querelle entre « laïques » et « cléricaux », même si l'Eglise catholique détient de fait, en France, le monopole de l'enseignement confessionnel.

D'une part, il s'agit de savoir et de dire clairement si, au nom d'un dogme, d'une doctrine ou d'une idéologie, un groupe ou un individu peut, avec des fonds publics, ouvrir et faire fonctionner une école en vue de former des enfants selon ce dogme, cette doctrine ou cette idéologie.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

REFLET

Pour illuminer nos nuits, un scientifique français propose d'installer sur la Lune des miroirs renvoyant sur la Terre les rayons du Soleil.

Ce projet, techniquement réalisable, est aussi séduisant que redoutable.

Certes, les banlieues de nos villes y gagneraient en sécurité, la polémique des codes en ville serait éteinte, les travailleurs des champs y gagneraient en productivité... Mais qu'adviendrait-il si ces miroirs se mettaient à renvoyer sur Terre le visage tragique que notre planète présente à l'univers ?

Un cauchemar en plein jour !

BRUNO FRAPPAT.

PROMOTION - CINÉMA

Des films sur les écrans

Aller au cinéma n'est pas un choix, n'est pas une activité de l'esprit pour quoi l'on opterait plutôt que pour telle autre. Aller au cinéma est une accoutumance, une plus proche pente, presque un tic qui prend les gens quand le soir est là, quand il leur faut affronter, réduire, les heures avant le sommeil, soit que la solitude fasse peur, soit que le couple soit dur.

Si, à huit heures du soir, vous montez dans une voiture, et qu'avant de dormir vous allez écouter les bruits de la forêt de Compiègne, par exemple au carrefour de la Muette, c'est un choix. Si vous mettez sur la platine l'opus 47 de Schoenberg, c'est un choix. Même si vous ouvrez *les Misérables* ou si vous allez, au théâtre, voir un décor de Peduzzi, c'est un choix. Si vous allez au cinéma, c'est un usage.

Pour vous donner l'illusion tout au moins du choix, vous prenez en main la liste complète des programmes, et nous nous mettrons dans un cas d'exception, la Ville de Paris, seule ville du monde où sont projetés chaque jour plusieurs centaines de films, dont plusieurs dizaines en version originale. Les habitants de Toulouse, New-York, Londres, Tokyo, Moscou, n'ont jamais connu ça.

Consultant les programmes, je vois qu'il y a à Paris deux cent cinquante-six cinémas, sans compter les lieux marginaux pour séances particulières, et trois cent soixante-treize cinémas si l'on compte la périphérie. Mais cela fait beaucoup plus de cinémas en vérité, puisque ces dernières années les exploitants ont trouvé plus de bénéfice à fractionner leur cinéma en plusieurs micro-cinémas, quelquefois six lumpen-cinémas casés dans un cinéma.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

EMPLOI

Chaque mois, désormais, voit s'aggraver les données statistiques du chômage. Le problème prend une telle importance que Martial Lemoine demande la création d'un ministère des droits du chômeur. De son côté, Michel Balluteau récuse l'idée de faire participer les fonctionnaires à l'assurance-chômage. Mais Marcel Gozzi, chômeur lui-même, estime que l'indemnisation ne saurait constituer en aucun cas une solution. Il propose une formule audacieuse, basée sur la solidarité de tous.

Fonctionnaires et assurance-chômage

par MICHEL BALLUTEAU (*)

AU service de la collectivité nationale, les fonctionnaires ne sauraient évidemment se désintéresser du problème placé au cœur des préoccupations de la société, celui du chômage.

La progression du nombre de journées indemnisées par l'UNEDIC est estimée à 36 % pour la fin de l'année 1981 par rapport à décembre 1980. Ce sont 5 à 6 milliards de francs supplémentaires qu'il convient de trouver cette année pour équilibrer le régime (soit un dixième des dépenses), et sans doute près de 15 milliards l'an prochain, compte tenu de l'aggravation inéluctable du chômage.

Dès lors, il est tentant de songer à une participation pécuniaire des agents de l'Etat au régime de l'UNEDIC. Les autres solutions avancées tiennent à une augmentation des cotisations des entreprises — pesant sur leurs coûts de production et donc leur compétitivité, — de *celles des salariés* — réduisant d'autant leur pouvoir d'achat, — ou encore à une aide accrue du budget de l'Etat — c'est-à-dire un nouvel appel à l'impôt.

S'agissant justement des ressources budgétaires, il convient de rappeler que les agents publics acquittent notamment, et comme tous les Français, la taxe à la valeur ajoutée et, compte tenu de leurs *revenus* intégralement connus et déclarés, l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Il y a donc dès à présent participation des agents publics à l'aide aux demandeurs d'emploi.

Aller plus loin, c'est-à-dire instituer un prélèvement spécial sur le traitement des agents publics, que d'aucuns disent se situer entre 0,6 % et 0,8 %, pose un double problème.

En premier lieu, une telle mesure emporterait changement de nature du système d'indemnisation du chômage.

Au niveau du salarié, ce système n'est *rien* d'autre qu'une assurance personnelle contre le risque de perte d'emploi. Il s'agit d'un régime de répartition dont sont logiquement exclus ceux qui n'ont pas de risque économique d'être licenciés. Au niveau de l'entrepreneur, une cotisation est aussi instituée, comme contrepartie de la possibilité légale de licencier.

Un parallèle peut être utilement fait avec le régime de sécurité sociale. A l'origine, ce sont ceux qui cotisent qui bénéficient de prestations en espèces et en *nature* ; ces dernières intéressent aussi les ayants droit des *cotisants*. Les exigences de la solidarité nationale ont ensuite étendu ces prestations, par exemple, à certaines personnes versant des *cotisations symboliques* — étudiants — puis à des demandeurs d'emploi ne participant nullement aux ressources du régime. Une *telle extension* est heureuse, elle s'est opérée au seul profit de bénéficiaires, et aucune cotisation n'est venue frapper des personnes non susceptibles de recevoir des prestations. Cela s'appelle progrès social.

Voudrait-on, s'agissant de l'assurance-chômage, procéder à l'inverse de la Sécurité sociale, c'est-à-dire prélever des fonds sur la rémunération de personnes non susceptibles de bénéficier de prestations ?

En réalité, et nous touchons au fond des choses, le système de l'UNEDIC est logiquement étranger aux fonctionnaires car ceux-ci, par leur libre choix d'entrer et de demeurer au service de l'Etat et de la nation, acceptent déjà de payer une assurance-chômage. En effet, le « contrat d'assurance » est noué au jour où l'agent accepte sa titularisation qui, de fait, le prémunit contre tout risque de perte d'emploi, sauf l'exception rarissime de procédure disciplinaire. La « prime d'assurance » résulte du fait de recevoir un traitement inférieur, et pendant toute une vie, à ce qui est versé dans le secteur privé, à niveau égal de compétences. Les rapports parlementaires élaborés l'an dernier encore, au moment de la discussion budgétaire, ont montré l'écart entre l'accroissement des traitements de la fonction publique et celui des salaires du *secteur concurrentiel*, en moyenne et longue période. Au détriment des fonctionnaires s'entend.

Amputer le pouvoir d'achat ?

Chacun sent bien, ainsi, qu'il y aurait mélange de genres à demander une cotisation aux agents publics et, sans doute aussi, injustice.

En second lieu, la proposition pose une question importante qui semble avoir été éludée jusqu'à présent : celle du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Ce propos ne vise en aucune manière à placer en contradiction avec leurs déclarations antérieures ceux qui conduisent le pays. L'exercice du pouvoir amène à une connaissance approfondie de la réalité et de la complexité des problèmes qui se posent réellement. Des solutions peuvent dès lors être adoptées, différentes de celles anciennes prônées dans l'opposition, ou proches de celles retenues par un gouvernement précédent.

Mais les partis de l'actuelle majorité se sont, dans le passé, érigés en défenseurs des agents publics. Ils ont demandé un maintien, voire une progression, du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Ainsi, M. Fabius, alors député, demandait au gouvernement dans une question écrite du 24 mars 1980 que les « personnels de la fonction publique bénéficient d'une augmentation de leur traitement au moins égale à l'augmentation du coût de la vie ». Lors de la discussion budgétaire, le 6 novembre 1980, M. Paul Laurent, au nom du P.C.F., chiffrait à plus de 2 % la « perte de pouvoir d'achat des agents » et demandait en conséquence une revalorisation des traitements.

Les ministres de la fonction publique successifs des deux gouvernements dirigés par M. Mauroy ont déclaré vouloir maintenir globalement le pouvoir d'achat des fonctionnaires, avec une progression pour les basses rémunérations. Nous nous en réjouissons.

Pourtant, nous sommes inquiets.

La situation faite aux agents publics pourrait-elle être semblable avec ce qu'ils ont connu avec l'institution d'un point supplémentaire de cotisation de Sécurité sociale, supprimé en début d'année, et dont certains disent qu'il sera rétabli ?

En clair, il peut y avoir maintien global du pouvoir d'achat avec ou sans cotisation assurance-chômage.

En l'absence de cotisation, les choses sont claires et seront discutées entre le gouvernement et les syndicats.

En cas d'institution d'une cotisation, deux hypothèses doivent être envisagées.

S'il y a maintien du pouvoir d'achat hors cotisation, cela signifie que celle-ci sera prélevée sur les traitements qui seront augmentés autant que la hausse des prix majorée du taux de cette cotisation. Ce serait une « opération blanche » pour les agents, conduisant à une majoration des dépenses de l'Etat, *donc des impôts*.

S'il y a maintien compte non tenu de cette cotisation, le pouvoir d'achat réel sera amputé d'autant, comme cela fut le cas — et le sera peut-être encore — pour le 1 % supplémentaire de la Sécurité sociale. Cela serait alors en contradiction formelle avec les déclarations que nous connaissons.

Si cette dernière *solution* est retenue, il faut dire franchement aux agents publics que leur pouvoir d'achat sera désormais amputé. Il s'agira d'un changement important par rapport à la politique affichée depuis des années.

(*) Secrétaire général d'une association professionnelle de fonctionnaires.

Pour une solution globale

par MARCEL GOZZI (*)

LE chômage frappe actuellement près de un million huit cent mille personnes. Aucun remède économique n'a encore permis d'y mettre fin. L'indemnisation permet d'en atténuer en apparence les conséquences sociales, elle ne le réduit pas, elle ne satisfait pas, non plus, ceux qui travaillent et supportent le poids des cotisations, et encore moins ceux qui ne travaillent plus, sont indemnisés, mais préféreraient travailler.

Les prévisions sont pessimistes. Si quelques heureux peuvent s'attendre à retrouver un travail, beaucoup d'*autres sont appelés* à perdre le leur, et la majorité demeurera sans travail, et pour longtemps. Déjà se pose le problème aigu du financement du *déficit croissant* de l'UNEDIC.

Nous croyons possible, sinon de supprimer totalement le chômage, du moins de le *réduire de façon* notable, sans affecter l'équilibre des entreprises et le budget de l'Etat, par un recours limité à la solidarité nationale, qui trouverait sa contrepartie dans une réduction généralisée du temps de travail et l'allégement des tâches.

Le chômage traduit l'adaptation des entreprises, contraintes de réduire leurs dépenses, face à la mévente et à l'accroissement du prix des matières et de l'énergie, liées à la crise mondiale. Un tel système de délestage est doublement préjudiciable, car il contraint les uns à travailler plus pour prendre en charge ceux qui sont privés d'emploi, et il crée une masse d'inactifs *aigris*. A *la fois injuste* et néfaste sur le plan de la morale et de l'économie, le chômage doit être combattu.

Un Etat ne peut guère *espérer* infléchir notablement les principaux paramètres de la crise mondiale, qui conditionnent la montée du chômage : cours des matières premières, de l'énergie, concurrence des industries à faibles coûts salariaux, cours du dollar, taux d'intérêt aux Etats-Unis, mouvement de capitaux, etc. Par conséquent, il apparaît indispensable de rechercher des solutions internes, fondées sur une plus équitable distribution des tâches et indépendante des contraintes *externes*.

Une première esquisse de solution est concevable de la manière suivante ; le chômage affecte environ 7 % de *la population* active et concerne environ 7 % de la masse salariale globale (sous réserve de calculs précis). Les cotisations des salariés, celles des principes *et la* participation de l'Etat représentent plus de 4 % de cette masse salariale globale.

Pourquoi ne pas envisager de demander à toutes les entreprises, publiques et privées, de recruter un supplément d'effectifs de l'ordre de 7 %, afin de résorber tout le chômage ?

En contrepartie, pour maintenir les équilibres financiers des entreprises, on envisagerait une réduction générale de tous les salaires d'un pourcentage compris entre 7 % et le pourcentage correspondant aux charges actuellement supportées par les entreprises, les salariés et l'Etat, au titre de l'indemnisation du chômage.

Ce pourcentage serait probablement voisin de 3 %.

Une alternative plus facilement acceptable peut être envisagée. Les salaires augmentent sensiblement au rythme du coût de la vie, en moyenne 1 % par mois. Le rattrapage de 3 % nécessaire à la remise au travail de tous les chômeurs peut être réalisé, sans réduction effective de salaires, par un blocage momentané de tous les salaires. *Ainsi, le chômage pourrait se résorber* en quelques mois.

Cette légère contribution, demandée à chacun, trouvera une agréable *compensation* dans une réduction générale du temps de travail. A volume d'activité égal et pour la même productivité, l'arrivée de 7 % de travailleurs supplémentaires permettra de réduire proportionnellement la durée du travail. Ainsi pourra être instaurée la semaine de trente-sept heures, ou les sept semaines de congés payés, ou toute solution intermédiaire.

Une telle solution présente certes des *inconvénients*, puisque le blocage momentané des salaires équivaut à une réduction du pouvoir d'achat d'environ 3 % : inconvénients largement compensés par un certain nombre d'avantages.

La consommation des ménages augmentera et favorisera la relance partielle de l'économie, puisque environ deux millions de chômeurs, redevenus salariés, assurés de l'avenir, hésiteront moins à consommer plus et à investir.

La productivité générale croîtra en raison de l'allégement des tâches et *de la réduction de la durée du travail*, réduisant ainsi la fatigue. La santé y gagnera pour ces mêmes raisons et grâce à la suppression des *maux liés au chômage*.

La mise en place de ces solutions demande que soient résolus des problèmes tels que : l'adaptation aux besoins des entreprises des aptitudes et des compétences des demandeurs d'emploi, la réorganisation de certaines structures, la formation éventuelle ainsi que la recherche de formules adaptées aux cas particuliers, par exemple le cas des entreprises employant moins de quinze salariés.

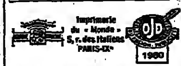
La collaboration de toutes les instances concernées représentant le gouvernement, les salariés et les employeurs est une condition indispensable à la réussite d'un tel projet.

Nous voulons espérer que les principes exposés ci-dessus, esquisse d'une solution globale au problème du chômage, et dont la mise en application, complexe, en raison de la *variété du tissu industriel et des* problèmes d'adaptation, trouvera un écho favorable auprès des personnes responsables, engagées dans l'action politique et sociale.

L'appel à la solidarité générale n'est certainement pas une voie facile, mais, *ne vaut-il pas mieux* mettre chacun à contribution dans l'intérêt de tous, plutôt que laisser pourrir une situation qui engendrera *bientôt* des *conflits préjudiciables* à l'ensemble de la nation ?

(*) Chômeur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

Pour un ministère des droits du chômeur ?

par MARTIAL LEMOINE (*)

A L'HEURE où l'on vient de reconnaître l'utilité d'un ministère des droits de la femme, *digne* successeur de celui de la condition féminine, dont les droits dépendaient davantage du bon vouloir de chacun, les chômeurs s'inquiètent d'être une nouvelle fois les grands oubliés du changement. Pis, ils commencent même à être déjà les premières victimes des plaisanteries de ceux qui leur attribuent le ministère du temps libre !

Bien que notre Constitution reconnaisse à chaque citoyen français le « *devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi* », près de deux millions de nos concitoyens sont désormais exclus d'un droit fondamental à l'égalité des chances de chacun. Que diraient ceux qui prétendent que les impératifs de notre économie ne permettent plus de donner un emploi à tous si, au nom des *mêmes* impératifs, on leur refusait le droit à une école pour leurs enfants, à la Sécurité sociale, ou à la retraite ?

Pour la première fois de l'histoire industrielle de la France, il existe désormais deux catégories de Français : ceux qui ont du travail et s'accommodent que d'autres en soient privés, et ceux qui n'en ont plus et trouvent injuste que ceux qui en ont refusent de le partager avec eux. D'un système économique qui reposait sur le mieux-être de chacun, nous sommes arrivés à créer le bonheur des uns en fonction du malheur des autres. A la valorisation du travail par le salaire, s'est désormais ajoutée la « punition » du chômage.

Indépendamment de ces considérations qualitatives entre individus d'une *même nation, qui sont* la conséquence du dérèglement des mécanismes économiques du système capitaliste, les chômeurs sont les premières victimes des usages et des lois institués à l'époque où le plein emploi assurait à tous les mêmes droits. Naguère, un employeur offrait souvent un toit à ses salariés, parmi les avantages de la fonction. Aujourd'hui, la perte d'un emploi peut devenir une sommation de « *déguerpir manu militari* » de son logement, avec toute sa famille, si l'ex-employeur recourt à la justice et à la force publique. « Au nom du peuple français », notre « justice » peut devenir un véritable bulldozer d'*injustice* qui jette à la rue un chômeur comme un pestiféré ! Nos hommes de loi ne sont pas des hommes de cœur ; de la saisie de ses biens pour impayé d'impôts à l'expulsion de son domicile, le chemin de croix du chômeur ne se limite pas à la perte de son emploi. Sait-on que, au pays des droits de l'homme, on peut refuser à un chômeur le droit d'être locataire d'un appartement parce qu'une fiche de paie des ASSEDIC est un vice rédhibitoire pour garantir le paiement d'un loyer ? Comme pour les hôtels qui refusent les Noirs : c'est complet.

Sait-on que notre législation du divorce n'a pas prévu les « *conjugopathies* » dans les ménages de chômeurs et que, au nom de la « séparation de corps et de biens » de nos lois civiles, nos magistrats somment de quitter son domicile un chômeur qui n'a pas la garde de ses enfants en demandant à la police de lui prêter *main-forte* ? Après son employeur, un chômeur peut être expulsé aussi par sa femme comme un paquet de linge sale.

D'une *file d'attente* de l'A.N.P.E. un chômeur peut donc facilement se retrouver sur les bancs d'un tribunal correctionnel pour un emprunt qui reste impayé ou une pension alimentaire au-delà de ses ressources. Pour la justice française, le chômage n'est pas un argument qui suspend les lois inadéquates qui régissent son fonctionnement. *L'inégalité* des citoyens dans leur droit au travail déclenche souvent la dynamique de l'injustice au-delà de leur vie professionnelle. Si les rouages de notre *société* ont des apparences d'humanisme pour ceux auxquels le système économique assure encore une certaine sécurité, que l'on prenne garde que demain les demandeurs d'emploi ne deviennent des révolutionnaires.

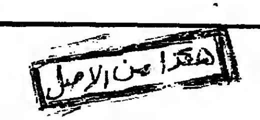
Lorsque dans un pays on commence à rencontrer dans les couloirs *du métro des « clochards »* de vingt ans, ou qu'à cinquante ans on préfère le suicide à l'oisiveté, l'heure est proche où l'envie de tout casser prend ceux qui n'ont plus rien à perdre.

Dans une société où l'on pense davantage à créer des refuges pour les chiens et les chats lorsque leurs maîtres sont en vacances, ou à s'inquiéter des problèmes de peau de ceux qui partent au soleil, en oubliant trop facilement qu'il y aura bientôt deux millions de nos semblables qui n'ont pas de tels droits, peut-on vraiment être fier d'être français ?

Le chômage est la plus choquante des inégalités qui ramène l'homme au rang de la bête. Les zoologues et les ethnologues n'ont-ils pas constaté que la différence d'un animal par rapport à son espèce suscite l'agressivité de ses semblables ? Une poule avec un bec peint en bleu est vite déchiquetée dans une basse-cour de poules au bec blanc. L'histoire du monde n'est-elle pas faite de « pestiférés » *qui*, prenant *conscience* de leur misère et de l'injustice, sont devenus un jour les agresseurs de ceux qui les avaient rejetés ?

Au-delà des simples considérations économiques qui ne reposent que sur des valeurs matérielles, sans aucune considération de leur conséquences inhumaines, il est temps de ramener notre pays dans le camp de celui des droits de l'homme. A quand un ministère des droits du chômeur ?

(*) Membre de la commission de l'audiovisuel de Paris-Ecologie.



Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Le congrès de Solidarité demande au Parlement d'organiser un référendum sur l'autogestion

La première phase du congrès de Solidarité, qui ne devait durer que trois jours à l'origine, aborde, ce mercredi 9 septembre, sa cinquième journée. La veille, le congrès avait demandé au Parlement d'organiser un référendum national sur l'autogestion et avait adopté une *adresse « à tous les travailleurs* de l'Europe de l'Est » qui exprime le soutien de Solidarité à ceux d'entre eux « qui ont décidé de suivre la voie difficile de la lutte pour un mouvement syndical libre ».

Les grandes manœuvres soviétiques Ouest-81, qui se déroulent en U.R.S.S. sur les frontières orientale et septentrionale de la Pologne, se poursuivent en présence des ministres de la défense des pays de l'Est, dont le général Jaruzelski, le chef du gouvernement polonais. De plus, la télévision polonaise a annoncé, mardi soir, que des troupes soviétiques participent, en Pologne, à des exercices combinés avec des unités polonaises. La *télévision a affirmé que ces exercices*, en Silésie, étaient importants pour les besoins défensifs des deux pays.

Le congrès de Solidarité suscite dans les pays de l'Est des commentaires fort critiques. Les « Izvestia », organe du gouvernement soviétique, affirment que le congrès est « marqué par le dénigrement du système socialiste en Pologne » et que ses organisateurs cherchent à ameuter le pays « dans une impasse » pour « prendre le pouvoir ». L'agence Tass impute, elle, la responsabilité de ces actions « aux dirigeants de droite de cette association syndicale » et soutient que le congrès n'a pas le droit de parler au nom de la classe *ouvrière puisque* 90 % des délégués sont des permanents du syndicat et que cent quatre-vingt-dix délégués sont des membres du KOR et de la Confédération « de droite » pour une Pologne indépendante. L'agence est-allemande déclare que « Solidarité veut étrangler le socialisme et, à ce titre, joue souvent le même jeu que certaines personnes en République fédérale allemande ».

Le pays légal et le pays réel

De notre correspondant

Gdansk. — Soudain, les vannes ont sauté. Samedi et dimanche, les deux premières journées, ce fut un morne océan de non-dit, troublé seulement d'instants de passion. On avait bien entendu, lundi, de vifs échanges sur l'organisation du syndicat et un appel à répudier le respect du rôle dirigeant du parti, mais ce n'était qu'une voix et un débat sur des statuts.

Mardi 8 septembre, d'un coup, le voile de l'autocensure est tombé. Le premier congrès de Solidarité, sur le ton de l'évidence, a rejeté radicalement le pouvoir en place, comme si brusquement les délégués avaient considéré qu'il ne servait plus à rien d'observer les bonnes manières, que les tables du salon étaient déjà renversées.

La bataille rangée ouverte depuis deux mois autour de l'autogestion fait rage (*le Monde* daté 6-7 septembre). Le pouvoir entend faire voter au plus vite par la Diète son projet de loi qui préserve l'emprise du parti sur le fonctionnement des entreprises. Le syndicat, lui, ne veut pas laisser créer le fait accompli d'une réforme jugée fallacieuse. L'affrontement était inéluctable et Solidarité est allé au feu avec l'adoption d'une résolution qui fera date.

D'abord, l'acte d'accusation : « *Le pouvoir, apeuré par la perspective du développement de l'autogestion, tente de l'étouffer en la privant du droit de gérer les entreprises, et notamment d'élire et de révoquer les directeurs. Cela se fait sous le paravent de la défense de la propriété sociale et d'État, au nom, en fait, des intérêts égoïstes de l'appareil bureaucratique du parti-État.* »

Puis le défi : « *La propagande officielle dit que le projet gouvernemental est accepté avec compréhension par la majorité de la société. Dans cette situation, le congrès en accord avec (...) la Constitution, qui dit :* « Les lois de la République populaire de Pologne sont l'expression des intérêts et de la volonté du peuple travailleur », *s'adresse à la Diète (...) pour qu'elle prenne au plus vite la décision d'organiser un référendum national (...) avant le vote des lois sur l'entreprise et l'autogestion.* »

Enfin la menace : « *Le congrès déclare dans le même temps que, dans le cas où la réalisation d'un référendum par les organes d'État serait refusée, le syndicat l'organisera par ses propres moyens (...). Nous soulignons qu'au cas où la loi sur l'autogestion serait adoptée dans la version qui diverge profondément des intérêts des travailleurs le syndicat sera contraint d'entreprendre un boycottage* de cette *loi.* »

Contourner l'appareil d'État

Devenu l'année dernière, au fil des mois et des crises, un lieu de négociations entre le pouvoir et le syndicat, le Parlement est ainsi sommé de choisir son camp. La démarche semble paradoxale alors que pas un seul des députés n'a été présenté et élu sans l'aval du parti et que l'écrasante majorité d'entre eux en est membre. Mais, au-delà du paradoxe, le propos est clair : Solidarité, après avoir accepté les institutions du pays légal, menace de les récuser si elles refusent d'entendre le pays réel.

Ce ne sont pas là des mots. Il ne s'agirait pas seulement d'une condamnation morale, mais d'une tentative de contournement de l'appareil d'État et d'appropriation de ses prérogatives (l'organisation du référendum) — à tout le moins aussi d'un refus par le boycottage des lois édictées par l'appareil législatif du régime. Quand, en l'occurrence, la loi concerne le fonctionnement des usines, cela signifie en clair que, la coopération entre pays légal et pays réel s'avérant impossible, le pays réel menace de faire sécession.

Le président de séance, au-dessus duquel sont accrochés l'aigle polonais et la croix, met au vote. Qui est pour ? Les bras dressés agitent les mandats. Unanimité moins une voix.

Il y a dans l'air l'émotion des grands moments. Les délégués se dressent comme un seul homme et applaudissent. La guerre entre le parti et Solidarité a bel et bien commencé avec l'an 2 de la révolution polonaise.

Alors, quand on a voté cela, le temps des tabous est définitivement révolu. « *Cette année nous a convaincus*, dit de la tribune un délégué, *qu'un véritable changement ne peut intervenir qu'après un changement du système de représentation. Nous avons le droit de présenter notre opinion sur le mode d'élection de la Diète.* » (Applaudissements.) Pour la première fois, la question des élections libres est directement abordée en public. Les élections aux conseils régionaux doivent avoir lieu à la fin de l'année. Leur organisation agite tous les esprits. Là aussi le processus s'accélère.

L'affaire de la clôture de l'instruction ouverte après les violences policières commises en mars à Bydgoszcz remonte à la surface. Résolution : le congrès demande au Conseil d'État : 1) de veiller à ce que le parquet respecte les lois ; 2) de révoquer le procureur général de Pologne, M. Czubinski, homme-clé de l'offensive lancée depuis juillet contre Solidarité et vis-à-vis duquel les délégués expriment leur « défiance ».

L'orage est là !

Adopté ! Proposition, maintenant, de lettre ouverte aux Polonais de l'étranger : « *Une nouvelle Pologne est en train de naître sur les bords de la Vistule. Solidarité n'est pas seulement un syndicat, mais aussi un mouvement social de citoyens conscients, voulant œuvrer pour l'indépendance de la Pologne.* » Adopté.

Déclaration sur les problèmes d'éducation : Solidarité éditera des brochures pour aider à enseigner leur langue maternelle et leur histoire aux Polonais. On ne saurait mieux dire que l'enseignement officiel n'y suffit plus. Adopté.

Et, enfin, pour rester à l'essentiel, cette « *Adresse à tous les travailleurs de l'Europe de l'Est* ». Adoptée, elle aussi, sans hésitation. On entend, sous les oriflammes frappées au nom de Solidarité, ces mots, surprenant écho des proclamations de la révolution d'Octobre : « *Les délégués (...) adressent leurs salutations aux ouvriers d'Albanie, de Bulgarie, de Hongrie, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de R.D.A. et* (cette formulation va, sur les bancs de la presse, faire pâlir plus d'un journaliste polonais) *de toutes les nations de l'Union soviétique. En tant que premier syndicat indépendant de notre histoire* d'*après-guerre, nous ressentons profondément la communauté de nos aspirations. En dépit d'informations mensongères diffusées dans vos pays, nous vous assurons que nous sommes une authentique représentation des travailleurs, forte de dix millions d'adhérents, née du résultat de grèves ouvrières. Notre but est la lutte pour l'amélioration des conditions de vie de tous les travailleurs. Nous soutenons ceux d'entre vous qui se sont décidés à choisir la voie difficile de la lutte pour un mouvement syndical libre. Nous croyons que, dans un avenir qui n'est pas très lointain, nos représentants pourront se rencontrer afin d'échanger leurs expériences syndicales.* »

D'une travée à l'autre, le bruit se répand que l'agence Tass a annoncé que le congrès avait, d'ores et déjà, décidé de ne plus reconnaître le rôle dirigeant du parti. Il ne l'a pas fait. Si une motion allant en ce sens était proposée, elle serait, pas à l'unanimité peut-être mais sans aucun doute, repoussée. Ce qui est tombé, avec *fracas*, c'est l'autocensure de ce mouvement et non pas encore l'autolimitation qu'il s'était imposée dès sa naissance.

Reste que la première était une pièce maîtresse de la seconde. Désormais, à chaque bout de la table, les revolvers sont à portée de main. Cela peut encore tout aussi bien obliger à un compromis impossible que précipiter un échange de tirs entre deux adversaires suffisamment forts, l'un et l'autre, pour qu'aucun des deux ne brûle d'un coup ses vaisseaux.

A la buvette improvisée dans des vestiaires de la salle des sports, où se déroule le congrès, quelques femmes, des déléguées, discutent, sandwiches en main. « *Il paraît*, lance l'une d'entre elles, *qu'ils ont dit, à la télévision, que Solidarité avait, désormais, découvert son vrai visage.* » « *Ah oui ?* », répondent les autres, l'air mi-moqueur, mi-soucieux. Elles ne désiraient sans doute pas l'orage. S'en réjouissent encore moins, mais il est là.

BERNARD GUETTA.

Irlande du Nord

LE PRIMAT CATHOLIQUE CONDAMNE LE MEURTRE DE DEUX POLICIERS PROTESTANTS PAR L'IRA

A Belfast, le cardinal O'Fiaich, primat de l'Église catholique d'Irlande, a condamné en termes particulièrement vifs le meurtre, par l'IRA, de deux jeunes policiers protestants (*le Monde* du 9 septembre), tués, lors du passage de leur véhicule, par l'explosion d'une mine.

« *La pensée de ces deux jeunes gens mis en pièces par leurs concitoyens, peut-être aussi jeunes qu'eux, provoquera un sentiment de répulsion chez tous ceux qui ont un peu de décence*, a notamment déclaré le cardinal. *J'appelle à une fin immédiate de ce carnage cruel et insensé.* »

D'autre part, une délégation de cinq responsables communistes bretons se rend, ce mercredi 9 septembre, à Belfast, où elle séjournera trois jours, pour manifester sa solidarité avec les membres de l'IRA emprisonnés, « *exiger du gouvernement britannique qu'il leur accorde le statut politique* », et s'informer de la situation de la population irlandaise, a-t-on appris, mardi, à Rennes. A Paris, le comité de défense des prisonniers politiques irlandais a décidé « *d'assurer, chaque semaine, une présence régulière de protestation solennelle devant l'ambassade de Grande-Bretagne* », où il a appelé ses sympathisants à se rassembler ce mercredi à 18 heures.

Espagne

Moscou laisse entendre que des « mesures correspondantes » pourraient être prises si Madrid adhérait à l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — La sèche mise en garde que les Soviétiques ont adressée à l'Espagne *contre son* éventuelle entrée dans l'OTAN et que Madrid a immédiatement rejetée mardi 8 septembre en la qualifiant d'« *ingérence inacceptable* », a mis en lumière les mesures que pourraient prendre les pays du pacte de Varsovie pour compenser l'élargissement de l'alliance atlantique.

Le ministère espagnol des affaires étrangères a retourné la note à son expéditeur aussitôt après l'avoir lue.

Pour l'Union soviétique, la décision de Madrid d'être ou non dans l'alliance indiquera si on s'oriente « *vers une augmentation des tensions et un risque de confrontation ou vers la détente et la réduction du risque de conflit militaire* ».

« *L'Union soviétique et ses alliés*, poursuit la note, *préoccupés de leurs intérêts vitaux et en particulier de leur sécurité, seraient contraints de tirer les conclusions appropriées et d'envisager des mesures correspondantes.* »

Balivernes, a répondu en substance M. Perez-Llorca, ministre des affaires étrangères, lors d'un déjeuner de la presse étrangère. Pour lui, l'Espagne participe à la défense de l'Occident depuis qu'elle a signé, en 1953, un traité bilatéral permettant aux forces américaines d'utiliser quatre bases militaires et son adhésion à l'OTAN ne changera rien à une telle situation.

De son côté, le secrétaire général du parti communiste, M. Santiago Carrillo, estime que l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN pourrait encourager l'Union soviétique à installer des bases militaires en Libye ou ailleurs. Elle pourrait, également, inciter le pacte de Varsovie à chercher de nouveaux adhérents. M. Carrillo a refusé de dire à quels pays il songeait, mais on pense qu'il pourrait s'agir de la Yougoslavie. *(Intérim.)*

● M. HONECKER RENCONTRERA LE CHANCELIER SCHMIDT. — Le chef de l'État et du parti communiste est-allemands, M. Erich Honecker, a confirmé, à l'occasion d'un entretien avec le représentant permanent de la R.F.A. en R.D.A., M. Klaus Bölling, à la Foire de Leipzig, qu'il rencontrerait « *à une date opportune* » le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt. Cette annonce fait suite à un échange de lettres entre les deux hommes d'État fin juillet et fin août. — *(A.F.P., Reuter.)*

DIPLOMATIE

Londres espère que la visite de M. Mitterrand favorisera un règlement du contentieux communautaire

A l'occasion des entretiens franco-britanniques réguliers, M. François Mitterrand se rendra à Londres, jeudi 10 septembre, pour deux jours. Le président de la République rencontrera Mme Margaret Thatcher en tête à tête à deux reprises. Il sera accompagné de six membres du gouvernement : MM. Claude Cheysson (relations extérieures), Charles Fiterman (transports), Jean-Pierre Chevènement (recherche et technologie), André Chandernagor (affaires européennes), Jacques Delors (économie et finances) et Pierre Dreyfus (industrie).

Pour ces entretiens, aucun ordre du jour précis n'est élaboré, le principe de telles consultations étant de permettre un tour d'horizon entre les deux délégations. Daniel Vernet, nommé correspondant du « Monde » à Londres, en remplacement de Henri Pierre, montre, dans le premier article qu'il nous adresse de la capitale britannique, pourquoi ce sommet retient particulièrement l'attention des dirigeants anglais.

De notre correspondant

Londres. — Le sommet franco-britannique est attendu avec un intérêt particulier à Londres : d'abord, parce qu'il est le premier depuis l'arrivée au pouvoir de M. François *Mitterrand, mais aussi parce* que le gouvernement de Mme Thatcher en espère quelques progrès dans le règlement du contentieux aux dimensions multiples qui sépare Français et Britanniques au sein de la Communauté économique européenne. Cette attente risque toutefois d'être déçue, dans la mesure où, du côté français, on paraît décidé, pour des raisons à la fois pratiques et politiques, à mettre davantage l'accent sur la coopération bilatérale que sur les problèmes communautaires.

« *Au cours des siècles, les relations franco-britanniques ont été le plus harmonieuses quand deux conditions ont été satisfaites :* quand *la France n'avait aucun grief particulier, et quand un* ennemi commun *menaçait les* deux pays. » Même si ces deux conditions récemment énoncées par le *Sunday Telegraph*, dans un long reportage consacré aux relations entre la France et le Royaume-Uni, ne sont pas actuellement réunies, Londres n'en espère pas moins de la visite du président de la République l'amélioration d'un climat plutôt froid sous le gouvernement précédent.

Les Britanniques reprochaient essentiellement à M. Giscard d'Estaing de privilégier l'entente avec les Allemands, et ils ont accueilli avec satisfaction la volonté de M. Mitterrand de supprimer le caractère « exclusif » des relations entre Bonn et Paris. Ces dispositions nouvelles « en *offrent la possibilité* » et augmentent « *la liberté* de *manœuvre* » des autres partenaires au sein des Dix, dit-on à Londres. Le nombre des ministres qui accompagnent le chef de l'État français, la démonstration protocolaire que compte apporter Mme Thatcher, illustrent l'importance que les deux partenaires attachent à ce sommet, qui, ainsi, ne devrait pas apparaître comme une pâle copie des rencontres franco-allemandes.

M. Mitterrand et Mme Thatcher se sont rencontrés déjà trois fois en tête-à-tête depuis les élections françaises (à Luxembourg, à Ottawa, puis lors du *mariage* du prince Charles), mais les Britanniques sont toujours très avides d'entendre le nouveau président de la République définir sa politique en matière de relations internationales, au sujet de l'Europe ou des rapports bilatéraux. Du côté français, on semble prêt à prendre au mot le gouvernement de Londres : si l'on veut développer une coopération aussi étendue qu'entre la France et la R.F.A., les projets ne manquent pas : aéronautique, énergie, satellites de communication, recherche scientifique ou tunnel sous la Manche, dont on reparle beaucoup ces temps-ci en Angleterre. A propos du Concorde, d'autre part, les Anglais attendent des précisions sur la position française, après les déclarations de M. Mitterrand sur un arrêt possible de l'exploitation du supersonique.

Les problèmes communautaires, *sous le triple aspect de la politique* agricole commune, de la politique industrielle et des questions budgétaires, sont au centre des préoccupations britanniques. Les milieux gouvernementaux ont très bien admis que les nouveaux dirigeants français demandent un délai de réflexion avant de se prononcer sur ces sujets. Mais cette période de réflexion est plus ou moins terminée, ajoute-t-on ici, en s'appuyant sur des propos que M. Cheysson aurait tenus dimanche lors de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères des Dix à Brocket Hall, dans la banlieue de Londres.

Du côté français, on paraît beaucoup moins pressé, et l'absence du ministre de l'agriculture et du ministre de la mer illustre la volonté de Paris de ne pas se laisser entraîner dans une discussion jugée prématurée — et déplacée dans le cadre bilatéral franco-britannique — sur les sujets communautaires. Les Anglais n'en espèrent pas moins qu'« *à un niveau* ou *à un autre*, ces questions *seront évoquées* », notamment avec M. Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, car ils espèrent des progrès substantiels d'ici à la fin de l'année.

En ce qui concerne les problèmes internationaux, la France et la Grande-Bretagne sont engagées dans des actions communes : aide à la Pologne, initiatives sur l'Afghanistan, la Namibie ou le Proche-Orient. A ce propos, M. Mitterrand sera certainement amené à préciser sa position. La visite de M. Cheysson dans cette région a été comprise à Londres comme un retour à la politique traditionnelle de la France, alors que l'élection de M. Mitterrand semblait annoncer un infléchissement. Les Britanniques veulent d'autre part connaître les intentions des socialistes français à propos du dialogue Nord-Sud et de l'Amérique centrale, après la déclaration commune franco-mexicaine sur le Salvador.

Enfin, si un des participants français devait poser une question sur l'Irlande du Nord, les dirigeants britanniques sont décidés à répéter les explications qu'ils ont maintes fois données.

DANIEL VERNET.

LE PRINCE FAHD A EU UN TÊTE-A-TÊTE AVEC M. MITTERRAND

A l'issue du déjeuner offert en son honneur à l'Élysée, le mardi 8 septembre, le prince Fahd d'Arabie Saoudite a eu un tête-à-tête de trois quarts d'heure avec M. Mitterrand. Le prince a été raccompagné sur le perron de l'Élysée par le président de la République.

En l'absence de déclaration des deux hommes d'État, M. Cheysson s'est borné à indiquer que l'entretien avait été « long et cordial » et avait notamment porté sur la visite que doit effectuer en Arabie Saoudite à la fin du mois M. Mitterrand. Il a sans doute été également question du « plan de paix » saoudien pour un règlement au Proche-Orient, considéré par Paris comme « acceptable », à condition que certains points soient éclaircis.

Dans une déclaration au correspondant à Paris de l'Agence de presse saoudienne (S.P.A.), l'émir Fahd a assuré : « Cette réunion m'a permis d'affirmer au président français que la politique saoudienne au Proche-Orient — qui n'est pas dictée par des réactions émotives — se fonde sur les réalités politiques actuelles, et en premier lieu sur la réalité de l'existence du peuple palestinien et son droit à retourner dans sa patrie et à établir son État. »

Il s'est, en outre, félicité de la récente rencontre de M. Cheysson avec le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Les déclarations faites par le ministre des relations extérieures ont, selon l'émir Fahd, « exprimé l'attitude positive de la France envers les droits du peuple palestinien ». « Cette initiative juste et courageuse de la France, prise selon les indications du président Mitterrand, nous a profondément touché », a-t-il ajouté.

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

Israël constate avec amertume que les partis chrétiens prennent leurs distances à son égard

M. Menahem Begin devait rencontrer ce mercredi 9 septembre M. Ronald Reagan à la Maison Blanche. Le premier ministre israélien s'entretiendra à nouveau jeudi avec le président américain avant de repartir vendredi pour New-York, où il séjournera jusqu'au 14 septembre. M. Begin a passé la journée de mardi à Blair House, résidence officielle des hôtes du gouvernement américain.



(Dessin de PLANTU.)

De notre correspondant

Jérusalem. — L'évolution de la situation au Liban, à nouveau au centre des préoccupations du gouvernement israélien depuis plusieurs jours, devait être l'un des principaux sujets de conversations de Washington.

Cette attention n'est pas liée aux troubles causés par l'assassinat de l'ambassadeur de France au Liban qui n'a donné lieu à aucun commentaire.

Ce qui inquiète actuellement le gouvernement de Jérusalem, c'est l'annonce faite, la semaine dernière, par les dirigeants chrétiens libanais, *de leur décision de suspendre leurs relations avec Israël.* La nouvelle n'a guère surpris car les Israéliens la craignaient depuis le mois de juin. M. Bachir Gemayel et d'autres phalangistes ayant alors fait savoir que cette rupture pourrait être le prix d'un compromis entre eux et les Syriens. L'opposition travailliste avait vivement critiqué l'attitude du gouvernement Begin en déclarant que ce dernier avait été « *trop loin* » dans son soutien aux phalangistes.

Même si l'on s'attendait ici à ce « revirement » des chrétiens, on ne dissimule pas à Jérusalem une certaine amertume. « *Si nous devions procéder à une nouvelle action militaire au Liban contre les Palestiniens, nous ne pourrions compter, comme auparavant, sur l'appui de la population chrétienne* », a déclaré le général Mordechaï Gur, député travailliste et ancien chef d'état-major. Toutefois, après le conseil des ministres du 6 septembre, un membre du gouvernement qui a gardé l'anonymat, a exprimé le sentiment de l'ensemble du cabinet en confiant à ce propos que les phalangistes agissaient sous la contrainte et qu'il ne pouvait être question, pour l'instant, d'une rupture définitive.

Comme beaucoup d'observateurs ici, il pense qu'Israël sera obligé *de faire preuve dans l'immédiat d'une* grande « *discrétion* », voire peut-être de mettre « *provisoirement* » un terme à *l'aide militaire apportée* depuis cinq ans aux chrétiens, mais il a souligné que la situation au Liban restait « *fluctuante* », et que les chrétiens n'avaient sans doute pas dit leur dernier mot. De l'avis général, dans les milieux gouvernementaux, Israël doit rester prêt à répondre à l'appel des dirigeants chrétiens en cas de besoin.

Une nouvelle étape

Si les Israéliens ne croient pas à la possibilité d'un véritable accord entre les chrétiens et les Syriens, ils s'inquiètent de devoir assister à une « *nouvelle étape* » de la mainmise syrienne au Liban, car ils doutent que le gouvernement de Damas puisse *effectuer un retrait progressif* de ses troupes dans un proche avenir. D'autre part, le gouvernement israélien *admet avoir perdu, pour le* moment, un atout politique pour justifier d'éventuelles interventions au *Liban contre les Palestiniens,* d'autant que son soutien aux milices de l'enclave chrétienne du Sud-Liban paraîtra plus délicat dans la mesure où le commandant Haddad semblera inévitablement être un « *dissident* », après la décision que viennent de prendre les phalangistes.

Par ailleurs, le gouvernement israélien entend souligner auprès des dirigeants américains le « *danger* » que constitue, *selon eux,* l'actuel renforcement des positions palestiniennes au Sud-Liban. Les dirigeants de Jérusalem mettent depuis quelques jours l'accent sur le fait que les Palestiniens auraient reçu de nouveaux armements, notamment en provenance de Libye. Ils ont indiqué, entre autres, que depuis le cessez-le-feu du 24 juillet, treize batteries d'artillerie ou de lance-roquettes avaient été installées au Sud-Liban, non loin des lignes tenues par les « casques bleus » de l'ONU.

FRANÇIS CORNU.

UN TÉMOIGNAGE DES FRANÇAISES DU LIBAN

Louis Delamare, un ambassadeur « proche du cœur »

L'Association des Françaises du Liban nous communique un témoignage sur Louis Delamare, ambassadeur de France à Beyrouth, assassiné le 4 septembre.

Les Français du Liban avaient trouvé en Louis Delamare l'ambassadeur dont ils rêvaient. Eux, qui connaissent bien ce pays qu'ils ont fait le leur et dont ils partagent les vicissitudes, se réjouissaient de lui reconnaître les qualités qui rendent, en Orient méditerranéen, le Français aimable : vif, disert, malicieux, efficace. *c'était bien là l'homme* que nous attendions. Net dans ses propos et attentif aux autres, dur au travail et prompt à comprendre les humbles ; plein d'aisance face aux grands de ce monde grâce à une joviale simplicité et une lumineuse intelligence, tel était Louis Delamare, « *urrib al q'alb* », ce que les Libanais et les Arabes appellent « *proche du cœur* ».

Nous l'aimions, parce qu'il avait d'emblée compris le Liban, la richesse de sa pluralité, ses insaisissables nuances, et qu'il jouait le jeu avec plaisir et une entière sympathie. Il en avait saisi le drame, celui de l'aspiration générale à l'impossible réconciliation, et avait, toutes affaires cessantes, mis à son service, confondu avec celui de la France, les hautes connaissances et l'inlassable curiosité d'un *humaniste* pénétré de ses devoirs, et l'énergie intraitable d'un homme qui ne déclare jamais *forfait*.

« *Paix sur terre aux hommes de bonne volonté* ». A la rentrée de cette année, qui allait s'avérer si dure pour nous tous, Louis Delamare avait amicalement réuni à sa résidence les représentants des diverses associations de la communauté française du Liban... et parmi elles la nôtre, dernière venue, dont il avait spontanément encouragé la fondation. Il nous avait entretenus avec sa clarté habituelle des problèmes auxquels faisaient face notre pays d'origine, la France, et notre terre d'accueil, le Liban, situant les choses avec exactitude et mesure.

A l'heure même où il nous parlait, deux voitures piégées explosèrent avec fracas dans le voisinage. Il se dirigea vers nous, les mères de famille présentes, pour nous prier de regagner nos maisons. Nous regardâmes nos montres : oui, les enfants étaient *encore* à l'école, les *maris* au bureau. Aucun des nôtres n'était donc mort : « *Vous voyez, monsieur l'ambassadeur, c'est comme ça que nous vivons à Beyrouth maintenant* », dit l'une d'entre nous... Alors, sur ce visage si résolu, passa l'ombre vacillante d'une infinie détresse. Ce regard, nous ne l'oublierons jamais.

En apprenant son assassinat, l'enfant de l'une d'entre nous lui a demandé : « *Mais pourquoi est-ce qu'ils tuent encore ?* »

Dans un monde défiguré par la haine, Louis Delamare voulait qu'on ne pose plus cette question.

Iran

L'imam Khomeiny redoute un attentat contre le Parlement

Téhéran (*A.P., A.F.P.*). — L'imam Khomeiny a mis en garde, mardi 9 septembre, le Parlement, estimant qu'il était désormais la cible la plus vraisemblable des militants de la gauche laïque qui cherchent à renverser le régime.

Au cours d'un discours prononcé devant le comité central du parti républicain islamique, qui est dirigé par l'hodjatoleslam Ali Khameini, le dirigeant iranien a déclaré qu'il avait demandé au président du Parlement, l'hodjatoleslam Rafsandjani, de s'assurer que les gardes du Parlement étaient des personnes dignes de confiance.

L'imam Khomeiny a ensuite estimé que les opposants avaient « *perdu tout espoir et étaient finis* » et que, par conséquent, ils étaient mûrs pour entreprendre des actions désespérées « *comme un chat qui attaque un lion* ».

« *L'Amérique aussi est sans espoir et elle concocte d'autres projets. Mais plus ils nous assassinent et plus cela tourne à notre avantage car Dieu a fait la grandeur de l'islam par le martyre. C'est la même chose maintenant. C'est par les mains des ennemis de l'islam que Dieu protège l'islam dans ce pays.* »

« *Bien que n'importe quoi puisse arriver, nous avons encore besoin de chacun d'entre vous,* a-t-il poursuivi, *votre disparition est une tragédie, et nous devons faire en sorte que cela n'arrive pas.* »

Le quotidien iranien *Azadegan* a critiqué vivement mardi les dirigeants palestiniens, les accusant de se livrer à des « *jeux politiques* » au lieu de la lutte armée.

Dans la première réaction iranienne à la rencontre entre un conseiller du président de l'O.L.P., M. Hani El Hassan, avec l'ex-président Bani Sadr et le chef des moudjahidin, M. Massoud Radjavi, le journal proche du pouvoir, écrit : « *Le frère Hani El Hassan, haut conseiller du frère Yasser Arafat, ne croit-il pas que ses rencontres avec des faillis politiques à Paris portent atteinte au prestige de l'Organisation de libération de la Palestine.* »

« *Les dirigeants de la Palestine,* poursuit *Azadegan, essayent de s'attirer non pas le soutien sans réserve des masses, mais celui des dirigeants comme Saddam Hussein (président irakien), le roi Hassan (du Maroc), le roi Hussein (de Jordanie), Bani Sadr et Radjavi.* »

« *Les jeux politiques des dirigeants de la Palestine et leur politique de bras ouverts,* affirme encore le quotidien iranien *Azadegan, ont non seulement affaibli la lutte contre les sionistes, mais réduit seulement à des négociations autour de tables le cri de libération de la Palestine.* »

● *Le colonel Kadhafi* a déclaré au cours d'un dîner offert lundi 7 septembre au chef de l'Etat et du parti tchécoslovaques, M. Gustav Husak : « *L'agression armée des Etats-Unis contre le peuple libyen nous a persuadés que le renforcement de la coopération et l'accroissement de la cohésion avec le bloc socialiste sont devenus inévitables. Nous proclamons notre détermination à renforcer la cohésion de nos peuples avec le bloc socialiste pour faire face à la politique grossière et insolente que mène l'impérialisme contre la liberté, la paix et le progrès.* »

Egypte

Cinquante-quatre nouvelles arrestations à Alexandrie

Selon les journaux égyptiens, cinquante-quatre personnes ont été arrêtées dans les milieux musulmans à Alexandrie pour avoir « menacé l'unité nationale » et résisté aux forces de l'ordre.

Les journaux indiquent que vingt et une personnes appartenant aux confréries islamiques ont été trouvées en possession de tracts attaquant le régime et les accords de paix avec Israël, et « visant à semer des troubles confessionnels ».

Trente-trois autres personnes ont été arrêtées alors qu'elles cherchaient à tenir un meeting dans une mosquée d'Alexandrie, pour « protester contre l'interpellation de l'imam de la mosquée ».

Pouvoir et garde-robe

De notre correspondant

Le Caire. — Les régimes autoritaires aiment à régenter jusqu'à la façon de s'habiller de leurs administrés. Kemal Ataturk alla jusqu'à faire exécuter des porteurs de tarbouche. Nasser bannit, lui aussi, quoique sans violence, ce couvre-chef de feutre amarante. Le premier raïs voulait également que les écoliers n'aillent plus en classe en galabieh, cette ample robe de coton qui est le vêtement du fellah et du pauvre, été comme hiver.

Sous le second raïs, on vient d'*interdire aux étudiants de l'université* du Caire, qui donne le ton aux autres établissements d'enseignement *supérieur* du *pays, de venir* assister aux cours autrement qu'en « *efendis* », c'est-à-dire vêtus à l'européenne. Il y a quelque temps, l'épouse du président, Mme Jihane El-Sadate, qui enseigne la littérature dans cette université, avait affirmé qu'elle n'accepterait pas à son cours une étudiante voilée.

Depuis quelques années, les confréries islamiques allaient jusqu'à offrir des vêtements gratuits ou bon marché aux étudiants des deux sexes, pour qu'ils « *se vêtent comme de vrais croyants* ». A Helouan, dans la banlieue du Caire, en août, une jeune musulmane a été lynchée à mort, selon des témoins, pour avoir tenu tête à des *intégristes qui lui* reprochaient son accoutrement.

Il est exact aussi qu'un certain type de galabieh, étroite *comme une* soutane et toujours blanche, était devenu, avec le port de la barbe, l'uniforme des extrémistes islamiques sur les campus. Etait-ce une raison pour proscrire de l'université ce qui reste *malgré* tout le vêtement national ?

Beaucoup d'Egyptiens souhaitent en revanche que le pouvoir prenne des mesures pour atténuer le « *confessionnalisme bureaucratique* » qui, à certains égards, n'a rien à envier à celui qui *régnait* naguère au Liban. Le quotidien indépendant de langue française *le Journal d'Egypte* suggère, à la demande de *certains de ses lecteurs : « Pourquoi ne pas annuler sur nos cartes d'identité, cartes familiales, passeports, etc., bref, sur tous nos documents officiels, l'information distinctive de la religion ?* » En Egypte, même pour ouvrir un compte bancaire, il faut décliner sa confession...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

Centrafrique

Le nouveau régime s'appuie sur une armée faible et divisée

Le docteur Abel Goumba, président du F.P.O.-P.T. (Front patriotique oubanguien - Parti du travail), qui séjourne actuellement en France, regagnera « dans les prochains jours » Bangui, où le calme continue de régner une semaine après l'accession au pouvoir d'une armée dont notre envoyé spécial brosse ci-dessous le *portrait*.

De notre envoyé spécial

Bangui. — Depuis l'indépendance du Centrafrique, l'armée *nationale était restée* à l'écart de la vie politique. En effet, la première élimination de M. Dacko, au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre de 1965, n'a pas été le fait de l'armée agissant en tant que telle, mais de Jean-Bedel Bokassa, alors colonel. S'appuyant sur l'armée, parce qu'il devait faire régner un climat de crainte pour s'imposer, ce dernier s'attacha toujours à ce que l'armée ne fût pas autre chose qu'un instrument de maintien de l'ordre et un élément de parade. Aujourd'hui encore, bien que les militaires se *trouvent au pouvoir,* ce n'est *pas* une véritable junte qui, contrairement à ce qui se passe au Mali par exemple, dirige le Centrafrique. M. Dacko a passé la main à un homme supposé détenir une plus ferme autorité, puisqu'il est en mesure de faire appel à l'armée en tant que chef d'état-major général.

A l'époque de l'Empire, l'armée comptait de sept mille à huit mille hommes et comprenait de nombreux Mbaka, *ethnie* d'origine de Bokassa. Depuis que celui-ci avait mis fin à la coopération militaire avec la France, en 1974, l'armée ne recevait pratiquement plus aucune instruction. Elle ne pouvait d'ailleurs faire ni exercice de combat ni entraînement de nuit. Son rôle se limitait à la parade, à la garde, aux défilés. Quant à la *garde impériale proprement* dite, elle était surtout composée de contractuels qui n'étaient pas capables de manœuvrer et n'étaient d'ailleurs pas destinés à cela. Beaucoup de ces hommes ne figuraient pas sur les rôles de l'armée.

Actuellement, trois mille huit cents hommes sont en activité, en *majorité* des *fantassins*, dont mille cinq cents gendarmes. Il existe néanmoins une compagnie de transmissions, une du génie, une de transports. L'armée de l'air compte deux cent trente hommes, dont quelques bons mécaniciens et pilotes. L'armée de terre est divisée en trois régiments, dont l'un d'infanterie, surtout *implanté* en brousse et notamment aux frontières. Le régiment de soutien englobe toutes les compagnies techniques, une compagnie de commandement d'appui et des services, et... la musique.

L'escadrille centrafricaine ne possède que cinq appareils légers en état de vol. La *marine* a été intégrée dans le régiment d'intervention comme compagnie amphibie. Il existe un centre d'instruction à Bouar-Ville, où sont aussi installés des militaires appartenant aux éléments français d'assistance opérationnelle, anciennement « Barracuda », et une école d'enfants de troupe au camp du Kassaï à Bangui.

L'armée centrafricaine n'a pas d'artillerie et dispose de fort peu de matériel lourd, excepté celui que l'on trouve en France dans les bataillons d'infanterie : camions, engins de reconnaissance, mortiers de 120 mm. Après avoir été doté, jusqu'en 1979, d'équipement soviétique, le soldat centrafricain utilise, depuis la chute de l'Empire, du matériel de fabrication française.

Une soixantaine de militaires français, détachés au titre de l'assistance technique, s'occupent de la *formation* de la *nouvelle* armée nationale, sous l'autorité d'un colonel qui dirige un bureau de coopération *militaire*. La remise en ordre est lente parmi des hommes qui, semble-t-il, supportent mieux l'encadrement européen.

Parmi les officiers et sous-officiers, on trouve encore des anciens combattants d'Indochine et d'Algérie. Soixante-dix officiers centrafricains ont autrefois été sous-officiers dans l'armée française, dont le général Kolingba lui-même, qui participa *comme sergent aux opérations* de maintien de l'ordre au Cameroun, en 1959 et en 1960.

Pilotes et mécaniciens ont été formés en Union soviétique et au Maroc. Mais la majorité des cadres ont reçu leur formation soit au Centrafrique même, soit en France. Il n'y a ici ni ancien saint-cyrien, ni ancien polytechnicien. *En revanche, on* compte de nombreux anciens de l'école de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer de Fréjus. C'est de cette école que sont issus beaucoup des officiers généraux actuellement au pouvoir en Afrique noire francophone, parmi lesquels, outre le général *Kolingba lui-même*, les présidents Traoré du Mali, Kountché du Niger et Kérékou du Bénin. En l'état actuel, l'armée centrafricaine est une des moins aguerries d'Afrique centrale — parce que en voie de complète restructuration. Au surplus, commencent à se dessiner des clivages politiques, quelques officiers sympathisant avec le M.L.P.C. de M. Patassé (on en compte plusieurs parmi les *ministres* actuels) ou avec le F.P.O.T.P. de M. Goumba. A ces clivages se superposent des rivalités ethniques entre Saras du Nord (souvent « patassistes »), Yakomas (ethnie d'origine du général *Kolingba*) et *Mbakas* (ethnie de l'ancien président Dacko).

PHILIPPE DECRAENE.

Maroc

PREMIER SECRÉTAIRE DE L'U.S.F.P.

Me Bouabid a été arrêté à Rabat

Rabat (A.F.P.). — Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, a été arrêté mardi soir 8 septembre à Rabat. On ignorait, ce mercredi en début d'après-midi les raisons de son arrestation. On peut penser qu'elle est liée au communiqué de l'U.S.F.P. critiquant la résolution de l'O.U.A. sur le Sahara.

M. Mohamed Mansour, député socialiste de Casablanca et membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (*U.S.F.P.*), a lui aussi été arrêté quelques instants après Me Bouabid. Une perquisition a été opérée à 5 heures du matin au siège de l'U.S.F.P. à Rabat, en présence de Me Bouabid, mais sans mandat, indique-t-on de source socialiste.

La figure de proue du parti socialiste

Personnalité très connue sur la scène internationale, et en particulier au sein de l'Internationale socialiste, où il compte de nombreux amis, Me Abderrahim Bouabid est la figure de proue de l'Union socialiste des forces populaires. Né le 23 mars 1920 à Salé, dans une modeste famille, il a fait ses études, grâce à *une bourse,* à *Rabat* et à *Paris,* où il a obtenu une licence en droit et suivi les cours de l'Ecole des sciences politiques. Nationaliste convaincu, il milita très tôt dans les rangs de l'Istiqlal, ce qui lui vaut d'être envoyé en prison par les autorités françaises à deux reprises.

Ministre d'Etat dans le premier gouvernement marocain, en décembre 1955, il participe aux discussions qui aboutiront à la déclaration d'indépendance le 2 mars 1956. Ambassadeur à Paris en 1956, puis ministre dans plusieurs *gouvernements,* il rompt en 1959 avec l'Istiqlal et fonde avec Mehdi Ben Barka l'Union nationale des forces populaires, qui deviendra l'U.S.F.P., à la suite d'une scission en 1972. L'action pour la récupération des « provinces sahariennes » l'avait rapproché du palais, mais la crise économique et sociale a conduit à se montrer de plus en plus critique.

Djibouti

Les opposants détenus sont accusés d'activités « subversives »

L'*arrestation des principaux* dirigeants de l'opposition à Djibouti (*le Monde* du 9 septembre) a été présentée, mardi 8 septembre, comme une « *mesure administrative* » concernant des personnalités accusées d'activités « *antinationales et subversives* ». Les treize opposants, dont MM. Ahmed Dini et Abdallah Mohamed Kamil, anciens premiers ministres, ont tenté de créer un parti d'opposition, le « *Parti populaire djiboutien* » (P.P.D.), dont l'assemblée constituante s'est tenue le 15 août à Djibouti. Le ministère de l'intérieur leur a reproché, mardi, d'avoir profité « *de la patience et de la sagesse du gouvernement pour porter atteinte à l'unité, à la stabilité et au progrès obtenus par le président Hassan Gouled depuis l'indépendance* ».

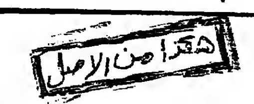
A ce propos, le président Hassan Gouled, qui quitte Paris ce mercredi 9 septembre pour Djibouti à l'issue de vingt jours de vacances, nous a déclaré, la semaine dernière, qu'il n'autoriserait pas la formation d'un parti d'opposition de peur d'encourager les tensions entre les ethnies Afar et Issa. Parmi les dirigeants arrêtés du P.P.D., créé en vue d'élections générales prévues l'an prochain, figurent cependant des Afars, comme les deux anciens premiers ministres, et des Issas, comme MM. Omar Osman Rabé, qui est censé jouir d'une certain popularité pour avoir été, avant l'indépendance, le dirigeant du Front de libération de la Côte des Somalies.

M. Hassan Gouled compte régler lui-même le problème à son arrivée à Djibouti « dans le sens de l'apaisement ». *Il reste à savoir si une alliance entre des politiciens, qui n'ont en commun que leur opposition au pouvoir, est susceptible de remettre en cause le fragile équilibre de la petite république.*

Le conflit namibien

LA C.E.E. DÉNONCE L'ATTITUDE DE PRETORIA

Au cours du débat de l'Assemblée générale des Nations unies sur la Namibie, le représentant permanent britannique, Sir Anthony Parsons, parlant au nom des dix Etats de la C.E.E., a demandé, mardi 8 septembre, « à tous les intéressés et surtout à l'Afrique du Sud » de ne pas compromettre les progrès qui ont pu être réalisés dans la recherche d'une solution au problème namibien. Il a accusé Pretoria de prendre, en Namibie, des mesures incompatibles avec l'accession de ce territoire à l'indépendance.



ASIE

Vietnam

A L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

M. To Huu est apparu comme le candidat le mieux placé pour la succession de M. Pham Van Dong

Ce n'est pas le chef du gouvernement, M. Pham Van Dong, qui a prononcé au début de septembre l'allocution officielle pour le trente-sixième anniversaire de l'indépendance (fête nationale), mais M. To Huu, premier vice-premier ministre. Membre du bureau politique du P.C.V., idéologue et poète officiel du régime, M. Huu avait été nommé à ce poste lors du remaniement ministériel de juillet. Les récentes promotions dont il a bénéficié, la responsabilité des affaires économiques qui lui a été confiée et le rôle qu'il vient de jouer aux cérémonies officielles semblent faire de lui le candidat le mieux placé pour la succession de M. Dong.

M. Huu passe pour être proche du numéro deux du P.C., le président du Conseil d'Etat, M. Truong Chinh, dont l'étoile, elle aussi, ne cesse de monter. M. Chinh, longtemps connu pour ses positions « pro-chinoises », est considéré comme moins proche de l'U.R.S.S. que ne l'est le général Giap ou le premier secrétaire du parti, M. Le Duan. Par ailleurs, il fait partie du camp des « durs », idéologues peu tentés par le libéralisme politique ou économique. Dans ce contexte, le discours de M. Huu revêt une certaine importance.

Tout d'abord, signe des difficultés économiques persistantes et des tensions sociales qui en découlent, le vice-premier ministre a mis l'accent sur « *l'amélioration du niveau de vie du peuple* », qui devient le premier des trois objectifs du régime, avant « *l'édification de la base matérielle et technique du socialisme, et la consolidation de la défense nationale et de la sécurité* ». L'autre semaine, dans une interview à l'A.F.P., M. Dong n'avait parlé que des deux derniers objectifs. Ainsi M. Huu, à trois mois du cinquième congrès du P.C.V., se présente-t-il à l'opinion vietnamienne comme un dirigeant préoccupé avant tout de ses problèmes quotidiens. L'agriculture demeure prioritaire, ainsi que la production pour l'exportation, qui dégage les devises indispensables aux importations, et certains grands projets industriels.

Par ailleurs, M. Huu paraît analyser la nouvelle politique économique plus libérale mise en place depuis l'an dernier d'une manière restrictive. Les innovations et les initiatives locales encouragées par le premier ministre et M. Nguyen Lam, responsable du plan, semblent désormais s'inscrire dans le cadre d'un centralisme dont elles ne sont que l'instrument.

Dans le domaine international, le renouveau d'activisme anticommuniste de l'administration américaine explique sans doute que les Etats-Unis soient cités *les premiers, avant la Chine, dans* la liste des ennemis de Hanoï. Le Vietnam s'inquiète de la possibilité de la vente d'armes américaines à Pékin. En revanche, hors des références traditionnelles dans ce genre de discours, M. Huu n'a fait allusion qu'à de rares reprises à l'Union soviétique.

Le Vietnam demeure très lié à l'U.R.S.S., dont il dépend économiquement et militairement. MM. Le Duan et To Huu viennent de se rendre à Moscou où ils ont été assurés d'un accroissement du concours de l'U.R.S.S. « à la construction du socialisme » dans leur pays.

Mais l'expérience montre que le Vietnam a toujours tenté de se garder la marge de manœuvre maximale vis-à-vis de ses alliés plus puissants. Un accord économique et commercial de cinq ans a été récemment signé entre *les deux pays, aux termes* duquel l'U.R.S.S. aidera le Vietnam à réaliser une quarantaine de grands projets et lui fournira des biens d'équipement. Le déficit de la balance commerciale vietnamienne à l'égard de l'U.R.S.S. *reste considérable : les importations* de produits soviétiques par Hanoï sont trois fois plus *importantes* que ses exportations.

En ce qui concerne la situation au Cambodge, toujours qualifiée d'« irréversible », des relations du Vietnam avec les pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), ou avec la Chine, la position du Vietnam reste inchangée. Hanoï a toutefois proposé à Pékin la reprise des pourparlers, interrompus depuis plus d'un an par la Chine, afin de réduire la tension qui persiste le long de la frontière. Mais la Chine a réaffirmé, le 7 septembre, son refus de négocier.

Enfin, une amnistie a été annoncée pour « *les prisonniers qui ont prouvé leur désir sincère de s'amender* » ou qui « *ont fait d'évidents progrès dans leur rééducation* ». Ils bénéficieront, selon les cas, d'une libération ou d'une remise partielle de peine. L'agence officielle AVI n'a cependant fourni aucun chiffre, ni sur les bénéficiaires de cette mesure ni sur le nombre de prisonniers politiques encore en rééducation dans des camps.

PATRICE DE BEER.

Thaïlande

Les déconvenues des travailleurs qui s'expatrient au Proche-Orient

De notre correspondant

Bangkok. — Rien ne les arrête, pas même les *mésaventures* de ceux qui les ont précédés sur les chemins du Proche-Orient. En 1975, on comptait officiellement un millier de travailleurs thaïlandais à l'étranger. En 1981, on estime à quelque deux cent mille le nombre des expatriés, légaux et illégaux. Ils sont principalement disséminés dans les pays arabes, demandeurs d'une main-d'œuvre bon marché, diligente et dure à la tâche. Faute de pouvoir — et peut-être de vouloir — limiter cette « exportation » de main-d'œuvre qui, somme toute, rapporte au Trésor davantage de devises que le tourisme, les autorités thaïlandaises cherchent à prévenir les abus auxquels donne *lieu* le recrutement de ces *travailleurs*. Elles viennent ainsi de mettre à l'étude une série de mesures financières de manière à protéger ces expatriés contre leur propre naïveté.

La tentation est grande, en effet, pour ces ruraux sans qualification particulière, originaires des régions les plus déshéritées du pays, de croire sur parole quiconque leur promet la fortune. Il suffit donc que d'habiles intermédiaires leur vantent les hauts salaires qui leur seront versés au Proche-Orient pour que, les yeux fermés, ils bouclent leur baluchon. Du côté de Ryad, un tâcheron gagne en moyenne 8 dollars par jour, un contremaître, 20. Les rémunérations mensuelles de ces expatriés, dont 70 % sont employés dans la construction, peuvent être de trois à six fois supérieures à celles que, à travail égal, ils recevaient en Thaïlande.

Peu de travailleurs, vingt et un mille l'an dernier, préparent leur départ dans les règles de l'art, en s'entourant d'un minimum de garanties. Ils s'adressent alors à des agences de recrutement qui *ont pignon sur rue* (on en compte deux cent vingt-deux, dont la moitié à Bangkok) ou se placent sous la protection du ministère de l'intérieur. La plupart, hélas, confient leur sort à des officines illégales auxquelles *ils versent de 20 000 à 30 000 bahts* (de 5 000 à 7 500 F) à titre de « *frais spéciaux de service* ». Ce qui les oblige à s'endetter lourdement et à hypothéquer leurs maigres biens : leur maison, parfois un bout de terre.

Beaucoup se présentent à leur nouveau patron avec un contrat dont ils connaissent seulement la durée — en général un an — mais dont ils ignorent le contenu exact, n'ayant retenu que les promesses verbales faites au départ par l'agent recruteur. Les déconvenues sont alors fréquentes et cruelles. L'emploi offert est plus pénible, le salaire proposé plus bas, la journée de travail plus longue (de dix à douze heures au lieu de huit), le repos hebdomadaire inexistant, les conditions de logement et de nourriture déplorables. S'ajoutent à cela l'isolement dû à la langue et la difficulté proprement thaïlandaise de respecter les interdits locaux : les femmes, l'alcool et le jeu (...).

La prostitution

La situation des quelques milliers de Thaïlandaises expatriées au Proche-Orient est, à cet égard, beaucoup plus préoccupante. Engagées au départ comme « *employées de maison* », elles sont très vite contraintes de se livrer à la prostitution. « *Elles sont pratiquement réduites à l'état d'esclaves. Leurs employeurs leur confisquent leur passeport pour les empêcher de retourner chez elles* », raconte-t-on au département du travail. Aussi les responsables thaïlandais refusent-ils de délivrer des autorisations de sortie aux femmes qui souhaitent aller travailler dans les pays arabes, à moins qu'elles n'aillent y exercer un vrai métier, celui d'infirmière par exemple. Pour tourner cette interdiction, les plus résolues se font établir un visa touristique, prétextant un pèlerinage à La Mecque ou placent leur voyage *sous le couvert d'« échanges culturels »*.

Les expatriés dont la bonne foi a été trompée n'ont souvent d'autre choix que d'accomplir leur contrat jusqu'à son terme. S'ils rompent celui-ci, le voyage de retour est à leur charge. Certains cherchent auprès de leur ambassadeur les moyens financiers de sortir de ce guêpier. Parfois, la violence sanctionne leur exaspération. Ainsi ces quatre travailleurs qui ont été condamnés à mort par un tribunal de Koweït pour avoir tué un changeur. La Cour suprême de cet émirat doit statuer, début octobre, sur leur pourvoi. Cette affaire a remué l'opinion publique thaïlandaise et incité le gouvernement à se préoccuper davantage du sort de ses ressortissants dans les pays arabes.

Pour supprimer tous ces abus, les autorités avaient imaginé de couper la route du Proche-Orient en conditionnant *la délivrance* de nouveaux passeports au versement d'une caution de 10 000 bahts (2 500 francs). Cette idée, violemment combattue par les intéressés, paraît abandonnée. Le ministère de l'intérieur projette aujourd'hui, de déposer devant le Parlement une loi qui obligerait les agences de recrutement à constituer chacune un *fonds* de réserve de 300 000 bahts (75 000 F) qui servirait notamment à financer le retour dans leurs foyers des travailleurs en détresse. En outre, expatriés et intermédiaires participeraient à égalité à la création d'un fonds de bienfaisance — amorce d'un système de sécurité sociale — auquel le gouvernement *apporterait son concours*.

L'application que semble mettre le gouvernement à améliorer le sort de ceux qui ont choisi de s'expatrier au Proche-Orient n'a pas échappé aux syndicats. Conséquence inattendue : ceux-ci demandent *maintenant* aux autorités de manifester une égale sollicitude à l'égard de ceux qui sont employés ici et dont les conditions de travail laissent également à désirer. Un combat sur deux fronts.

JACQUES DE BARRIN.

SANTÉ :
les promesses seront-elles tenues?

« Beaucoup plus réaliste que dogmatique, je retiens que l'hospitalisation privée tient dans la France d'aujourd'hui une place importante qu'attestent, outre sa capacité d'hébergement, la qualité de ses praticiens et de son équipement, la proportion de ses journées d'hospitalisation et l'attachement du nombre de nos concitoyens. Les cliniques privées constituent donc un élément indispensable à notre protection sanitaire ».

« ... Les mêmes contraintes doivent peser sur tous, offrant aux patients, aux personnels et aux établissements les mêmes droits et les mêmes garanties ».

« ... L'évolution du secteur hospitalier se fera selon les besoins,- tels qu'une carte sanitaire actualisée et complétée les fera apparaître- dans le sens d'une complémentarité entre ses composantes... ».

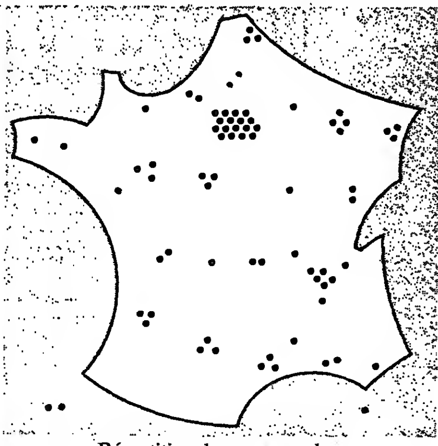
Extrait de la lettre de Monsieur FRANÇOIS MITTERRAND, candidat à la Présidence de la République, en date du 15 avril 1981, adressée à *UNION HOSPITALIÈRE PRIVÉE.*

Dès la rentrée, le problème de la répartition des équipements lourds entre le secteur hospitalier public et le secteur hospitalier privé vient d'être posé.

M. J. Ralite, Ministre de la Santé, vient d'octroyer 26 Scanographes (scanners*) aux Hôpitaux Publics (ou établissements assimilés) en même temps qu'il rejetait 11 demandes du même appareil présentées par les Etablissements d'Hospitalisation Privée.

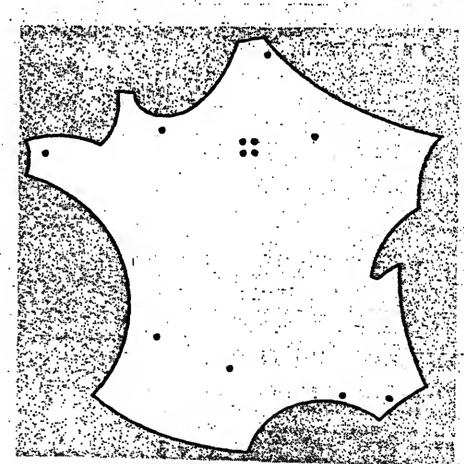
Le maintien de cette décision creusera de manière dangereuse l'écart d'équipement en scanographes des deux secteurs. 73 scanographes seront en effet à la disposition du secteur public contre 12 seulement au secteur privé (86% contre 14%). De ce fait un déséquilibre évident sera instauré entre les Hôpitaux Publics et les Etablissements Privés alors qu'ils ont, pour assurer les soins des patients, les mêmes besoins en moyens de diagnostic et d'investigation. Ce déséquilibre portera un grave préjudice à l'exercice de la médecine libérale pratiquée dans les Etablissements Privés. Il est contraire au libre choix par le malade de son médecin et de son établissement de soins, principe auquel la majorité des Français est attachée. Il pourra compromettre l'égalité devant la santé, droit primordial des patients.

L'U.H.P. alerte toutes les personnes soucieuses du maintien d'un exercice libéral de la médecine et préoccupées par la dégradation des moyens des Etablissements Privés nécessaires à assurer la santé. Elle demande à M. J. Ralite de rectifier ses décisions du mois d'Août relatives à l'attribution de ces appareils, de satisfaire aux demandes du secteur privé et de réorienter sa politique dans le sens de l'équité.



Répartition des scanographes en secteur Public

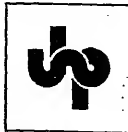
73



Répartition des scanographes en secteur Privé

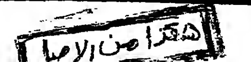
12

* Le scanographe (scanner) fait partie des équipements lourds actuellement indispensables au dépistage des tumeurs, malformations, etc. L'investissement nécessaire à la mise en place d'un de ces appareils est de 4 à 5 millions de nos francs.



UNION HOSPITALIÈRE PRIVÉE

148, BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS



AMÉRIQUES

Le Honduras, élément essentiel de la stratégie de Washington pour « assainir » l'Amérique latine

De notre correspondant en Amérique centrale

Tegucigalpa. — Les cinq pays qui composent l'Amérique centrale ne peuvent avoir des régimes politiques trop éloignés les uns des autres, aiment à dire les militaires honduriens en s'appuyant sur plusieurs siècles d'histoire. Ce principe conduit certains d'entre eux à faire du Honduras un pays-charnière de la crise de cette région alors qu'il avait jusqu'à présent échappé aux tourmentes régionales.

Depuis de nombreux mois, les incidents de frontière se multiplient avec le Nicaragua et, depuis quelques semaines, il existe une collaboration de fait avec la junte salvadorienne : l'armée de ce pays est autorisée à opérer à partir du Honduras, tandis que des troupes honduriennes participent à des opérations en territoire salvadorien, si l'on en croit le Front Farabundo Marti pour la libération nationale. Après avoir longtemps hésité, les forces qui dirigent véritablement le pays semblent avoir choisi, en s'appuyant sur les Etats-Unis, de se lancer avec le Guatemala et le Salvador dans une grande opération d'« assainissement » de la région. Les rencontres que le président hondurien, le général Paz Garcia, a eues à la mi-août avec ses homologues, MM. Lucas Garcia et Duarte, en vue de coordonner les efforts politiques et militaires des trois pays, semblent montrer que le projet est relativement mûr.

Le pouvoir partagé

Bien qu'ayant participé autant, ou presque, que leurs voisins à la gestion directe du pays, les officiers honduriens ont généralement fait preuve de moins de brutalité. Certains d'entre eux ont même entrepris des réformes dignes d'attention, notamment dans le domaine agricole. La population, qui dispute à celle de Haïti le triste privilège d'être la plus pauvre de toute l'Amérique latine, n'est pas très politisée bien que partis, syndicats et associations existent. Elle a volontiers peur du communisme et, à la différence de celle des pays voisins, elle a encore confiance dans le processus électoral. Depuis avril 1980, le pouvoir est partagé entre une Assemblée constituante issue des urnes et un gouvernement mi-civil, mi-militaire. Le 29 novembre 1981, le peuple devrait renouveler la Chambre et élire un nouveau président de la République.

Pour les militaires et leurs alliés nord-américains, le choix paraît simple : soit continuer sur le chemin de la démocratisation en acceptant quelques changements indispensables, soit mobiliser le Honduras et le jeter dans la « bataille contre le communisme international ».

La première voie a officiellement l'appui de tout le monde (civils, militaires et Nord-Américains). Mais une aventure est loin d'être exclue : un certain nombre de militaires haut placés et plus dynamiques que les autres désirent s'y engager par conviction idéologique ou pour conserver le pouvoir et les avantages matériels qu'il comporte. De leur côté, quelques dirigeants du parti national (conservateur, traditionnellement lié aux forces armées) verraient sans doute d'un bon œil l'annulation d'élections qu'ils risquent de perdre au profit du parti libéral.

En outre, le processus électoral a été engagé sous la pression de l'administration Carter. Les choses ont beaucoup changé depuis. M. Reagan préfère sans doute un régime civil, mais il a besoin de compter sur la collaboration des forces armées honduriennes pour mener sa politique dans la région, que ce soit contre le Nicaragua (directement ou en laissant agir les groupes armés anti-sandinistes) ou contre les insurgés salvadoriens. Le déclenchement d'une guerre mettrait beaucoup de gens d'accord : elle justifierait que les militaires demeurent au pouvoir — ou le reprennent complètement en main — et « repoussent » les élections à un moment où « les intérêts supérieurs du pays » ne seraient plus en danger.

Préparatifs militaires et psychologiques

Les préparatifs militaires sont de plus en plus évidents. L'armée hondurienne vient de recevoir seize cars Scorpion de fabrication britannique. Le contrat était signé depuis longtemps mais on dit que la livraison a été accélérée. « Il est évident que ces tanks ne serviraient pas à grand chose dans les montagnes qui nous séparent du Salvador, nous a déclaré en souriant un officier. En revanche, ils pourraient être fort utiles sur la route qui, le long du Pacifique, mène à Managua. »

En outre, l'aide militaire américaine a doublé. Elle passera de 5 millions de dollars en 1981 à 10 millions de dollars en 1982, mettant ainsi le Honduras au troisième rang des pays assistés en Amérique latine. Déjà, en mai 1980, les forces armées honduriennes avaient reçu sous forme de prêt de matériel dix hélicoptères Huey du type de ceux que les Etats-Unis utilisaient au Vietnam, et qu'ils viennent également de prêter au Salvador. Or l'aviation hondurienne est depuis longtemps considérée comme la meilleure de la région. Elle compte notamment seize S.M.-2, plus connus sous le nom de Super-Mystère-2, qui lui confèrent une capacité appréciable de frappe en territoire ennemi.

Selon un diplomate américain, qui reconnaît qu'une guerre avec le Nicaragua « pourrait être intéressante » pour les Etats-Unis, cet accroissement considérable de l'aide tient à ce que « la situation régionale est plus chaude » et au fait que le Honduras a besoin d'améliorer ses communications et l'entraînement de ses troupes. Outre quatre officiers et deux civils chargés des questions militaires à l'ambassade même, il y a aujourd'hui entre cinq et sept conseillers militaires américains chargés de l'entretien des hélicoptères et de l'« assistance en général ». Un groupe d'une vingtaine d'assesseurs vient d'être assigné au contrôle de la frontière salvadorienne.

La préparation psychologique est la seconde pièce apparente du dispositif. Il est difficile de savoir à qui incombe la responsabilité de chaque incident de frontière avec le Nicaragua, mais tous sont largement exploités par une presse à sensation et pas toujours honnête. Ainsi le Heraldo du 29 avril présentait sous le titre : « Le Honduras est prêt à défendre son intégrité territoriale » un montage de photos, dont les plus agressives représentaient trois cadavres ensanglantés d'anciens gardes nationaux somozistes tués par l'armée sandiniste en territoire nicaraguayen. L'éditorial voisin fustigeait « les féroces passions charnelles de la soldatesque canaille et usurpatrice du sandinisme ».

Quant aux forces armées, elles reçoivent régulièrement des ordres du jour combatifs émanant du président de la République, tandis que l'ensemble des officiers participent à des conférences sur la situation régionale et nationale. Certains militaires semblent encore s'inquiéter des conséquences d'un conflit : celui-ci pourrait en effet relancer les activités de l'extrême gauche, ce qui créerait au Honduras une situation comparable à celle des pays voisins. En outre, si les Honduriens peuvent espérer marquer les premiers points grâce à leur aviation, ils ne seraient en mesure d'aligner que trente mille hommes (avec la réserve) contre les sandinistes.

Rien ne permet d'assurer qu'une décision a été prise à Washington. Mais de multiples indices indiquent que la guerre fait partie des hypothèses de travail. « Nous avons besoin de soixante-douze heures pour mobiliser nos troupes », nous a déclaré un colonel en retraite, avant d'ajouter que des plans détaillés d'invasion du Nicaragua étaient prêts depuis plusieurs mois.

FRANCIS PISANI.

ÉTATS-UNIS

L'agent double travaillait pour l'U.R.S.S.

Le F.B.I. a utilisé pendant près de vingt ans les renseignements que lui fournissait un agent du K.G.B., qui, pendant toute cette période, est resté sous le contrôle de Moscou. Les détails de cette affaire qui s'est passée entre 1962 — date du recrutement de « Fedora » par la sûreté fédérale américaine — et 1980 — date à laquelle le F.B.I. a, dans un rapport secret, conclu qu'il avait été joué — sont publiés dans l'édition d'octobre du Reader's Digest. Le Washington Post affirme, dans son édition du 3 septembre, en avoir obtenu confirmation par des sources indépendantes.

« Fedora », officiellement diplomate aux Nations unies, était un agent des services secrets soviétiques. Toutes les informations qu'il fournissait au F.B.I. allaient directement à la Maison Blanche, qui, selon le Washington Post, ne les a jamais mises en doute. Ainsi, en 1971, alors que le président Richard Nixon tentait d'empêcher la publication des « dossiers du Pentagone » concernant la guerre du Vietnam, la Maison Blanche fut « informée » par « Fedora » que l'ambassade soviétique était en possession des documents. Le F.B.I. et l'administration Nixon prirent cette information pour argent comptant, ce qui aurait eu notamment pour conséquence la création des « plombiers » de la Maison Blanche chargés d'espionner les opposants à la politique de M. Nixon, qui devaient plus tard s'illustrer dans l'affaire du Watergate.

« Fedora » contribua également à protéger un autre espion, Youri Ivanovitch Nosenko, agent du K.G.B., qui avait demandé à travailler pour les services secrets américains en 1964 après avoir affirmé qu'il connaissait le dossier que le K.G.B. possédait sur Lee Harvey Oswald, l'assassin du président Kennedy. Nosenko serait également resté au service des Soviétiques. Le F.B.I. commença à avoir des doutes sur « Fedora » en 1978, mais celui-ci put retourner tranquillement en U.R.S.S. en 1980.

AMÉRIQUES

Tribune internationale

La déclaration franco-mexicaine sur le Salvador

Ingérence ou responsabilité ?

par JACQUES CHONCHOL (*)

LA déclaration franco-mexicaine sur le Salvador exprime la reconnaissance qu'au-delà des relations diplomatiques courantes avec chaque gouvernement il y a des forces et des mouvements sociaux représentatifs qui doivent être traités en conséquence et avec lesquels il est normal d'établir des liens directs.

Dans une optique latino-américaine non gouvernementale, il convient de relever les principaux facteurs en jeu :

a) Dans les deux dernières années, il y a eu 25 000 êtres humains tués et 400 000 ont dû émigrer (en terme relatif, l'équivalent en France serait de 250 000 morts et 4 000 000 d'émigrés). C'est une tragédie humaine et sociale de telle portée qu'il est impossible de rester moralement indifférent.

b) On est en face d'une guerre civile dans laquelle aucune des deux parties n'arrive à s'imposer. Les risques d'intervention extérieure s'accroissent de jour en jour. La possibilité que l'étincelle salvadorienne mette feu à l'Amérique Centrale est réelle. C'est un foyer de tension internationale qui demande une solution politique.

c) L'interprétation des origines et motivations des forces en lutte ne peut se réduire à l'application mécanique des conceptions Est-Ouest. C'est un réductionnisme historique qui nie le fondement national du conflit. On vit aujourd'hui le processus d'une décolonisation interne du tiers-monde.

d) La diplomatie n'est plus seulement un instrument de relation entre Etats puisqu'elle a incorporé des acteurs et des organisations non gouvernementaux représentatifs : SWAPO en Namibie, F.S.L.N. (Front sandiniste de libération nationale) au Nicaragua de Somoza, Front Polisario dans le Sahara.

e) L'exigence principale du moment est de créer les conditions politiques internes et internationales qui permettront au peuple du Salvador d'exercer librement et d'une façon autonome son droit à l'autodétermination. En face de l'absence d'une légitimité démocratique préexistante, la solution politique du conflit peut seulement être atteinte moyennant la pleine participation de toutes les parties concernées.

f) La diplomatie nord-américaine a choisi le Salvador comme un « cas type » où elle veut mettre en pratique sa vision stratégique globale par rapport à l'Union soviétique, en alliance avec les gouvernements de la région qui lui sont proches. Face à cette position, il y a d'autres gouvernements et secteurs non gouvernementaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Amérique latine qui tiennent à éviter de part et d'autre les dangers d'une vietnamisation du problème.

g) Le F.D.R. (Front démocratique révolutionnaire) et le F.M.L.N. (Front Farabundo Marti de libération nationale) ont manifesté publiquement leur disposition à participer à la recherche d'une solution politique et ont exprimé à maintes occasions leur vocation démocratique et pluraliste.

C'EST dans ce cadre que la déclaration « rappelle qu'il appartient au peuple du Salvador d'engager un processus de solution politique globale... qui assure le respect de la volonté populaire, exprimé à travers des élections authentiquement libres et d'autres mécanismes propres à un système démocratique ».

Au-delà du Salvador, cette position constitue, en Amérique latine d'aujourd'hui, un acte de conviction démocratique, un engagement pour la défense des droits de l'homme et une manifestation pratique de solidarité avec les secteurs persécutés et réprimés par des gouvernements de facto. C'est sous cet éclairage que la grande majorité des Latino-Américains interprètent cette déclaration. Néanmoins, cette Amérique latine ne peut pas toujours s'exprimer librement parce qu'elle court des risques pour sa sécurité.

Dans cette situation, on parle d'ingérence dans les affaires intérieures quand il s'agit en réalité de défendre certaines valeurs démocratiques que la grande masse du peuple latino-américain porte dans son cœur et aspire à voir se réaliser chacun chez soi. Il faut se rappeler que cet argument d'intervention a été invariablement utilisé en leur faveur par les dictatures lorsqu'elles ont été condamnées aux Nations unies pour violation des droits de l'homme.

La réaction des gouvernements qui se sentent touchés est toujours le résultat visible d'une politique de principe. Dans cet acte politique, M. Mitterrand est conséquent avec son époque, ses idées et lui-même.

Il est ironique de penser que dans quelques semaines, le président de la République française va célébrer, à Yorktown, aux côtés de Ronald Reagan, la solidarité française avec la révolution d'indépendance des Etats-Unis, il y a plus de deux cents ans. Faudrait-il parler d'ingérence de la France dans les affaires intérieures du Royaume-Uni de l'époque ?

(*) Ancien ministre de l'agriculture du Chili.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● « DECOLLECTIVISATION » DANS LE FUJIAN. — La radio locale a annoncé, jeudi 4 septembre, que les paysans auraient désormais le droit d'exploiter à titre privé et de façon permanente des lopins de terre situés dans les montagnes et sur les plages. La portion de terre ainsi cultivée ne devra pas dépasser 15 % des terres cultivables. — *(A.F.P.)*

Lesotho

● LE VICE-PRESIDENT DE L'EGLISE EVANGELIQUE DU LESOTHO aurait été enlevé et *son petit-fils* tué au cours d'une attaque menée par des inconnus, à Maseru, capitale du royaume, la semaine dernière, *a-t-on* appris mardi 8 septembre, à Paris, auprès de la Fédération protestante de France. L'Eglise évangélique du Lesotho a adressé un télégramme à la Fédération protestante de France l'informant de cette attaque au cours de laquelle « *M. Ben Masilo et sa famille ont été sérieusement et brutalement attaqués avec des rafales de balles par des assaillants inconnus. Le petit-fils de M. Masilo, âgé de trois ans, a été tué* », ajoute le télégramme de l'Eglise évangélique. M. Masilo, un homme d'affaires laïc, connu pour son opposition au gouvernement, avait reçu à plusieurs reprises des menaces anonymes, précise-t-on à la Fédération protestante. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE DEUXIEME GOUVERNEMENT DE M. PINTO BALSEMAO a été complété mardi 8 septembre avec l'investiture officielle par le chef de l'Etat portugais, le général Eanès, de quarante secrétaires et sous-secrétaires d'Etat. Le chef du gouvernement ainsi que quatorze ministres et cinq secrétaires d'Etat dépendant du premier ministre avaient été investis le 4 septembre. Le quatorzième gouvernement portugais depuis la révolution du 25 avril 1974 comptera donc soixante membres. — *(A.F.P.)*

R. D. A.

● UN PASTEUR, M. KLAUS DETLEF BECK, a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis par un tribunal est-allemand siégeant à huis-clos, a-t-on appris mardi 8 septembre à Berlin-Ouest, pour avoir accompagné au printemps dernier un groupe de ses paroissiens, qui voulaient quitter la R.D.A., jusqu'au siège de la représentation permanente de la R.F.A. à Berlin-Est. Le tribunal militaire de cette ville a d'autre part condamné mardi à quinze ans de prison un ressortissant ouest-allemand, M. Udo Harms, accusé d'espionnage au profit de la R.F.A. « *dans le cadre des plans d'agression de l'OTAN* », a précisé l'agence officielle A.D.N. — *(A.F.P.)*

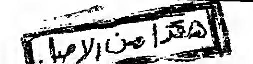
République Sud-Africaine

● DEUX CENT CINQ SYNDICALISTES NOIRS ont été arrêtés, lundi 7 septembre à Mdantsane, par la police du Bantoustan (foyer tribal) du Ciskei. Le général Charles Sebe, chef des services de sécurité du Ciskei (et frère du « premier ministre » Lennox Sebe), a confirmé mardi ces arrestations et précisé que les responsables *syndicaux* seront inculpés de violation de la « *loi sur les rassemblements séditieux* ». Selon le général Sebe, les personnes arrêtées — qui rentraient d'une réunion intersyndicale — ont « *chanté des chants de liberté dénonçant l'actuel système de gouvernement et fait le salut du Pouvoir noir* ». — *(A.F.P.)*

● LE CHEF DU BUREAU DE L'AGENCE AMERICAINE UNITED PRESS INTERNATIONAL (U.P.I.) en Afrique du Sud, M. Nat Gibson, a comparu mardi 8 septembre devant un tribunal sud-africain sous l'inculpation de « *diffusion de nouvelles visant délibérément à semer l'inquiétude ou à plonger l'opinion publique dans le pessimisme* ». Les autorités lui reprochent une dépêche envoyée en juin 1980 sur des grèves dans la province du Cap oriental et mentionnant des mouvements de troupe. Le procès a été ajourné au 5 octobre. S'il est reconnu coupable, le journaliste risque une peine maximale de six mois de prison. — *(Reuter.)*

Roumanie

● *CREATION* DE CINQ NOUVEAUX MINISTERES EN ROUMANIE : production des machines et machines-outils, électronique et électrotechnique, pétrole, mines, et géologie. Ces derniers ministères seront plus particulièrement chargé d'accroître la production pétrolière et charbonnière du pays pendant le quinquennat en cours. — *(Reuter.)*



Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés reprennent l'examen du projet sur la décentralisation et le R.P.R. dépose une motion de censure

Mardi 8 septembre, à l'Assemblée nationale, la deuxième session extraordinaire de la septième législature s'ouvre à 15 heures. Après la lecture par M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., du texte d'une motion de censure déposée par les députés gaullistes (*voir ci-dessous*), l'Assemblée reprend la discussion — interrompue le 2 août — du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions. Après avoir adopté au cours de la précédente session extraordinaire les *titres I et II de ce texte relatifs* aux communes et aux départements, les députés commencent l'examen des titres III (régions) et IV (dispositions communes applicables aux trois catégories de collectivités locales).

MM. Alain Richard (P.S.), rapporteur de la commission des lois, Josselin (P.S.), rapporteur pour avis de la commission des finances, et Beix, suppléant M. Chenard (P.S.), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, présentent les principales dispositions des titres III et IV. M. Richard insiste notamment sur la nécessité de procéder le plus tôt possible à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel, et M. Beix souligne qu'en 1979 les régions ne disposaient, au total, que de 3 milliards de francs, « *soit, en moyenne, pour chaque région, de l'équivalent de ce dont dispose un seul département !* ».

Dans la discussion générale, M. Porelli (P.C., Bouches-du-Rhône), après avoir opposé le rôle historique des « *forces démocratiques* » qui ont, selon lui, œuvré « *dans le sens d'une réelle décentralisation de la vie publique* », et celui des « *forces réactionnaires* » et de la « *bourgeoisie française* » qui ont voulu « *anéantir l'autonomie des collectivités locales* » et « *nier la diversité culturelle de la nation* », dénonce notamment « *un processus de délocalisation et de liquidation des bases industrielles régionales* ». Il indique, d'autre part : « *Les luttes régionales en Languedoc, en Corse, en Provence, en Bretagne, dans le Nord, en Lorraine ou en région parisienne, celle des mineurs de Ladrecht ou celle de Manufrance et des métallos provençaux à Marseille et en Arles ont révélé l'existence de solidarités nouvelles et la volonté de la population de prendre en main son propre destin contre le pouvoir du capital. Il existe désormais une exigence spécifique au niveau régional qui reflète une aspiration à l'enracinement social, à l'identité culturelle et surtout à la démocratie. La région est devenue une réalité sociale et politique.* »

M. GUICHARD (R.P.R.) : un obscur faux-semblant

M. Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique) souligne qu'il fut à l'origine de l'organisation de la consultation « *extrêmement large* » des milieux régionaux qui avait précédé le référendum de 1969 sur la région, et note que le projet du gouvernement n'a pas été précédé d'une telle consultation. Pour l'ancien ministre de l'aménagement du territoire du général de Gaulle, le titre III se présente sous le double signe « *du report et du laxisme* ». D'une part, explique-t-il, parce que les problèmes des compétences et des ressources sont remis à plus tard, et, d'autre part, parce que la région aura deux compétences : l'une, déclare-t-il, est une compétence de « *régularisation* », le projet autorisant « *les dépenses de fonctionnement pour couvrir* a posteriori *les irrégularités commises depuis plusieurs années en violation de la loi de 1972* (1) *par certains conseils régionaux à majorité socialiste* » ; l'autre, poursuit le maire de La Baule, a trait à la possibilité offerte à l'établissement public régional (E.P.R.) d'intervenir pour protéger les intérêts économiques et sociaux de la population régionale. Il note à ce sujet : « *Ou cela ne veut rien dire, car les E.P.R. ne font déjà que cela, ou cela veut dire qu'ils peuvent faire n'importe quoi, mais dans le cadre de possibilités de ressources inchangées.* » M. Guichard évoque ensuite la disposition visant à réduire au budget et au Plan le domaine des avis adressés par les représentants socio-professionnels au conseil régional. Il affirme sur ce point : « *Il s'agit d'une mesure arbitraire ; nous nous y avez habitués ; une de plus ne crée pas le scandale !* » Après avoir déploré que les comités économiques et sociaux soient supprimés « *dans moins de trois mois* », M. Guichard relève néanmoins plusieurs « *dispositions justifiées* », notamment la décentralisation, au profit du conseil régional, de l'attribution des aides financières de l'Etat, et l'autorisation donnée aux régions de participer au capital des sociétés de développement régional (S.D.R.).

En conclusion, le député de la Loire-Atlantique déclare : « *Est-ce qu'un seul pouvoir de l'Etat est décentralisé ? Est-ce qu'un centime de recette possible a été transféré ? Est-ce que les administrés, les citoyens, savent aujourd'hui mieux qu'hier ce que vont faire les conseils qu'ils élisent, à trois niveaux différents, avec l'argent qu'ils leur donnent ?* » Aux élus locaux, ajoute-t-il, le gouvernement ne propose aujourd'hui qu'un « *obscur faux-semblant* ».

M. Pourchon (P.S., Puy-de-Dôme) reconnaît que « *depuis deux siècles existe dans notre pays un système centralisé qui a incontestablement contribué à forger l'unité nationale. Mais, aujourd'hui*, ajoute-t-il, *c'est à travers la décentralisation que les Français doivent être en mesure de vivre leur unité* ». Evoquant le référendum de 1969, il rappelle qu'il s'agissait surtout de signer « *l'arrêt de décès* » du Sénat.

M. Millon (U.D.F., Ain) se déclare favorable à la région et à la transformation des E.P.R. en collectivités territoriales, mais indique qu'il faudrait au préalable définir la vocation de la région en ce qui concerne les équipements collectifs, l'aménagement du territoire et le développement culturel. Il insiste également sur la répartition précise des compétences de la région et sur la nécessité d'établir « *une véritable séparation des pouvoirs à la tête des régions afin qu'elles ne deviennent pas des lieux de clientélisme* ».

Il estime enfin que le projet « *qui se veut libéral, voire libertaire ou proudhonien, est contredit par le projet sur les nationalisations, œuvre du courant centralisateur, qui va concentrer d'importants moyens économiques et financiers entre les mains des administrations centralisées* ».

« *Les cent jours sont passés*, souligne M. Moutoussamy (app. P.C., Guadeloupe), *et la Guadeloupe n'a rien vu venir, si ce n'est une montée scandaleuse des prix.* » Il déclare que la loi sur la décentralisation ne doit ni « banaliser l'identité spécifique » de ce département d'outre-mer, ni « *légitimer les structures coloniales* ».

Après l'intervention de M. Charles (R.P.R., Nord), qui discerne dans le texte gouvernemental de nombreuses « *incohérences* » et craint « *le réveil des vieilles tentations de remise en cause de l'unité nationale* », M. Josèphe (P.S., Pas-de-Calais), dénonce le « *procès d'intention global* » de l'opposition, procès qui est ruiné, selon lui, par l'expérience réalisée dans la région Nord-Pas-de-Calais.

M. Proriol (U.D.F., Haute-Loire) craint que « *la compétition ne soit rude* » entre les vingt-deux régions dont les ressources sont inégales, et met en garde l'Assemblée contre « *l'exemple italien, où la région a tout pris, ou presque* », au détriment de l'Etat. En revanche, pour M. Bonnemaison (P.S., Seine-Saint-Denis), le projet « *ouvre l'ère de la solidarité dans nos régions et entre nos régions* ». M. Koehl (U.D.F., Bas-Rhin), apporte son « *accord de principe* » au projet, tout en souhaitant une répartition claire des compétences *et des ressources entre les communes*, les départements et les régions, et insiste sur la nécessité de maintenir la spécificité de l'Alsace en ce qui concerne les avantages acquis dont dispose cette région.

M. Debré (R.P.R., la Réunion), souligne que « *l'acte de naissance véritable* » des régions date de 1960, époque à laquelle il était premier ministre. Il indique que l'idée de région est « *le point de rencontre d'une nécessité réelle pour l'administration de la France mais aussi d'une idéologie dangereuse pour l'unité de la nation, le fédéralisme* ».

Pour le maire d'Amboise, deux questions, qui se posaient en 1960, sont encore d'actualité : « *Comment éviter le danger politique du pouvoir régional ? Comment éviter subsidiairement l'abus des frais généraux par des structures trop lourdes ?* »

M. Debré voit plusieurs conséquences à l'application du texte : « *1) La « déconcentration » sera limitée*, explique-t-il. *L'Etat, c'est-à-dire les ministères, les ministres, les services, hésiteront à abandonner leurs attributions au bénéfice d'autorités élues et qui auront souvent tendance à s'opposer à l'Etat. En fait, on se dirige vers un « dédoublement ». Les services d'Etat demeureront et des services régionaux parallèles seront créés ;*

2) Les « doubles emplois » ne seront pas seulement entre l'Etat et les régions mais aussi entre les régions et les départements ;

3) Le risque est accru d'orientations politiques contraires aux orientations politiques des organes représentant la souveraineté nationale. »

Le député de la Réunion affirme qu'il n'y aura pas « *d'ici longtemps, des ressources de l'Etat abandonnées aux collectivités locales et aux régions* ». En conclusion, il demande que l'Assemblée adopte deux amendements spécifiant que les régions sont des collectivités, à « *attributions spécialisées* » et précisant que l'organe dirigeant de la région ne dépendra pas directement du suffrage universel.

M. Flosse (R.P.R., Polynésie) souhaite que les articles relatifs à l'allègement des charges des collectivités territoriales soient appliqués à la Polynésie dès janvier 1982, et M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), insistant sur l'absence de précisions concernant la transformation de la région en collectivité territoriale, déclare : « *Vous nous faites marcher dans les ténèbres !* » Il affirme qu'il n'y a pas place pour deux collectivités de plein exercice, l'une à l'échelon régional, l'autre à l'échelon départemental, et rappelle à ce sujet le proverbe africain selon lequel « *il n'y a pas place pour deux crocodiles mâles dans le même marigot* ».

M. Camille Petit (R.P.R., Martinique) insiste sur la volonté des Martiniquais d'obtenir, non pas un statut spécial mais « *l'équivalence* » avec la métropole, et M. Pesce (P.S., Drôme) souligne l'importance de « *l'identité culturelle* » dans l'idée de décentralisation.

M. DEFFERRE : vous êtes centralisateurs un point c'est tout !

Répondant aux orateurs, M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, résume les propos des orateurs de l'opposition par la phrase « *Je suis décentralisateur, mais... comme certains disent : « Je ne suis pas raciste, » mais... » ; on sait ce que cache ce mais-là. En vérité*, ajoute-t-il, *vous n'avez pas confiance dans les élus ! Pourquoi vous en cacher ? Vous êtes centralisateurs, un point c'est tout ! Vous ne vous résignez pas à ce que le pouvoir change de mains. Vous n'avez pas encore pris conscience que la majorité des Français a voulu changer de politique !* »

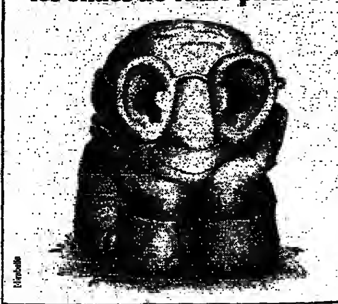
M. Defferre rappelle ensuite que toutes les tentatives tendant à maintenir l'unité nationale par la force et la répression ont échoué, et souligne la volonté des socialistes de faire de la région, « *dans la diversité, une réalité libre et pacifique* ».

La suite du débat est renvoyée à mercredi 9 septembre, la séance est levée à 23 h. 50.

---

(1) La loi du 5 juillet 1972 prévoit la création et l'organisation des régions.





L'APUREMENT DU PASSIF DES ENTREPRISES

Le Sénat approuve l'extension des attributions du ministère public dans les procédures collectives

Le Sénat a consacré la première séance de la session extraordinaire, mardi après-midi 8 septembre, à l'examen du projet de loi érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil et de celui relatif au droit d'action du ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises. Avant d'adopter ces deux textes, les sénateurs avaient approuvé l'ordre du jour de leurs travaux qui fixe notamment aux *16* et *17* septembre la discussion du texte sur les radios libres, dont le rapporteur pourrait être M. Charles Pasqua (R.P.R.). Le projet d'abolition de la peine de mort serait examiné, sous réserve de son adoption à l'Assemblée nationale, les 28 et 29 septembre.

L'ensemble urbain du Vaudreuil

M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, indique que ce texte participe de l'esprit des projets de décentralisation, répond à une promesse faite par M. Mitterrand lors de sa campagne électorale et constitue un retour à la normale dans « *notre pays où les situations provisoires, voire extraordinaires, n'ont que trop tendance à durer* ». Le ministre précise que la réforme de la loi de 1970 sur les villes nouvelles est prévue.

Rapporteur de la commission des lois, M. Eberhard (P.C., Seine-Maritime) estime qu'il est temps de mettre fin à la situation des cinq mille habitants de l'ensemble urbain, qui ne peuvent élire leur conseil municipal. Cette élection aura lieu dans les six mois suivant la promulgation de la loi après « révision exceptionnelle » des listes électorales.

Un amendement de la commission propose une nouvelle rédaction de l'article 3, qui prévoit que la nouvelle commune restera placée sous le régime de la loi de 1970 tant que l'achèvement des opérations de construction et d'aménagement ne sera pas constaté, et ce jusqu'en 1997 au plus tard. Cet amendement et l'ensemble du texte sont adoptés.

L'action du ministère public

M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, explique que le projet tend à doter de moyens suffisants le ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises. Le ministère public pourra désormais saisir la juridiction consulaire quand le débiteur apparaîtra négligent, les créanciers trop confiants et les salariés mal informés. Il pourra exiger que soit remplacé un syndic et demander aux juridictions de priver de leur droit de vote les dirigeants sociaux et de les contraindre à céder leurs actions. Le ministre note que le texte est certes de portée limitée mais que la conjoncture l'impose.

Rapporteur de la commission des lois, M. Thyraud (R.I., Loir-et-Cher) fait adopter un amendement qui précise que le tribunal ne peut procéder à la désignation d'un administrateur provisoire que dans les seuls cas où le comportement des dirigeants sociaux ou du débiteur le rend nécessaire et que l'administration provisoire ne peut avoir qualité pour déposer les offres de concordat.

Sur proposition de M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), le Sénat approuve une nouvelle rédaction de l'article 5 relatif à la procédure du règlement judiciaire au cours de laquelle le tribunal, à la demande du procureur de la République ou d'office, pourrait subordonner l'homologation de tout concordat au remplacement d'un ou plusieurs dirigeants sociaux. Le gouvernement prévoyait que cette possibilité serait ouverte quand le tribunal estimerait que « *les difficultés de l'entreprise étaient principalement imputables à la gestion d'un ou de plusieurs dirigeants* ». Les sénateurs ont préféré offrir cette possibilité au tribunal « *lorsqu'il estime que la survie de l'entreprise le requiert* ».

Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs adoptent un amendement de la commission qui limite le droit d'appel aux jugements relatifs à la nomination et au remplacement des syndics et l'exclut pour les jugements autorisant le syndic à traiter à forfait les actifs du débiteur. M. Badinter avait précisé, au cours de la discussion, que le gouvernement entendait limiter à trois jours le délai d'appel et à recourir à une procédure abrégée.

Le projet est adopté.

Mort de M. Roger Duchet ancien sénateur, ancien ministre

Nous apprenons le décès de M. Roger Duchet, ancien sénateur, ancien ministre, dont les obsèques devaient avoir lieu dans l'intimité, ce mercredi après-midi 9 septembre, au cimetière parisien des Batignolles.

La passion de la politique

C'est peut-être parce qu'il avait, selon sa propre expression, « *passionnément aimé la politique* » que Roger Duchet avait renoncé, il y a une quinzaine d'années, à y tenir un rôle de premier plan.

Né en 1906 à Lyon, docteur-vétérinaire en 1928, installé à Beaune en 1930, où il crée le journal la Vie rurale, *Roger Duchet devient, en 1932, le plus jeune maire de France en accédant à la tête de la municipalité beaunoise. Il y restera jusqu'en 1965. Conseiller général de Beaune-Sud également pendant trente ans, de 1934 à 1964, il fut sénateur de la Côte-d'Or de 1946 à 1971.*

Alors qu'il présidait la fédération radicale de ce département avant la guerre, il se lance en 1947 dans l'action politique au niveau national en décidant de regrouper tous les modérés qui n'avaient pas été gaullistes ou que le tripartisme (communistes, socialistes et M.R.P.) rejetait.

Il fonde alors le Centre national des indépendants qui regroupe dès le début des hommes aussi divers que Paul Reynaud, Antoine Pinay, Joseph Laniel, Louis Jacquinot ou Raymond Marcellin. Il structure le mouvement, étend son influence au niveau local, et en 1951 fait élire sous son étiquette cent députés auxquels viennent s'ajouter, en 1954, les dissidents du groupe gaulliste.

Un partisan de l'Algérie française

Avec cette masse de manœuvre, il joue dès lors un rôle important dans la constitution de chaque gouvernement de la IV[e] République et dans la désignation des chefs de l'Etat par le congrès du Parlement. Ainsi, en 1953, il contribue à l'échec de Joseph Laniel au congrès de Versailles, qui élira à l'Elysée un autre « indépendant », René Coty.

Entre-temps, Roger Duchet entre au gouvernement. Il est secrétaire d'Etat aux travaux publics dans le cabinet Pleven en 1951, ministre des P.T.T. dans ce même cabinet et dans les gouvernements Edgar Faure de 1952 et René Mayer de 1953, ministre de la reconstruction et du logement dans le cabinet Edgar Faure de 1955.

Avec le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958 une crise profonde agite le C.N.I.P. M. Duchet hostile à la politique algérienne du général de Gaulle se sépare de ses amis qui acceptent de soutenir le nouveau chef de l'Etat. Se mettant en congé du secrétariat général du Centre national des indépendants et paysans il est remplacé à ce poste en 1961 par M. Camille Laurens.

Partisan de l'Algérie française, il se rapproche de MM Soustelle et Bidault. Toujours animateur du journal France indépendante, *il crée en 1965 un centre d'étude et de pensée politique sous le nom d'Union pour le progrès, qui ambitionne de devenir « l'aile libérale de la majorité » et tente de s'allier avec M. Edgar Faure.*

En 1969, il invite des amis à soutenir la candidature de Georges Pompidou à l'Elysée, et en 1974 celle de M. Giscard d'Estaing.

Roger Duchet avait épousé, en 1963, Mme Andrée Debar, productrice de films et actrice. Lui-même se consacrait au cinéma comme directeur de la société de production Euro-France-Films. Dans la République épinglée *(éditions Alain Moreau), Roger Duchet avait, en 1975, tracé à travers une série de portraits un bilan alerte et parfois acéré de quarante années de passion politique.* — A.P.

● *Après les plaintes de M. Gaston Defferre* visant des articles publiés les 1[er], 15, 22 juillet et le 12 août par *Minute*, et qui le mettent en cause, M. Jean-Claude Goudeau, directeur de l'hebdomadaire, a été inculpé, le 8 septembre, par M. Claude Grellier, juge d'instruction, de diffamation envers un membre du ministère et de diffamation envers un citoyen chargé d'un mandat public.

M. Defferre estime avoir été attaqué en sa double qualité de *ministre* d'Etat, *ministre* de l'intérieur et de la décentralisation et de maire de Marseille.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat sur la motion de censure se déroulera le mardi 15 septembre

Le débat sur la motion de censure, déposée mardi 8 septembre par le groupe R.P.R., commencera mardi 15 septembre, à 17 heures, après la déclaration de politique générale que le premier ministre doit faire devant l'Assemblée dès 15 heures. Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, l'intervention de M. Mauroy ne sera pas suivie d'un débat. Au cours de la discussion sur la censure, un orateur de chacun des quatre groupes interviendra, notamment M. Claude Labbé pour le R.P.R. La discussion du projet sur la décentralisation se poursuivra, d'autre part, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 septembre, et pourrait reprendre, si besoin est, lundi 14 septembre. Ces décisions ont été prises par la conférence des présidents qui s'est réunie ce mercredi matin 9 septembre.

Déposée en vue d'« occuper le terrain » dès le début de la rentrée parlementaire, la motion de censure du groupe R.P.R. a causé une certaine surprise, mardi 8 septembre, à l'Assemblée. Le groupe U.D.F., qui n'a pas été associé à cette initiative, et qui n'en a été averti qu'au début de l'après-midi, n'est pas hostile à un texte qui condamne la « *détérioration accélérée de la situation économique et sociale* » et dénonce « *l'absence de tout programme cohérent et crédible* » pour lutter contre le chômage et l'inflation, et votera donc la censure. Le président du groupe U.D.F., M. Jean-Claude Gaudin, a cependant émis des doutes quant à l'opportunité d'une telle décision, estimant que celle-ci a été prise peut-être un peu tôt.

Les explications de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., selon lesquelles c'est un manque de temps qui a empêché les députés gaullistes de prévenir, voire d'associer, ceux de l'U.D.F. à cette initiative, n'ont pas convaincu. A l'évidence, le R.P.R. souhaitait faire cavalier seul. Et si les délégués du parti républicain, réunis en « université d'été » à la La Canourgue (Lozère), se sont félicités du dépôt d'une motion de censure, M. Soisson, député de l'Yonne, n'a pas vu dans la démarche solitaire du R.P.R. un geste très amical à l'égard de l'U.D.F.

M. Gaudin craint, d'autre part, que le débat de censure ne soit de nature à désorganiser la tenue des journées parlementaires de l'U.D.F., prévues pour les lundi 14 et mardi 15 septembre.

Le choix de la date de dépôt de cette motion de censure n'est en effet pas anodin. L'article 154 du règlement de l'Assemblée prévoit que la discussion d'une motion « *doit avoir lieu au plus tard le troisième jour de séance suivant l'expiration du délai constitutionnel de quarante-huit heures consécutif au dépôt.* » Celui-ci ayant eu lieu mardi à 16 h. 20, l'expiration du délai de quarante-huit heures est fixé au jeudi 10 septembre, à 16 h. 20.

C'est à partir de ce moment que peut commencer — théoriquement — le début de la discussion. Compte tenu de la volonté du gouvernement d'achever la discussion du projet sur la décentralisation avant le week-end (des séances sont éventuellement prévues samedi, dimanche et lundi), les députés R.P.R. souhaitaient que le débat de censure eût lieu mardi 15 septembre, le jour même où M. Mauroy doit faire une déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale.

L'intention est transparente : M. Mauroy ne s'exprimerait plus solennellement devant les députés pour présenter les grandes options du gouvernement, il répondrait à l'« interpellation » des députés gaullistes. En déposant une motion dès le premier jour de la rentrée parlementaire, le R.P.R. a atteint la première partie de son objectif : les médias ont moins parlé de la reprise du débat sur la décentralisation que de la censure. Si celle-ci était discutée mardi, les députés gaullistes atteindraient leur but : faire parler d'eux et prendre de vitesse le premier ministre.

M. Joxe, président du groupe socialiste, ne s'y est pas trompé : pour lui, cette discussion aurait pu fort bien avoir lieu lundi, ce qui, aux yeux de M. Labbé, aurait constitué une « *mauvaise manière* » à l'égard du R.P.R.

En décidant que la discussion de la motion de censure aura lieu immédiatement après la déclaration de M. Mauroy, la conférence des présidents a adopté une attitude de compromis : le premier ministre garde la « vedette » de cette journée et le R.P.R. a obtenu — partiellement — satisfaction.

LAURENT ZECCHINI.

Enfin conséquents, mais...

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., député de Paris, n'ayant pas attendu la rentrée anticipée des Assemblées pour décréter que « le gouvernement enregistre des échecs très graves » et que « l'on assiste, à l'heure actuelle, à une duperie (1) », ses collègues chiraquiens l'auraient cruellement désavoué et se seraient ridiculisés eux-mêmes s'ils n'avaient pas décidé de censurer le gouvernement Mauroy dès l'ouverture de la deuxième session extraordinaire de la législature.

Ils censurent donc, d'entrée de jeu. Et apparaissent enfin conséquents après avoir oublié de l'être pendant plus de quatre ans, s'il est vrai qu'entre la date de la fondation du R.P.R. (5 décembre 1976) et celle du premier tour de l'élection présidentielle (26 avril 1981) ils n'avaient jamais cessé de vilipender M. Giscard d'Estaing sans jamais aller pour autant jusqu'à censurer les gouvernements de M. Barre.

Après avoir chèrement payé cette durable inconséquence lors de la « présidentielle » puis lors des « législatives » (ils étaient cent cinquante-cinq et ils ne sont plus que quatre-vingt-huit), ils peuvent espérer qu'on leur saura gré d'accorder enfin leurs actes à leurs raisonnements.

Rien n'est pourtant assuré. Quelques-uns risquent de se demander s'il est raisonnable de contribuer de façon décisive, en mai, à la victoire de M. Mitterrand sur M. Giscard d'Estaing, puis de prétendre en septembre répudier le premier ministre de M. Mitterrand après avoir supporté celui de M. Giscard d'Estaing du 25 août 1976 au 13 mai 1981.

Question naïve et idiote, dira-t-on. Mais rien ne prouve qu'il n'y ait plus, en France, ni naïfs ni idiots.

RAYMOND BARRILLON.

(1) Propos tenus à Biarritz le 5 septembre (*le Monde* du 8 septembre).

Le R.P.R. veut être le fer de lance de l'opposition

Quelques heures avant l'ouverture, mardi 8 septembre, de la session extraordinaire du Parlement, le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée a pris l'initiative de déposer une motion de censure contre le gouvernement.

Certaines réticences s'étaient pourtant exprimées dans les rangs des élus chiraquiens quant à l'opportunité d'une telle décision, quelques députés préférant attendre la fin de la session d'automne — qui commence le 2 octobre — pour sanctionner le gouvernement. Mais, au cours de la réunion plénière du groupe, ces hésitations ont disparu et c'est à l'unanimité que la décision a été adoptée.

Seul M. Jacques Chaban-Delmas a maintenu ses réserves et n'a pas voté avec ses « compagnons ». Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'au cours d'une réunion du groupe R.P.R. le maire de Bordeaux prend une attitude originale, mais solitaire. Les autres parlementaires ont donc été convaincus par les arguments présentés tour à tour par MM. Séguin, député des Vosges, Jacques Chirac et Claude Labbé, président du groupe.

En déposant la première motion de censure de la nouvelle législature quatre mois — à deux jours près — après l'élection de M. François Mitterrand, le groupe gaulliste veut se faire l'interprète sur le plan parlementaire de la fraction de l'opinion qui s'inquiète de l'évolution de la situation économique et sociale. Dans leurs circonscriptions les députés, et pas seulement ceux de l'opposition, ont recueilli les sentiments de leurs électeurs, dont beaucoup se disent préoccupés de la détérioration du marché du travail et de la persistance de la hausse des prix. Les députés socialistes eux-mêmes ont d'ailleurs fait part à M. Mauroy, mardi, de ces sentiments, ce qui a poussé le premier ministre à lever une partie du voile sur ses projets concernant l'emploi et les nationalisations.

Les « gaullistes », par l'usage de la motion de censure, veulent surtout contraindre le gouvernement à dresser un bilan chiffré de son action dans les seuls domaines de l'emploi et de l'inflation. Ils veulent éviter le reproche de passivité que l'électorat qui lui a apporté ses suffrages les 14 et 21 juin pourrait adresser à l'opposition d'aujourd'hui.

Ils ont aussi été encouragés à le faire par l'atonie des députés du groupe U.D.F. — bien peu de « giscardiens » étaient en séance mardi — et par quelques sondages encourageants qui accordent à M. Chirac une nette prééminence comme chef de l'opposition par rapport aux autres responsables de l'ancienne majorité. (*le Monde* du 8 septembre) Toutefois, le maire de Paris ne prendra pas la parole dans le débat de censure, réservant sa première intervention publique depuis les élections de juin aux journées parlementaires R.P.R., qui se tiendront à La Baule, le 26 septembre, ou pour une conférence de presse.

En usant d'une des armes constitutionnelles qui restent à la disposition de l'opposition — ainsi que la gauche le faisait sous les précédents septennats, — les députés R.P.R. veulent également « *prendre de court* » M. Mauroy, qui doit faire le 15 septembre une déclaration sur l'ensemble de sa politique économique. Ils souhaitent aussi, selon M. Labbé, mettre le premier ministre « *au pied du mur* » et l'obliger à dire quelles sont les mesures concrètes qu'il a prises depuis trois mois « *pour juguler les deux maux de l'économie française* ».

Les gaullistes reprochent, en effet, aux socialistes de se retrancher toujours derrière la gestion du gouvernement et du président précédents, dont ils ont eux-mêmes dénoncé les carences pendant les campagnes électorales du printemps dernier. Enfin par cette initiative, le R.P.R. veut rappeler qu'il entend se comporter comme le fer de lance de l'opposition.

ANDRÉ PASSERON.

« UNE DÉTÉRIORATON ACCÉLÉRÉE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE »

Se fondant sur l'article 156 du règlement de l'Assemblée nationale (1), M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a interpellé le gouvernement, mardi 8 septembre, à l'Assemblée, en déposant une motion de censure. Le texte de cette motion stipule :

« *Considérant qu'en dépit de l'attente des Français, malgré la détérioration accélérée de la situation économique et sociale du pays et contrairement à de péremptoires affirmations de principe démenties par les faits, le gouvernement n'a pas orienté son action dans le sens de la priorité à reconnaître à la lutte contre le chômage et l'inflation.*

» *Considérant que des références constantes à l'héritage de la gestion passée ne sauraient masquer plus longtemps l'absence de tout programme cohérent et crédible en la matière.*

» *Considérant qu'au surplus diverses initiatives récentes, loin de répondre aux nécessités de l'heure, ont contribué à créer un climat d'incertitude, de doute, de renoncement, qui hypothèque par avance les chances d'une reprise de l'activité, seule susceptible d'assurer l'équilibre de l'économie française, donc seule garante du rétablissement de la situation de l'emploi, et de progrès social* », les députés R.P.R. censurent le gouvernement.

Ce texte est signé par cinquante-huit députés R.P.R.

(1) « *Le député qui désire interpeller le gouvernement en informe le président de l'Assemblée au cours de la séance publique en joignant à sa demande une motion de censure (...).* »

● *Les représentants des groupes U.D.F. et R.P.R.* à la commission des finances de l'Assemblée nationale demandent l'audition de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, devant cette commission, en raison de « *la dégradation de la situation de l'emploi et de la hausse des prix* ».

● *M. Pierre Mauroy* affirme, dans une interview à l'hebdomadaire *le Pèlerin*, publiée le 9 septembre :

« *Nous ne porterons jamais atteinte au droit de choisir tel ou tel type d'enseignement, il y aura donc toujours un enseignement privé, et notamment religieux. La plupart des établissements d'enseignement religieux sont déjà associés à l'éducation nationale par des contrats. Nous leur proposons de garantir et de renforcer cette association. Une négociation doit donc s'ouvrir sans perdre de temps pour préparer une évolution dont le rythme sera fixé d'un accord commun. Le débat parlementaire ne pourra s'engager que sur la base de cette libre négociation, qui se déroulera au début de l'année prochaine.* »

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES VONT CONSULTER LES COMITÉS D'ENTREPRISE DES SOCIÉTÉS NATIONALISABLES

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré le mardi 8 septembre, après une réunion du groupe, que les communistes abordent les travaux de la session « *avec la volonté de faire avancer les choses et de marquer des points, malgré la réduction de leur groupe parlementaire* ».

M. Lajoinie a indiqué que le groupe avait décidé de créer des « *missions de députés qui vont se rendre auprès des comités d'entreprise des entreprises nationalisables et de leurs filiales, à travers tout le pays* », et qui seront chargées de « *recueillir l'opinion des travailleurs et de leur faire part des propositions communistes* ». Il s'agit aussi, a-t-il précisé, d'établir des « *liaisons, nécessaires, entre les élus et les travailleurs* ».

M. Lajoinie a déclaré que les communistes ne veulent pas « *modifier le champ des nationalisations, bien qu'ils aient souhaité qu'il soit plus étendu* ».

Il a indiqué que deux groupes de travail avaient été créés, l'un sur les nationalisations, l'autre sur l'énergie.

Les députés communistes souhaitent, d'autre part, que soit établi un ordre du jour complémentaire des travaux de l'Assemblée afin que soient discutés des textes proposés par les parlementaires. Une vingtaine de propositions ont déjà été déposées sur le bureau de l'Assemblée par le groupe communiste. Elles portent, notamment, sur les droits des femmes, le problème des expulsions de locataires et les allocations versées aux chômeurs en fin de droits.

● *Le parti communiste est favorable à l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne.* — Le comité régional du parti communiste s'est déclaré favorable, le 8 septembre, à la construction d'une centrale nucléaire en Bretagne et pour l'extension de l'usine de retraitement de La Hague (Manche).

M. Louis Leroux, membre du comité central, rendant compte des travaux du comité régional d'action et de concertation du P.C.F., a affirmé, au cours d'une conférence de presse à Rennes, que « *le nucléaire est une base de départ indispensable pour développer l'économie, pour créer des emplois* ». Il a estimé qu'il était nécessaire de créer onze mille emplois industriels en Bretagne et neuf mille dans le bâtiment, les travaux publics et les services publics dans le cadre du plan intérimaire de deux ans.

Suppléant au Palais-Bourbon de Mme Questiaux

M. MOULINET (P.S.) RENONCE A SIÉGER AU CONSEIL DE PARIS

M. Louis Moulinet a renoncé à exercer ses fonctions de conseiller socialiste de Paris (treizième arrondissement), pour se consacrer à son mandat de député de la treizième circonscription, où il avait été élu, le 21 juin, comme suppléant de Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale.

Dans une lettre adressée à M. Chirac, il explique : « Avec l'arrivée au Palais-Bourbon d'une nouvelle majorité, l'ampleur des travaux parlementaires est devenue telle qu'il me paraît souhaitable, pour remplir avec tout le sérieux les impératifs de cette charge, de lui consacrer, pour les mois importants qui s'annoncent, la quasi-totalité de mon temps. »

M. Moulinet, qui était conseiller de Paris depuis 1971, sera remplacé au sein de l'assemblée parisienne par son suppléant, M. Alexis Manaranche.

● *Les députés socialistes* ont confié à leur trésorier, M. Gilbert Bonnemaison (Seine-Saint-Denis) la responsabilité d'un groupe de travail chargé d'élaborer la « grille » des cotisations à verser au parti, au groupe parlementaire et aux fédérations.

BRÈVE MANIFESTATION DEVANT L'ÉLYSÉE POUR LA LIBÉRATION DES « PRISONNIERS POLITIQUES »

Une vingtaine de jeunes gens scandant des slogans demandant la libération des « prisonniers politiques » et se réclamant du comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques ont manifesté, ce mercredi 9 septembre vers 13 h 20, devant le palais de l'Élysée, où était encore réuni le conseil des ministres.

Dans des tracts, ce comité a invité à manifester le jeudi 10 septembre devant le palais de Justice de Paris, la chambre d'accusation devant statuer sur la demande de mise en liberté de quatre détenus.

Selon des témoins, le service d'ordre, intervenu très rapidement, a fait montre de brutalité, tirant par les cheveux et frappant à coups de pied et coups de poing les manifestants, qui ont été aussitôt emmenés à bord de fourgons de police vers le commissariat du 8e arrondissement, pour vérification d'identité.

UNESCO

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

Un milliard d'illettrés en l'an 2000

La quinzième Journée internationale de l'alphabétisation, placée sous l'égide de l'UNESCO, a fourni à M. M'Bow, directeur général, l'occasion de rappeler ce mardi, au cours d'une allocution prononcée au siège de l'organisation, que « *l'analphabétisme augmente avec l'accroissement continu de la population mondiale* ». Au nombre de 814 millions en 1980, les analphabètes parmi lesquels on compte 60 % de femmes, pourraient être de 884 millions en 1990 et approcher le milliard en l'an 2000. A ce nombre, il faut ajouter plus de 120 millions de jeunes de six à onze ans qui, ne pouvant être scolarisés, restent des illettrés potentiels.

Cet accroissement numérique masque toutefois la réduction du taux global d'analphabétisme, de 32,40 % en 1970 à 28,90 % en 1980 et selon les dernières estimations à 25,70 % en 1990. « *Résultats insuffisants*, a commenté M. M'Bow, qui souhaite, *au moment même où se tient à la maison de l'UNESCO la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés* », qu'une des « *tâches essentielles* » de cette conférence soit « *de recommander des mesures spécifiques et urgentes en faveur de la catégorie la plus défavorisée des populations des pays les plus défavorisés : les analphabètes* ».

Parmi plusieurs programmes de lutte contre l'analphabétisme, l'UNESCO porte un intérêt particulier à la campagne que mène l'Éthiopie.

Selon l'Organisation, l'Éthiopie, où de juin 1980 à mai 1981 près de dix millions de personnes — soit un citoyen sur trois — ont bénéficié de la campagne d'alphabétisation, aurait besoin d'une aide de près de 90 millions de dollars pour mener à bien cette entreprise.

Dans un appel international, lancé depuis Addis-Abeba le 27 juin, M. M'Bow avait rappelé que lors de leur première rencontre, en 1961, les ministres de l'éducation des États membres de l'UNESCO du continent africain s'étaient promis d'atteindre, en 1980, dans chaque pays « un *enseignement primaire universel* ». « *Aujourd'hui cet objectif est loin d'être atteint*, estime M. M'Bow (...), *la carte mondiale de l'analphabétisme correspond, dans une large mesure, à celle de la pauvreté (...). Ce n'est pas là un effet du hasard. Pauvreté et analphabétisme se renforcent mutuellement. Et c'est pourquoi ils ne peuvent être combattus que simultanément.* »

Le pape Jean-Paul II a salué la Journée internationale par un message adressé au directeur général. « *Tous ont un droit égal à être libres, ou à être libérés, de la condition pénible et humiliante d'analphabète* », affirme le pape, qui ajoute : « *L'effort d'alphabétisation doit assurer à près d'un milliard de personnes un grand espoir que ne sauraient décevoir ceux qui, ayant déjà un plus haut niveau de développement global, ont le devoir de faire participer autrui. Il s'agit d'un service que l'homme rend à l'homme et où chacun doit s'employer par tous les moyens à faire en sorte que tous grandissent en tant qu'êtres humains.* »

La Journée internationale de l'alphabétisation a donné lieu comme chaque année à une remise de prix récompensant les efforts accomplis en ce domaine. Le président du jury international, M. Malcolm Adiseshiah, a remis le prix Nadejda K. Kroupskaïa à la Fédération des femmes cubaines « *pour son action dévouée au service de l'éducation des femmes cubaines concrétisée par (...) ses remarquables innovations éducatives et son esprit d'organisation* ». Le prix de l'Association internationale pour la lecture a été décerné au département de l'éducation des adultes de l'État de Bihar (Inde) « *pour avoir mené, dans des conditions extrêmement difficiles une vaste et efficace campagne d'alphabétisation à l'échelle de cet État* ». Enfin, le prix offert par l'éditeur japonais Shôichi Noma a été attribué au comité national d'alphabétisation de la République populaire d'Angola qui a, entre autres, réalisé la mise au point de matériel d'enseignement dans les six langues nationales ainsi qu'en portugais et s'est appuyé, pour son action, sur des professeurs bénévoles, en particulier des jeunes formés au cours de stages intensifs de brève durée.

société

Mme ROUDY ANNONCE DES « MOYENS NOUVEAUX » POUR LUTTER CONTRE LA PROSTITUTION

(De notre correspondant.)

Nice. — Mme Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des droits de la femme, qui présidait, mardi 8 septembre, la séance inaugurale du vingt-septième congrès de la Fédération abolitionniste internationale (F.A.I.) — sur le thème « Abolir l'exploitation de la prostitution », — a annoncé que l'État ferait, « *avec des moyens nouveaux, un effort dans la lutte contre la prostitution* ». Ainsi un groupe interministériel vient d'être créé afin d'étudier les problèmes liés à la prostitution. Il concerne six ministères, notamment ceux de l'intérieur et des finances (*le Monde* du 15 août). « *Le fisc*, a notamment déclaré Mme Roudy, *devra se montrer un peu moins implacable avec les prostituées, car il est paradoxal que l'État puisse se transformer en proxénète* (1). »

Le ministre a, en outre, expliqué qu'il fallait définir des moyens pour aider les femmes victimes de violences de toutes natures. « *Ainsi*, a-t-elle précisé, *il est nécessaire d'offrir rapidement dans les commissariats et les gendarmeries un autre accueil aux femmes lorsqu'elles ont à se plaindre de violences.* « Des femmes inspecteurs spécialisées dans cet accueil seront affectées dans les commissariats. L'expérience commencera dans quelques mois dans trois villes pilotes : Paris, Marseille et Chelles (Seine-et-Marne).

Les membres de la Fédération abolitionniste demandent, eux, « *qu'on aille beaucoup plus loin et que peu à peu soit assurée la féminisation des brigades chargées de la prostitution* ». Rappelant que « *la prostitution réduit la femme à l'état de marchandise* », Mme Roudy a conclu en soulignant « *l'énorme effort de formation professionnelle à entreprendre en faveur des femmes* ».

MICHEL VIVES.

(1) Le produit de la prostitution est chiffré à 7 milliards de francs, assure-t-on (1 % du budget de l'État), dont 10 % seulement reviendraient aux prostituées.

M. JEAN LAROQUE EST NOMMÉ PROCUREUR GÉNÉRAL A LA COUR DE CASSATION

Sur proposition du ministre de la justice, le conseil des ministres de ce mercredi 9 septembre devait approuver la nomination au poste de procureur général à la Cour de cassation de M. Jean Laroque, qui était jusqu'alors président de la chambre sociale de la Cour de cassation. Il remplace M. Henri Maynier, qui est à la retraite depuis le 2 septembre.

[Né le 21 mai 1909 à Paris, M. Jean Laroque est docteur en droit. Il a fait toute sa carrière dans la magistrature. Il est successivement substitut (1932), secrétaire général de la présidence du tribunal civil de la Seine (1936), juge (1940), vice-président du tribunal (de 1945 à 1948), conseiller à la cour d'appel de Paris (1948), puis président de chambre (de 1952 à 1956). A partir de 1956, il est magistrat à la Cour de cassation, d'abord conseiller (1956-1969), puis président de la chambre sociale (depuis 1969). Grand officier de l'ordre national du Mérite, M. Laroque est également titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille des évadés et de celle des Forces françaises libres. M. Laroque a bénéficié d'un report de sa limite d'âge jusqu'au 21 mai 1982, en application de la loi du 31 octobre 1953 et en raison de ses activités pendant la guerre et la Résistance.

Il est le frère de M. Pierre Laroque, président honoraire de la section sociale du Conseil d'État, et l'homonyme de M. Jean Laroque, avocat général à la Cour de cassation.]

ANCIENS COMBATTANTS

M. LAURAIN CONFIRME QUE LE 8 MAI SERA FÉRIÉ

(De notre correspondant.)

Toulon. — Dès l'an prochain, le 8 mai sera à nouveau célébré. C'est ce qu'a annoncé mardi 8 septembre M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants en visite à Toulon. Le 17 septembre sera présenté à l'Assemblée une proposition de loi socialiste adoptée par le Sénat et faisant du 8 mai une journée chômée fériée. « *Le 8 mai sera une fête internationale de la liberté et de la paix à laquelle participeront les anciens combattants, les associations de jeunesse et d'éducation nationale* », a précisé le ministre. M. Laurain a également annoncé que les anciens militaires ayant combattu en Algérie seraient prochainement assimilés aux anciens combattants.

Enfin le rattrapage demandé par le rapport constant (14,26 %) sera opéré graduellement d'ici à 1984 et les pensions de réversion des veuves de guerre seront augmentées de 50 à 60 % « *dès que possible* ».

Le SAC et l'affaire d'Auriol

II. — Un chef de trop

par GUY PORTE

Dans la nuit du 18 au 19 juillet six personnes, dont un enfant, sont tuées à Auriol (Bouches-du-Rhône). Parmi les victimes, un inspecteur de police stagiaire, Jacques Massie, ancien responsable départemental du Service d'action civique. Un mois et demi après cette tuerie, quatorze personnes sont inculpées. Sept sont encore détenues : elles appartenaient toutes au SAC local. (« le Monde » du 9 septembre.)

Le caractère irrationnel et monstrueux de la tuerie d'Auriol, ajouté à la mise en cause d'une organisation aussi ténébreuse que le SAC, a alimenté les spéculations les plus diverses sur les mobiles des meurtriers. Trafics d'armes, de fausse monnaie, de drogue, de véhicules réformés, assassinat de Robert Luong (1), tuerie du bar du Téléphone, piste corse, etc., ces différentes hypothèses ont, tour à tour, été évoquées. Seule certitude : celle d'une rivalité aiguë au sein du SAC des Bouches-du-Rhône opposant l'inspecteur stagiaire, Jacques Massie, à son successeur intérimaire, M. Jean-Joseph Maria.

Jacques Massie avait accédé, officiellement, à la tête du SAC marseillais en 1979. Depuis quelques années, la direction de l'organisation gaulliste était tombée quelque peu en déshérence. Le dernier responsable régional, Mᵉ Yves Destrem, devenu, en 1977, adjoint R.P.R. au maire d'Aix-en-Provence, ne se souciait plus guère de réunir ses « compagnons ». La tenue du fichier, la correspondance, le recouvrement des cotisations et toutes les tâches matérielles, Jacques Massie s'en occupait à sa place. Pour prix de sa serviabilité, le moment venu, Mᵉ Destrem favorisera sa promotion.

Gardiennage et milice

Grisé par son nouveau pouvoir, Jacques Massie va agir à sa guise. Au printemps de 1980, un champ d'action inédit lui apparaît dans le milieu des agences de gardiennage et de sécurité privées. Les techniques de télésurveillance, auxquelles le SAC s'est très tôt intéressé, offrent de nombreuses possibilités de renseignements tant dans les entreprises que chez les particuliers. Jacques Massie noue des relations avec des spécialistes et tente de s'immiscer dans leurs activités. Ses démêlés avec une société marseillaise seront à l'origine des premières critiques. C'est à cette époque qu'il aurait été impliqué dans une obscure affaire de contrat de gardiennage avec la société Lesieur. L'un de ses amis, Jacques Mathé, un ancien détective professionnel, a négocié, à Paris, ce contrat concernant une huilerie située à Martigues, près de Marseille. Un chèque de 50 000 *francs* aurait été encaissé à titre d'avance, mais aucune suite concrète ne sera donnée. La direction de Lesieur est, aujourd'hui, embarrassée pour expliquer ces tractations qui auraient pu être liées, également, à l'organisation d'une milice patronale.

La situation s'envenimera après le départ de Jacques Massie à l'École des inspecteurs de Cannes-Écluse, en novembre 1980. A peine a-t-il tourné les talons que Maria dépêche un émissaire auprès du secrétaire général du SAC. Mais le dossier que l'on présente à M. Debizet est peu convaincant. La démarche échoue. Un peu plus tard, Maria se déplacera en personne. Il a découvert d'autres *indélicatesses, notamment des détournements* de cotisations. En plusieurs autres circonstances, l'inspecteur stagiaire aurait manqué de la plus élémentaire honnêteté. *Ses adversaires l'accusent* ainsi d'avoir pris l'initiative d'une collecte en faveur d'un modeste militant, qui devait subir une opération. Les dons recueillis n'auraient *jamais été* remis à leur destinataire. De bien petits profits...

Il est avéré que Jacques Massie se trouvait dans une situation financière *délicate. Quelques* mois auparavant et après avoir étrangement changé à trois reprises de domicile en trois ans, l'inspecteur stagiaire s'était lourdement endetté en achetant la bastide de la Douronne. La Dino Ferrari rouge dans laquelle on l'avait vu « frimer » n'était qu'un signe extérieur de richesse trompeur.

Mais, *objectera-t-on*, on ne supprime pas un homme pour aussi peu de chose. Les adversaires de Jacques Massie ont d'autres griefs. Leur animosité s'est avivée lors de l'attentat dont Massie dira avoir été la victime le 26 avril. Pour Maria et ses amis il ne s'agit que d'un « *pseudo-attentat* » imaginé par l'inspecteur stagiaire *tout* à la fois pour se donner de l'importance et pour se débarrasser de ses rivaux. Tant aux policiers qu'à Pierre Debizet, en effet, Jacques Massie a suggéré le *nom de son successeur intérimaire*. A-t-il simulé une agression ? La police ne se prononce pas. Un coup de fusil de chasse tiré sur une cible mobile depuis une *moto* en mouvement est rarement meurtrier, fait-elle remarquer. Une seule version, celle de Massie, une plainte tardive (le lendemain en début d'après-midi), un indice adéquat (le numéro relevé par Massie correspond à la moto d'un membre du SAC), autant d'éléments qui laissent dubitatif...

Le 1ᵉʳ mai, au cours d'une réunion à la Douronne, Jean-Joseph Maria remerciera ironiquement Jacques Massie pour sa « *délation* ». La tension a désormais atteint un point extrême. Une majorité de militants ont tranché en faveur de Maria et le poussent à devenir définitivement leur chef. Jacques Massie a lassé par ses rodomontades, « ses promesses non tenues » (*dixit* l'un des inculpés, Charles Cavallo), ses agissements irréguliers.

Jean-Joseph Maria serait, en revanche, à leurs yeux un patron représentatif. « Gérard », comme ils l'appellent, s'est composé une personnalité à l'image de son physique, virile et gaillarde. Il boit sec, connaît le maniement des armes, affectionne le « crapahut » en *Rangers* et *battle-dress* du côté de Nans-les-Pins. Les réunions dans sa petite villa de Montolivet, à l'est de Marseille ne sont jamais ennuyeuses. Souvent, dans la nuit, elles s'achèvent par des « cartons » sur les poteaux indicateurs des environs, avec quelques policiers de la « spéciale » (2) invités.

Documents

Jacques Massie, pourtant, ne veut pas se laisser supplanter par « Gérard » ni par quiconque. En huit années de SAC et grâce à ses entrées dans la police, il a accumulé de nombreux documents. Compromettants ? La réponse est dans les mallettes qu'il transporte toujours avec lui. L'une ne renferme que du matériel d'enregistrement. L'autre a été emportée par le commando d'Auriol et, selon Ange Poletti, l'un des cinq meurtriers présumés, remise par Collard à Maria lui-même. Aucune trace n'en ayant été retrouvée et, Maria contestant toutes les déclarations faites à son sujet, on ne peut qu'émettre des suppositions.

Si l'on tient pour fondée l'hypothèse de la police selon laquelle des membres du SAC ont participé à plusieurs attentats (3), il est permis de penser que l'inspecteur stagiaire détenait des preuves. Il aurait pu également dévoiler certains actes délictueux commis par ses anciens amis. En particulier, le hold-up réalisé le 19 janvier 1981 dans le bureau de postes de la Pomme, à Marseille, par Poletti et Campana avec la complicité de Massoni. Cette menace de dénonciation expliquerait que les trois postiers, adhérents de fraîche date au SAC, aient fait partie du commando.

Restent les secrets petits ou grands de l'organisation gaulliste. Les pièces les plus importantes, Jacques Massie les avait sans aucune doute gardées sur lui. Certaines avaient-elles trait à l'activisme corse et en particulier à des opérations du mouvement antiautonomiste Francia ? On peut supposer qu'il existait des affinités entre les deux organisations. Il est, d'autre part, vérifié qu'Yves Courtois, le militant du SAC *marseillais disparu* depuis le 15 mai (et considéré comme mort), effectuait des missions fréquentes dans l'île. Mais l'enquête n'a pas permis, semble-t-il, d'aller plus loin. L'attentat organisé le 16 avril à Ajaccio lors de la venue de M. Giscard d'Estaing ? Son objectif supposé — créer une tension profitant à l'ancien président de la République — aurait été, en fait, contraire aux intérêts du SAC soutenant, *a priori*, M. Jacques Chirac.

Une réunion « Chez Grand-Mère »

Jacques Massie était-il enfin en désaccord sur l'orientation qu'auraient *voulu donner* ses adversaires au SAC marseillais ? Selon sa sœur, il se serait notamment opposé au plasticage d'une synagogue à Marseille. Et si l'on se réfère *aux* déclarations de Finochietti, certains militants auraient pu *projeter* de mettre en œuvre des actions violentes pour « déstabiliser » le nouveau pouvoir. Il apparaît que le clan hostile à Jacques Massie avait d'ores et déjà envisagé une nouvelle ère pour le SAC marseillais. A preuve, la réunion du 9 juin à l'auberge *Chez Grand-Mère* de Nans-les-Pins. Massie n'y participe pas et Maria la préside. « *On attendait la venue d'Yves Destrem et du secrétaire de la fédération sud du R.P.R. des Bouches-du-Rhône, M. Yacinthe Santoni*, raconte l'un des participants, *mais on ne les a pas vus.* » Sont présents, en revanche, tous les membres actifs du département, parmi lesquels des policiers, des nouveaux adhérents et aussi des militants qui avaient auparavant démissionné « *parce qu'ils contestaient les méthodes de Jacques Massie* ». Cet apéritif entre « compagnons » marquerait, en fait, l'avènement d'un nouveau SAC « *pur et dur* », provisoirement placé sous les ordres de Jean-Joseph Maria.

A un mois de la tuerie d'Auriol, les éléments qui concourent à en expliquer les mobiles sont ainsi rassemblés. Massie apparaît discrédité, mais il faut encore lui enlever ses « griffes », les fameux documents dont il *menace de se servir*. Qui a commandité l'opération d'Auriol ? C'est la dernière et seule véritable inconnue de l'affaire. Pierre Debizet ? Ses rencontres avec Massie et Maria et son voyage à Marseille les 5 et 8 mai démontrent qu'il n'ignorait rien du contentieux au sein du SAC marseillais. Mais personne ne l'a mis en cause nommément et l'instruction n'a apparemment pas apporté la preuve qu'il ait pris parti pour l'une ou l'autre des deux factions. On imagine difficilement, d'autre part, qu'un homme de sa trempe, rompu à l'*action secrète, se soit matériellement* compromis dans une équipée aussi lamentable. Mais qu'en est-il de sa responsabilité morale ? Qu'a-t-il dit à Maria, avec lequel il a déjeuné le 6 mai à l'hôtel Sofitel de Marignane ?

La position du successeur intérimaire de Massie est fragile. Maria a reconnu avoir reçu à son domicile deux membres présumés du commando, Collard et Poletti, le matin de la tuerie. A-t-il alors, comme le pensent les policiers, donné le « top » à l'expédition ? Les présomptions les plus accablantes qui pèsent sur lui sont pourtant celles qui touchent au « climat » de ses relations avec Jacques Massie. Jean-Joseph Maria a affirmé, certes, qu'il ne souhaitait que se maintenir à la tête du SAC marseillais en raison de ses problèmes de santé (il souffrirait d'un abcès pulmonaire). A-t-il été dépassé toutefois par une initiative de son entourage ? L'hypothèse ne peut être écartée. Le rôle d'un militant aussi « motivé » que Lionel Collard pourrait, dans ce cas, avoir été déterminant. Car c'est lui l'ancien chuteur opérationnel du IIᵉ REP, que trois inculpés accusent d'avoir été leur chef à la Douronne. C'est lui qui, sur place, aurait tout décidé et fait dégénérer en tuerie une « simple » récupération de documents.

L'élucidation complète de l'affaire d'Auriol bute pour une grande part sur le mutisme de Collard. Ami intime de Maria et militant ancien du SAC, c'est le seul inculpé qui aurait été, pleinement, à l'amont et à l'aval de cette affaire. Mais son éventuelle responsabilité personnelle ne diminue en rien celle des autres protagonistes. Elle n'absout pas davantage le SAC, dont l'avatar marseillais n'est que la révélation d'un dévoiement profond. M. Debizet mis hors de cause et relâché, il n'en demeurera pas moins qu'il tolérait que des militants jouent les espions et les comploteurs jusqu'à en devenir les meurtriers d'un enfant de huit ans.

(1) Peintre décorateur, Robert Luong a été assassiné en octobre 1979, à *Villeneuve-sur-Lot*, probablement pour avoir cherché à revoir l'épouse du président du Gabon, M. Omar Bongo, avec laquelle il avait eu des relations, à Libreville. M. Debizet, secrétaire général du SAC, est le conseiller *pour* les affaires de sécurité de M. Bongo.

(2) La Compagnie spéciale de la voie publique (C.S.V.P.), dans les rangs de laquelle Jacques Massie avait recruté *des adhérents du SAC*.

(3) Il s'agit d'attentats commis dans la région entre avril 1980 et juin 1981, contre le Centre international de la Sainte-Baume, à Plan-d'Aups (Var), l'imprimerie Encre noire, l'hôtel des impôts et la cité de la Cayolle, à Marseille. Ange Poletti a *mis* en cause Lionel Collard, pour celui de l'hôtel des impôts.

Prochain article :

BROUILLES ET EMBROUILLES

par PHILIPPE BOGGIO

Les réactions après la libération de M. Pierre Debizet

M. Pierre Debizet, secrétaire général du Service d'action civique (SAC), inculpé de complicité d'homicide volontaire et de séquestration dans l'affaire de la tuerie d'Auriol, est rentré mardi soir 8 septembre, à Paris.

La mise en liberté de M. Debizet, la veille, a suscité deux réactions opposées, celle de M. Georges Sarre, député (P.S.) de Paris, qui réclame la dissolution du SAC, et celle de *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., qui, mercredi 9 septembre, accuse le pouvoir d'avoir manifesté dans cette affaire un « *mépris des libertés* ».

M. SARRE : pour la dissolution du SAC.

M. Georges Sarre a déclaré mardi : « *Les derniers épisodes de l'instruction de l'affaire d'Auriol et la mise en liberté de M. Pierre Debizet ne font en rien oublier la réalité du SAC. Il est apparu avec évidence que cette organisation abritait et couvrait les activités les plus douteuses, et servait de repaire occulte à un véritable banditisme.*

» *Depuis qu'a cessé la protection politique dont bénéficiait le SAC, on mesure l'étendue des complicités de l'organisation. Il est grand temps de mettre un terme aux activités de cette officine malfaisante. La question de la dissolution du SAC est bel et bien posée.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : mépris des libertés.

« *Chacun a pu, de bonne foi, s'étonner de la prolongation pendant quarante-trois jours en régime spécial de la détention préventive de Pierre Debizet, qui constitue, sans aucun doute, une atteinte grave aux principes des droits de l'homme.*

» *Son élargissement n'est que justice s'agissant d'un homme contre lequel ne pèse apparemment aucune charge sérieuse.*

» *On s'étonnera qu'il ait fallu attendre un mois pour que Pierre Debizet soit entendu sur le fond et près d'un mois et demi pour qu'il soit mis en liberté. On s'en étonnera d'autant plus que les membres du gouvernement, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, avaient bruyamment manifesté leur hostilité à la loi « sécurité et liberté » et leur projet d'instituer l'habeas corpus et de supprimer les Q.H.S.*

« *Aujourd'hui au pouvoir, ils ont montré dans cette affaire un mépris des libertés individuelles qui laisse mal augurer de l'avenir dans ce domaine.* »

● *L'attentat à l'hôtel Intercontinental de Paris*, commis le 29 août, et au cours duquel dix-neuf personnes ont été légèrement blessées, a entraîné l'ouverture, le 8 septembre, d'une information contre X... pour destruction volontaire d'objets appartenant à autrui par l'effet de substances explosives ou incendiaires. M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, est chargé du dossier.

● *Suicide d'un détenu.* — Un détenu de la maison d'arrêt du Havre, Pascal Dumondelle, âgé de vingt-quatre ans, s'est pendu à l'aide d'un drap, dans sa cellule, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 septembre. Il était en détention provisoire pour escroqueries et vol. Ce jeune homme, qui avait écrit qu'il avait l'intention *de se donner* la *mort*, est le vingt-cinquième détenu à se suicider depuis le début de l'année

AU TRIBUNAL DE PARIS

Trois hommes d'affaires répondent de transferts illégaux de capitaux

Si les sorties illicites de devises, d'or ou de valeurs sont plus importantes en 1981 qu'au cours de l'année passée, comme l'a *indiqué la direction des douanes françaises*, le mardi 8 septembre, « *les contrôles effectués ne permettent, en aucun cas, de faire état d'évasions massives de capitaux* ». « La Tribune de Lausanne » avait fait état, le même jour, d'un « accroissement des transferts d'argent français vers la Suisse ». Selon le quotidien suisse, cet accroissement « ne date que de quelques semaines, c'est-à-dire depuis la publication des intentions gouvernementales en matière économique ».

Trois hommes, accusés d'avoir exporté, au lendemain de l'élection présidentielle, des francs français vers la Belgique et importé en France des pièces d'or, ont comparu, mardi, devant la seizième chambre correctionnelle de Paris. Le montant total de leurs opérations frauduleuses est estimé à 24 millions de francs.

Le 5 juin, M. Jean-Baptiste Brisset, cinquante-quatre *ans*, qui se dit lui-même « *plus artiste qu'ingénieur* », bien que cette dernière qualité figure sur ses papiers, prend place dans le Trans-Europ-Express, à Paris, à destination de Bruxelles. Aux douaniers qui lui demandent s'il a des capitaux à déclarer à l'exportation, il répond : « *Rien à déclarer !* ».

Peu convaincus, les fonctionnaires procèdent à une vérification. Pour découvrir dans les poches d'un *imperméable posé* dans le filet deux mille cinquante-quatre billets de 500 francs, soit une somme de 1 027 000 francs. Au lieu de prétendre — comme il en avait reçu la consigne, on l'apprendra tout à l'heure — qu'il ignore tout de cette gabardine, M. Brisset déclare aux douaniers que si ce vêtement ne lui appartient pas personnellement il l'a cependant reçu, la veille, d'un certain René Duffau. A l'en croire, M. Duffau, soixante-neuf ans, devenu administrateur de sociétés après avoir été officier de police pendant trente-deux ans, lui aurait porté l'imperméable, lui demandant « *de le remettre à une personne qui l'attendra en gare de Bruxelles* ».

Interrogé, M. Duffau confirmera les faits, mais déclarera que le vêtement « *lui a été apporté à son bureau par un inconnu, qui lui a demandé de le remettre à M. Brisset !* ».

Les enquêteurs découvrirent que cet « inconnu » est M. Georges de Poplavsky, cinquante-sept ans, d'origine bulgare, président-directeur général d'une société. Seul membre du trio à posséder un casier judiciaire, il a été condamné en 1978 à quinze mois d'emprisonnement avec sursis pour recel de vol, falsification de chèques et escroquerie, puis, l'année suivante, à dix-huit mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans, pour abus de confiance.

Les trois hommes entretiennent d'étroits rapports d'affaires. En effet, la S.A. *Godot et fils*, spécialisée dans le commerce des métaux précieux et dont le président est M. de Poplavsky, met à la disposition de la société Sodegi un bureau. Elle est contrôlée par le même M. de Poplavsky et a pour unique collaborateur M. Duffau. Cette société est propriétaire de terrains de la zone industrielle d'Étréchy (Essonne) et a chargé un M. *Leandri* d'y *réaliser des opérations* de promotion immobilière. Or, M. Leandri est l'ancien employeur de M. Duffau ; il exerce ses activités au siège d'une S.A.R.L., la Tradinco, dont le gérant n'est autre que... M. Brisset.

Entendu par les services des douanes, M. Brisset déclare d'abord avoir été sollicité par M. Duffau pour transporter clandestinement des fonds à Bruxelles et en rapporter de l'or. Mais devant le *magistrat instructeur* il donne une autre version : « *De passage à Bruxelles*, dit-il au tribunal, *j'ai changé des francs français à l'agence Dronié.* » Et c'est dans cette officine qu'on lui aurait tout de go « *proposé de passer de l'or en France, moyennant une commission de 2 000 F par voyage, plus ses frais de route* ». Mais il a réservé sa réponse. Relancé par M. Dronié au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle, il aurait alors accepté la proposition.

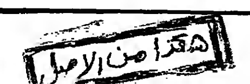
Douze voyages

Bien qu'il ait successivement déclaré n'avoir pris le Paris-Bruxelles aller et retour qu'« *une dizaine de fois* », puis « *cinq ou six fois* », c'est, en fait, à douze reprises que M. Brisset a emprunté le T.E.E. A chaque fois, dans le *sens Paris-Bruxelles*, il avait en poche environ 1 million de francs français en billets, et, au retour, quelque 4 kilos de pièces d'or. Le total des détournements *réalisés dans* les deux *sens* par les trois hommes a été évalué à 24 millions de francs.

Jamais crédibles, allant même souvent jusqu'à *friser* le ridicule à force d'explications oiseuses — le ministère public parlera de « *l'invraisemblance intrinsèque des déclarations entendues à l'audience* », — aucun des trois prévenus n'est parvenu à se disculper peu ou prou. Ainsi M. Duffau lorsqu'il a prétendu « *avoir signé sans les relire ses déclarations* », lui, l'ancien officier de police qui a passé trente-deux années de sa vie le nez dans des procès-verbaux et des déclarations ! Ainsi M. de Poplavsky, qui déclare « *ne rien savoir de ses clients, ni leur nom, ni leur adresse* », ces clients pour le compte de qui il s'est borné à réaliser — la forme est subtile — « *des opérations d'arbitrage sur l'or entre une place et une autre* », activité-clé de sa profession, où il ne saurait rien voir de frauduleux ! Ainsi M. Brisset, enfin, qui affirme n'avoir jamais pensé « *se livrer à quoi que ce soit d'illicite* ».

Sans jamais se départir d'un humour savamment distillé, le président du tribunal, M. Michel Guth, n'a pas eu grand-peine à confondre le *trio*, dont la naïveté feinte ne saurait tromper même de vrais naïfs. Le tribunal se prononcera le 15 septembre.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



SCIENCES

Lasers en tout genre

III. — LES VENDEURS DE PHOTONS

par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

De la médecine à l'art militaire, en passant par la hi-fi et les supermarchés, le laser est présent partout, ou presque (« le Monde » des 8 et 9 septembre). Progressivement, il fait son entrée dans la vie quotidienne sous l'impulsion de petites entreprises qui contrôlent le marché à l'échelle internationale et se livrent une concurrence farouche pour identifier les créneaux d'application qui, demain, seront les plus prometteurs.

Les applications des lasers sont innombrables. Mais le laser n'était ni un miracle ni une panacée. « *Le cimetière des sociétés lasers,* comme le note un industriel, *est déjà bien rempli par tous ceux qui, parce qu'il permettait de faire ce qui était fait jusque-là par des moyens moins spectaculaires, ont oublié qu'il resterait, encore longtemps, non compétitif en coût et en fiabilité* ». Pourtant, la situation semble sur le point de se dénouer. L'inertie des utilisateurs se fait moins lourde, tandis que la peur de ceux qui refusent l'inédit, parce qu'il bouleverse trop les habitudes, se dissipe.

Comme toute technologie nouvelle, le laser a besoin de temps pour s'imposer. Le transistor a connu pareille traversée du désert. Aujourd'hui, il est partout. Alors, en attendant l'explosion du marché, prévue pour le milieu des années 80, certains fabricants de lasers vivotent, tandis que d'autres, plus rares, comme l'américain Spectra-Physics, connaissent un développement important.

Malgré cela, différents indices attestent du changement des mentalités et de la maturité du laser. Ainsi a-t-on pu montrer au cours des cinq dernières années qu'il était possible de monter en puissance sans difficultés insurmontables. Ne parle-t-on pas actuellement de puissance de l'ordre du milliard de mégawatts que devraient délivrer, pendant une période brève, des machines disponibles vers le milieu des années 90. D'autre part, tandis que la fiabilité des matériels — un des points faibles des lasers — s'améliore, la miniaturisation a fait des progrès considérables, au point que l'équivalent de ce laser de 12 mètres, d'une puissance de 1 kilowatt, présenté en 1967 lors de l'exposition de Montréal par un industriel français, tient aujourd'hui dans 1,5 mètre.

En même temps que l'industrie s'ouvre à ces nouvelles idées et qu'apparaissent de nouveaux lasers — à excimères, à ultraviolet, etc. — les premières applications sérieuses et répétitives sont, enfin, sur le point de se développer. Un exemple : les lasers utilisés pour identifier lors du paiement aux caisses enregistreuses des supermarchés les produits vendus et mieux gérer ainsi les stocks.

Les chiffres d'affaires réalisés dans le monde entier témoignent de ce changement. Comme le remarque la revue *Laser Focus,* la bible des spécialistes de ce domaine, « *la récession de 1981 n'empêchera pas l'industrie du laser d'afficher cette année son premier milliard de dollars de ventes.* » 1 036 millions de dollars en 1980 pour l'ensemble des pays non communistes, soit une augmentation de près de 19 % en dollars courants par rapport à l'année précédente et plus de 300 millions de dollars de mieux à la fin de cette année, soit une progression de 27 %. Certes, ces résultats et ces évaluations ne prennent pas seulement en compte la fabrication des sources laser elles-mêmes — un quart du marché — mais aussi tout ce qui habille les équipements vendus. Cette industrie, comme beaucoup d'autres, draine avec elle toutes les activités — électronique, mécanique de précision, hardware — sans lesquelles le laser ne serait qu'un faisceau de lumière sans grand intérêt.

Rares d'ailleurs sont les industriels de cette branche qui ne fournissent que des sources. Pour M. Georges Bret, président-directeur général de la firme Quantel, « *si le laser est, avant tout, un principe de physique et si l'habitude a conduit par extension à baptiser laser toutes les applications qui en sont faites, il faut bien convenir que ce sont autant d'appareils différents* ». Exemple : les lasers à semi-conducteurs utilisés dans les télécommunications et les gyrolasers destinés à remplacer les centrales à inertie. Deux matériels qui n'ont rien de commun.

Des sociétés de petite taille

Pour les experts américains, les créneaux les plus prometteurs devraient être ceux des lasers installés auprès des caisses enregistreuses des supermarchés pour lire les codes des articles vendus. Le chiffre d'affaires de ce seul secteur s'est élevé à 36 millions de dollars en 1980 et, ne serait-ce que parce que d'autres pays que les États-Unis s'y intéressent — des expériences ont lieu en France — elles devraient croître rapidement. Près de quinze mille lasers de ce type ont été livrés en 1980 à près de deux mille supermarchés et la société Spectra-Physics s'est faite le champion de cette technique. De même, les systèmes de lecture de vidéodisques et de disques informatiques devraient connaître un développement certain, comme ceux destinés à l'imprimerie ou aux imprimantes des ordinateurs en raison de leur vitesse de travail et des réductions de coût qu'ils devraient, à terme, permettre.

Quoi qu'il en soit, l'essentiel des ventes reste toujours réservé au marché des applications militaires qui représente 50 % de l'ensemble et paraît promis, pour les années à venir, à une croissance relativement importante tant en ce qui concerne les matériels de série que ceux fabriqués à l'unité pour les recherches sur la fusion thermonucléaire et l'arme laser.

Marché militaire, marchés médicaux, marché de l'extraction de données, de l'usinage, du soudage, de l'imprimerie, marché du supermarché, il n'y a qu'à choisir et se placer, ou presque, en gardant toujours à l'esprit cette règle d'or : pour toute application nouvelle 50 à 60 % des débouchés seront américains, 15 à 20 % japonais, 8 à 10 % allemands et 5 à 7 % français. Il faut donc, en premier lieu, penser international.

Mais cette industrie de pointe — et c'est aussi l'une de ses caractéristiques — obéit, pour le moment, à des règles dont les firmes de dimensions traditionnelles s'accommodent mal. Celles-ci sont, note M. Bret, bien souvent incapables de répondre à une demande pressante pour un besoin dont il est difficile de dire *a priori* s'il donnera lieu à une activité rentable. C'est la raison pour laquelle la plupart des sociétés présentes dans les lasers sont de petite taille et contrôlent un micro-créneau à l'échelle internationale. Les chiffres d'affaires enregistrés le montrent bien : environ 70 millions de dollars pour Coherent Radiation, une quarantaine pour Control Laser, 9 pour Lumonics et American Lasers, et en France 8 pour Quantel, qui fait 80 % de son chiffre à l'exportation (dont les deux tiers à l'exportation) et croît de près de 30 % par an, 20 millions de dollars pour la Cilas, filiale de la Compagnie générale d'électricité et numéro un en Europe. Seul Spectra-Physics avec 150 millions de dollars de chiffre d'affaires émerge du lot et domine nettement ces dizaines de petites myriades de minuscules sociétés productrices de mini-produits comme cela existe en informatique.

Les nouveaux marchés

Dans ce contexte, Cilas, Quantel et quelques autres en France s'efforcent d'identifier les nouveaux marchés et de renforcer leur position sur ceux qu'ils occupent. Ainsi en va-t-il de Quantel avec ses lasers pour la fusion thermonucléaire et la séparation isotopique, avec ses lasers à colorants pour la photochimie — vingt-cinq ont été vendus dans le monde et un seul en France — et ses études sur les gyrolasers pour le compte de la SFENA. Ainsi en va-t-il de la SAT avec les lasers à gaz carbonique, de la Cilas avec une large gamme de lasers répondant aux besoins de la séparation isotopique, des militaires pour les produits de type classique comme pour l'arme laser, des médecins en chirurgie interne et externe, de l'industrie, etc.

Pour le moment, les activités de la Cilas, dont plus des trois quarts touchent au domaine militaire, permettent de réaliser un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, dont 65 millions à l'exportation. Son directeur général, M. Roger Destors, se propose, d'ailleurs, de modifier ce partage entre activités militaires et activités civiles de manière qu'il s'établisse dans la proportion 45-55. Une telle opération nécessite une bonne connaissance des besoins futurs dont bien souvent les utilisateurs eux-mêmes n'ont pas conscience. « *Nous sommes capables,* dit son adjoint, M. François Chabannes, *de fournir n'importe quel outil en série. Mais il convient de faire des choix et de ne plus faire du coup par coup qui, finalement, épuise.* »

A cette fin, un atelier d'évaluation va être réanimé à la Cilas pour que, dans le domaine des utilisations civiles des lasers de puissance — soudage, perçage, découpage, usinage, traitement de surface, des industriels viennent procéder à des essais de manière à développer des appareillages adaptés. Selon les pouvoirs publics, un mouvement se dessine dans les grands pays industrialisés en faveur des applications industrielles des lasers de puissance. La Cilas collabore, d'ailleurs, ou s'apprête à le faire, avec des partenaires industriels comme Renault, pour le découpage et le traitement de surface, Sciaky, pour le soudage, SAF, pour l'usinage.

Au moment même où elle envisage de rééquilibrer ses activités militaires et civiles, la Cilas a donc des cartes à jouer pour prendre place dans des domaines où elle dispose d'un potentiel technique incontestable, mais où ont déjà pris pied, avec l'agressivité commerciale que l'on peut imaginer, le Japon, les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest. Sans doute, faut-il y voir l'une des raisons pour lesquelles les pouvoirs publics ont réclamé au Bureau d'informations et de prévisions économiques, une étude sur les stratégies commerciales et techniques adoptées par les principaux constructeurs étrangers. Souci d'autant plus justifié que, dans la coulisse, quelques grands noms comme Hughes Aircraft, T.R.W. et consorts, dont les activités laser sont noyées dans l'ensemble de celles des groupes, pourraient bien, lorsque cela en vaudra la peine, arriver en force sur le marché.

FIN

Les réunions préparatoires au colloque sur la recherche commenceront le 6 octobre

Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Chevènement, a donné mardi 8 septembre le coup d'envoi à la préparation du colloque qui, du 13 au 16 janvier 1982 à Paris, sera l'occasion d'un « *grand débat démocratique* » sur les choix scientifiques du pays et les moyens qu'il convient de leur accorder pour les mettre en œuvre. Ce colloque devrait, d'une certaine manière, servir de plate-forme à la loi de programmation sur la recherche qui sera discutée au printemps.

Près de trente mille lettres d'information sur le colloque ont été envoyées aux élus locaux, aux syndicats, aux chefs d'entreprise, aux sociétés savantes, aux responsables de nombreux organismes et aux scientifiques pour les inviter à apporter leur contribution au débat.

La préparation du colloque doit commencer par la tenue d'assises régionales, qui auront à débattre des six grands thèmes — recherche, technologie et société ; grands équilibres et domaines-clés ; sortir de la crise ; hommes et structures ; partenaires de choix ; moyens à mettre en œuvre — et à préparer des notes dont les conclusions seront intégrées aux rapports de synthèse présentés *lors des journées nationales. Ces assises se tiendront région par région du 6 octobre au 15 novembre. Les premières devraient avoir lieu en* Bourgogne.

Avec ce colloque, dont l'ouverture se fera en présence du président de la République, le ministre souhaite que « *la recherche ne fasse pas — comme c'est souvent le cas — les frais de la crise et des politiques dites d'austérité* », mais qu'elle soit conçue « *tout au contraire, comme un moyen privilégié d'en sortir* ». Il s'agit, pour lui, de « *miser sur la recherche scientifique et le progrès technologique (...), de fournir les bases d'un autre modèle de développement de la société, susceptible de prendre le relais des modèles actuels, en faisant de la connaissance et de son utilisation rationnelle les instruments privilégiés du renouveau* ». Projet ambitieux qui, dans l'esprit de M. Chevènement, ne prendra corps que grâce à un effort de recherche inégalé de la part des entreprises nationales, au maintien des priorités accordées par le gouvernement à la recherche, mais aussi, grâce à la confiance retrouvée des Français en leurs chercheurs.

ÉDUCATION

Enseignants, encore un effort...

Voilà donc l'école réhabilitée. Telle est, du moins, l'intention qu'aura manifestée l'été. Choyée au collectif budgétaire, nourrie de milliers d'enseignants supplémentaires, gratifiée d'un souci de revalorisation morale et matérielle, l'institution scolaire s'inscrit au tableau d'honneur de l'état de grâce. On appréciera le changement de ton : l'entreprise n'est plus le modèle de référence ; la mode inégalitaire semble un mauvais souvenir ; c'en serait fini de cette complaisance pour les hiérarchies « naturelles » et les positions acquises. En ce centenaire des grandes lois scolaires républicaines, le nouveau pouvoir, par tradition et par conviction, dit nettement que l'école sera de ses protégés. Et que l'honneur social serait d'y emmener le plus grand nombre le plus loin possible.

Les premiers satisfaits seront sans doute les enseignants. Car il n'est d'école sans eux ; et ce qui profite à l'une profite aux autres. Mais, quitte à troubler la distribution des prix, on souhaitera, ici, qu'ils ne soient pas les seuls. Non que ces mesures indiffèrent et ne traduisent un mieux. Toutefois, elles ne suffisent pas : si la scène change de décor, encore faudrait-il que le livret soit dépoussiéré. Et c'est aux maîtres qu'on voudrait le dire : à ceux qui, entre quatre murs, feront l'école de tous les jours.

Le corps enseignant, en ses pesanteurs majoritaires, a la fâcheuse tendance d'identifier le bien-être de l'école avec le sien propre. C'est affaire d'isolement : quelque peu retranchée et mise à distance de la vie sociale, cette institution que, de leur vie, ils ne quittent guère, les enferme peut-être plus que leurs élèves eux-mêmes. Affaire de corporatisme aussi ; pour mieux défendre ses adhérents, le syndicalisme enseignant ne s'est-il pas moulé dans les divisions catégorielles, se concentrant sur des revendications essentiellement matérielles ?

Probablement y a-t-il là de bonnes raisons : la situation financière de nos maîtres ne nous a jamais grandi. « Honte ! Infamie ! Le peuple qui paye le moins ceux qui instruisent le peuple, c'est la France » : on n'oserait reprendre ce cri de Michelet en 1846, affirmant qu'un garçon boulanger parisien gagnait alors autant que six maîtres d'école. Tout au plus, rappellera-t-on que, de 1948 à 1978, le profil de carrière d'un instituteur n'a pas changé, tandis que celui d'un commissaire de police gagnait 24 points. De bons salaires pour une meilleure école : si elle n'est suffisante, la condition est au moins nécessaire.

Un bel enjeu

Mais l'adéquation entre l'amélioration de l'enseignement et le confort enseignant ne vaut pas toujours. Un exemple, et non des moindres : la reproduction par l'école des inégalités sociales. Si l'on reconnaît que la combattre suppose d'interroger la distance culturelle qui éloigne les maîtres des enfants de familles populaires, de prendre le temps de discuter une pédagogie par trop centrée sur la compétition ; d'ouvrir l'école aux familles défavorisées, et aux organisations ouvrières ; ... on admettra alors que la rénovation entraîne des remises en cause douloureuses.

N'est-il pas cependant plus bel enjeu ? Si, comme l'affirment les sondages, les enseignants épousent largement la gauche et ses idéaux égalitaires, n'est-il pas temps d'accorder les actes aux paroles ? Avec le changement politique, s'amenuisent les prétextes : on ne peut plus guère imputer l'immobilisme aux embûches du pouvoir en place. Que d'attitudes et de pratiques, des plus infimes aux plus essentielles, n'aimerait-on voir disparaître ! Ces fiches jaunies, où s'étiole le même cours indéfiniment ressassé ; cet comportement contre les « mauvais élèves », boucs émissaires de l'impuissance pédagogique ; cette crispation sur les titres, les catégories et les hiérarchies qui fait le silence des « salles de profs » ; ces habitudes perverses qui veulent que les classes de relégation, celles du rejet de l'école et de son ordre, soient le lot des plus jeunes et des moins expérimentés ; cette réticence à l'interdisciplinarité, au travail d'équipe, à la disponibilité hors des heures de cours ; cette innocence aveugle sur les finalités d'une école qui, pour l'heure, n'en finit pas de produire l'échec d'un grand nombre et le tri d'une minorité...

Certains maîtres font, bien sûr, exception. Et, sans doute aussi, le changement demande-t-il à être encouragé d'en haut. On aurait aimé, par exemple, que, plutôt que de recruter précipitamment de nouveaux enseignants, le gouvernement fasse une priorité de la titularisation des maîtres-auxiliaires, ces éternels bouche-trous du second degré. On apprécierait également quelques décisions concernant l'inspection, dont le rôle hiérarchique paralyse et étouffe maintes initiatives. Mais cela ne délivre pas, pour autant, les enseignants de leurs responsabilités propres.

Plutôt que d'accabler, on voudrait donc exhorter. Il est temps, grand temps de changer l'école. Y a-t-il eu, depuis longtemps, moment plus favorable ?

EDWY PLENEL.

Réconcilier le peuple avec son école

(Suite de la première page.)

Il ne faut pas se dissimuler dès lors que, si la pluralité des sensibilités se traduit par une pluralité d'institutions concurrentes, voire rivales, il y a danger pour l'unité nationale. Mais, d'autre part, si l'unité nationale sert de prétexte à la conformation des esprits et des consciences, coulés dans un même moule, il y a danger pour les libertés individuelles et collectives. C'est la fin de la démocratie.

Tel est le fond du débat.

Si les questions sont simples dans leur formulation, les réponses ne sauraient l'être. Elles relèvent de la conscience de chacun, donc de conceptions très différentes de la société et de la place qu'elle fait aussi bien à l'individu qu'à la communauté familiale.

Radicaliser les positions, faire des procès d'intention, lancer des invectives ou des anathèmes, ne peuvent en rien modifier les données du problème. C'est, à coup sûr, retarder la solution qu'il faudra bien trouver un jour. Faire jouer les seuls rapports de force n'est ni réaliste, ni constructif, ni équitable. Ni la raison ni le cœur ne peuvent y trouver leur compte. Il ne doit y avoir, en ce domaine surtout, ni vainqueurs ni vaincus, mais tout simplement des hommes et des femmes de bonne volonté sachant se dépasser eux-mêmes pour vivre ensemble dans un pays libre.

Le problème scolaire français — et la nationalisation de l'enseignement n'en est qu'un aspect — ne trouvera pas de solution dans des lois contraignantes pour une partie de notre peuple. On l'a bien vu avec les lois scolaires de Vichy, on le voit aujourd'hui avec celles de la Cinquième République. On le verrait demain si on les abrogeait brutalement.

Si l'on veut admettre que la nationalisation peut constituer « la » solution, elle doit correspondre au désir, à l'aspiration, à la volonté de la grande majorité de tout un peuple. Une loi scolaire, surtout si elle émane de la « gauche », ne peut être une loi partisane et encore moins de revanche. La majorité au pouvoir, en l'occurrence, ne doit pas faire « acte de parti », mais « acte de nation ».

Telles étaient les lois scolaires de la IIIe République, auxquelles tout le monde se réfère aujourd'hui, y compris les héritiers spirituels et politiques de ceux qui les combattirent. Elles mirent cependant plus de vingt années pour être progressivement appliquées et entrer dans les mœurs. Elles ne triomphèrent vraiment dans les esprits que grâce au dévouement sans limites, à la valeur morale, à la compétence de milliers d'hommes et de femmes devenus légendaires, prêts à bien des sacrifices pour leur idéal d'éducateurs.

C'est dire que le peuple tout entier doit avant tout se réconcilier avec « son » école, se reconnaître en elle, dans son idéal fraternel et humain, mais aussi dans sa vie et son fonctionnement quotidiens. Elle doit être, devenir ou redevenir indiscutable et indiscutée par les « honnêtes gens » de tous bords. Tout, alors, devient possible, et, si la pluralité des sensibilités se retrouve dans l'institution faite pour tous et ouverte à tous, un espoir de solution peut raisonnablement naître.

Une école exemplaire

Mais l'exigence demeure d'abord de dépolitiser le débat. Ensuite, d'ouvrir une large concertation où le corps enseignant, les familles et les pouvoirs publics débattront de ce qui les concerne au premier chef, sans perdre de vue, cependant, que l'école n'est pas leur affaire exclusive. Elle est celle de la nation parce qu'elle l'engage tout entière dans toutes ses composantes. Elle concerne en particulier ses couches les plus humbles et les plus démunies, qui, sans elle, ne seraient rien, et en attendent tout.

Il faudra, enfin, abandonner esprit de système et dogmatisme pour ne jamais oublier que l'enfant est au centre du débat, qu'il demeure l'objectif essentiel, voire unique. Il doit être instruit, éduqué, formé, révélé à lui-même, épanoui, dans son seul intérêt et pour son avenir. Étranger aux querelles des hommes et aux ségrégations du passé, il a droit au bonheur par son travail, son effort et ses victoires sur lui-même.

Bien des schémas simplistes et des habitudes de pensée sont à reconsidérer et à modifier si l'on accepte d'aborder ainsi ce trop vieux problème.

Une réforme institutionnelle d'une telle portée répondrait, cent ans après, aux « lois organiques » de Jules Ferry. A l'aube du vingt et unième siècle, elle engagerait à son tour, et durablement, l'avenir, dans la mesure où elle traduirait un très large consensus dépassant la volonté politique exprimée par une consultation électorale. Touchant aux convictions intimes de chaque citoyen, elle devrait être littéralement « portée » par un puissant courant d'opinion qui déborderait les clivages politiques, philosophiques ou religieux.

Mais pour que les Françaises et les Français soient prêts à recevoir cette institution scolaire nationale, faut-il encore qu'elle soit largement admise, donc exemplaire.

Exemplaire quant à la qualité et au contenu de l'instruction, de l'éducation, de la formation qu'elle prodigue à la fois sur les plans intellectuel, physique, moral et civique.

Exemplaire quant à la compétence, le dévouement, la valeur humaine et l'enthousiasme des maîtres, instituteurs et professeurs, qui l'animent et prennent en charge les enfants et les adolescents.

Pour cela, impérativement, deux conditions doivent être remplies.

Il importe, d'abord, que l'État — et, par conséquent, le gouvernement responsable, — mette à la disposition de l'école de la nation les moyens nécessaires dans tous les domaines. En particulier doivent être définis les critères d'un recrutement des personnels où les qualités humaines et la volonté d'enseigner seront prises en compte au même titre que le niveau des connaissances en vue d'une formation complète, harmonieuse, bien adaptée aux exigences de la profession et aux besoins des enfants. De même convient-il d'assurer à ces maîtres, sur les plans moral et matériel, la place qui leur revient dans la communauté nationale.

Il est ensuite non moins indispensable que les enseignants ainsi préparés, disposant de moyens convenables, enfin reclassés dans le milieu où s'exerce leur action, mobilisent au service des enfants comme de l'institution toutes leurs forces, leurs connaissances, leur savoir-faire, et leur talent. L'accomplissement de cette mission requiert leur adhésion et tout leur cœur.

Préparer les esprits

Cette double exigence satisfaite, l'école sera en mesure de donner à chaque enfant, quels que soient ses origines sociales, son milieu culturel, son lieu de naissance, l'opinion de ses parents, ses facultés ou ses handicaps, le maximum de chances pour aborder la vie. Pourquoi alors les familles de ce pays, faisant confiance à « leur » école où toutes — et chacune — se reconnaissent et ont leur place, iraient-elles chercher ailleurs ce qu'elles sauraient, déjà, être le meilleur ?

Le temps faisant son œuvre, l'école et ses maîtres faisant l'éclatante démonstration de leur valeur et de leur réussite, alors pourrait être mis en marche un processus de nationalisation, non pas imposé, mais très largement souhaité et voulu.

Forgeant l'avenir en renforçant l'unité nationale dans le scrupuleux respect des consciences, comment cette école ne serait-elle pas porteuse d'espoir ?

Préparer les esprits à cette évolution doit être, dans les temps présents, la préoccupation majeure des pouvoirs publics comme des fonctionnaires de l'éducation nationale et de leurs organisations professionnelles. Chacun faisant son devoir, les premiers donnant les moyens, les seconds le meilleur d'eux-mêmes dans une sérénité retrouvée, le problème de la nationalisation doit se poser en d'autres termes.

Avec les précautions, la prudence, l'esprit de responsabilité et le respect d'autrui qui s'imposent, qui pourrait refuser de rouvrir le débat et renoncerait au dialogue ? Dans un climat nouveau, il doit être possible de trouver en commun des formules acceptables pour que tous les petits Français et toutes les petites Françaises puissent grandir ensemble.

Pour ces enfants, qui sont les nôtres, qui ne voudrait prendre toute sa part d'une exaltante conquête ?

ANDRÉ OULIAC.

MÉDECINE

M. Jack Ralite lance une enquête sur la situation sanitaire de la Corse

Bastia. — M. Ralite, ministre de la santé, a annoncé le mardi 8 septembre, à l'occasion d'un voyage à Ajaccio et à Bastia, la mise en place d'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), chargée de « réaliser une enquête sur la réalité de la situation sanitaire en Corse ». La mission a été confiée à deux fonctionnaires de l'IGAS, M. François Rocchi et Mme le Dr Lina Lefèvre-Paul. Elle sera terminée début novembre. A cette date, M. Ralite fera un nouveau voyage pour traduire les conclusions de cette « radiographie en profondeur de la santé de la Corse » en termes budgétaires ; les premières mesures préconisées seront inscrites dans le budget 1982. Si l'on excepte le déplacement effectué le 1er septembre à Longwy (« le Monde » du 3 septembre) — où les questions soulevées ne touchaient qu'au seul chapitre des maladies professionnelles, — c'est la première mission officielle « sur le terrain » du ministre. Bien que n'étant pas inscrite au programme du « tour de France » que le ministre effectuera entre le 17 septembre et le 16 octobre, cette journée inaugure une série de contacts directs, notamment avec les médecins hospitaliers ou libéraux de la « base ».

De notre envoyé spécial

Dualité ou complémentarité ? Au palais Lantivy (préfecture d'Ajaccio), puis à l'hôpital de Toga (Bastia), les interlocuteurs de M. Ralite n'ont pas manqué de poser la question. Ces deux villes qui monopolisent la presque totalité des équipements sanitaires lourds sont séparées par plus de 150 kilomètres d'une route difficile et l'une des questions les plus épineuses est de savoir s'il faut centraliser les services « de pointe » ou les créer en double. L'exemple le plus significatif est sans doute celui du scanographe. La décision du ministre de la santé d'accorder une autorisation d'installation d'un scanographe corps entier à l'hôpital de Bastia (le Monde daté 2-3 août) n'a pas été très bien accueillie à Ajaccio. « Cette installation qui ne sera opérationnelle qu'en 1984, a expliqué M. Gaston Ottavy, directeur du centre hospitalier d'Ajaccio, obligera les patients à effectuer un voyage de six heures aller et retour pour un simple examen diagnostic. Une solution d'attente pourrait être proposée, puisque nous disposons des spécialistes nécessaires et que nous sommes disposés à louer ce type d'appareil (1). »

Des problèmes du même type concernant la psychiatrie, la cardiologie, l'ophtalmologie, ou les évacuations sanitaires vers le continent, ont été exposés dans le détail. Souriant, manifestement désireux d'apprendre, enclin au dialogue et à la concertation, le ministre a enregistré plaintes et doléances. Pour lui, qui estime que « la situation difficile de la Corse n'est pas seulement le résultat d'un centralisme bureaucratique stérilisant », mais « qu'elle découle d'abord d'une politique qui l'a gravement malmenée », il est urgent d'« inventer des solutions ». « Le même type d'enquête, a-t-il précisé, pourra être mené dans d'autres régions du continent. »

De fait, la situation sanitaire de l'île ne se caractérise pas par une insuffisance de structures hospitalières. En cela elle représente sans doute un modèle pour d'autres régions. En novembre, le bulletin d'information de la préfecture de la région corse estimait « suffisante » la densité des personnels médicaux et paramédicaux. De 1970 à 1979, le volume des lits existants (hôpitaux, hospices, maisons de repos, sanatoriums et cliniques) est passé de 2 022 à 3 182. De même, la densité nationale est presque égale à la densité nationale et le nombre des pharmaciens et des infirmières y est plus élevé.

Le paludisme a disparu depuis une dizaine d'années, alors que le taux de mortalité infantile rattrapait progressivement la moyenne nationale. En réalité, plus que le nombre et le volume des structures sanitaires, ce sont les disparités géographiques qui posent problème, notamment dans les zones rurales et dans l'intérieur. Un dernier chiffre ne peut manquer de surprendre : chaque année, quatre mille Corses vont se faire traiter sur le continent. Crise de confiance ? Sentiment d'insécurité ? Cette donnée méritait à elle seule que l'on cherche à prendre le pouls de l'île.

JEAN-YVES NAU.

(1) Il y a quelques années, les normes françaises en matière de scanographes prévoyaient un appareil pour un million d'habitants. Les autorisations accordées par M. Ralite portent cette norme à un appareil pour 800 000 habitants. La Corse, qui compte environ 227 000 habitants, échappe à cette norme.

● *Le Journal officiel de mercredi 9 septembre publie un arrêté du ministère de la santé* qui reconduit jusqu'en septembre 1983 la suspension temporaire d'autorisation de mise sur le marché des produits pharmaceutiques à base de bismuth, en vigueur depuis le 15 septembre 1978. Les responsables de la pharmacovigilance du ministère de la santé veulent, en effet, poursuivre les études destinées à élucider les causes des accidents neurologiques provoqués par une forte consommation des produits à base de bismuth.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Promotion - cinéma

LA saison cinématographique commence sans précipitation, proposant un mercredi après l'autre les vedettes de chez nous dans des polars à la française. Cette semaine, Delon-Delon-Delon, producteur-metteur en scène-acteur de *Pour la peau d'un flic*. Du côté étranger, un anglais : *Regards et sourires*, primé à Cannes. Du grand spectacle américain : *Outland*, donné en ouverture au festival de Deauville, *et une perle noire, rare : Eraserhead*, de David Lynch, primé à Avoriaz en 1978 et qui a connu un succès de presse. Rebaptisé *Labyrinth man*, à cause du succès public d'*Elephant man*, du même David Lynch (film à budget important), il est à nouveau lancé, accompagné d'une publicité radiophonique. Un spot dans lequel un spectateur déclare : *« C'est du parano-fiction. »* La formule traîne une « connotation in », d'autant que la projection privée a eu lieu aux Bains-Douches.

Que représente la sortie d'un *film* ?, a demandé Mathilde La Bardonnie aux responsables de la Société des réalisateurs de films. Sa carrière en tout cas ne dépend pas seulement de ce qu'il est, mais de tous ceux qui travaillent à sa sortie : les agences de publicité et le budget (entre 5 000 francs et 5 millions de francs) qui leur est affecté *pour la campagne journaux-radio-affichage*. Sa carrière dépend du choc des affiches, du talent de leur auteur, Hervé Guibert a rencontré Ferracci. Dépend des auteurs de bandes-annonces, Gérard Condé est allé voir Michel François ; des attaché (e) s de presse enfin, qui coordonnent, concilient, imaginent. Et des festivals.

Leur multiplication n'est pas due — pas forcément — à un intérêt culturel croissant pour le cinéma. Les festivals, y compris ceux qui visent au prestige culturel, tel celui de Venise, d'où nous parla Louis Marcorelles, sont de bons supports publicitaires.

Il y a deux ans — racontait le correspondant en France de l'hebdomadaire professionnel américain *Variety* interviewé sur France-Inter, — les producteurs d'*Alien* ont tenté une expérience : pendant tout l'été (l'été, le coût des emplacements est négociable), dans toutes les gares, sur toutes les plages et dans tous les lieux de vacances, d'immenses affiches promettaient le frisson pour septembre. Dès septembre, le public, encore bronzé, est venu frissonner en masse. Expérience payante, donc, mais qui n'a pas été renouvelée.

Deauville et la production américaine font, comme chaque année, leur promotion mutuelle, malgré la polémique provoquée par les déclarations du ministre de la culture (*le Monde* du 8 septembre). M. Jack Lang justifiait son refus d'assister au festival en rappelant qu'il doit apporter son soutien aux artistes français et non pas à « une industrie déjà puissante ». En se rapportant à l'entretien que le ministre nous a accordé (*le Monde* du 5 septembre), on peut espérer qu'il ne s'agit pas là d'un protectionnisme obtus, mais du désir au contraire de diversifier les échanges.

L'importation des films américains est stable depuis dix ans, représente un tiers de la diffusion globale, et en 1980 a rapporté au cinéma français environ *100 millions de francs par l'intermédiaire de la « taxe additionnelle spéciale »* reversée au fonds de soutien. Cette taxe, plus la T.V.A., disait également le correspondant de *Variety*, augmentent le prix des sorties qui reviennent cher en France, où un nombre élevé de copies est nécessaire, car les films vont en même temps dans plusieurs villes, alors qu'en Angleterre ou en Allemagne ils tournent.

La France — et Paris en particulier — est privilégiée quant au nombre de salles, à la variété des programmes. Comment se fait-il alors qu'on ait si peu de choix, et qu'on en profite si mal ?, se demande Michel Cournot. — C. G.

LES ATTACHÉ(E)S DE PRESSE

Inventer l'événement

L'ARTISAN primordial de la promotion d'un film est l'attaché (e) de presse, personnage polyvalent et que l'on pourrait croire doué d'ubiquité, difficile à cerner donc, chargé, comme son titre l'indique, de la liaison entre le film et la presse. Mais d'abord, *et* au fond peu importe le reste, on attend de lui (d'elle) qu'il (elle) parvienne à convaincre les journalistes de convaincre à leur tour le public payant, cible finale évaluée en termes quantitatifs.

L'attaché de presse se trouve au centre de courants parfois (souvent) contradictoires, qu'il s'agit de concilier, tout au moins de canaliser, afin qu'un choc intempestif ne déclenche pas un court-circuit fatal. Il ne gère pas le budget publicitaire, qui peut s'élever à plusieurs millions *lourds, mais donne son avis*.

Le temps est une valeur sans prix, le sort d'un film se joue sur la première semaine, la première journée disent certains. La campagne de presse (celle de l'attaché) doit coïncider avec celle des publicitaires, et toutes deux doivent s'équilibrer. L'attaché de presse calcule les décalages délibérés ou obligés — on n'a pas toujours les bons emplacements au moment voulu, même si on paye. Il calcule la durée de manière que les hebdos prennent sans rupture le relais des *quotidiens*, calcule encore la disponibilité des journalistes et de la surface rédactionnelle en fonction des autres spectacles qui paraissent dans la même période.

L'attaché de presse organise les projections privées — avant la sortie publique, — téléphone (en moyenne cinq fois par personne) pour vérifier qui vient et quand, téléphone ensuite pour savoir — mais en principe sans se lasser et sans avoir l'air d'insister — *quand le papier va paraître*, s'il est favorable, quelle est sa longueur... Il s'agit d'organiser autant que faire se peut et toujours sans avoir l'air de rien imposer, le juste étalement des articles, et surtout de rassurer l'équipe (producteur, metteur en scène, distributeur) ou de la préparer au pire... Aux projections privées, l'attaché de presse s'arrange pour que les professionnels des grands médias ne soient pas assis sur un strapontin, même s'ils sont arrivés en retard et sans prévenir, pour qu'ils puissent fumer ou ne pas se trouver à côté d'un fumeur. Il s'arrange pour échapper à tout prix, mais sans vexer personne, aux « gens de métier » qui ne supportent rien de ce *que font* les autres, et peuvent détériorer l'atmosphère rien que par leur silence railleur ou désolé. Il décide d'organiser ou non une séance supplémentaire pour quelqu'un qui n'a pas pu venir, et ne viendra peut-être pas à celle-là (coût : environ 1 000 F).

La nounou

L'attaché de presse offre à ses employeurs sa connaissance pratique et personnelle des médias (chaque chaîne, chaque journal, a son organisation propre) et des journalistes, de leurs goûts, de leurs tics, de leurs phobies. Ainsi s'évitent bien des gaffes et du gâchis.

De plus, l'attaché de presse élabore le dossier, qui doit être suffisamment informatif, mais non pas directif, ne doit pas dire clairement ce que le critique doit penser, ne doit pas contenir les *interviews* qui risquent de doubler ceux que le journaliste a envie de faire. L'attaché *de presse prend les rendez-vous*, arrange les déjeuners, minute la fatigue de l'interviewé, organise les reportages, parfois des voyages exotiques où le travail est un prétexte, mais dont il faut ramener au moins la matière d'un papier. Il veille à ce que chacun ne se sente pas seul, et n'ait *pas l'impression* d'appartenir à un troupeau.

L'attaché de presse est quelqu'un qui invente l'événement, car le film, même important, ne se suffit pas. Il lui arrive d'inventer une mode durable, à l'exemple de Simon Mizrahi avec la comédie à l'italienne. C'est une question de chance et de flair. Il faut correspondre aux aspirations du public au bon moment, avoir de quoi fournir sur la durée.

L'attaché de presse est quelqu'un qui monte des coups. Ainsi l'invitation diffusée partout, à téléphoner pour savoir s'il faut tuer Birgitt Haas.

COLETTE GODARD.

(*Lire la suite en page 16.*)

Des films sur les écrans

(*Suite de la première page.*)

Résultat : parce que les murs et l'espace ont leur caractère pas facile, les appareils de projection ne sont plus placés en face des écrans, les films sont projetés de biais, l'image est déformée et floue, inutile d'appeler le projectionniste, il n'y pourrait rien, d'ailleurs il n'y a qu'un projectionniste pour les six sous-cinémas, et, comme il n'y peut rien, il ne reste pas là, ça continue de rouler tout seul jusqu'au bout, même à l'envers, mais j'anticipe...

Donc, pour me donner l'illusion du choix, j'ouvre les programmes des quatre ou cinq cents cinémas et pseudo-cinémas de Paris. Et qu'arrive-t-il ? Incroyable mais vrai, et tout cinéphile mordu et sincère confirmera ce que je dis : je ne peux pas du tout choisir. Je ne peux pas choisir, parce que simplement, dans aucun de ces innombrables cinémas, un seul film ne me tente. Ou plutôt, souvent, un film me tenterait à la rigueur, un seul, mais ce film n'est projeté que le vendredi à midi, c'est tout, ou le lundi à minuit ; or nous sommes mercredi et il est 8 heures du soir.

Je suis un spectateur facile. Des films que j'aimerais voir, il y en a des centaines. Français, italiens, égyptiens, russes, hongrois, américains, mexicains, anglais, ainsi de suite, du monde *entier*, depuis *plus* de soixante-dix ans, des centaines. Et pas forcément des chefs-d'œuvre de l'art. On me proposerait *Un cyclone à la Jamaïque*, ou *Zouzou* avec Joséphine Baker, je sauterais dans le métro. Alors ne parlons même pas des merveilles, des raretés, par exemple des films sublimes que Baner tournait à Petrograd ou Odessa avant *octobre 1917*. Eh bien non, pas un seul film projeté ce soir à Paris ne me dit quoi que ce soit. C'est à se jeter contre les murs.

Comment les *films sont-ils* choisis par les exploitants ? Pourquoi sont-ce toujours les mêmes, et presque jamais les bons ?

Bon, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, je me rabats, comme d'habitude, sur la cinémathèque. Choisissons un film que je n'ai pas vu, américain pour changer, un Litvak des années 50, Autobus 63, Trocadéro, cinémathèque, file d'attente. Avant de prendre mon billet, je découvre, sur le panneau des programmes, à droite dans le hall, que *le* film est doublé en français. Ce que l'on trouve régulièrement à la cinémathèque, c'est un film italien ou espagnol en version originale sous-titrée en polonais. Mais un film américain doublé en français, non, c'est carrément exagéré. Et ici la cinémathèque commet un abus de confiance, car elle dérange les gens sans annoncer la marchandise : la moindre honnêteté serait, pour chaque film de la cinémathèque, d'annoncer sur les programmes dans les journaux, si le film est doublé ou en version originale, et, au cas où le film est sous-titré, dans quelle langue sont les sous-titres.

Je quitte le cinémathèque à *toutes jambes, on donne* à l'autre bout de Paris un Chaplin que je n'aime pas trop, mais quand même un Chaplin, dont six plans valent quelque chose, je me jette dans un taxi, je prends un billet, 17 F, le film est commencé, dans le noir l'ouvreuse m'assied : *« C'est la seule place qui reste »*, dit-elle, je me trouve au premier rang, sur le côté, et exactement collé au mur sur lequel se trouve l'écran. Une escroquerie : le fauteuil fait face au mur, à peine la place de glisser les genoux, et l'écran est là, à 3 mètres de moi, à ma droite, j'en devine vaguement la lueur, en diagonale.

De la bouillie d'images dans une boîte à sardines

Je me relève, dérange vingt personnes, et vais me placer debout contre la porte d'entrée. De là je vois l'écran, un peu mieux. Je ne perdais pas grand-chose. De l'image qu'a faite Chaplin, il ne reste, en surface, qu'à peine la moitié. L'écran est un rectangle allongé, le film est amputé en haut et en bas, souvent on ne voit pas les visages, les jambes. De toute manière, les verrait-on ? L'image est grisâtre, une bouillie, comme si la pellicule, à force d'usure, avait perdu ses noirs, ses blancs. Presque tout est flou. La lampe de projection, presque morte, n'envoie pas assez de lumière, si bien que les cartons des sous-titres ne peuvent être lus : c'est tout sombre, les lettres ne se détachent pas. Enfin, l'image saute sans arrêt, il y a plein de casses, de coupures.

La salle, minuscule, est étouffante. Elle n'est sûrement pas assez aérée. Les quelques cinquante spectateurs qui sont là rouspètent vaguement, soupirent, mais ne s'en vont pas. Le cinéma n'est pas leur choix. C'est leur manie, leur besoin. De tous les programmes, ils n'ont trouvé que ce seul film. Alors ils restent.

Il paraît que des personnes sérieuses et compétentes travaillent à des projets, des plans, pour l'amélioration du cinéma en France. Ils vont penser production, taxes ou non-taxes, aide à la création, avances sur recettes, que sais-je, télévision... Il faudrait remettre les pieds par terre, et commencer par le commencement : remettre en état de marche, en état de vision, les salles de cinéma, remettre les projectionneuses en face des écrans, remettre des projectionnistes derrière les projectionneuses, remettre les spectateurs devant les films, remettre des films sur les écrans. Oui, commencer par là.

MICHEL COURNOT.

ENTRETIEN AVEC L'AFFICHISTE FERRACCI

« On va tendre à vendre du sentiment »

D'ABORD, l'affiche de cinéma doit alerter le *spectateur virtuel*, l'informer de l'existence du film. Si le film a une vedette, elle sera mise en gros plan, mais, si la vedette du film est le metteur en scène, il faudra trouver une équivalence visuelle, comme un symbole, de l'idée du film. Le dessinateur Ferracci, d'origine corse, est celui auquel on fait le plus souvent appel, en France, en Italie. Tout le *monde* se souvient de la bouche jambée et chapeautée du *Charme discret de la bourgeoisie*, ou encore de la bouche cousue de *Cet obscur objet du désir*, de l'avocat qui marche sur le drapeau français de *Section spéciale*, ou de la pyramide de *Clowns*, de Fellini. Bientôt, à force d'être répétés sur les murs et repris sur les placards publicitaires des journaux, le dessin, le graphisme de l'affiche finissent par se superposer, dans l'esprit du spectateur, au film lui-même. Ils en sont souvent la trace la plus persistante.

« Par quels chemins êtes-vous arrivé à l'affiche de cinéma ?

— J'ai commencé à seize ans et demi, au service de publicité de Pathé-Cinéma. J'avais fait de la gravure en taille-douce au cours Estienne (toute l'industrie du livre passe par là : doreurs, graveurs, imprimeurs). Puis je suis resté douze ans comme conseiller artistique chez Cinédis, et en même temps je faisais leurs affiches, *le Salaire de la peur*, *Don Camillo*, *les Grandes Familles*. La société a fermé, et j'ai été obligé de me mettre à mon compte, il y a dix-huit ans.

— Comment vient l'idée d'une affiche ?

— C'est la chose la plus difficile à dire. On ne peut pas traiter tous les films de la même façon, d'où l'intérêt et la difficulté. Des fois l'idée ne repose que sur le graphisme, ou sur une ambiance, ou sur du texte. Quoi qu'il en soit, la vedette sera toujours à vendre en premier plan, et c'est pourquoi je préfère avoir affaire à des films sans vedette, je suis plus libre.

Il faut dans un cas être à la hauteur de l'œuvre et dans l'autre cas à la hauteur de la poche-portefeuille.

— Qui sont vos clients, avec qui travaillez-vous directement ?

— Avec les quatre ou cinq grandes sociétés de distribution de films : Parafrance, Gaumont, U.G.C., C.C.F.C. Le client, c'est celui qui paie le distributeur. Mais le créateur représente pour le distributeur un poids dont il est obligé de tenir compte. Et tout le monde est *obligé* de *tenir* compte des vedettes, et des agents de publicité qui s'occupent de l'affichage, qui créent le matériel publicitaire du film. Dans tous ces gens, il y en a toujours un plus puissant que les autres et qui impose sa vision. Si Fellini est présent dans un bureau, on aura du respect pour son opinion.

— Vous arrive-t-il de faire une affiche sans avoir vu le film ?

— Il arrive qu'on m'appelle, le film n'est pas encore écrit, mais on me demande quelque chose de manière à vendre le film à l'étranger, à avoir des contrats pour le financer. Parfois, on me donne des résumés de scénarios, d'autres fois, rien, que des photos.

Propos recueillis par HERVÉ GUIBERT.

(*Lire la suite en page 17.*)

Les attachés de presse

(Suite de la page 15.)

Un coup fumant : non seulement des milliers de curieux ont obéi et entendu la voix de Philippe Noiret, mais les journaux s'en sont fait l'écho, occasion supplémentaire de citer le film. Shula Sigfried, qui en est l'auteur, en liaison avec l'agence Promo 505, dit que *« sans l'accord bénévole de Noiret l'opération n'aurait pas marché, et il ne l'aurait pas donné si je n'avais pas participé entièrement à la fabrication* (elle est conseillère artistique). *Avant*, ajoute-t-elle, *on engageait des attachées de presse de tournage, et des photographes de plateaux. Aujourd'hui on économise, on passe par une agence qui envoie quelqu'un pendant trois jours. On ne sait jamais quel jour va être intéressant, i puis on confie à l'attachée de presse un produit fini. »*

Un film n'est pas un objet, il porte des rêves, une histoire, plus l'atmosphère du travail, les vibrations, les conflits, les élans. Si l'attaché de presse a participé à ce concentré passionnel, il est à même de savoir ce qui ne va pas, ce qui va, ces glissements indéfinissables, incontrôlables. Il est à même de donner des informations sensibles. La grande affaire, le fin du fin, est la personnalisation du lancement.

Lancer un film réclame de saisir toute occasion. De surveiller les festivals, où les journalistes sont tassés et n'ont rien d'autre à faire qu'à envoyer des articles. Les festivals se multiplient chaque année, mais — selon Claude Davy, attaché de presse indépendant — seuls comptent ceux de Cannes et de Venise pour leur portée internationale.

« La Palme d'or fait entre cent mille et deux cent cinquante mille entrées sur Paris, même avec une œuvre apparemment peu commerciale, comme l'Arbre aux sabots. L'Homme de fer *est une exception, il a mal démarré à cause de la date de sortie. Pour un prix, il y en a deux, c'est tout : immédiatement dans la foulée, ou en octobre. Certainement pas fin août. »* Pour Shula Sigfried, Cannes, c'est l'enfer : *« Je déteste les festivals, la promotion s'y fait selon des critères qui nous dépassent, dans une atmosphère confinée de rumeurs et d'intérêts sans rapport avec le film. »*

« Cannes, c'est risqué, reconnaît Claude Davy, *un film peut y trouver la mort. En revanche, dans le cas de* Neige, *dont le budget ne permettait pas une grosse publicité, l'effet du prix* (cinéma contemporain) *a été fulgurant. La chance a voulu que les jurés veuillent récompenser une première œuvre. Moi, je l'avais prévu pour la quinzaine* (des réalisateurs). *J'ai hésité à envoyer le Ferreri,* Contes de la folie ordinaire, *à Venise. Pour la France, cela ne s'imposait pas. Si le film était sorti en octobre, c'était trop près pour que les journalistes écrivent deux papiers, et trop loin pour que les lecteurs s'en souviennent. Mais il sort en janvier, le délai est convenable, et pour l'Italie, Venise, où il est présenté hors compétition est important.*

» Le scénario est tiré d'un roman de Bukowski ; je pense organiser des projections pour les éditeurs, les littéraires ; je vais inviter le ministre de la culture. Les interviews sont relativement simples à dispatcher, et j'espère une couverture de Match *avec Ornella Muti. Mais les films « faciles » n'existent pas, car nous devons toujours viser au plus haut : le journal télé de 20 heures, une couverture d'hebdo plus deux ou trois pages, et le « cheval »* du Monde (le départ en première page). *La manière de créer l'événement a évolué avec l'évolution de la presse. L'événement est devenu professionnel. Il y a vingt ans, vous aviez partout des pleines pages d'échos avec des gens comme Carmen Tessier, Edgar Schneider, François Chalais, Bouvard... ».*

Claude Davy rend hommage à *Georges* Cravenne, inventeur du gala insolite — au bord du burlesque, comme cette idée de parquer les voitures des invités au lancement de *Cléopâtre* loin du cinéma, et de les faire venir en smoking, robes du soir et émeraudes par le métro.

Bouc émissaire des « paranos »

« On amuse, mais la presse et le public n'assurent pas forcément la suite », dit Shula Sigfried. Elle se souvient des fêtes « western » qu'elle a organisées pendant une semaine au Festival de Deauville pour la présentation du *Buffalo Bill* d'Altman. *« On n'a parlé que de ça et malgré l'événement, malgré le titre, Paul Newman et Altman, le film n'a pas marché. Nous proposons, les journalistes disposent, et le public tranche. Pour quoi ? C'est une chose contre laquelle ou pour laquelle nous ne pouvons rien. »*

En cas d'échec, l'équipe producteur-distributeur-metteur en scène accuse l'attaché de presse d'être un incapable, tout au moins de n'avoir pas fait son travail. Elle le prend comme bouc émissaire de ses paranoïas : l'angoisse des dettes qui se chiffrent en millions lourds. L'angoisse existentielle du créateur qui ne peut pas douter de son talent *sous* peine de s'effondrer, justement en cas d'échec. Si cela arrive, l'angoisse existentielle, l'attaché de presse connaît : rien de palpable ne peut le rassurer, pas même le nombre d'articles qu'il a obtenus, puisqu'ils n'ont servi à rien. Malgré tout, il demeure aimable, attentionné à l'égard des journalistes, même les cruels.

A la limite, il se déclare désolé du malentendu. Journalistes et attachés de presse sont destinés à travailler ensemble, longtemps. Leur rapports doivent être clairs, loyaux, dépassionnés (un rêve !).

En cas de succès, bien entendu, seule la valeur inestimable de l'œuvre est prise en compte par l'équipe productrice - créatrice, distributrice. D'ailleurs, est-ce que l'attaché de presse a vraiment fait tout ce qu'il faut ? Si *on a fait « tant »*, c'est qu'on aurait pu faire plus.

COLETTE GODARD.

BANDE-ANNONCE

Arracher le spectateur à son esquimau

DIRECTEUR technique de la société qui porte son nom, Michel François a d'abord été comédien ; et puis un jour il est passé de l'autre côté.

« Mes amis étaient presque toujours des techniciens, *dit-il*, et au fond cet aspect m'intéressait davantage. » *C'était il y a vingt-cinq ans. Depuis il s'est fait un nom, notamment dans un domaine auquel le public ne songe guère : le film-annonce, et qui lui a valu deux fois de suite à Cannes un premier prix, en 1979 pour* I comme Icare *et en 1980 pour* le Sucre. *Ce n'est là qu'une partie de ses activités.*

« Nous sommes une maison d'effets spéciaux cinématographiques, nous faisons ce qu'on appelle des trucages (par exemple *nous* avons réalisé tous les trucages optiques du prochain *James Bond)*, mais également des génériques, des dessins animés ; quant aux films-annonces, nous en produisons une vingtaine par an. Pour chacun il faut compter un mois de travail ; seule la présence d'une équipe *autour de moi* permet un rendement plus élevé (1).

» Un des problèmes du film-annonce est qu'il doit être prêt bien avant le film lui-même pour en assurer la promotion. *Aussi* arrive-t-il que *nous* fassions des pré-annonces avec les premiers éléments mis à notre disposition, quelquefois de simples photos que nous mêlons à des animations graphiques ; c'est là qu'intervient le trucage. Ces bandes qui ne dépassent pas soixante secondes sont souvent utilisées comme publicité dans les salles qui ne projettent pas le film lui-même. Nous en réalisons parfois plusieurs, lorsque le lancement est particulièrement bien planifié. Pour *la Banquière*, par exemple, notre travail a commencé six mois avant la sortie dans les salles ; nous avons fait quatre pré-films-annonces successifs. Le premier était axé sur le titre *uniquement*, le deuxième sur les acteurs, le troisième sur l'époque et l'action, tout cela avec des images fixes ; c'est seulement dans le quatrième que nous avons introduit des éléments mobiles.

» Pour le film-annonce proprement *dit*, *nous prenons* des fragments tournés. Plus exactement, on nous donne des prises pré-sélectionnées mais qui n'ont pas été retenues par le metteur en scène pour le montage définitif. Elles sont en général aussi bonnes que les autres, mais s'inséraient moins bien dans le contexte. *Ce qu'on nous envoie* est assez impressionnant : jusqu'à cent boîtes, c'est-à-dire trois ou quatre fois la durée normale) pour en tirer deux minutes et demie !

» *Naturellement*, il n'est pas question de raconter l'histoire, plutôt de faire passer l'émotion qu'on a reçue. Cela suppose qu'on en ait une. Il m'est arrivé de refuser de travailler si le film était contraire à mes convictions, mais je dois dire que je ne réagis jamais en critique, toujours en spectateur et, comme j'aime toutes sortes de spectacles, le comique m'intéresse autant que la science-fiction ou des sujets dramatiques, cela représente un champ assez vaste. L'essentiel est d'avoir l'esprit de synthèse, pour être capable de traduire en quelques minutes ce qu'on a ressenti et le communiquer avec efficacité.

Des images qui accrochent

» Notre rôle est de motiver le public, c'est pourquoi le rythme est généralement rapide ; il s'agit d'arracher le spectateur à son esquimau. C'est assez proche du *film publicitaire*, *cependant*, il les règles diffèrent. On dit souvent que le producteur, le réalisateur ou le distributeur nous donnent des directives pour faire « vendre ». Ce n'est pas vrai, il y a une entente préalable, naturellement, mais nous sommes absolument libres, et on ne m'a jamais demandé de mentir. D'ailleurs, ce serait d'une efficacité très limitée. Je sais par expérience qu'on ne peut faire un bon film-annonce avec un mauvais film et, de toute façon, nos résultats restent limités : ils sont sensibles surtout sur la première semaine d'exploitation, après cela, le film marche ou ne marche pas.

» Ma préoccupation n'est donc pas de forcer la main au spectateur mais de trouver une idée directrice et de ne pas être en contradiction avec le film. Il m'est arrivé de remettre à plat et de recommencer complètement. Pour sentir un film alors qu'on ne nous en donne à voir que des copies de travail, une certaine *pratique* est nécessaire : il faut faire abstraction des défauts inhérents au premier montage, imaginer les coupures qui y seront pratiquées, en tenir compte.

» Cette idée directrice ne prend jamais la forme d'un scénario ; elle se dégage peu à peu, à force de sélections successives : on choisit d'abord les images qui nous accrochent et on garde celles qui restituent le mieux l'ambiance. Ensuite, on harmonise ces fragments avec des trucages divers afin d'enrichir l'information, puisque la durée du message est très brève. Par exemple, lorsqu'on a vu le visage d'un acteur, on peut montrer autre chose pendant qu'il parle, on n'a plus besoin de le voir. Cela donne lieu à un travail de mixage beaucoup plus serré et plus long que pour un film normal... Mais on ne peut pas faire n'importe quoi : si nous construisons des dialogues en rapprochant des séquences en réalité éloignées, les réponses doivent correspondre aux questions, sinon cela ne fonctionne pas.

» Enfin, bien entendu, On ne doit pas donner trop d'informations afin de préserver l'intérêt du film.

— On parle beaucoup des trucages par ordinateur, qui devraient permettre de créer des images de toute pièce ?

— On dit surtout beaucoup d'inexactitudes. Bien sûr, nous utilisons l'ordinateur, mais jusqu'ici, que ce soit en France ou aux Etats-Unis, on n'a réussi à maîtriser que les formes géométriques. Cela sert pour les titres, pour certains effets optiques, mais dans l'état actuel, il s'agit seulement d'une aide. Pour *Réincarnation*, une partie seulement des images était générée par ordinateur, l'autre partie était tout simplement filmée. »

En attendant que les possibilités de l'ordinateur se développent, Michel François conserve jalousement ses habitudes : chaque mercredi, il va au cinéma pour voir comment ce film, au lancement duquel il a participé, va être reçu par le public. Promoteur habile sans doute, mais, avant tout, spectateur incorrigible.

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

(1) Parmi ceux-ci : *l'Ombre rouge, Possession, la Provinciale, l'Amour nu, les Hommes préfèrent les grosses.* A sortir prochainement : *Mille milliards de dollars, la Soupe aux choux, le Grand Pardon.*

Un concentré un peu écœurant

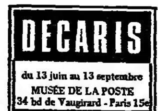
LES visages sortent de l'obscurité de l'écran, comme des têtes d'épingle, qui enflent, tout en se rapprochant, météorites qui s'écrasent sur vos yeux, monstrueuses pommes de terre. Lino Ventura, flac ! Philippe Noiret, pan ! Jean Rochefort, boi ! Attention, Belmondo va dégainer ; en contrechamp, un regard psychologique de l'inspecteur Hossein. Delon s'est trouvé une nouvelle partenaire, elle suce son pouce à la hauteur de sa ceinture. Girardot se tord de douleur sous un filtre rose. C'est ce qu'elle sait le mieux faire.

Plus le puzzle est morcelé, plus on devrait avoir envie de le reconstituer. Delon va-t-il être justicier ou aventurier ? Belmondo, flic ou voyou ? Ventura, commissaire ou professeur de latin ? Noiret, avocat ou chômeur ? Girardot, institutrice ou ouvrière spécialisée ? Montand, père de famille ou rigolo ? Les bandes-annonces sont construites comme des flashes publicitaires : elles vendent le produit-vedette dans ses nouvelles fonctions, ses spécialités inédites, ses modernités d'emploi. Quand il n'y a pas de vedette, il faut vendre autre chose, des coups de pied au ventre, des gifles, des baisers, des paysages, des explosions. Attention, James Bond 007, votre hélicoptère est téléguidé par le méchant manchot Blofeld !

La musique, ennio-morriconienne, martèle, scande les coupures, les revirements de l'image, qui pivote sur elle-même pour dévoiler de nouveaux décors. La bande-annonce doit contenir virtuellement le budget du film, être un ramassis de la dépense. Les bandes-annonces, dans les salles d'exclusivité, ont remplacé le documentaire ou le court métrage, elles se succèdent maintenant par lots de trois ou quatre. Et ces sauts de puce dans l'industrie cinématographique courante ont quelque chose de grisant : petites ponctions d'un concentré un peu écœurant, mal dosé, ils donnent généralement la certitude qu'on n'ira pas voir le film. — H. G.









Entretien avec l'affichiste Ferracci

(Suite de la page 15.)

» Tout dépend du temps dont les clients disposent pour sortir leur film. Il se peut qu'on passe cinq ou six mois à présenter des quantités de maquettes, et que la première sorte imprimée quelques jours avant la sortie du film.

— *Devez-vous à chaque fois faire plusieurs projets ?*

— Tantôt l'affiche sort sous forme de petits crayonnages de 10 centimètres de côté, mal faits, tantôt elle sort complètement réalisée. Quand elle s'appuie sur la technique, je ne peux pas la présenter autrement, sinon elle ne serait pas lisible. Parfois, les idées se bousculent, et je fais deux ou trois projets, je dis : « Choisissez ! » D'autre fois, je dis : « Ne choisissez pas, c'est celle-là que je veux. »

— *Préférez-vous le dessin ou la photo ? Est-ce qu'on peut dire qu'ils conviennent à tel ou tel type de film ?*

— Il n'y a pas de règles. La photo, pour moi, n'est qu'un outil, et le principal est que l'outil serve l'idée et exprime son sentiment. Je ne pars jamais en me disant : je vais réaliser cette affiche de telle façon. C'est l'idée qui commande la technique.

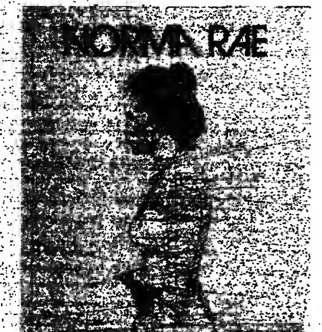
— *A quelle phase de votre travail avez-vous le plus de plaisir ?*

— Mes moments de plaisir, je les ai toujours volés. Travailler dans les conditions dans lesquelles je travaille, c'est être dérangé toutes les cinq minutes ; le téléphone sonne, je n'ai même pas le temps de reposer mon crayon sur le papier. Les maquettes partent, et je me demande ce que j'ai fait. La façon dont j'ai travaillé entre trente-cinq et cinquante ans relevait de la schizophrénie. Je n'avais plus le temps de penser. Pendant toute cette période, je passais deux nuits par semaine, je faisais des journées de trente-cinq heures, je n'avais ni samedi ni dimanche. Alors mes moments de plaisir, je les trouve avec les bons films.

» Que la commande soit urgente ou que j'aie tout mon temps importe peu. Quand un film m'intéresse, par rapport aux possibilités de renouvellement, c'est la joie. Dans le cinéma, l'exercice consiste à changer de style le plus souvent possible. Je ne connais pas de dessinateurs d'affiches de cinéma qui ont débuté en 1945 et qui sont encore là. Ce métier dévore ses enfants...

— *Depuis 1945, qu'est-ce qui a changé justement ?*

— Les procédés techniques. Dans les années 50, jusque dans les années 60, les affiches étaient dessinées à la dimension, sur châssis, puis redessinées en lithographie, d'où certaines contraintes techniques : la limitation dans la couleur seulement quatre ou cinq couleurs, de manière qu'elles puissent être traduites facilement. Avec l'offset, toutes les possibilités ont été ouvertes, et c'est à ce moment-là qu'on a utilisé la photo. La technique a libéré en même temps les idées. Le dessinateur d'affiches n'avait plus besoin d'être seulement un peintre, il pouvait être un humoriste.



Affiche, de Ferracci, refusée.

— *Préférez-vous rencontrer le réalisateur ?*

— C'est une des satisfactions de ce travail : on parle le même langage, on a les mêmes problèmes. Le commercial pense toujours que ce qu'il appelle commercial fera mieux vendre son film. Et, quand ce commercial n'a qu'une ambition limitée : faire de l'argent, on souffre de rapports de forces abominables. On ne peut rien prouver dans ce métier, chaque film est un cas unique qui sort à un moment donné, on ne peut pas répéter six mois après la même ficelle.

La référence

— *Est-ce qu'il y a des épouvantails ?*

— Ce qui peut apparaître comme négatif : le noir ? mettre quelqu'un de dos ? un jour ça marchera, un autre jour non. Il ne faut pas mettre un couteau sur une affiche, mais, pour un film d'horreur, il sera peut-être bon. J'ai l'exemple de la croix gammée, qui était intouchable jusqu'au *Dernier métro*. Maintenant vous allez voir beaucoup d'affiches avec la croix gammée, parce qu'elle fait vendre. Elle n'est plus associée à Hitler et au nazisme, mais au *Dernier métro*. Et ça s'usera aussi.

— *Où en est l'élément sexe ?*

— Tout dépend de la façon dont il est placé, à quel acteur et à quel metteur en scène il est associé. Mais vendre du sexe à l'état brut, comme *Gorge profonde*, serait maintenant difficile. On va tendre à vendre du sentiment. Quand on voit l'affiche du dernier Truffaut, *la Femme d'à côté*, c'est du sentiment, et, ça, je suis sûr que c'est de l'or en barre. Le sexe va se transformer en sentiment, et l'humour agressif va baisser un peu. Je crois que le changement de régime a apporté un calme, et qu'on doit en tenir compte pour la publicité. Un film de violence politique comme *l'Homme de fer* a dû pâtir de cet état d'esprit, il ne marche pas comme un film qui a eu la Palme d'or devrait marcher.

— *Vous suivez le box-office ?*

— Oui ; moi aussi, malheureusement, je dépends de la réussite ou de l'échec d'un film. Mais je ne m'en sens pas responsable, parce que le film les porte en lui-même, à l'état d'ingrédients, dès la production. A mon niveau je ne sers que d'avertisseur, de klaxon.

— *Est-ce que l'affiche de film a les mêmes codes que l'affiche publicitaire ?*

— J'avoue ne pas m'inspirer d'affiches commerciales. En revanche, le commercial s'inspire du cinéma. Quand Levis essaie de vendre ses jeans, il utilise le le western. Les affiches de Mitterrand, et par le slogan et dans la présentation de l'image, avaient des réminiscences de cinéma évidentes. Le mot « force » était repris du slogan de *la Guerre des étoiles*, et les photos découpées sur fond de ciel bleu rappelaient *l'Homme venu d'ailleurs*. Ce n'était plus le petit homme vert mais le grand homme bleu-blanc-rouge, la rencontre du premier type...

— *N'avez-vous pas l'impression de détenir un monopole, d'empêcher d'autres dessinateurs de travailler ?*

— Je me hérisse quand on me parle de monopole. Je ne vois pas comment je pourrais avoir une situation de monopole en restant chez moi et en ne fonctionnant que lorsqu'on m'appelle. Je suis toujours dans la position du débutant : chaque fois que j'apporte une maquette, je me trouve dans la situation du petit garçon qui montre son dessin au professeur. Cela dit, je vais essayer de tout faire pour perdre ce « monopole », je vais me rendre insupportable. Tous les moyens seront bons, sauf le travail.

— *Votre travail d'affichiste a dû vous empêcher de poursuivre un travail plus personnel, en avez-vous le regret ?*

— C'est ma plaie. Mais beaucoup de choses sont passées dans le commercial. L'affiche du *Charme discret de la bourgeoisie* est un dessin que j'avais fait à vingt-cinq ans et que j'ai ressorti à quarante-cinq ans. Il n'aurait pas existé si je n'avais pas fait de recherches personnelles et si je n'avais pas regardé autour de moi. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Le rôle ambigu des festivals aujourd'hui

C'EST une fausse querelle qui a été soulevée de Paris, à propos des déclarations de Carlo Lizzani, directeur de la section cinéma de la Biennale de Venise. Volontiers susceptibles pour tout ce qui touche au « prestige français », nous n'avons peut-être pas bien saisi la justesse de l'analyse de Carlo Lizzani ; face au géant américain en pleine mutation, dont le dynamisme naturel fait fi de toutes les théorie et autres pétitions de principe, Carlo Lizzani se demandait si Cannes avait choisi la bonne méthode pour affronter la crise qui secoue le monde du cinéma. « *L'équation Cannes-marché et Venise-culture mérite d'être approfondie* », faisait-il remarquer.

M. Giuseppe Galasso, président de la Biennale de Venise, l'organisme qui chapeaute toutes les activités artistiques réunies sous ce titre, nous le répète avec insistance. Historien de profession, homme politique, M. Galasso considère que la querelle Cannes-Venise n'a jamais existé : « *Notre but doit être d'établir une collaboration entre les deux ou trois grands festivals européens, pour permettre l'expression de nos particularités nationales et pouvoir traiter avec les Américains sur un pied d'égalité, dans le respect des intérêts de chacun.* » M. Galasso insiste sur le contenu culturel du cinéma : « *Nous ne voyons pas d'opposition entre marché et culture, dans le monde contemporain, la culture se transmet par la voie économique.* » Elle est, dit-il, « *un contre-pouvoir qui n'a pas à célébrer les fastes du monde officiel* ».

Cette politique, car il s'agit bien d'un choix et non d'une improvisation au jour le jour, comme on semble un peu ici le reprocher aux organisateurs de Cannes, se traduit, parallèlement à ce côté vitrine du cinéma mondial où Cannes reste imbattable, par un triple effort : un travail de recherche sur les possibilités électroniques du cinéma ; une étude ponctuelle sur les rapports du son et de l'image ; une analyse des conditions économiques et juridiques de la production et de la diffusion des films.

Malgré la crise qui affecte le cinéma italien, on est frappé à Venise par l'ampleur et la solidité des structures d'une industrie désireuse de retrouver au plus tôt sa place, la première pour les intéressés, sur le marché européen. Les journaux corporatifs, autrement importants que leurs équivalents français, mettent immédiatement en valeur les problèmes concrets, gardent les yeux perpétuellement braqués sur ce qui se passe à Venise. De son contact étroit avec Hollywood dans l'après-guerre, l'industrie italienne retient un souci de lucidité, le refus de lâcher la proie pour l'ombre. Le cinéma est un art populaire, en même temps qu'un phénomène culturel. Il n'y a pas d'un côté les méchants capitalistes et de l'autre les gauchistes génieux.

La Mafia

David Stone, un Américain fixé à Londres (il fut le producteur de Robert Kramer et dirige aujourd'hui à Londres les meilleurs réseaux de salles d'art et d'essai), est à Venise. *Il nous parle d'Hollywood un peu dans le même sens : « Tout a changé. Les amis que j'ai connus autrefois dans le « mouvement »* (contre la guerre du Vietnam) *sont aujourd'hui aux commandes des grands studios.* »

Dans un tel contexte, la conjonction italo-américaine — avec toutes les réserves qui s'imposent — devient presque naturelle. Il faudrait y ajouter une autre influence plus trouble, discutée sous le manteau, mais nullement imaginaire : l'emprise croissante d'organisations comme la Mafia dans la direction du Hollywood des années 80. L'énorme opération réussie par Kirk Kerkorian, directeur de casinos à Las Vegas, mais aussi patron de la M.G.M., qui vient de racheter United Artists, relève de ce genre de connivence qui n'est pas due au hasard. Et, précisément, le reproche qu'on entend formuler à l'égard de Cannes, tant en Europe qu'en Amérique, c'est d'avoir mal pris le virage, d'avoir opté délibérément, ces dernières années, pour le côté purement économique du cinéma, le seul business, terrain où les Américains restent les maîtres.

Le marché du film, qui vient d'être créé cette année à Los Angeles, le rôle dont semble rêver Serge Losique en secret pour le festival de Montréal, devraient signaler le danger. Cette grave remise en question du rôle des festivals, courroies de liaison de *l'industrie, instrument de* création original, de promotion artistique, intervient au moment où plusieurs d'entre eux voient amputer très sensiblement leur budget. Venise, entre une réduction d'environ 20 % et la dévaluation, a dû effectuer des coupes claires sur divers chapitres : par exemple, nous, Français, n'avons plus droit cette année à la traduction simultanée. Seul l'anglais est *lingua grata* avec l'italien. Berlin annonce pareillement, pour 1981, une diminution de 20 % de ses subventions. Là aussi, les coupes vont être claires, nous dit Ulrich Gregor, qui dirige le Forum du jeune cinéma.

Le talent de Carlo Lizzani à Venise est d'assumer en toute lucidité ces contradictions. Il ose montrer dans le même contexte, avec la même importance, à la même heure, au même endroit (dans la section Midi-Minuit), *les Aventuriers de l'arche perdue*, la super-production Lucas-Spielberg, et *San Clemente* de Raymond Depardon. Pour ceux qui connaissent et George Lucas et Raymond Depardon, leurs *ambitions et leurs talents* ne sont pas contradictoires, ils sont réellement complémentaires. C'est pourquoi, probablement, la Biennale restera encore longtemps irremplaçable.

LOUIS MARCORELLES.

Les réalisateurs, les oubliés

La Société des réalisateurs de films (S.R.F.) a délégué plusieurs de ses membres dans les diverses commissions de la mission Bredin. Attachés en ce moment à la défense des droits d'auteurs dans un contexte européen, les représentants de la S.R.F. s'inquiètent également de la proportion des fonds qui, dans l'industrie cinématographique, ne servent plus à la fabrication du produit qui passera sur l'écran mais aux « à-côtés », à tous les frais — commissions agios et autres à-valoir, — à toutes les dépenses d'édition et surtout de publicité. Frais entièrement à la charge des producteurs.

Lancer un film c'est donc — le plus souvent en l'espace d'un mois — assurer sa publicité. Bertrand Tavernier, Bertrand Van Effentere, Serge Leroy et Maurice Dugowson, d'une seule voix, disent ici le point de vue de la S.R.F. sur les contraintes de ce box-office érigé en loi du métier.

« IL y a des ratios aux allures de statistiques inexorables. Exemple : un film qui fait dix mille entrées le premier jour, fera quatre-vingt mille entrées la première semaine.

» Elle est loin la belle époque où John Ford, quand il avait terminé un film, s'embarquait sur son yacht et n'y pensait plus. Aujourd'hui, l'angoisse du cinéaste au moment de la sortie, c'est ce qui se passe le mercredi à 14 heures : le nombre de spectateurs enregistré dès la première séance est de cruciale importance. Car, dès le jeudi matin, les exploitants, au vu des résultats, décident de continuer ou non à montrer tel ou tel film.

» On devrait interdire Ciné-Chiffres comme on devrait supprimer les sondages à la télévision. Ciné-Chiffres ? C'est le « jack-pot », le « box-office ». Et, pire, ça devient même entre les réalisateurs un sujet de conversation. La seule question est : « *Combien avez-vous fait d'entrées ?* » Comme dans *l'édition où l'on ne parle plus* des livres mais de leur tirage, les réalisateurs entre eux ne parlent plus des films...

» Un vrai cercle vicieux. Les exploitants annulent leurs contrats et, de semaine en semaine, le film perd ses chances. On est condamné au succès, quitte à s'entendre dire, comme Claude Sautet qui, avec *Max et les ferrailleurs*, en était à cinq cent quatre-vingt mille entrées. « *Alors, il paraît que ton film ne marche pas fort ?* » (C'était un bon ami qui le croisait dans la rue.)

» Parfois, ce cercle vicieux tue des films qui nécessiteraient une sortie restreinte. *L'Homme de fer*, de Wajda, a été massacré. Avec huit ou dix salles de moins, il pouvait marcher. Il vaut mieux une seule bonne salle que dix lieux inappropriés.

» Il m'est arrivé pour *Une semaine de vacances*, dit Bertrand Tavernier, d'être distribué au cinéma Publicis d'Orly. *Inutile de dire que, dans cette* salle-là, on n'a même pas remboursé le prix de la copie (10 000 francs).

» Or, le palier au-dessous duquel l'exploitant peut refuser de continuer à montrer un film est calculé d'après des moyennes bizarres. Le distributeur indépendant qui ne propose qu'un seul film a moins de chances que le circuit capable d'imposer une prolongation des projections. Il faudrait arriver à rendre obligatoire quatre ou cinq semaines de présence à l'affiche. Obliger les exploitants à raisonner comme les marchands qui sont contraints de gérer un stock.

Chiffres

» Il ne faut pas oublier que les trois grands circuits — Gaumont, U.G.C., Parafrance — sont d'abord des créations d'exploitants. Parafrance n'a pas joué d'abord le rôle de distributeur, et U.G.C. ne l'est que depuis peu de temps. Les frais astronomiques de publicité restent à la charge du producteur et rendent son métier impossible. Avec l'inflation, on en arrive — comme aux Etats-Unis — à consacrer plus d'un tiers du devis d'un film à sa publicité, à faire croire au moindre réalisateur qu'à moins de sortir dans quatre-vingts salles il n'a aucune chance d'entrer dans le « star system ». Dès lors, les petits films ont de moins en moins de chance. Pour ceux-là, on ne recouvrira pas d'affiches les abribus, les couloirs du métro. Et l'affichage sauvage n'étant plus autorisé...

» Quand, il y a dix ans, on sortait *la Salamandre*, d'Alain Tanner, au Saint-Séverin, on n'avait pas besoin du minimum actuel de 5 à 7 millions de publicité pour le rendre visible. Il *s'agit d'une véritable censure*, sans rémission pour les petits distributeurs comme « Molière ». Ils disent : « *Votre film est bien mais il ne fera pas vingt-cinq mille entrées, je ne le prends pas.* » La décision de la survie d'un film n'est plus fondée que sur la rentabilité des salles. Et difficile de faire comprendre aux exploitants qu'ils pourraient prendre en charge la moitié des frais de diffusion. Alors une publicité chasse l'autre. Un film chasse l'autre.

» Les essais d'entente avec les producteurs pour ramener la publicité à un niveau raisonnable ont tous échoué : pas de tarifs dégressifs, pas de limite à la surenchère. Et voilà pourquoi, à moins de cinquante mille entrées sur Paris (quatre-vingt mille en France), un réalisateur se retrouve à la case départ, et doit repartir de zéro s'il espère faire un second film. C'est-à-dire redevenir un businessman, monter une autre « *affaire* » : *convaincre* avec un scénario, ou la commission d'avance sur recettes, ou un comédien vedette (qui devient de plus en plus une sorte de producteur), trouver des accords avec telle ou telle chaîne de télévision. Et ensuite, ensuite seulement, tenter de persuader quelque producteur. Ces démarches peuvent durer des années, le cinéaste finit par perdre de vue le pourquoi de son envie de faire un film. Il se retrouve au moment du tournage moralement exténué. Alors, à moins d'être très combatif, il renonce. »

MATHILDE LA BARDONNIE.

La rentrée dans les musées de Paris

LES FASTES DU GOTHIQUE

(Grand Palais
Du 10 octobre au 1er février)

Fastueux, dramatique et mal connu, le siècle de Jeanne d'Evreux, de ses frères les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, et de Charles V, le quatorzième siècle, en France, fut celui des « riches » et des très « grandes heures », de l'art de cour, de la guerre de Cent Ans et de la grande peste. L'exposition, qui occupera les trois étages du Grand Palais, réunit pour la première fois quelque cinq cents chefs-d'œuvre de l'art religieux ou profane, statues, objets précieux, ivoires, enluminures, vitraux, peintures sur bois, gisants, armes, armures, etc.

L'ART BAROQUE EN BOHÊME

(Grand Palais
Du 18 septembre au 7 décembre)

Prague, après le maniérisme, joue à nouveau un rôle important, comme récepteur-diffuseur de l'art baroque. Celui-ci s'illustra en Bohême dans l'art religieux lié au décor des églises et des couvents, mais aussi dans l'art *profane* qui s'étendit au domaine des arts décoratifs : verrerie, *orfèvrerie*, étain. Deux cents peintures, sculptures, objets et gravures prêtés par la Galerie nationale et le Musée des arts décoratifs de Prague.

LÉON SPILLIAERT

(Grand Palais
Du 25 septembre au 30 novembre)

Un des trois grands peintres d'Ostende, avec Ensor et Permeke. Il a commencé à peindre en 1900 des œuvres toutes imprégnées de symbolisme et d'art nouveau. S'est intéressé au paysage de sa ville dont il donne une vision fantomatique, à la mer dont il retint la vague en volutes avant de se faire plus intimiste dans des marines où eau et ciel se confondent, plus « réaliste » dans ses peintures d'arbres, mais toujours « magique ».

JOSEPH CORNELL

(Musée d'art moderne de la Ville de Paris
Du 14 octobre au 6 décembre)

Quatre-vingts boîtes et cinquante-cinq collages : c'est moins que la première grande rétrospective Cornell au Musée d'art moderne de New-York l'hiver dernier, qui comptait plus de trois cents numéros, c'est cependant assez pour permettre de découvrir le monde secret, bizarre et poétique de ce New-Yorkais, héritier raffiné de dada et du surréalisme. L'exposition vient de Londres.

LA GALERIE ESPAGNOLE DE LOUIS-PHILIPPE

(Musée du Louvre
Pavillon de Flore
Du 3 octobre au 4 janvier)

La collection compte près de quatre cent cinquante tableaux, du Moyen Age à Goya, et parmi eux des chefs-d'œuvre de l'art espagnol. Elle n'avait fait l'objet d'aucune publication, ni d'aucune exposition depuis le milieu du dix-neuvième siècle. Voilà réparation.

TABLEAUX ITALIENS, ANGLAIS, ALLEMANDS ET ESPAGNOLS DU LOUVRE

(Musée du Louvre
Du 3 octobre au 4 janvier)

Les principales nouveautés enregistrées au tome 2 du catalogue des peintres étrangers du Louvre : acquisitions (Guardi, Canaletto, Klimt, Füssli...), changements d'attribution et rénovations (Carrache, Reni, Botticelli).

DESSINS BAROQUES FLORENTINS

(Musée du Louvre
Cabinet des dessins
Du 3 octobre au 18 janvier)

Un choix de cent cinquante dessins, conservés au Louvre. Ils proviennent pour la plupart de la collection réunie au dix-septième siècle par l'amateur et historien florentin Filippo Baldinucci.

LA RUE DE VARENNE

(Musée Rodin
Du 1er octobre au 9 décembre)

Après *la Rue de Grenelle* (Galerie de la SEITA, novembre-décembre 1980), *la Rue de Varenne*, qui fait partie du faubourg Saint-Germain, un secteur sauvegardé. Et dans cette rue, vingt-deux hôtels du dix-*huitième* siècle, *modifiés*, remaniés, agrandis, remis au goût du *jour*, qu'on *pourra suivre* pas à pas à l'aide de plans, d'élévations, de gravures, de relevés contemporains et de photos.

BAROQUE 81

(Musée d'art moderne de la Ville de Paris
Du 30 septembre au 15 novembre)

Ou « les débordements de l'avant-garde internationale ». L'exposition préparée en collaboration avec Catherine Millet, rédactrice en chef de la revue *Artpress*, réunira à l'ARC une quarantaine d'artistes, Américains, Allemands, Anglais, Français, Italiens, etc. Parmi eux, il y aura les nouvelles vedettes internationales de ce qu'on qualifie parfois de « néo » quelque chose. Ce qui n'explique pas grand-chose.

PRÉSENCE DE L'HISTOIRE

(Chapelle de la Salpêtrière
Du 15 octobre au 20 décembre)

L'architecture fait son entrée au Festival d'automne, par la grande porte. Dans l'église de Louis La Vau et Libéral Bruant, l'exposition, qui est une version modifiée de celle présentée par Paolo Portoghesi à la Biennale de Venise, traitera pour la première fois en France du mouvement post-moderne. Elle réunira quarante équipes d'architectes du monde entier à travers leurs réalisations les plus exemplaires. De quoi mettre le débat sur la place publique.

VIEIRA DA SILVA, L'ŒUVRE GRAVE

(Bibliothèque nationale
Du 18 septembre au 18 octobre)

En cent quatre-vingt-cinq feuilles depuis 1929, un aspect moins public de l'œuvre de Vieira da Silva. Qui a compté au début de sa carrière de peintre et compte toujours dans son évolution.

L'EXOTISME DANS LE PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE AU XIXe SIÈCLE

(Bibliothèque nationale
Du 6 octobre au 8 novembre)

Loti, Savorgnan de Brazza, Toulouse-Lautrec, Sescau, Guibert, Nadar et quelques autres posent devant l'objectif en Peaux-Rouges, en shoguns, en émirs, en guerriers du Moyen Age... Ça peut être drôle.

ROGER MARTIN DU GARD

(Bibliothèque nationale
Du 15 octobre au 27 décembre)

L'ouverture récente des archives de Roger Martin du Gard a permis cet important regroupement de documents personnels, de journaux, de correspondances, de manuscrits et d'objets intimes. S'y ajoutent quelques regards d'amis proches (Gide) et de contemporains sur l'écrivain chartiste, père des *Thibault* et de *Jean Barois*.

CÉRAMIQUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

(Musée des arts décoratifs
Du 15 octobre au 4 janvier)

Le point sur la création céramique française à l'occasion du congrès de l'Académie internationale de céramique, qui se tiendra à Paris à la mi-octobre. Diversité des approches, utilisation de la terre, place dans l'architecture et l'aménagement intérieur.

JACK LENOR LARSEN

(Musée des arts décoratifs
Du 25 septembre au 28 décembre)

Une rétrospective. Après des études d'architecture, cet Américain, né en 1927, s'est tourné vers les techniques traditionnelles du tissage, de la teinture, de l'impression, et les a pliées aux contraintes de l'industrie contemporaine.

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

(Petit Palais
Du 15 octobre au 15 janvier)

Où l'on pourra voir quatre-vingts pièces provenant d'un site pré-colombien récemment mis au jour au cœur même de Mexico, et, à travers des œuvres d'artistes d'aujourd'hui, la permanence de l'art mexicain traditionnel.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON

(Musée des arts décoratifs
Du 28 octobre au 3 mars)

Balles, toupies, animaux, cerfs-volants, mais surtout poupées : quarante poupées confectionnées depuis trois cents ans à l'occasion de la fête des petites filles, le 3 mars, pour être dressées en chaque demeure japonaise.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE

(Musée des arts et traditions populaires
Du 24 octobre au 19 avril)

L'apiculture et la place des productions de la ruche dans la France traditionnelle et contemporaine. Divers savoirs populaires relatifs à l'abeille, les techniques de conduite du rucher ainsi que les valeurs symboliques qui leur sont associées, seront présentés.

LE TOKAIDO DE HIROSHIGE

(Musée Cernuschi
Du 6 novembre au 6 décembre)

Le voyage de Tokyo à Kyoto en cinquante-trois étapes, selon Hiroshige (1797-1858), le grand paysagiste de Ukiyo-e. La célèbre suite des cinquante-cinq estampes (les étapes, le départ et l'arrivée sera complète.

Au Centre Georges-Pompidou

JEAN DUBUFFET

(Musée national d'art moderne.
Du 24 septembre
au 23 novembre)

Pour le quatre-vingtième anniversaire de l'artiste, le Musée d'art moderne expose les peintures et les dessins réalisés en 1980 et 1981.

JEAN-PAUL RIOPELLE ROBERT RYMAN

(Galeries contemporaines.
Du 1er octobre au 16 novembre)

Un parcours rétrospectif des peintures, pour Riopelle, un peintre qui hait le vide, travaille comme le volcan, sous la pression intérieure, mais ne fait pas pour autant de l'*action painting*.

La première rétrospective en France pour Ryman, un peintre américain, qui, au milieu des années 50, décida de limiter sa palette au blanc. Pour ce frère *lointain* de Malevitch, la monochromie renvoie à la peinture, et à *elle seule*, au *comment* peindre, sur quoi, avec quoi. Très regardé par les *nouvelles* générations.

L'ÉCHIQUIER DE ROGER CAILLOIS

(Salle d'art graphique.
Du 17 septembre au 11 novembre)

L'univers imaginaire du grand écrivain à travers ses archives et collections personnelles, qui *seront* exposées en compagnie des œuvres de ses amis plasticiens et des choses qu'il aimait dans les musées d'histoires naturelles.

ARCHITECTURES DE TERRE

(C.C.I. Centre Georges-Pompidou.
Du 28 octobre au 1er février)

Elle s'ouvrira *simultanément* à Beaubourg et, sous forme plus *modeste* de panneaux, dans maintes villes de France, puis elle ira *porter* la bonne parole aux quatre coins du monde. Exposition militante, elle remet à l'ordre du jour, économie et technique à l'appui, le plus vieux matériau du monde utilisé pour la *construction* et plus : pour l'architecture.

UNE SELECTION

CINÉMA

LABYRINTH MAN
de David Lynch

En noir et blanc, le voyage d'un *petit homme* hérissé aux yeux clairs, qui cauchemarde sa naissance, l'éclatement d'un monde instable peuplé de vampires étriqués, de bébés vicieux, de chanteuses barbues dans un radiateur-théâtre... Surréalisme et humour nocturne. Une merveille.

REGARDS ET SOURIRES
de Ken Loach

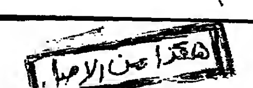
Chômage en noir et blanc également dans la grisaille bouchée du nord de l'Angleterre. Le sourire de deux adolescents aux regards graves s'éteint. La route du vide mène à la détresse, à l'agressivité, à l'armée. Les soldats iront en Irlande. Rien que la vie.

OUTLAND
de Peter Hyams

Transposition de l'univers du western dans une colonie de l'espace — avec armes perfectionnées, ordinateurs géniaux, circuits vidéo, effets spéciaux — dont Sean Connery serait le John Wayne.

EXPOSITIONS

Formes rituelles, au château d'Ancy-le-Franc. *Picasso*, à Antibes. *Giacometti*, au musée de Saint-Etienne. *Les mandalas himalayens du musée Guimet*, au musée Chagall de Nice. *Sculptures du vingtième siècle : 1900-1945*, à la Fondation Maeght. *Léon Gérôme*, à Vesoul. *Dominique Gauthier*, à l'abbaye de Sénanque. *Titus Carmel* et *Roland Barthes*, au musée des Sables-d'Olonne. *Déserts*, à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 11 au 17 septembre

Les programmes du mercredi 9 septembre et du jeudi 10 septembre sont en page 22

AU PETIT ÉCRAN

opéra comique

- PAILLASSE
  de R. Leoncavallo
  Samedi 12 septembre
  FR 3, 20 h 30

arts

- LE VOYAGE DU HOLLANDAIS
  Vendredi 11 septembre
  TF 1, 20 h 30
- LES MEDECINS DE L'ART
  Vendredi 11 septembre
  TF 1, 22 h 5
- ARCHITECTURE ET GEOGRAPHIE SACREE
  Dimanche 13 septembre
  FR 3, 20 h 30
- FENETRE SUR... FANTASME
  La jungle du danseur
  Jeudi 17 septembre
  A 2, 17 h 20

variétés

- NUMERO UN :
  Claude Nougaro
  Samedi 12 septembre
  TF 1, 20 h 30
- SHOW ELVIS PRESLEY :
  Bonjour d'Hawaï
  Mercredi 16 septembre
  A 2, 20 h 35

documentaires et débats

- V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI
  La Corse, une île bien particulière
  Vendredi 11 septembre
  FR 3, 20 h 30
- MAGAZINE APOSTROPHES
  La guerre d'Algérie
  Vendredi 11 septembre
  A 2, 21 h 35
- DOCUMENT :
  UN HOMME ET SA MEMOIRE
  Guy de Rothschild
  Dimanche 13 septembre
  A 2, 22 heures
- LA TELEVISION QUE J'AIME
  Jean-Jacques Sempé
  Lundi 14 septembre
  A 2, 15 h 50
- LES DOSSIERS DE L'ECRAN :
  Les adultes handicapés moteurs et leur insertion dans la société
  Mardi 15 septembre
  A 2, 20 h 40

films

- ANTONIO DAS MORTES
  de Glauber Rocha
  Vendredi 11 septembre
  A 2, 23 h 10
- SUR LES QUAIS
  d'Elia Kazan
  Lundi 14 décembre
  TF 1, 20 h 30

(Lire les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

sports

- INTERNATIONAUX DE TENNIS DE FLUSHING MEADOW
  (en direct)
  Dimanche 13 septembre
  TF 1, 22 h 15

A LA RADIO

Une panoplie

« Le moi est haïssable », a dit quelqu'un de bien sensé au dix-septième siècle, avant qu'un personnage non moins illustre ne lui rétorque que notre âme n'étant qu'une somme de perceptions subjectives il fallait *bien honorer ce moi-là et s'en accommoder*.

Fort de cet encouragement, il aurait fallu bien de la vertu à France Musique pour ne pas céder, sur l'antenne, à la « personnalisation » — dont la perversion la plus tentante, quoi qu'on en dise sur place, est une certaine forme de vedettariat. Aussi a-t-on vu fleurir depuis quelques années le « Concert égoïste » de Claude Maupomé qui, par une aimable pudeur, est devenu, en s'inspirant d'un relativisme sensoriel et perceptif, un « Comment l'entendez-vous ? ».

Au moment où la station se tourne vers un nouveau « langage radiophonique » — du moins René Koering l'a-t-il déclaré, mais il a un passé, — *cette formule « égoïste »* reste, paradoxalement, un modèle de raison, tant Claude Maupomé y a su tordre le cou à l'opinion, y relever le subjectivisme dans l'heureuse diversité de la confession artistique, qui contraste avec *d'autres émissions*. Il ne manquait que la possibilité de gagner des « transistors » pour se croire sur les grandes ondes.

Ce jeu de l'appréciation subjective ne peut guère, il est vrai, tomber mal quand l'invité est Roland Barthes ou Julio Cortazar ; il ne peut non plus être mieux fructifié par le choix, cette semaine, des musiques d'artifice de Ravel, ce monde exotique qui ne s'avance que masqué et veut, toujours pudique, donner une autre image de lui-même : nulant de sensations brillantes et touffues qui répondent aux *miroitements de la sensibilité*. De cet univers de pastiches et de mélanges, fantasque et passionato, Jean Lacouture, l'invité, a retiré une panoplie : l'Orient d'éventail de *Shéhérazade*, les bouffonneries espagnoles de *l'Alborada* et le badinage d'un faux Couperin. Esthétique de l'imposture, art du mensonge que ponctue Claude Maupomé de son charme féminin, l'essence peut-être de cette science très dix-huitième siècle qu'est la conversation.

(F.M., samedi, 15 h 30.)

THIERRY FRESLON.

Vendredi 11 septembre

Un film

ANTONIO DAS MORTES

Film brésilien de Glauber Rocha (1968), avec M. do Valle, O. Lara, O. Bastos, H. Carvana, J. Soares.

A 2, 23 h 10.

★★ *L'histoire et la légende d'un tueur de cangaceiros, dans le nord-est du Brésil. Une fable liée à une culture populaire qui éclaire la situation de l'Amérique latine dans les années 60, et à laquelle la violence lyrique de la mise en scène (certaines séquences atteignent un paroxysme éprouvant pour les spectateurs trop sensibles) donne des allures d'opéra. Ce film « d'agression » brûle de colère, de souffrance et d'espérance. Il émeut et captive par sa beauté convulsive. Glauber Rocha, le plus célèbre réalisateur du « cinema novo » brésilien, vient de mourir, à quarante-trois ans.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes. Votre fille quitte la maison.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Scoubidou.
16 h 50 Croque-vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Variétés ; Isidore le lapin ; Infos-magazine ; les Indiens de la colère ; Portraits de fleur ; Ciné-club.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche. Jean Richard.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1. Jean-Claude Pascal.
20 h Journal.
20 h 30 Le voyage du Hollandais.
Une émission de C. Brabant. Avec G. Desarthe, M. Robin, C. Benedetti, A. Mottet, P. de Boysson, B. Musson.
Une évocation Van Gogh à travers un texte du poète Antonin Artaud.
22 h 5 Les médecins de l'art.
Emission de P. Alfonsi et P. Pesnot. Réal. : A. Schwarzstein.
(Lire notre sélection.)
23 h Sports : cyclisme.
Le Tour de l'avenir.
23 h 5 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : La vie des autres.
L'ascension de Catherine Sarrazin.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui Madame.
Les chefs-d'œuvre des téléspectateurs.
15 h 5 Série : L'Aigle et le Vautour.
15 h 55 Magazine : Quatre saisons.
Réal. : Jean-Luc Prévost.
16 h 55 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... les délires.
17 h 50 Récré A 2.
Mes amis ont la parole ; Les Robonics ; Ante.
18 h 30 C'est la vie... sur l'eau.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : L'ennemi de la mort.
N° 3 : « Les persécutions » ou « Haines et préjugés ».
Deux années ont passé. Sylvie et Daniel ont eu un enfant et quittent le désert.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. La guerre d'Algérie. Avec : MM. H. Alleg *(la Guerre d'Algérie)* ; E. Bergot *(la Guerre des appelés en Algérie)* ; R. Boudjedra *(le Vainqueur de la coupe)* ; S. Ferdi *(Un enfant dans la guerre d'Algérie)* ; P. Laffont *(l'Algérie des Français)*.
23 h Journal.
23 h 10 Ciné-club (Hommage à Glauber Rocha) : Antonio das Mortes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes*.
Les wombles. Mixmo match. Les livres pour nous ; Babar.
18 h 55 Tribune libre.
Conseil national du patronat français.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de l'histoire de France
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La Corse, une île bien particulière.
Reportage : J. Radiguet.
Un bilan économique et politique de l'île.

Fantômes

« LES MEDECINS DE L'ART » TF 1, 22 h 5.

Un sujet très sérieux : la restauration des œuvres d'art, présenté sous forme de fiction. Angelo, mort à quatorze ans lors de la grande peste de 1580, revient quatre siècles plus tard *demander des comptes à ceux* qui ont dénaturé le portrait que l'on avait fait de lui quelques mois avant sa mort. Grâce au dialogue entre le fantôme et une restauratrice, l'émission retrace pour un vaste public l'historique de la restauration. Elle présente divers exemples d'intervention. Elle nous fait entrer dans les secrets des ateliers du musée du Louvre, où coexistent les méthodes les plus modernes d'investigation scientifique *et des méthodes souvent* très anciennes et très artisanales. L'émission a été réalisée avec la participation du Fonds de création audiovisuelle du ministère de la culture. — T. S.

21 h 30 Mon Midi à moi : Franck Fernandel.
Une émission de P. Cordelier. Réal. : J. Ordines.
Avec la participation de Ginette Garcin, Josy Andrieux, Marcel Zanini, Georges Ulmer, etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Pour que vivent les homards.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages : Rencontre avec le R.P. Ceyrac, jésuite partageant la vie des Indiens depuis quarante ans.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le canal royal des deux mers (la circulation des eaux) ; 8 h 32, Les chaots de l'airain : Les parures de baptême.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Anima-animus, avec C. Jung et J. Hillman.
11 h 2, Festival de La Rochelle.
12 h 5, Nous tous chacun : Eva, une *jeune fille de soixante-dix-huit ans*.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : Tempête sur Byzance, de V. Corbul.
14 h 47, Un homme, une ville : Rembrandt à Amsterdam.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : *Les bas-fonds* de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Agora : Un peintre, P. Soulages.
20 h, Le marais poitevin : Par les routes d'eau, de lumière et de terre.
21 h 30, Black and blue : Les Double-Six.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Musiques inspirées par l'Orient », par R. Saidkhanian (Saint-Saëns, Dukas, Bartok, Rimsky-Korsakov) ; 7 h 30, Anthologie du mois : J.-S. Bach ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : Autour des musiques bizarres à l'Exposition de 1900 (Chine, Java, Egypte et Madagascar).
11 h, Concert (Théâtre des Champs-Elysées, 7-6-80) : « Ouverture Carnaval », de Dvorak ; « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de J. Brahms ; « Concerto pour orchestre », de B. Bartok, par l'Orchestre *national de* France, dir. Lorin Maazel, avec I. Stern au violon ; 13 h, Jazz vivant estival : la chanteuse M. Klein, avec le Big Band de H. Koller au Festival de Francfort et la chanteuse A. Lincoln au Nancy Jazz Pulsations (12 oct. 1980).
14 h, Musique légère : Œuvres de R. Roger, A. Lagoya, G. Rossini, Reverberi ; 14 h 30, Le génie du lieu : « J.-C. Eloy », par J.-L. Graton, « Rencontres entre l'Orient et l'Occident » ; « Le Gro'Ka », par J. Maurick (concert de musique traditionnelle enregistré au Palais des glaces à Paris en mars dernier : le Gro'Ka de la Guadeloupe avec G. Konket et son groupe ; 16 h, « Erotisme Kitsch », par P. Tardy (C. Saint-Saëns, Ketelbey, Katchaturian, D. Milhaud, Howells, H. Rabaud).
18 h, Repères contemporains : Cristobal Halffter, « Lineas y puntos », par l'Orchestre de la Radio Baden-Baden, dir. E. Bour ; 18 h 30, Concert (église Saint-Séverin, 13 mai 1981) : « A Ceremony of Carols », extraits pour voix d'enfants et harpe, de B. Britten ; « Litanies à la Vierge *noire* », de F. Poulenc ; « *Suite* liturgique pour chœur de femmes, hautbois, cor anglais et harpe », d'A. Jolivet ; « Trois motets pour voix de femmes avec orgue », de F. Mendelssohn, par la Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge, avec M. Nordmann, harpe, J. Vandeville, hautbois et cor *anglais*, E. Peclard, violoncelle, et F. Rieunier à l'orgue.
20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 20 h 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Cinq pièces pour orchestre », de Schoenberg ; « Symphonie de chambre », de F. Schrecker ; « Suite de danses », de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. P. Keuschnig.
22 h 15, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie, par M. Huissen, « Musique ancienne en Belgique » (Pevernage, Mesraus, Van de Wert, Susato, de Lattre, Phalèse, Gresnick et folklore) ; 23 h 5, Vieilles cires : l'art du Quatuor du Flonzaley (Schubert, Haydn).

● « Par les routes d'eau, de *lumière et de terre* » *(F.-C., 20 heures)*. — Une étude du marais poitevin, par Madeleine Ricaud, Evelyne Frémy et Marie-Rose Desrouet : au cours de cette émission, des habitants et des chercheurs spécialistes de l'Ouest poitevin décrivent les principales caractéristiques du marais mouillé, des marais desséchés de Charente, des prairies communales près de la mer, des polders de la baie de l'Aiguillon, etc., et évoquent la prestigieuse histoire de l'abbaye de Maillezais, hantée par les figures de Rabelais et d'Agrippa d'Aubigné. Le lendemain, à 14 heures, Madeleine Ricaud poursuit une enquête similaire, *cette fois-ci dans le* Val-de-Meuse et la vallée de la Semoy, avec leur fleuve et leurs rivières, leur forêt, et, de nouveau, leurs marais, qui ont inspiré un grand nombre de légendes et de mythes, et attiré les aventuriers, les chasseurs et les poètes — parmi lesquels, tout particulièrement, Arthur *Rimbaud*. — B. A.

● **Exotisme occidental** *(F.-M., 16 h)*. — Il y a Orient et Orient à France-Musique, du moins à la première heure du jour, où règne alors un orientalisme de bazar aux bigarrures un peu étonnantes : entre les couleurs un peu pâles et désuètes d'« Orient, Occident », la fanfare de Saint-Saëns, les danses *roumaines de* Bartok *et* les « Mille et Une Nuits » de Rimski-Korsakov, sans parler de la « Peri » de Dukas, les fils sont ténus et laissent perplexe ; mais saurait-on se plaindre quand on ne sait pas très bien ce qu'il *fait imaginer sous l'étiquette de* musique orientale ? Semble au moins vrai et de bon augure le nom de la *productrice*, Roubina Saidhkanian, qui si elle n'a pas une représentation très précise de l'art dans le pays du Levant, possède sûrement un brevet d'exotisme kitsch. — T. Fr.

Samedi 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Magazine : Avenir.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
14 h, Série : L'Etrange Monsieur Duvallier ; 15 h 10, Maya l'abeille ; 15 h 30, Archibald le magicien ; 15 h 35, Plume d'élan ; 16 h, Temps X ; 17 h 15, Serpico.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
Jean-Claude Pascal.
20 h Journal.
20 h 30 Numéro un : Claude Nougaro.
Avec : J. Higelin, D. Dufresne, M. Jonasz, E. Dardaine, N. Croisille, V. Reed, N. Workman et les Ballets de B. Collins.
21 h 40 Série : Mme Columbo.
Le mystère de l'étrangleur.
Un étrangleur répand la terreur dans la ville. Kate tente de prouver que Radner, un jeune astronome, n'est pas le meurtrier.
22 h 30 *Télé-foot 1.*
23 h 30 Sports : Cyclisme.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
11 h 50 Le journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
La daube de bœuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
L'albatros.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique.) Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction d'Emmanuel Krivine (Œuvres d'Elgar et Tchaïkovski).
18 h 35 Sports : tennis.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le grand voyage de Lolek et Bolek ; Approches : le bouddhisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin *animé*.
Le chansonnier de l'histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : Paillasse.
Opéra-comique de R. Leoncavallo. Mise en scène : J.-L. Thamin. Orchestre symphonique de Nancy. Dir. musicale : J. Kaltenbach. Chœurs du Grand Théâtre de Nancy, dir. : G. Scordialo. Avec J. West, etc.
21 h 45 Téléfilm : La Nuit du lauréat.
Une émission de la radio-télévision espagnole.
Conflit entre un jeune homme de vingt-deux ans et ses parents.
22 h 40 Journal.
22 h 55 *Hollywood U.S.A.* : Alan Alda.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages : Entre Saône et Rhône.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Education et informatisation de la société.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J. Sidat.
11 h 2, La musique prend la parole : *Concerto n° 1, en mi bémol majeur* de Liszt.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Cheng Chau.
14 h 5, Le Val de Meuse : Par les routes d'eau, de lumière et de terre.
16 h 20, *Livre d'or* : Le Quatuor Kodaly (Mozart, Bartok, Berg).
17 h 30, Pour mémoire : Emission spéciale sur l'Inde
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Assemblée du désert au mas de Soubeyran.
20 h, Beauly's refugees, de C. Albanel.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Vagabondages sans frontières... en musique récréative (Pouly, Luypaerts, Kötscher, Lindt, Wehbe, Farnon, Al Caiola, Romanis, Jolson, Hartel, Erwin, Rotter, Mikel) ; 7 h, L'Opérette du jour : *Petite anthologie des opérettes d'A. Messager* ; 8 h, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Charles Ives », d'après ses mémoires ; 11 h 15, Concert (église Saint-Thomas, 2-10-78) : « Symphonie n° 36 » et « Concerto K 447 », de Mozart ; « les Sept Portes de la nuit », de P. Uy ; « Symphonie n° 4 », de R. Schumann ; « Marche hongroise », de Berlioz, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté culturelle française de Belgique, dir. A. Myrat, avec C. Maury, cor.
13 h, Jazz vivant estival : « French melodies on stage » (Kosma, David-*Louiguy*, Giraud, Reinhardt, Simon-Bernier, Legrand) ; 14 h, Histoire de mes disques, racontée par Y. Menuhin, « Festival de Prades, 1955-1956 », Concert exceptionnel de Yehudi Menuhin et Pablo Casals (*Brahms*, Schumann, Mozart, Bach) ; 16 h, Entrée des artistes : « Léonard *Bernstein* », *par* C. Hermann (Bizet, Dvorak, Stravinski, Britten, Gershwin, Bernstein).
18 h, Ouverture (avec Antenne 2) : « Pomp and Circumstances », de E. Elgar ; « Casse-Noisette », de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; 18 h 30, Comment *l'entendez-vous ?* : « Maurice Ravel », par J. Lacouture.
20 h 35, Concert (XXXIV[e] Festival international de musique de Besançon et de *Franche-Comté*) : « Messe en si », de J.-S. Bach, par l'Ensemble de la Chapelle royale et le Collegium vocal de Gand, dir. Ph. Herreweghe (en direct de la basilique Saint-Christophe de Belfort).
22 h 30, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie (Dutilleux, Milhaud, Roussel) ; 0 h 5, Concert de musiques traditionnelles : Messe byzantine, dédiée à la Transfiguration du Christ, par Ch. Halaris (Métropole Notre-Dame des Dums 24-7-81).

● Ives (F.-M., 9 h 30). — Avant que France-Musique ne *présente l'anthologie des* orchestres américains, indiscutable réussite de l'été, et parfois les compositeurs locaux, l'auditeur pouvait avoir l'impression que la musique du Nouveau Monde se réduisait à quelques symphonies d'Ives. *On peut voir désormais* cet outrecuidant musicien qui inventait tout avant l'Europe et que l'on a trait pour peu appelé « *précurseur* », si l'expression avait quelque sens, immergé dans son époque musicale et dans une culture, le panthéisme mystique d'Emerson, qu'en présentant les Mémoires du musicien Olivier Bernager résume au mieux : Ives n'est plus un génie qui a poussé seul sur son sol, *et les partisans de l'histoire* sociale respirent mieux. Les grands patchworks de cordes, hérissées, les collages de cuivres bruyants aux rythmes électrifiés ne sont pas, quant à eux, moins séduisants pour autant. — T. Fr.

Une charte de la télégénie

PAR MARC GIANNESINI

SI on vous demande de vous rappeler à fleur de mémoire de grands moments de télévision qui vous ont fait frémir ou éclater de rire, que choisirez-vous ?

C'est ce qu'ont proposé Régine Chaniac et Philippe Sainteny à six personnalités : Françoise Giroud, Jean-Jacques Sempé, Marie-Christine Barrault, Haroun Tazieff, Pierre Dumayet, et Michel Tournier. On a ainsi six mémoires subjectives et contrastées qui, sans chercher à couvrir tout le répertoire du petit écran, ont songé surtout à se faire plaisir.

Ce large panorama, variétés, grands reportages, actualités, constitue non seulement une petite histoire de la France, de 1960 à nos jours, mais surtout celle du petit écran. Curieusement, les œuvres de création (téléfilms ou dramatiques) n'ont guère retenu l'attention de ces invités.

De tempérament réservé, gêné par la caméra, Jean-Jacques Sempé avoue ne regarder que rarement la télévision, sauf, plaisir suprême, quand un match de football est retransmis. C'est là beauté du sport qui l'intéresse : la chute de Viren au cours du 10 000 mètres des Jeux olympiques de Munich en 1972. Outre le sport, sa passion du jazz nous fait admirer l'élégance du Duke (Ellington). Enfin, en esthète fasciné par la magie des gestes et de la parole, il écoute, pensif, le docteur Jacques Lacan dans l'émission « Un certain regard ».

Tout aussi calme devant l'image belle, transparente, *Marie-Christine* Barrault *retrouve une* enfance passée chez une gentille grand-mère à regarder les feuilletons à l'eau de rose. C'est l'époque bénie de « Temps des copains » (1961) et de « Janique Aimée ». De fictions théâtrales en grands reportages, nous visitons le paysage de la France de ces dernières années ; l'affaire *Dominici dans* « *Cinq colonnes à la une* ». Jean Nohain et les « Trente-six chandelles », un extrait de *Sœur Gribouille* et des *Joyeuses Commères de Windsor*, pour déboucher brusquement sur des images du putsch manqué en Espagne, cette année. Avec Françoise Giroud, la télévision en « boîte » entre de plain-pied sur les lieux où l'histoire *se* déroule. C'est le direct : l'assassinat éclair de Lee Oswald et d'un journaliste américain au Nicaragua, les pas élastiques des premiers hommes sur la Lune, les yeux stupéfaits de Jean Royer voyant *Maurice* Clavel claquer la porte de l'émission « A armes égales ». Mais ces instants inoubliables, tragiques, où *« la vie porte la mort et se maintient dans la mort même »*, disait Hegel, ne peuvent être servis qu'une seule fois. Cela sent moins le refroidi quand l'œil perspicace de cette familière artiste du petit écran dissèque sans scrupule les *faciès* empruntés de nos hommes politiques au cours de leurs numéros de prestidigitation séductive : *un Jean Lecanuet en collégien* soigné se présentant aux Français en 1965 ; un Georges Marchais furibard, en direct de *Moscou* ; Michel Rocard, romain dans la défaite de la *gauche en 1978*, sans oublier les premières prestations maladroites mais vite souveraines de de Gaulle. Tous ces visages graves annoncent avec aplomb des catastrophes inévitables et nous amènent à la question clé : quelles secrètes qualités faut-il posséder pour être « bon » à la télévision. Michel Tournier, qui clôture cette série d'émissions, la pose clairement. En nous introduisant chez Gaston Bachelard, pure image *de la sagesse du* philosophe, ou en compagnie de François Mauriac délicieusement attendri sur sa jeunesse barrésienne, *il nous permet* d'évaluer leur impact à l'écran.

L'interview d'André Schwart-Bart par Pierre Dumayet est un moment d'émotion, où les silences deviennent éloquents. Selon Michel Tournier, qui tente *de fixer une charte de la télégénie*, *« pour bien passer à la télé »*, il faut être sincère ou sans complexe comme Malraux.

De même que la barbe, celle, par exemple, que Jean-Pierre Chabrol intègre dans un visage rond *comme celui de Léon* Zitrone, ne pourra que vous avantager pour un futur passage au petit écran, et surtout n'oubliez pas votre pipe *ou une* cigarette qui, en cas de brusque aphasie, gratifiera votre tête creuse d'un air méditatif. La « nouvelle télévision » tiendra-t-elle compte de ce mini-sondage ?

★ Les lundis 7, 14, 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre sur Antenne 2, « La télévision que j'aime ». Prod. INA.

Dimanche 13 septembre

Deux films

VAS-Y MAMAN
Film français de Nicole de Buron (1978), avec A. Girardot, P. Mondy, H. Gercin, N. Callan, C. Piéplu.
TF 1, 20 h 30.

Le « ras-le-bol » d'une épouse et mère de famille qui veut faire reconnaître son autonomie, sa valeur personnelle. Annie Girardot se déchaîne dans une comédie dont le « féminisme » est parfaitement démagogique.

AUTOUR D'UNE ENQUÊTE
Film français de Robert Siodmak et d'Henri Chomette (1931), avec J. Perier, J. Maury, Annabella, P. Richard-Willm, Florelle, C. Dorleuil.
FR 3, 22 h 30.

★ *Version française d'un film policier tourné à Berlin et tiré d'une pièce de théâtre. Le réalisme noir de Siodmak apparaît surtout dans la première partie (immeuble pauvre, habité par des personnages pittoresques et louches, atmosphère nocturne d'une gare du métro). La deuxième partie (l'enquête) est trop bavarde, mais le film est d'une telle rareté qu'il faut le voir, en attendant* Tumultes, *ce chef-d'œuvre...*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame de Manciet (Gers). Prédication : R.P. M. Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Pas sérieux s'abstenir.
15 h 30 Tiercé.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : La couronne du diable.
N° 12 : Jean sans Terre ; le roi souillé.
16 h 30 Sports première.
18 h 20 Série : Les roues de la fortune.
19 h 15 Les animaux du monde.
Leur sixième sens.
19 h 45 Série : Suspens.
La vieille dame au téléphone.
Une émission de P. Bellemare.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Vas-y maman, de N. de Buron.
22 h 5 Journal.
22 h 15 Sports : tennis.
Championnat open, en direct de Flushing Meadow (États-Unis).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 English spoken.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; Série : Vegas (Comment se fier aux amis) ; 15 h. 15, l'École des fans ; 15 h. 55, Voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant ; 16 h. 55, Au revoir Jacques Martin.
17 h 5 Série : Orient-Express.
N° 4 : Wanda.
18 h La chasse au trésor : le Maroc.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontières.
22 h Document de création : Un homme et sa mémoire.
Guy de Rothschild.
Il est banquier, propriétaire turfiste et président du Fonds social juif.
23 h Histoires courtes : La comète.
Réal. : C. Cohen. Avec C. Fersen et R. Tremblay.
Des hommes dans un abri souterrain tentent de survivre à une guerre bactériologique.
23 h 25 Sports : natation.
Championnats d'Europe.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h *Aspects du court métrage français.*
Le rendez-vous du petit matin, de P. Rieul.
16 h 5 *Voyage entre les lignes* : Marcel Pagnol.
Une émission de C. Robin. Réal. : R. Forissier.
Un instituteur en retraite raconte aux écoliers du village d'Aubagne « le circuit de Marcel Pagnol ».
17 h Prélude à l'après-midi : Moussorgsky.
Extrait de *Boris Godounov.*
17 h 55 Théâtre de toujours : Mais n'te promène donc pas toute nue ; On purge bébé.
De G. Feydeau. Mise en scène : R. Jérôme. Avec D. Darrieux, R. Pellegrin, L. Seigner, G. Montillier, U. Arnaud (Rediff.)
Scènes de ménage et série de quiproquos.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : La malédiction de Kriss Pusaka.
N° 11 : l'Inconnu.
20 h 30 Série : Architecture et géographie sacrée.
Du tourisme au pèlerinage. N° 1 : Versailles, le palais-temple du Roi-Soleil.
Première émission d'une série de six consacrées à l'architecture des châteaux français.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Viviane Romance.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle R. Siodmak) : Autour d'une enquête.

Scandale et images pieuses

VIVIANE ROMANCE
L'INVITE DE FR 3
FR 3, 21 h 40

Œil de braise, sourire aguicheur, corps pulpeux de gourmande, on aurait pu l'appeler la « pull-over girl » *comme la* blonde glamourous Lana Turner. Mais Viviane Romance est brune et canaille, elle fut reine de pavés au temps de l'avant-guerre où filles et macs étaient les héros populaires du réalisme poétique. *Le Puritain, la Bandera, la Belle Equipe*, Viviane Romance traîne un parfum vénéneux de scandale depuis le soir où, girl aux Folies-Bergère, elle *giffle* Mistinguett. Mais elle avait aussi posé pour des images pieuses. C'est tout son malheur, cette contradiction : elle aurait aimé des rôles complexes, on n'a jamais utilisé que son personnage de « garce à la cuisse légère » — *Naples au baiser de feu, Salonique nid d'espions, la Maison du Maltais, Carmen* — ou de vamp maléfique en dépit de son cœur pur — *Carthacalia, reine des gitans.* Viviane Romance a essayé d'en sortir en s'écrivant elle-même des comédies, les résultats ont été désastreux. Aujourd'hui, elle dit que c'est sans importance. Elle a oublié la Viviane Romance des grands jours. Son *nom est* Pauline. — C. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son : Folklore international.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Écoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h, Messe.
11 h, Regards sur la musique : Don Pasquale, de Donizetti.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Le lyriscope.
14 h, Sons : Cheng Chau.
14 h 5, Les marchands, de Goldoni. Avec : B. Agenin, B. Allouf, P. Caillaud, H. Crémieux, etc.
16 h 5, Perspectives du XXe siècle : Les micro-intervalles.
17 h 30, Rencontre avec... autour de Nostradamus.
18 h 30, *Ma non troppo.*
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Valéry Larbaud.
20 h 40, Blanche-Neige, de J. Pivin. Avec : S. Lieknof, etc.
22 h 31, Aquarium, de J. Pivin.
23 h, Musique de chambre : Boccherini, Prokofieff, Philippot.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Musique viennoise et musique légère (Massenet, Gounod, Borodine, Fall, Tchaïkovski, Fauré, Schubert, J. Strauss, Rossini, Verdi, Lanner, Dvorak) ; 7 h 30, Chorales d'Europe : « Missa Salisburgensis à cinquante-quatre voix » (extraits), œuvre anonyme, par le Chœur des garçons de Tolz, l'Escolania de Montserrat, l'Antiqua de Londres et le Collegium Aureum, dir. P.J. *Segarts* ; 8 h, *Polyphonie de l'été* : Le délire des doigts (Chopin, Beethoven) ; La grande polyphonie de l'été (Tchaïkovski, Mozart, Schubert, Schnittke, Taillaferre).
11 h 30, Concert spirituel : « Messe du couronnement, K 317 », de Mozart, dir. G. Schmidt-Gaden ; « *Vesperae Solennes K 339* » et « Andante en fa majeur », de Mozart, avec M. Huber, Ch. Schulz, H. Hopfner, H.-G. Ahrens et J.-P. Leguay à l'orgue Ahrend, de l'église Cantate Domino de Frankfurt-Nordweststadt.
13 h 5, *Jazz vivant estival* : « French Ballads » (Kosma-Mercer, Aznavour-Kretzmer, Legrand-Bergman-A. Bergman, Charles-Trenet-Willemetz-Pollack, Ravel, Trenet-Beach, Moore, Jones-Perrin, Kirkland-Harries-Hendricks, Sampson-Razaff-Webb-Goodman, G. et I. Gershwin.
14 h, Tel qu'en lui-même : Arthur Rubinstein, interprète Chopin et Brahms (« Nocturnes », « Mazurkas » et « Concertos » de Chopin ; « Premier Concerto », de J. Brahms) ; 18 h, Polyphonie de l'été (suite) : Opéra, « Salomé », de R. Strauss, dir. H. von Karajan ; et des œuvres de Bridge, Mozart, R. Schumann, Schoenberg-Webern et un « traditionnel japonais Gagaku ».
20 h 5, Équivalences (non-voyants) : Six entretiens avec A. Marchal, avec deux œuvres de J.-S. Bach interprétées par A. Marchal à l'orgue (« Prélude et fugue en si mineur », « Prélude et fugue en sol majeur »).
20 h 30, Concert Festival estival de Paris (en direct du Théâtre des Champs-Élysées) : « Symphonie n° 4 en la majeur », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 9 en ut majeur », de Schubert, par le Philharmonia Orchestra, dir. R. Muti.
22 h 30, Ouvert la nuit : Saturnales (Monteverdi, Honegger, Martin, Franck, Pousseur, Saint-Saëns, Couperin, Beethoven).

● « Blanche-Neige », par José Pivin (F.-C., 20 h 40). — Un conte radiophonique pour adultes (et aussi pour enfants...) à *écouter absolument, et si possible à enregistrer et à conserver*, ainsi que les merveilleuses chansons des Aquariums présentées en complément de *programme, également*, composées par Pivin, peu de temps avant sa mort, en 1977. Pour réaliser cette Blanche-Neige légendaire, Pivin avait choisi de procéder aux enregistrements dans le gouffre du Padirac et *de confier* les rôles des sept nains à des habitants du nord de la France, non comédiens. La somptuosité de l'ambiance sonore des grottes, mêlée au *charme ordinaire et populaire* des manières de parler des nains, lui permettait de parvenir à la fois à une *mise en scène* parfaitement appropriée du conte, et à son analyse — mais sans besoin de commentaires. Et « *Blanche-Neige* » est bien, en effet, comme tout conte merveilleux, cet extrait des *mythologies du quotidien* dilaté par le temps du rêve, qui est aussi l'un des temps radiophoniques (première diffusion : 31 décembre 1977). — B. A.

● Salomé (F.-M., 18 h). — La perspective d'entendre cinq fois un concerto de Brahms, presque *autant de fois ceux de Chopin* et les commentaires, même abonnés avec ferveur par la tribune « critique », est sûrement une raison d'aller à un concert au château de Breteuil ou à l'orangerie de Sceaux. Mais, les vêpres *d'Armand Panigel* passées, France-Musique propose parfois le dimanche des spectacles plus émoustillants : il faut, par exemple, profiter de ce *que les autorités religieuses* n'y opposent plus leur censure, comme cela a été longtemps le cas, pour entendre la « Salomé » de Strauss. Les âmes pieuses *pardonneront de même* la perverse candide héroïne de Wilde, puisque cette « *fille de Babylone* » a inspiré à Strauss une *musique* ardente et débridée. Sensualité torride et folies sanguinaires qui laissent l'auditeur *exsangue*. — T. Fr.

Lundi 14 septembre

Deux films

SUR LES QUAIS
Film américain d'Elia Kazan (1954), avec M. Brando, E.-M. Saint, L.-J. Cobb, K. Malden, R. Steiger.
TF 1, 20 h 30.

★★ *Sur un scénario de Budd Schulberg, l'un des écrivains américains les plus courageux, une description violente des docks de New-York avec leurs ouvriers, leurs chômeurs, le racket syndical et des méthodes de gangster. Mal accueilli en France par certains critiques à cause de l'attitude de Kazan pendant la « chasse aux sorcières » de McCarthy, ce film n'en est pas moins une de ses plus grandes œuvres. Il reçut le Lion d'argent au Festival de Venise 1954 et, aux États-Unis, l'Oscar du meilleur film. Marlon Brando — superbe, extraordinaire — gagna l'Oscar d'interprétation, et la débutante Eva-Marie Saint l'Oscar du meilleur second rôle.*

LA PEUR AU VENTRE
Film américain de Stuart Heisler (1955), avec J. Palance, S. Winters, L. Nelson, L. Marvin, L. Chaney.
FR 3, 20 h 30.

★ *« Remake » en couleurs du célèbre « film noir » de Raoul Walsh* la Grande Évasion *avec Humphrey Bogart et Ida Lupino. Plus spectaculaire*, la Peur au ventre *est aussi, par rapport au genre auquel il appartient, d'un style plus classique. Jack Palance, avec son physique caractérisé, et Shelley Winters donnent à l'histoire un ton différent.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Feuilleton : Destins croisés (n° 2) ; 15 h. 20, Les couleurs du temps : Les bonnes manières ; 16 h. 40, A votre service : les nouveaux avantages pour les retraités ; 16 h. 50, Paroles d'homme : Les deux rêveurs ; 16 h. 55, Rendez-vous au club.
17 h 25 Croque vacances.
Adam ; Bricolage ; Isidore le lapin ; Les Pottoks au Pays basque ; Variétés ; Joe chez les abeilles.
18 h C'est à vous.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Bernard Fresson.
19 h 45 Le paris de TF 1.
Alice Dona.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Sur les quais, d'E. Kazan.
22 h 20 Médicale.
La neurochirurgie infantile. Une émission d'I. Barrère et E. Lalou.
Traumatismes crâniens, tumeurs et problèmes liés à l'épilepsie chez l'enfant.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
L'ascension *de Catherine Sarrazin.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h *Aujourd'hui madame.*
15 h 5 Série : L'Aigle et le Vautour.
15 h 50 Document de création INA : La télévision que j'aime.
J.-J. Sempé.
17 h 20 Fenêtre sur...
Au royaume des derniers Maalems : artisanat au Maroc.
Avec la participation d'André Paccard, principal artisan de la rénovation des palais royaux et des mosquées.
17 h 50 Récré A 2.
Casper et ses amis ; Les Quat'z Amis ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Sports : *Cyclisme.*
Le tour de l'Avenir.
19 h 45 *Les gens d'ici.*
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
La peine de mort.
21 h 40 Variétés : Festival de la chanson française.
22 h 40 *Chefs-d'œuvre en péril.*
Le Belem. Une émission de P. de Lagarde.
Le Belem *est un bateau qui relia, il y a vingt ans, la France au Brésil.*
23 h 15 Sports : Haltérophilie.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association internationale pour la défense des libertés religieuses.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Émissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de l'histoire de France.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma (le polar du lundi) : la Peur au ventre, *de S. Heisler.*
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

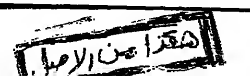
7 h 2, Matinales : En direct de Lyon-Perrache.
8 h, Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières (de la cueillette à la culture) ; à 8 h 32, Les chants de l'airain : *Les modes de sonnerie.*
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Le chevalier, la femme et le prêtre.
10 h 45, Le texte et la marge : Bibliothèque celtique, avec J. Picolec.
11 h 2, *Événement-musique.*
12 h 5, Nous tous chacun : Le Père Philippe.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherches instrumentales.
14 h, Sons : Chang Chan.
14 h 5, Un livre, des voix : Les permissions de mai, de J. Angiade.
14 h 47, *Contact.*
15 h, Le fond de la question : Enseignement public, enseignement privé.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : La virologie.
16 h 30, Départementale : A Moulins.
17 h 32, Perspectives du XXe siècle : Tristan Murail.
18 h 30, Feuilleton : *Les bas-fonds de Paris*, d'A. Bruant.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Présence des arts : Le neuvième Festival international du film d'art 1981, à Asolo.
20 h, Pas un tribunal de ce monde, de K. Hoff. Avec : P. Trabaud, M. Vitold, N. Benedetti, etc.
20 h 50, *Musique enregistrée.*
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : *Le veuve.*
22 h 30, Nuits magnétiques : Un train peut en cacher un autre.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Le génie du lieu : « Italies », par M. Clary (C. Farina, B. Galuppi, Scarlatti, Rossini-Respighi) ; 7 h 30, Anthologie du mois : J.-S. Bach ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Le génie du lieu : « Florence 1589 », par Cl. Lehmann (Landini, de Rore, Rossi, Fabrizio) ; 11 h 30, Concert-lecture (Grand Auditorium, 11 décembre 1980) : « 2 + 2 + 2 + 8 », de G. Garcin ; « Octandre », de Varèse ; « Clés », de Yoshihisa Taira ; « Il gigante golia », de G. Aperghis, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Raibel, avec M. Viard, mezzo.
13 h, Jazz vivant estival : Le quartette du saxophoniste ténor Sonny Rollins au Festival de Pori ; le tromboniste Mangelsdorff avec le pianiste W. Daumer, au Festival de Nuremberg ; 14 h, Musique légère : Œuvres de M. Magne, C. Boréas, A. Grunert, B. Holman et M. Legrand.
14 h 30, *Les grands de ce monde* : Claudio Monteverdi, « le Retour d'Ulysse dans sa patrie », drame musical de Monteverdi (diffusion intégrale), par le Concertus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt ; 18 h 2, Repères contemporains : *Claude Ballif*, « Cendres », par l'ensemble de percussions Musique Plus.
18 h 30, Concert de musique sacrée (église Saint-Germain-des-Prés, 24 février 1981) : « Prélude à la Genèse pour chœur et orchestre », et « Kol Nidrei pour soliste, chœur et orchestre », de Schoenberg ; « Service sacré, office du samedi matin, pour baryton solo, récitant, chœur et orchestre », de D. Milhaud, par le Nouvel Orchestre philharmonique (dir. G. Amy) et les Chœurs de Radio-France (dir. A. Boulfroy), avec M. Egel, baryton, et D. Rozan, récitant.
23 h 15, Concert « Trente-sixième Festival de musique Montreux-Vevey 1981 » (en direct de la Maison des Congrès) : « Ouverture de Prométhée » et « Concerto pour piano, violon et violoncelle en ut majeur », de Beethoven, avec en soliste le Beaux-Arts Trio ; « Symphonie n° 7 en la majeur », de *Beethoven, par l'Orchestre de la* Norddeutscher Rundfunk de Hambourg, dir. K. Tennstedt.
22 h 45, Ouvert la nuit : Derniers accords pour douze orchestres américains ; A la recherche d'un classicisme avec les témoignages de A. Copland et de V. Tompson (Ch. Ives, Dvorak, Debussy, Copland, Tompson).

● Schoenberg (F.-M., 18 h 30). — On ne peut guère habiter près de Hollywood, *même* en exil, sans en adopter les mœurs : aussi Schoenberg se mit-il à écrire de la musique de film. Il s'agissait en l'occurrence d'illustrer un chapitre sur la Genèse, ce qui n'était pas un coup d'essai, *car le grandissime musicien*, qui ne manquait d'humour ni de gaieté quoi qu'on dise, avait déjà écrit une « Musique d'accompagnement pour le cycle « Chaos avant la Création », qui aurait pu faire ricaner encore si la période américaine de Schoenberg n'était tonale. La comparaison des deux œuvres liturgiques diffusées ensuite n'apportera d'ailleurs plus d'eau *au moulin* de ses adversaires, car le « Service sacré » de Milhaud est plus austère que le « Kol Nidrei » du sérénissime viennois, qui devenait alors classique, tandis que le gai « Brésilien » fricotait avec la polytonalité. Le monde renversé.

T. Fr.



Mardi 15 septembre

Un film

LASSIE PERD ET GAGNE

Film américain de Richard Thorpe (1948), avec J. Mac Donald, L. Nolan, C. Jarman Jr, L. Stone Jr, P. Kilbridge et Lassie.

FR 3, 20 h 30.

★ *Dans la série plutôt mièvre — mais qui fut chère aux enfants —, des aventures de la vedette canine, Lassie, cet épisode dramatique et sentimental réserve une surprise : la présence de la chanteuse Jeanette Mac Donald qui interprète un air de Madame Butterfly. L'étoile est pour elle.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 féminin présent.
A votre santé : les dents ; 14 h 10, Elles comme littérature : que lisent-elles, comment lisent-elles ?
14 h 20 Téléfilm : le Retour de Mongo.
Un film de M. Chomsky.
Avec J.-D. Baker, etc.
15 h 30, Mémoire en tête : M. Drucker ; 15 h 30, Dossier : Allô, maman... bobo (l'allaitement) ; 16 h 35, Découvertes de TF 1 ; 16 h 50, Tout feu, tout femme ; 17 h 5, Les recettes de mon village : le gâteau de coco.
17 h 25 Croque-vacances.
Adam ; Bricolage ; Isidore le lapin ; Les trains à vapeur ; Dinky Duck.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 20 Emissions régionales.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 45 Les paris de TF 1.
Alice Dona.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Dickie roi.
D'après F. Mallet-Joris. Réal. : G.-A. Lefranc. Avec Dave, etc.
La vie tumultueuse de Dickie roi, idole des jeunes, aux prises avec la frénésie des fans.
21 h 30 Magazine : Sept sur sept.
22 h 30 L'art et les hommes.
Une émission de J.-M. Drot.
Aloïs Penalba, filmée dans sa maison de Marais et de Pietrasanta en Toscane, évoque une rencontre avec Matisse, etc.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : La vie des autres.
L'ascension de Catherine Sarrazin.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Téléfilm : A tous les coups on gagne.
Un film de P. Bogart (1975). Avec R. Jones, L. Luckinbill, S. Groos, etc.
16 h 35 Documentaires : Soif d'aventure.
Iles italiennes célèbres et inconnues.
17 h Histoires courtes : Crac.
Dessin animé de F. Back.
17 h 20 Fenêtre sur...
Artisanat au Maroc.
17 h 50 Récré A 2.
Les Quat'z'Amis ; C'est chouette ; 3, 2, 1, Contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Comme des gens normaux.
Téléfilm américain de H. Hart (1979). Avec : S. Cassidy, L. Purl, etc.
Un couple d'handicapés tente de retrouver une vie normale.
Vers 22 h Débat : Les adultes handicapés-moteur et leur insertion dans la société.
Avec : M. et Mme Meyers (couple de handicapés) ; M. R. Meyers ; Dr Mises (professeur en psychiatrie) ; Mᵉ E. Auerbacher (avocate handicapée) ; M. et Mme J.-C. Brunet (couple de handicapés) ; Dr. J.-E. Laulla, médecin ; Mme G. Buffet, directrice de Logement pour handicapés.
23 h 30 Sports : Haltérophilie.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Club du Vieux-Manoir.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de l'histoire de France.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma : Lassie perd et gagne,
de R. Thorpe.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Lyon-Perrache.
8 h Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses, aujourd'hui familières (l'empire des céréales) ; à 8 h 32, Les chants de l'airain : Anatomie d'un son ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : J. Soustelle ou la permanence du Mexique d'avant-hier à demain.
10 h 45, Un quart d'heure avec... J.-P. Delarge.
11 h 2, *Perspectives du XXᵉ siècle* : T. Murail (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : Actualités de la province.
12 h 45, Panorama : Actualités de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Cheng Chau.
14 h 5, Un livre des voix : Le visiteur apostolique, de L. Fafournoux.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Teilhard de Chardin et l'évolutionnisme.
18 h 50, Départementale : A Moulins.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon.
20 h, Dialogues : Sciences de la vie et société, avec P. Mayer et G. Milhaud.
21 h 15, Musiques de notre temps : T. Nikiprowetzki.
22 h 30, Nuits magnétiques : Un train peut en cacher un autre.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 2, Entrée des artistes : « Pierre Monteux » par G. Liebert ; 7 h 30, Anthologie du mois : J.-S. Bach ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Tchaïkovski », par C. Hermann ; 11 h, Concert (Chapelle Royale de Versailles, 29-5-79) : « Litanies du Saint-Sacrement » et des extraits de « Betulia Liberata » de Mozart, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. V. Negri, et la Chorale Audite Nova, dir. J. Sourisse.
13 h, Jazz vivant estival : Nancy Jazz Pulsations, 9-10-1980 (D. Ellington) ; Auditorium Maurice-Ravel de Lyon, 24-3-1980 (D. Gordon, Kosma) ; Espace Cardin, 27 mars 1980 (D. Gordon) ; 14 h, Musique légère : Œuvres de Chabrier, Tarrega, Waldteufel, de Falla.
14 h 30, Le génie du lieu : « Musique russe » par F. Bourgoin (Glinka, Rubinstein, Glazounov, Sokolov, Liadov, Trojanovski) ; « Musiques sacrées des Russes en 1917 » par A. Fakinos (P. Tchesnokov, A. Arkhangelsky, A. Gretchaninov) ; 18 h 2, Repères contemporains : Gérard Masson, « Quintette ».
18 h 30, *Concerts* « Portraits par petites touches » (enregistrements Studio 106) : œuvres de Bach, Scriabine, Chopin, Schumann, Debussy, Ravel ; 20 h 5, Les chants de la terre : Musique traditionnelle d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.
20 h 30, Concert (Festival estival de Paris, église Saint-Julien-le-Pauvre, en direct) : « Concerto en mi mineur pour flûte à bec, hautbois, violoncelle et basse continue », de J. Bodin de Boismortier ; « Sonate pour violon et clavecin », de Leclair ; « Deux ariettes pour soprano, violoncelle obligato et clavecin », de Gabrielli ; « Trio sonate en fa majeur pour flûte à bec, violoncelle et basse continue » et « Cantate der Werber Orden », de Telemann, par le groupe Israel Baroque Players.
22 h, Ouvert la nuit : Derniers accords pour douze orchestres américains, avec G. Vinnaver et B. Reynaud ; « L'autre modernité », avec le témoignage de E. Carter (Schoenberg, Cage, Krenek, Carter).

● « La psychothérapie entre *Dionysos et Apollon* » (tous les mardis sur France-Culture, à 19 h 30). — Une série de douze émissions composées par Emile Noël et consacrées à la description des multiples méthodes de psychothérapie pratiquées aujourd'hui dans le monde — ces méthodes peuvent toutefois être rangées dans deux catégories principales : celle qui fait reposer la thérapie sur une pratique cathartique, et celle qui *la fait reposer sur une pratique* analytique. Mais les deux champs ne cessent de se recouper, et la clinique oscille constamment entre « Dionysos » et « Apollon »... — B. A.

● **Tchaïkovski** (F.-M., 9 h 30). — On désespérait un peu, l'été s'en allant et les grilles estivales — celles-là même qui ont si énergiquement aéré la station, — de voir paraître au palmarès des « *grands de ce monde* » le tendre Tchaïkovski. On pouvait craindre, en effet, que l'œuvre du musicien russe, si souvent démonétisée par les accusations de mièvrerie, ne succombe sous les coups des ennemis du sentimentalisme et autres partisans du symphonisme morose. Il n'en est rien et le « Concerto pour violon », la voix plus nouée que jamais par l'émotion, revient, roulant à nouveau ses traits savonneux jusqu'à une cadence, violonistique et crépitante à souhait, c'est-à-dire presque grinçante : celle-ci ne fait décidément pas mauvaise mine à côté de celles de Mendelssohn. Les yeux embués de compassion, on est enfin distrait par « Casse-Noisette », qui, avec la fée Dragée, nous emmène au pays des douceurs, à Confiturembourg, plus exactement : le royaume du sucré... — T. Fr.

Mercredi 16 septembre

Un film

MORTS SUSPECTES

Film américain de Michael Crichton (1978), avec G. Bujold, M. Douglas, E. Ashley, R. Torn, R. Widmark.

FR 3, 20 h 30.

★ *Geneviève Bujold, jeune interne obstinée et courageuse, mène une enquête qui lui fait frôler la mort dans un hôpital où il se passe des choses terrifiantes. Ce suspense chirurgical mené avec un constant brio fait dresser les cheveux sur la tête, mais la réalité y dépasse la fiction et l'on est amené, en ayant peur, à réfléchir sur certaines conduites du monde médical.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 : Heidi ; Jacques Tremolin ; Les infos ; Matt et Jenny ; La belle santé.
Spécial 10-15 : Les plongeurs professionnels ; Les pol-pot ; L'envie de lire ; De la musique avant toutes choses : les percussions ; Les infos ; Super-Parade des dessins animés ; Studio 3.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Bernard Fresson.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
Alice Dona.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 *Tirage du Loto.*
20 h 35 Les mercredis de l'information : Adoption, la filière colombienne.
Reportage : H. Chambon.
21 h 30 Les grandes enquêtes de TF 1.
La Mafia : la nouvelle Mafia.
Réal. : J.-M. Charlier.
L'imagination de la nouvelle Mafia italienne sous l'impulsion de Luciano Liggio.
22 h 35 Journal.
23 h Spécial sports.
Coupe d'Europe de football.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : La vie des autres.
L'ascension de Catherine Sarrazin.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 10 Série : Super-Jaimie.
Double identité.
16 h 10 Récré A 2.
La rentrée des classes.
18 h Document de création : Les carnets de l'aventure.
Dans les brumes de l'or vert.
Réal. : G. Prouin.
Guy Prouin et Jean Decraene partent à la recherche des aborigènes dans la jungle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Sports : Cyclisme.
Le Tour de l'Avenir.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Elvis Presley.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Grand stade.
22 h 20 Zigzag.
Babar a cinquante ans.
Laurent de Brunhoff, fils du créateur de Babar, parle de cet étrange personnage âgé de cinquante ans.
22 h 50 Journal.

Vanille

ELVIS PRESLEY

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Antenne 2, 20 h 35.

Dans un paysage paradisiaque que surplombe un soleil « toute saison », une foule frénétique attend un engin de l'au-delà. A l'intérieur de cette soucoupe spatiale en provenance d'Amérique, Elvis (Presley, est-il besoin de le préciser ?). C'était en janvier 1973 à Hawaï, pour un téléshow qui, à cette époque, avait été retransmis par satellite à l'intention de soixante pays. Entre ces temps reculés *et ce mercredi de rêve,* le King de Memphis a définitivement réintégré (dit-on) les voûtes célestes. Mais ce soir, nous le revoyons en blanc, foulards multicolores accrochés au cou, quelque peu alourdi par une obésité dévorante, mais toujours aussi ravageusement séduisant. Tout le répertoire du chanteur y passe : de la chanson de cow-boy au show langoureux, en passant par le rock effréné. Un seul conseil : ne grignotez pas de sucrerie, le spectacle est fortement vanillé. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Peuple et culture.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de l'histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Morts suspectes,
De M. Chrichton.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Lyon.
8 h, Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses, aujourd'hui familières (arbres fruitiers de chez nous et d'ailleurs) ; à 8 h 32, Les chants de l'airain : La mise au logis.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Anthropologie de notre société.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Les éditions Chandia.
11 h 2, Perspectives du XXᵉ siècle : M. Constant (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : Le Père Philippe.
12 h 45, Panorama : Les livres scolaires.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Chang Chau.
14 h 5, Un livre, des voix : Jeunesse dans une ville normande, de J.-P. Amette.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Apprenons à vivre avec les handicapés.
15 h 2, Points d'interrogation : L'accélération du progrès dans les *images informatiques.*
16 h 20, Actualité : Les soirées poétiques de Strouga.
18 h 50, Départementale : A Moulins.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : La Terre notre planète.
20 h, Le musique et les hommes : Musiques d'église en Union soviétique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Un train peut en cacher un autre.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « David Munrow » (Susato, Purcell, Turges, Henry VIII) ; 7 h 30, Anthologie du mois : J.-S. Bach ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 35, Les grands de ce monde : « Dufay » par D. Lemery, les ancêtres (de Machaut, Ciconia, de Vitry), l'influence anglaise (Dunstable, Dufay), la postérité (de Ockeghem, des Prez, Stravinsky).
11 h 30, Concert (Echanges internationaux) : Œuvres de W. Lutoslawski, par l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., direction W. Lutoslawski, avec Shirley-Quirk, basse ; 13 h, Jazz vivant estival : Jam session à Nice le 19 juillet 1980 (Gershwin, Warren, Williams) et le Quartette du saxophoniste Lou Donaldson à l'Espace Cardin, le 5 mai 1980 (Washington, Adair).
14 h, Musique légère : Œuvres de J. Strauss, F. Lehar, T. Rideout ; 14 h 30, Entrée des artistes : René Clemencic, instrumentiste (Susato, Vivaldi, anonyme) ; René Clemencic dirige (Monteverdi, Ciconia, anonymes) ; « Musique sacrée », par M. Clery (Gabrielli, Pérotin le Grand, Tallis, Buxtehude, Des Prés, Charpentier, Torelli, Couperin, J.-S. Bach, Scarlatti).
18 h 2, Repères contemporains : J.-L. Florentz, « Tindé », par l'Ensemble de *l'Itinéraire, dir. Boris* de Vinogradov ; 18 h 30, Concerts : Auditorium du Centre d'échanges internationaux de Courchevel, 26-2-1979 : « Symphonie nᵒ 91 », de J. Haydn ; « Holberg » de Grieg, « Symphonie nᵒ 33 » de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; Grenoble 10 juin 1980 : « Hommage à Vivaldi » de A. Jolivet, par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon.
20 h 5, Les chants de la terre : Musique traditionnelle d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 20 h 30, Concert (en direct de l'église N.-D. de Besançon dans le cadre du 34ᵉ Festival international de musique de Franche-Comté) — Récital de clavecin Scott Ross : « Suite anglaise nᵒ 3 », « Prélude fugue et allegro en mi bémol majeur » et « Toccata en mi mineur » de Bach ; « Sept *sonates* » K 208, 209, 211, 212, 215, 141, 492 » de Scarlatti.
22 h 35 Ouvert la nuit : Derniers accords pour 12 orchestres américains, l'initiation et l'enseignement avec le témoignage de Lukas Foss (Vivaldi, Ives, Ravel, Rorem, Foss).

Jeudi 17 septembre

Deux films

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER

Film français de Claude Miller (1975), avec P. Dewaere, P. Bouchitey, C. Pascal, C. Piéplu.

A 2, 20 h 35.

★ *Une colonie de vacances en 1960. Comment l'attitude « machiste » et le culte de la virilité peuvent conduire à l'humiliation des faibles et à l'intolérance envers la « différence ». Le premier long métrage de Claude Miller, très remarqué à sa sortie, est un peu une satire des « colos », mais aussi, et surtout, la description minutieuse et âpre d'un conflit psychologique et moral, d'un jeu cruel, d'un mécanisme qui engendre le racisme ordinaire.*

ROBERT ET ROBERT

Film français de Claude Lelouch (1978), avec C. Denner, J. Villeret, J.-C. Brialy, M. Méril, G. Montero, Régine.

FR 3, 20 h 35.

★ *L'amitié de deux hommes, célibataires d'âges différents, qui se sont rencontrés dans une agence matrimoniale. Réalisé rapidement après l'échec injustifié d'Un autre homme, une autre chance, ce film n'est qu'une pochade, une suite d'anecdotes, et doit beaucoup à la qualité de ses acteurs (le couple Denner-Villeret, en particulier), encore que Lelouch compense la faiblesse du scénario par sa virtuosité technique.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
La propreté et l'enfant.
16 h 30 Dessin animé : Scoubidou.
16 h 50 Croque-vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Variétés ; Isidore le lapin ; Mieux comprendre l'énergie ; Science-fiction : Destination Zéro ; Variétés ; Ciné-club.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Bernard Fresson.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
Alice Donna.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : le Piège à loup.
D'après Vercors. Réal. : J. Kerchbron. Avec M. Bozonnet, V. Delbourg, M. Biraud, E. Labourdette, etc.
Une jeune fille de dix-huit ans qui vit avec son père dans la forêt rencontre un homme victime d'un piège à loup. Ils se lient d'amitié et découvrent l'histoire de leur enfance.
22 h Magazine : La rage de lire.
Emission de G. Suffert.
Avec Ph. Soupault, J.-M. Place, R. Sorin ; J.-J. Leveque.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : La vie des autres.
L'ascension de Catherine Sarrazin.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : L'aigle et le vautour.
15 h 55 L'invité du jeudi.
Antoine Vitez.
17 h 20 Fenêtre sur... Fantasme.
La jungle du danseur.
Un ballet d'Allan Schaffer sur une musique de Luciano Berio « Visage ».
17 h 50 Récré A 2.
Discopuce ; Les quat' z'amis ; Casper et ses amis ; Lippy le lion ; Si on jouait au théâtre.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Sports : Cyclisme.
Le Tour de l'Avenir.
19 h 45 Emission réservée aux grands partis politiques : le P.C.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma (et à 22 h).
20 h 40 Cinéma : la Meilleure Façon de marcher,
Film de Claude Miller (1975).
23 h 30 Sports : Haltérophilie.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
Cuisine sans cuisson ; Les métiers de l'eau.
18 h 55 Tribune libre.
Le Rassemblement pour la République (R.P.R.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de l'histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Robert et Robert,
de C. Lelouch.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Lyon.
8 h, Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses, aujourd'hui familières (découverte du Nouveau Monde et ses prolongements) ; à 8 h 32, Les chants de l'airain : Le feu, le vent et la prière.
9 h 7, *Matinée de la littérature.*
10 h 45, Questions en zigzag : L'aventure spirituelle de la Normandie, avec P. Serant.
11 h 2, Perspectives du XXᵉ siècle : M. Constant (et à 17 h 32, C. Helffer).
12 h 5, Nous tous chacun : Le Père Philippe.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : En Aquitaine.
14 h, Sons : Chen Chau.
14 h 5, Un livre, des voix : Une affaire de famille, de C. Giudicelli.
14 h 47, *Questions croisées* : Et si l'on découvrait la vie dans l'univers.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Mesures d'urgence pour la langue française.
18 h 50, Départementale : A Moulins.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
18 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La neuropsychiatrie.
20 h, La Nef des fous, de J.-M. Apostolidès. Avec : M. Barbulée, N. Barentin, J. Benguigui, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : Un train peut en cacher un autre.

FRANCE-MUSIQUE

5 h 2, Entrée des artistes : Sir Thomas Beecham (Bizet, Mozart, Sibelius, Berlioz ; 7 h 30, Anthologie du mois : J.-S. Bach ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Sibelius », par M. Vincent ; Le « mood » finnois ; l'orchestre chez Sibelius (résurgence des mythes et du folklore) ; l'influence de Sibelius.
11 h 15, Concert « Musique au présent » (Auditorium 105, 23-3-80) : « Lumina », de Malec ; « Comme d'habitude, de L. de Pablo ; « Ogive pour cordes et clavecin », d'A. Gaussin ; « Hommage à Jules Verne », de G. Aperghis, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier, avec E. Chojnacka au clavecin, J.-C. Pennetier au piano et F. Dubois au violon solo.
13 h, Jazz vivant estival : Grande Parade du jazz de Nice 12-7-80 (Klager, Kosma, Kaper, Noble) ; le Quartette de Phil Woods au Festival de Molde en Norvège (Silver, Parker) ; 14 h, Musique légère : œuvres de Bonneau, Lopez et Devevey.
14 h 30, Le génie du lieu : « Londres 1932 », par M. Vignal. Le premier concert du London Philharmony Orchestra sous la direction de Sir Th. Beecham (Berlioz, Mozart, Delius, R. Strauss, Boccherini) ; « Musiques du Nord », par P. Tardy (Stenhammar, P. Berger, C. Nielsen, Grieg) ; 18 h 2, Repères contemporains : François Vereken, « Contournement, détournement pour orgue ».
18 h 35, Récital d'orgue Gérard Loisemant (Festival des Cathédrales en Picardie, Soissons 13-10-79) : « Canzone en fa », de Gabrielli ; « Prélude et fugue en si mineur », de J.-S. Bach ; « Prophète d'après Ezéchiel », de Falcinelli ; et des improvisations de G. Loisemant ; 19 h 30, Concours de guitare : premiers prix.
20 h 5, Concert (en direct de Munich) : « Concours de Munich », avec l'*Orchestre symphonique* de la Bayrisches Rundfunk, dir. M. Turnovsky.
22 h 30, Ouvert la nuit : derniers accords pour douze orchestres américains avec G. Vinnaver et B. Reynaud, les vertus de la musique populaire, sa science... (P. Williams, C. Bley).

● **Sibelius** (F.-M., 9 h 30). — Que faire quand on a épuisé les onze symphonies de Bruckner, presque autant de Mahler et six de Nielsen, remonter encore vers le nord, pardieu, et écouter les sept symphonies finlandaises de Sibelius, qui, avec ses cent seize numéros d'opus et autant de non déclarés et, bien *qu'il se soit toujours prétendu* sans rire un auteur peu prolixe, peut satisfaire les appétits les plus démentiels. Les mélomanes sophistiqués et inconditionnels de « Pelléas et Mélisande » — un *livret très demandé* — trouveront aussi leur compte avec une version nordique du célèbre drame. T. Fr.

— VU —

Le nouveau magazine d'information de TF 1

Un magazine d'information à la télé, ça sert à qui, ça sert à quoi ? A donner une fois par semaine un cours de rattrapage à l'intention du distrait, du paresseux qui n'a pas pu, pas voulu suivre au jour le jour le développement d'une situation, les suites d'un événement ? Ou bien à approfondir une question, à montrer les dessous d'une affaire dont le curieux, le passionné, a suivi, au contraire, haletant, soir après soir, le développement ? Ça sert aux deux probablement et c'est toute la difficulté de ces news, comme on les appelle aujourd'hui.

Interminable ou trop rapide

Quand nous avons ouvert « Sept sur sept », le nouvel hebdomadaire lancé mardi par TF 1 — il remplace « L'événement », — nous sortions du film de FR 3 nous venions de nous arracher à Greer Garson et à ses bébés adoptés, nous étions en larmes, en compote, en bouillie. Il nous a fallu une bonne dizaine de minutes pour recouvrer nos esprits et fixer notre attention sur la tuerie d'Auriol. Dieu sait pourtant qu'on s'y intéressait. Les coups de poignard, les bains de sang, les mallettes cachées, les documents secrets, les prolongements politiques, le SAC, le R.P.R., il a tout pour plaire, ce fait divers. Eh bien là on piétinait, on s'ennuyait, on avait l'impression de rabâcher. Le journaliste jouait au prof' au conférencier. Il « falusait » interminablement devant une maquette de la bastide des Massie et un panneau où étaient affichées les photos d'identité des membres du commando, toujours les mêmes, on y a droit matin, midi et soir depuis deux mois.

Nous, ce qu'on attendait, ce n'était pas la sortie de prison de Pierre Debizet, on venait de le voir et de le revoir aux actualités, c'était l'arrivée au palais du juge d'instruction. Voilà quelqu'un dont on entend parler sans arrêt et qu'on aimerait bien rencontrer de plus près. Tant de jeunesse, de talent, de beauté, d'énergie ont frappé l'imagination.

Quand il a été question ensuite des Moudjahidin, de leurs chefs et de leurs alliances, alors là ça a été le naufrage. On a complètement perdu pied. On a tout confondu, on s'interrogeait : L'amiral qui ? Et lui, il est de quel côté ? Il est avec Beni Sadr ? Vouloir brosser en un quart d'heure à l'écran un tableau de la résistance iranienne, ça tient de la gageure. De nature les Français sont terriblement casaniers. Ils ont la vue basse et se penchent rarement à la fenêtre pour regarder ce qui se passe au loin. Si vous voulez les promener, multipliez les panneaux de signalisation, mettez des noms sous les visages et ne les enlevez pas avant qu'on ait eu le temps de les lire, à plus forte raison, de les retenir.

CLAUDE SARRAUTE.

LUTHER EN IMAGES D'ÉPINAL

Le téléfilm de Jean Delannoy, Frère Martin, dont la première partie a été diffusée sur TF 1, mardi soir à 20 h 30, et le deuxième le sera jeudi à la même heure, ne réussit pas à nous convaincre. Malgré la présence d'acteurs aussi solides que Georges Wilson ou Michel Creton, il est difficile de croire au « tourment de cette âme profondément chrétienne » que les auteurs ont voulu montrer.

Est-ce le fait que le scénario d'Alexandre Astruc, de Roland Laudenbach et de Jean Delannoy date de trente ans ? Ou que l'acteur Bernard Lincot, dont le personnage de Luther est le premier grand rôle, récite son texte sans grande conviction ? C'est surtout l'histoire elle-même qui est ni crédible ni même compréhensible. Simplifiée à l'extrême — les « bons », le Frère Martin et son ami Staupitz, luttent contre les « méchants », les trafiquants d'indulgences, Tetzel et le pape Léon X, — l'histoire est romancée de surcroît, avec l'intervention de personnages non historiques comme Bernard ou le Frère Guillaume.

« Comment un esprit religieux aussi soumis à l'Eglise traditionnelle, aussi nourri de moinerie que Luther, a-t-il pu créer le plus grand schisme de l'histoire occidentale ? », se demande Jean Delannoy. Les images d'Epinal de Frère Martin n'apportent pas la réponse.

ALAIN WOODROW.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un premier statut pour les radios libres

M. Fillioud, ministre de la communication, devait exposer, ce mercredi 9 septembre, au conseil des ministres, son projet de loi visant à aménager le monopole de la radiodiffusion française afin d'établir le statut des radios libres.

Le ministère de la communication ne souhaitant pas « *anticiper sur l'économie générale de la réforme à venir* », le projet de loi n'est qu'un *aménagement de la loi du 3 juillet 1972*. Ainsi, des dérogations au monopole — « *précaires et révocables* » — pourront désormais être accordées à des personnes physiques et morales de droit privé pour la diffusion de programmes de radio en modulation de fréquence. Le statut juridique de ces personnes (associations, sociétés...) n'est pas précisé par le projet.

Une commission, dont les membres nommés par décret et comprenant notamment des représentants d'associations représentatives des radios, devra être consultée par le premier ministre ou un ministre délégué par lui avant l'attribution de la dérogation. Plusieurs conditions fixées par un cahier des charges devront être respectées par les titulaires d'autorisation, qui devront, en outre, s'engager à diffuser un programme minimal hebdomadaire propre à la station et être doté d'un émetteur dont la zone de couverture ne pourra pas dépasser 30 kilomètres, les conditions locales étant toutefois prises en considération. Les émissions se feront sous le contrôle de T.D.F., et les règles applicables à la publicité — dont le principe est acquis, — point de litige actuellement entre le ministère et les associations de radios libres, seront définies par le cahier des charges. On sait cependant que la durée et le contenu des messages publicitaires seront « *très strictement* » réglementés, ainsi que le plafonnement des ressources et l'utilisation des bénéfices éventuels des stations.

Ainsi, les principales revendications des associations de radios libres sont prises en considération par un projet plus « *libéral* » que l'attitude de M. Georges Fillioud ne le laissait supposer ces dernières semaines. Il reste à connaître exactement quelle sera la place accordée à la publicité. — A. Co.

NOUVELLES GRILLES DES PROGRAMMES

• FRANCE-INTER : voix habituelles et nouveaux chroniqueurs

La nouvelle grille de programmes de France-Inter sera appliquée à partir du 14 septembre. La nouvelle émission de Gérard Klein remplacera à 11 h celle de Claude Villers. Eva Darlan et Jean-Michel Ribes lui succéderont de 12 h à 12 h 45. Ce sera ensuite le tour de « Fauteuil et strapontin », une émission dans laquelle Muriel Hesse et Bernard Mabille recevront une personnalité présentant sa séquence de music-hall idéale. Leslie Bedos et Etienne Farnagut animeront à 15 h Câlin Express. Patrice Blanc-Francard continuera son émission estivale « Bikini-passe-montagne » de 15 h 30 à 17 h, et Thierry Le Luron prendra à 18 h la relève de Pierre Bouteiller désormais à l'antenne le samedi matin.

Parmi les autres modifications, on note que l'émission « Il y a d'la chanson dans l'air » passera désormais à 20 h, suivie, à 21 h, de « Feed back », et, de 22 h 30 à 23 h, de Jacques Pradel qui parlera de l'étrange et des choses bizarres.

Quant à Macha Bérenger, elle ne commencera son émission qu'à 2 h, après une heure de musique qui pourrait être animée par Philippe Manœuvre ou Dominique Guillot. Frantz Priollet occupant l'antenne à son tour, de 3 h à 4 h 30.

En ce qui concerne l'information, elle sera continue de 7 heures à 9 heures avec notamment des chroniques de Dominique Jamet, Michel Cardoze, Emmanuel de la Taille et Guy Claisse. La tranche 19 h 20 à 20 heures des lundi et jeudi est réservée au « Téléphone sonne » présenté par François Bonnemain ; celle du mardi à un magazine de « reportages à chaud » fait par Christian Billman ; celle du mercredi à « Face au public » toujours animé par Gilbert Denoyan ; celle du vendredi accueillant une sorte de « Café du commerce » dirigé par Arlette Chabaud avec quatre participants venant d'horizons différents.

Le week-end est placé sous la responsabilité de Claude Guillaumin. Le magazine « Vécu » est remplacé par deux heures d'information (12 à 14 heures) animées par Pierre Bouteiller. La revue de presse du dimanche matin cédera la place à une confrontation de deux invités de tendance différente et à la mi-journée, Pierre Ganz et Eric Loiseau proposeront un nouveau magazine. Le dimanche soir enfin se succéderont, de 18 à 20 heures, des journaux, des conseils pratiques pour les automobilistes, des informations sur la météo, une analyse de la politique étrangère de la semaine passée, faite par Ralph Pinto, une autre portant sur la politique intérieure de la semaine à venir et faite par Alain Joannès.

• RADIO-MONTE-CARLO : travail de journalistes

Dernière des habituelles conférences de presse sur les grilles de rentrée, celle de Radio-Monte-Carlo a échappé à la banalité.

M. Jean-Claude Héberlé, directeur général, entouré par M. Gérard Inger, conseiller auprès du président et de M. Claude Villers, son conseiller pour l'information, pour les programmes, pour l'action régionale, a présenté les nouveaux programmes de R.M.C.

Pour reprendre le slogan de la radio, « *Quoi de neuf sous le soleil ?* », à quel rythme nouveau les habitants du sud de la Loire vont-ils se plier, ou bien se refuser, car le Centre d'études d'opinion et les publicitaires veillent. A l'instar de ses voisines périphériques ou nationales, R.-M.-C. fera plus d'informations, et « mieux », et elle ouvrira son antenne aux Monégasques et aux Français. M. Héberlé a surpris en déclarant tout de go que les chroniques et les éditorialistes, c'était fini. Tout sera donc travail de journalistes : informations et reportages, et il faudra donc, a-t-il en substance encore ajouté, que ça bouge, qu'on se bouge.

Fini la parole « confisquée » par les journalistes, les animateurs, les spécialistes de tous domaines : il faudra faire parler les gens. C'est Marie-Christiane Couttioux qui s'en chargera chaque jour, de 11 h à 12 h, après qu'une enquêtrice douée de psychologie aura au préalable réuni dans les villes parcourues les bavards doués, les esprits libres et ceux en général qui ont quelque chose à dire, s'il s'en trouve.

Petite innovation encore : Jean-Pierre Foucault, qui animait la tranche 9 h - 12 h avec un succès croissant, devra désormais se lever plus tôt et remettre en jeu sa carte de vedette de 7 h à 9 h, heure cruciale et difficile puisque hachée menu par l'information.

Côté jeux, R.-M.-C. restera R.-M.-C., mais le directeur ne cache pas son scepticisme devant la débilité de certains. Côté musique, R.-M.-C. restera R.-M.-C. mais on paraît faire grand cas d'un jeune, Alain Chabat, dont les talents s'exerceront tous les soirs de 20 h à 22 h 30.

Au demeurant, le directeur ne s'en tiendra pas là. Appelant, s'il n'en méconnaît pas le danger, la concurrence de ses vœux, celle des radios locales de Radio-France, celle aussi des radios libres, il laisse entendre, avec des airs mystérieux, qu'il y aurait à nouveau du nouveau en novembre. Est-ce là un nouveau jeu ? — F. E.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h : série *Le Saint* ; 21 h, *le Temps des loups*, film de S. Gobbi.
- TELE MONTE-CARLO, 20 h 50 : Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h : *Adieu, ma jolie*, film de D. Richards.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : Document : *Des moines et des hommes* (une règle de vie) ; 21 h : Théâtre-Club *Ella*, création de l'Atelier Sainte-Anne, d'après la pièce d'H. Achternbusch. — TELE 2, 20 h 10 : Grand Prix de la chanson wallonne à Tournai.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5 : Tel quel : Les tigres de papier ; 20 h 35 : série *La double vie de Théophraste Longuet*, d'après l'œuvre de G. Leroux ; 21 h 55 : Les visiteurs du soir : Cinquantième anniversaire de la S.S.R., M. Léo Schürmann ; 22 h 35 : Nocturne : *Alice's Restaurant*, film d'A. Penn.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h 5 : série *Les dames de cœur* ; 21 h : *Garçonnière pour quatre*, film de M. Gordon ; 22 h 55 : Ciné-Club : *Pour moi et ma vie*, film de B. Berkeley.
- TELE MONTE-CARLO, 21 h 30 : *Giselle* (ballet), de S. Dorfman, musique d'A. Adam, d'après la ballade d'H. Heine, chorégraphie de Coralli, avec R. Nureev et le corps de ballet du Bavarian State Ballet.
- TELEVISION BELGE, 18 h 55 : série *Cheval, mon ami* ; 20 h 25 : *Blague dans le coin*, film de M. Labro ; 22 h : Variétés : Gala de Mysen (en différé). — TELE 2, de 17 à 24 h : Eurovision : Championnats Open des U.S.A. (demi-finales messieurs, finale dames).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 19 h 55 : *Docteur Françoise Gailland*, film de J.-L. Bertuccelli ; 21 h 40 : Jeu : Le francophone d'or ; 22 h 20 : Sport : Tennis (Flushing-Meadow) : Natation (championnats d'Europe).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h : série : Les envahisseurs ; 21 h : *les Volets clos*, film de J.-Cl. Brialy.
- TELE MONTE-CARLO, 20 h 50 : en différé, extraits de la deuxième demi-finale messieurs de l'Open tennis 1981 à Flushing-Meadow (U.S.A.) ; 22 h : Mondovision en direct de Flushing-Meadow : Open tennis 1981, finale messieurs.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : Variétés : « Sourire d'été » ; 21 h : *le Fils-Père*, téléfilm de J. Korbère. — TELE 2, 22 h : Eurovision : Championnats Open des U.S.A. (finale messieurs).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 50 : Mon chef-d'œuvre à moi : Emission insolite à la rencontre des gens de chez nous ; 22 h 10 : Tennis Mondovision de Flushing-Meadow (finale simple messieurs).

LUNDI 14 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h : *Variétés-Show* Sacha Distel ; 21 h : *Eléna et les hommes*, film de J. Renoir.
- TELE MONTE-CARLO, 19 h 35 : série : Hunter ; 20 h 35 : *Tam-tam mayumbe*, film de G.-G. Napolitano.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : L'écran-témoin : *Coup de tête*, film de J.-J. Annaud, suivi d'un débat sur le football. — TELE 2, 19 h 55 : Eurovision : Championnats Open des U.S.A. (retransmission des épreuves de la veille : finale messieurs).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 10 : Spécial cinéma : *la Vie privée de Sherlock Holmes*, film de B. Wilder, suivi d'un portrait de Billy Wilder.

MARDI 15 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h : série : L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h : *Au bon beurre* (première partie), film d'E. Molinaro.
- TELE MONTE-CARLO, 20 h 35 : Châteaux de France : Compiègne ; 21 h 45 : Télé-Cinéma : Sélection des films programmés dans les salles de la Côte d'Azur.
- TELEVISION BELGE, 20 h 30 : Feuilleton : *les Charmes de l'été* ; 21 h 35 : Regards sur don Juan : don Juan vu par divers metteurs en scène ; 22 h 15 : Folklore : *Deux vies sur la colline ou l'homme au lait de Chéoée*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 10 : série : Kojak ; 21 h 5 : Noir sur blanc, émission littéraire de M. Huelin ; 22 h 15 : Football, Coupe U.E.F.A.

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h : Hit-Parade ; 21 h : *Au bon beurre* (deuxième partie), film d'E. Molinaro.
- TELE MONTE-CARLO, 19 h 35 : série : Patrouille du cosmos ; 20 h 35 : *le Secret du chevalier d'Eon*, film de J. Audry ; 22 h 20 : Variétés : Gogo rythmes.
- TELEVISION BELGE, 20 h : Les sentiers du monde : La Nouvelle-Calédonie (Canaques et Français du Pacifique), avec le cinéaste-conférencier J. Santou ; 21 h : Concert : *Canto general*, oratorio de M. Théodorakis sur des poèmes de P. Neruda. — TELE 2, 19 h 55 : Sports 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5 : *Charles Aznavour à l'Olympia* ; 21 h 10 : A la rencontre de Saturne : les satellites ; 22 h 10 : Football, Coupe d'Europe.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG, 20 h : série : Dallas ; 21 h : A vous de choisir : *Etat de siège*, film de C. Gavras ou *l'Epouvantail*, film de J. Schatzberg.
- TELE MONTE-CARLO, 19 h 35 : série : Police Woman ; 20 h 35 : *l'Express du colonel von Ryan*, film de M. Robson.
- TELEVISION BELGE, 20 h 20 : *la Méprise*, film d'A. Bridges ; 22 h 5 : Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5 : Temps présent : Regards d'outre-Sarine, reportage d'Y. Dalain et D. Huppi ; 21 h 10 : *Masculin-Féminin*, film de J.-L. Godard ; 22 h 50 : L'antenne est à vous : l'Union du touring ouvrier suisse.

Rappel des émissions

Mercredi 9 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 TF 1 Actualités : Les mercredis de l'information.
Une enquête de Michel Honorin sur l'expérimentation médicale sur les hommes.
21 h 30 Les grandes enquêtes de TF 1.
Réal. J.-M. Charlier.
La Mafia : L'Onorata Societa.
Une histoire de la Mafia italienne, de ses rites, de ses structures du dix-huitième siècle à nos jours.
22 h 30 Sports : Cyclisme, Tour de l'Avenir.
22 h 40 Magazine : Questionnaire.
Avec Bruno Lussato (informaticien).
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 55 Football : Coupe du monde.
21 h 50 Variétés : Tout nouveau, tout beau.
Nicolas Peyrac, Marie-Claire Buzy, Jérôme Bertillon, etc.
22 h 50 Natation : Championnats d'Europe.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : Ce fleuve qui nous charrie.
Une émission de la télévision suisse romande. Réal. R. Vouillamoz. Avec : J.-L. Bideau, J. Gubl, F. Germond, etc.
Un homme de quarante ans soigne une névrose en ouvrant.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Agora : L'eau intérieur (rediff.).
20 h, La musique et les hommes : Karl Boehm.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et de l'océan Indien ; 20 h 30, *Concert* (Théâtre des Champs-Elysées, 26 mai 1981) : « Musique pour cordes, percussion et célesta », de Bartok, « Punkte », de Stockhausen, « Sinfonia pour huit voix et instruments », de Berio, par l'Orchestre national de France, dir. P. Boulez, et les New Swingle Singers.
23 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Chicago — autour de Fritz Reiner (Ravel, Prokofiev, Brahms, Lieberman, de Falla).

Jeudi 10 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les aides techniques aux handicapés.
16 h 30 Dessin animé : Scoubidou.
16 h 50 Croque-vacances.
Spiderman, Bricolage, Variétés, Animation science-fiction, Isidore le Lapin, Variétés, Ciné-Club.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
Le M.R.G.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Frère Martin.
La justice du pape. Réal. J. Delannoy avec B. Lincot, G. Wilson, F. David, M. Creton.
L'excommunication de Luther.
22 h Sports : Cyclisme, Tour de l'Avenir.
22 h 5 Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert.
Ecrits sur la mémoire : Yves Navarre (*Biographie*) ; Christine Arnothy (*Jeux de mémoires*) ; Jacques Borel (*Petites Histoires de mes rêves*) ; Jean-Pierre Amette (*Jeunesse dans une ville normande*) ; Jean-François Held (*le Grand Arc oriental*).
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame : Carte blanche pour l'été.
15 h Série : L'Aigle et le Vautour.
15 h 55 L'invité du jeudi.
Françoise Mallet-Joris.
17 h 20 Fenêtre sur... Fantasmes, la poupée.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « l'Examen ».
Film de C. May et J.-D. Simon.
L'histoire d'une jeune femme qui consacre sa vie à soulager la misère.
22 h Document de création : Malka Weisker.
Réal. : François Ribadeau.
Une petite fille juive en France sous l'occupation.
22 h 55 Coups de théâtre.
23 h 35 Sports : Championnats d'Europe de natation.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

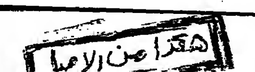
18 h 30 Pour les jeunes.
Cuisine sans cuisson ; Les métiers de l'eau : la chasse sur le rail.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de l'histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Pays de la violence ».
Film américain de J. Frankenheimer (1970), avec G. Peck, T. Weld, E. Parsons, R. Meeker, L. Chapman, C. Durning.
Un shérif, approchant la cinquantaine, s'éprend de la fille d'un distillateur clandestin de wisky et oublie, pour elle, tous ses devoirs.
Le manque de cohérence du scénario et les hésitations de la mise en scène entre le romanesque hollywoodien et l'étude sociale désamorcent le thème « contestataire » qu'il semblait vouloir traiter.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages : Rencontre avec un ancien instituteur conteur.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le canal royal des Deux-Mers (Un patrimoine à réinventer) ; à 8 h 32, Les chants de l'airain : naissance d'une cloche ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag... J. Bourin : le jeu de la tentation.
11 h 2, Festival de La Rochelle (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : Eva, une jeune fille de soixante-dix-huit ans.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : En Aquitaine.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : le Diable sans porte, de C. Dunston.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : F. Ponge.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouveaux jeux de l'enfant et de la couleur.
16 h 50, Départementale : A. Mâcon.
18 h 30, Feuilleton : Les Bas-Fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Agora : Un libraire allemand à Paris (rediff.).
20 h, Les bonnes âmes, de L. Zorine, avec : G. Montero, J.-P. Claife, Douchka, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Les grands émigrés », par M. Vignal (Mozart, Mahler, Bartok, Haydn) ; 7 h 30, Anthologie du mois : J.-S. Bach (Bach, Haendel) ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Le génie du lieu : « Berlin 1933 », par Y. Quatrelec ; 12 h 30, Récital d'orgue (Festival estival de Paris — église Saint-Germain-des-Prés, 24 juillet 1981) : « Prélude et fugue en si mineur », « Partita en sol mineur », de Bach ; « Sixième sonate », de Mendelssohn ; « Fantaisie sur Wachet auf », de M. Reger ; « Troisième sonate », de Bali, avec L. Robilliard à l'orgue ; 13 h, Jazz vivant estival : Le quintette du pianiste H. Silver à Bordeaux, le 25 avril 1980, et le trompettiste T. Curson au Festival de Pori.
14 h, Musique légère : œuvres de B. Gérard, P. Hindemith ; 14 h 30, Les grands de ce monde : Portrait de David Atherton par O. Bernager (Janacek, Schönberg, K. Weill) ; « Kurt Weill » (Weill, Eisler, Dessau, Schönberg) ; 18 h 2, Repères contemporains : René Koering, « Konzert n° 4 », par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Duffalo et D. Porcelijn.
18 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Concerto n° 5 », de Beethoven ; « Symphonie n° 1 », de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Soudant, avec A. Watts au piano ; 20 h 5, Concours de guitare : Premiers prix de Paris.
20 h 30, Concert (en direct de l'église Notre-Dame de Besançon — XXXIVe Festival international de musique de Franche-Comté) : « Huitième concert », de Couperin ; « Sonate en sol mineur », de Haendel ; « Sonate en trio en fa majeur », de Graun ; « Partita en la mineur », de Bach ; « Quatuor en sol majeur », de Telemann, par l'Ensemble Parnassus.
23 h, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, « l'Orchestre symphonique de Chicago » (Vaughan-Williams, Brahms, Elgar).



MUSIQUE

A METZ

Inauguration d'un orgue Renaissance et d'un Institut de musique ancienne

Grande journée pour la musique à Metz le 13 septembre, qui verra tout à la fois l'inauguration à la cathédrale d'un petit orgue Renaissance et les premières manifestations d'un Institut de musique ancienne. De l'orgue construit par Jehan de Trèves en 1536, il ne restait qu'un buffet mutilé par les restaurations. Une équipe groupée autour de l'abbé J. Raber et conseillée par des spécialistes tels que Pierre Hardouin et Harald Vogel, directeur de la Norddeutsche Orgelakademie, a entrepris de lui rendre sa voix depuis 1976 et a recueilli les fonds nécessaires grâce à la ville, au conseil général, au ministère de la culture et à un ample mécénat collectif.

A partir du buffet initial, dont il a pu retrouver les structures originelles, le facteur Marc Garnier, du Mont-Vouillot, a donc édifié un orgue aussi proche que possible des instruments de l'époque, de onze jeux, au tempérament mésotonique, avec deux claviers à octave courte, qui a été réinstallé à son emplacement initial, suspendu entre ciel et terre, d'où il rayonne merveilleusement, d'après les témoins.

L'orgue tout neuf sera béni au cours d'une messe pontificale par l'évêque de Metz, le 13 septembre, à 9 h. 45 ; il sera présenté et expliqué l'après-midi au grand public, avec démonstrations de la mécanique sur écrans vidéo, puis inauguré à 17 heures par un concert d'œuvres du seizième siècle (Praetorius, Lassus, Schütz, Sweelinck, etc.), donné avec le concours de la « Musicalische Compagney » de Berlin et d'Harald Vogel.

Ce concert et la veillée nocturne à la belle chapelle Sainte-Glossinde marqueront également les débuts de l'Institut de musique ancienne de Metz (IMAM), dont la direction a été confiée à M. Alain Pacquier, le fondateur du Centre de recherches musicales de l'abbaye aux Dames et du Festival de musique ancienne de Saintes. Cet Institut se consacrera plus spécialement au Moyen Age et à la Renaissance, avec un vaste projet d'exploitation et d'animation et un programme pédagogique développé autour du conservatoire et du nouvel orgue.

Parmi les premières réalisations prévues, on notera deux stages sur « les Mystères » et « le Madrigal », pendant la semaine sainte 1982, la remise en honneur de la musique liturgique ancienne à la cathédrale, un colloque autour de l'orgue Renaissance, des mises en scène d'œuvres datant d'avant l'éclosion de l'opéra, etc.

L'Institut de Metz devrait donc être complémentaire des recherches de Saintes et de l'Institut de musique et de danse anciennes de l'Ile-de-France, axées davantage sur le dix-septième et le dix-huitième siècle.

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITIONS

Benjamin Rabier ou le rire à poil

Benjamin Rabier, c'est qui ? Bien sûr, le père de Gédéon le canard, un héros de basse-cour. Bien sûr, *un auteur d'albums et de livres pour* enfants. Mais ce n'est pas tout. C'est aussi un dessinateur tout terrain, un « graphiste » comme on dit aujourd'hui, qui fait débouler chiens, chats, veaux, vaches, cochons dans la vie quotidienne, au-delà des frontières de l'illustration de livres et de journaux, au-delà du support-texte : jeux pour enfants, puzzles, vignettes pour écoliers sages, affichettes et cartes publicitaires, chromos, affiches, assiettes, plumiers, coussins, décalcomanies et même objets de dessus de cheminée. Ce qui montre bien sa popularité.

Mais est-ce que cela suffit pour nous dire qui est notre homme ? Nous ne sommes pas des enfants (enfants qui trouveraient d'ailleurs bien du plaisir à visiter l'exposition très jolie, très bien faite de la galerie de la SEITA, si *l'accrochage n'était pas fait pour des géants*), et, au-delà du plaisir de découvrir ou de redécouvrir son imagerie, l'univers de Rabier, derrière les évidences, derrière les gags au premier degré, résiste.

Fabuliste et moraliste, Rabier ? C'est loin d'être ce qui domine, même s'il illustre superbement les *fables de La Fontaine*. Les leçons, chez lui, se soldent, un point c'est tout, par des jambes dans le plâtre et du sparadrap, non par des remontrances verbales.

Gédéon, le redresseur de torts, est en fait plus prompt à délivrer, ouvrir les portes, briser les chaînes, qu'à punir son monde, parallèle à celui des humains, autonome, à poil, et doté du rire, par exemple celui fendu jusqu'aux oreilles de la vache pour crème de gruyère : *La vache qui rit*, c'est lui. Mais même doté du rire, le bestiaire de Rabier ne joue pas à l'homme : le lion et le rat y ont la même place, et ça ne fait pas problème. N'y aurait-il pas de l'anarchiste en lui ? En tout cas, non, décidément Rabier, ce n'est pas Babar, sa tendre, gentille et tranquille transparence, dont on peut aller saluer les cinquante ans *au centre culturel du Marais*.

Vendéen de naissance (en 1864), Rabier avait commencé par faire de la peinture (réaliste) dans l'indifférence totale. Alors il monta à Paris vers 1890. Là, on le retrouve simultanément aux Halles centrales, où il est vérificateur, au Nouveau Cirque *de Paris, où il est contrôleur, et* dans le milieu des revues et publications grivoises, qui fleurissent à la fin du siècle, comme fleurissent les affiches et les livres pour enfants. Et il rencontra Caran d'Ache, un des « papas » de la bande dessinée.

Rabier commença donc dans le dessin d'humour, pour *l'Assiette au beurre*, *l'Album*, *le Rire*, *Gil Blas*, etc., puis il donna dans la publicité et aussi dans le théâtre (tableaux vivants et spectacles pour enfants au Ba-Ta-Clan, à Cluny), et même dans le cinéma d'animation (avec Emile Cohl), débonnaire logique pour ses cavalcades. Gédéon finalement arriva très tard, en 1923. Mais sans lui, sans ses aventures, Donald ne serait peut-être pas tout à fait ce qu'il est, ni Milou.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie de la SEITA, 11, rue Surcouf, jusqu'au 18 septembre. Catalogue et livre : Benjamin Rabier, par Christian Alberelli, éditions Glénat.

DESSINS FRANÇAIS DU MUSÉE DE ROUEN A WASHINGTON

La National Gallery de Washington vient d'inaugurer une exposition d'œuvres sur papier prêtées par le Musée des beaux-arts de Rouen. Elle réunit cent dix aquarelles, pastels et dessins du seizième au dix-neuvième siècle, choisis dans les collections du musée par MM. Pierre Rosenberg, conservateur du département des peintures du Louvre, et François Bergot, conservateur du musée de Rouen.

Parmi les œuvres les plus remarquables, il faut citer trois dessins de Vouet, autant de pastels de Watteau et de Hubert Robert, ainsi que des œuvres de Puget et de Callot. De Géricault, dont Rouen est la ville natale, trois dessins, dont une étude du *Radeau de la « Méduse »*. L'exposition présente aussi des dessins de plusieurs artistes natifs de Rouen, comme Jean Jouvenet, Jean Restout, Charles-Nicolas Cochin et Paul Huet, ainsi qu'une étude d'un tableau de Véronèse faite par Delacroix lors d'une visite au musée de Rouen.

L'exposition sera ensuite accueillie à New-York, à Minneapolis et au musée Paul-Getty de Malibu, en Californie.

THÉATRE

Au Festival d'Edimbourg

Le risque et l'invention

Ivor Cutler est poète, et homme de théâtre. Depuis plusieurs années, il retrouve à Edimbourg un public fidèle à ses séances de lecture, à sa silhouette confortable, à son charme de vieil enfant devenu penseur. Sur le haut de son crâne, un chapeau vert usé, qui abrite quelques cheveux sans couleur, et le grain d'une folie de dire et d'exalter. Deux cents personnes l'écoutent, attentives, émues, car ces minutes, comme lorsque s'élèvent au Usher Hall les voix de Jessye Norman ou de Margaret Price, sont un moment de grâce du Festival d'Edimbourg.

Comme dans de nombreux festivals, le théâtre est divisé entre deux territoires, celui du Festival officiel, et l'autre, terrain vague plus ou moins aménagé. Entre le premier et le « Fringe » en « marge » des manifestations officielles, la frontière reste nettement marquée pendant les trois semaines du Festival. D'un côté les spectacles de comédie, légers et promis au succès public, et les grandes tournées internationales (Grèce, Roumanie, le *Britannicus* du Théâtre de la Salamandre, très apprécié). De l'autre, dans une concentration sans rivale au monde (près de huit cents spectacles), le désordre et la rudesse d'un marché, mais aussi le risque et l'invention pour nombre de troupes professionnelles. Il est vrai que le « Fringe » à la différence du « off » avignonnais, a pour lui plusieurs atouts : le soutien du public (plus du tiers est composé d'autochtones), les relations avec la presse locale, un sens très pragmatique de la dépense. Les « sponsors » aussi sont là : Perrier, « pour que le Fringe pétille de succès », offrait 1 000 livres sterling au meilleur spectacle comique. Lieu de rencontre avec l'authenticité d'un personnage, avec la puissance d'un acteur, le Festival est aussi l'occasion de mettre à l'épreuve de nouveaux textes.

Au Traverse Theatre, *Accounts* était l'un d'entre eux. Deux fils et une mère attachés à un morceau de lande sèche au sud de l'Ecosse : par la qualité du dialogue, par la passion dans l'étude des personnages, il y avait là un modèle de cette veine naturaliste britannique au meilleur de sa forme, efficace et sensible. Pendant un an, Michael Wilcox était « resident playwright », auteur attaché au Traverse Theatre, position commune en Grande-Bretagne, si rare de ce côté-ci de la Manche.

Au cœur de la vieille ville se trouve l'état-major — galerie d'art de Richard Demarco, personnage excentrique, incompris, qui pourrait être le symbole de l'ouverture internationale à Edimbourg. Il lui revient d'avoir introduit en Grande-Bretagne Tadeusz Kantor et Joseph Beuys. Cette année, il s'est tourné vers les Etats-Unis, avec le succès off-Broadway, *For Coloured Girls Only*. Autre ouverture, cette fois-ci vers la France : l'adaptation par le Almeida Theatre de la pièce de Bernard-Marie Koltès présentée dernièrement au Théâtre de l'Odéon, *la Nuit juste avant les Forêts*. Rebaptisé *Twilight Zone*, ce monologue de l'incertitude, de l'exclusion, de l'étranger était dit par un comédien noir, Trevor Laird, qui en donnait une interprétation moins virtuose, moins univoque, plus intérieure que celle de Richard Fontana. Certains ont vu l'image déchirée de Toxteth et de Brixton dans ce texte où s'entrelacent, fragiles, ambigus, la solitude et la recherche de l'autre, le désir et la peur.

MARC PÉRI.

■ Les syndicats de comédiens britanniques ont refusé la proposition des directeurs de théâtres londoniens de faire du lundi le jour de congé pour jouer le dimanche tant que les acteurs n'obtiendront pas une double paie ce jour-là.

ÉDITION

Dans le groupe Hachette

M. JEAN ROSENTHAL DEVIENT P.-D. G. DES ÉDITIONS STOCK

M. Jean Rosenthal devient président-directeur général des éditions Stock, filiale du groupe Hachette. Il succède à M. Christian de Bartillat, qui a résilié ses fonctions (*le Monde* daté 6-7 septembre). Rappelons que M. Bernard Barrault assistera le nouveau P.-D.G. en tant que directeur général.

[M. Jean Rosenthal est né à Paris le 2 août 1922. Après des études de lettres classiques et de littérature américaine, il débute comme journaliste puis il devient traducteur. Il fait ses premières armes aux éditions Gallimard, sous l'égide de Marcel Duhamel, à la « Série noire ».

Au cours d'un séjour aux Etats-Unis, il rencontre de nombreux écrivains et éditeurs qui vont devenir des amis. C'est ainsi qu'il traduit Saul Bellow, Philip Roth, Henry Miller, John Updike.

En 1957, il fonde, aux éditions Laffont, la collection « Best-Sellers » qui publiera entre autres : *Exodus*, *le Parrain*, *Holocauste*, *le Souffle de la guerre*, et aussi Pierre Rey et J.-A. Léger.

En 1962, M. Rosenthal devient directeur du service étranger chez Laffont, tout en continuant à traduire : il contribuera à faire connaître au public français John Le Carré, Mario Puzo, Norman Mailer, dont *le Chant du bourreau* a paru voilà à peine un an ; en même temps, il fait découvrir des auteurs aussi différents que Doctorow, Bettelheim et Boulgakov.]

CINÉMA

« Messe noire » d'Eric Weston

Esteban l'hérétique fut, au XVI[e] siècle, excommunié et déporté avec ses fidèles sur les rivages lointains du Nouveau Monde, qu'il maudit et consacra à son maître Satan en sacrifiant une vierge. D'un seul coup de son épée ornée d'un rubis, il lui trancha la tête et elle vola très haut dans le ciel, pareille à un ballon de football. Ce ballon que les élèves d'une école militaire huppée se renvoient du pied pendant leur entraînement.

L'école aujourd'hui s'élève sur l'emplacement même de la tombe d'Esteban dont, bizarrement, le portrait règne dans la chapelle. Les futurs officiers sont tous fils de famille, à l'exception d'un bon gros (Clint Howard), souffre-douleur d'une petite bande particulièrement odieuse menée par un garçon qui ressemble au prince Charles moins les oreilles. Il deviendra par curiosité scientifique, le bras vengeur d'Esteban...

Dans l'école, il y a des porcs et un ordinateur. Les porcs forment une horde diabolique et cannibale. L'ordinateur servira à décrypter un grimoire et à mettre en communication Esteban et Clint Howard. C'est l'idée drôle du film, qui étale exagérément l'attente de l'horreur. Mais quand elle arrive, elle ferait presque oublier sa grande sœur de « l'Exorciste ». Et on ne regrette pas d'avoir patienté. — C. G.

★ Voir les exclusivités.

PRESSE

LE « FIGARO-T.V. » ARRÊTE SA PUBLICATION

Le groupe Hersant a décidé, mardi 8 septembre, d'arrêter la publication du supplément hebdomadaire « Figaro-TV », dont le premier numéro portait la date du 7 mars 1980. Une certaine absence de contrepartie publicitaire équilibrant le coût de fabrication serait à la *base de cet arrêt.*

De même source, on annonce que la plupart des trente et un journalistes qui collaboraient à cette publication seront reclassés, soit au « Figaro-Magazine », soit au « Figaro-Madame », soit encore au « Figaro » quotidien. Une vingtaine d'entre eux sont rattachés à l'A.G.P.I. (agence *du groupe* Hersant) et une dizaine à la société de gestion du « Figaro ».

● *M. Pierre Mauroy*, qui était l'hôte à déjeuner, mardi 8 septembre, du Groupement des grands quotidiens régionaux, dont M. Jean-Jacques Kielholz (*Dernières Nouvelles d'Alsace*) est le président, s'est déclaré « *prêt à étudier attentivement les positions de la presse face aux mutations qui se préparent dans l'audiovisuel* ».



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, cinquième étage. Jusqu'au 2 novembre. Sauf mardi et dimanche, à 16 h. et 20 h. : Visite animation.

JEAN DEWASNE. La longue marche. Forum. Jusqu'au 4 octobre.

C. C. I.

PAYSAGES. Evolution du paysage français depuis ces trente dernières années. — Jusqu'au 5 octobre.

B. P. I.

LA JEUNESSE A VINGT ANS. Photos. — Jusqu'au 5 octobre.

MUSEES

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DONATION DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 14 septembre.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 octobre.

MONUMENTS DE BASSE-NORMANDIE. Plans et dessins. — Musée national des monuments français, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

HENRI CARTIER-BRESSON. Dessins : 1973-1981. Jusqu'au 13 septembre. — TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-82-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Le mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 10 francs.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Gran-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales. Jusqu'au 28 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française. - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 31 octobre.

BENJAMIN RABIER, œuvre graphique. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 18 septembre.

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 15 septembre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1906. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi de 14 h. à 19 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre.

PIERRE SICARD. Du Paris des années folles au Paris de naguère. Peintures. Jusqu'au 31 octobre.

CINQUANTE ANS DE MECENAT. Dons de la Société des amis du musée. Jusqu'au 27 septembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi. De 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 septembre.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS. — Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

LES MOYENS DE TRANSPORT DANS LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE FORNEY. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi., de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Du 11 septembre au 7 novembre.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation, Bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CARDENAS. Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA ROYAL ACADEMY OF ARTS IN LONDON. Deux cents ans de peinture anglaise. — Magasins du Printemps, boulevard Haussmann. Du 11 septembre au 19 octobre.

LES FOLLES ANNEES DU RAIL. — Centre culturel de Belgique, 125-127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

EQUUS. L'objet d'art et le cheval. — Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 octobre.

BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 4 octobre.

DOISNEAU, GRANCHE, POITEVIN, TAMARA, JAWORSKA. Tapisseries. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE TRADITIONNELLE DE COREE. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 18 h., mer., jusqu'à 21 h. Jusqu'au 25 septembre.

En région parisienne

FONTAINEBLEAU. L'art fantastique aujourd'hui. Salle des fêtes du théâtre. De 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 20 septembre.

PONTOISE. Gustave Loiseau. Peintures. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

La Russie des Tsars à travers la gravure, XVIII[e] et XIX[e] siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.

SCEAUX. Hommage à Marc Saint-Saëns (tapisseries, dessins, lithographies). — Château de Sceaux (660-07-79). Les lundis, mercredis et jeudis, de 14 h. à 18 h. et pendant les concerts du Festival. Jusqu'au 10 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Le Roi René en son temps (jusqu'à la fin septembre). — Musée Granet (38-14-70). — Expression textile et théâtre : Yagoda Buic (jusqu'au 3 novembre). — Fils, papier, espace : E. Baran (jusqu'au 20 octobre). — Musée des tapisseries (21-05-78).

ANCY-LE-FRANC. Chemins de la création, « Formes rituelles », art primitif, art contemporain. — Communs du château. Jusqu'au 20 septembre.

ANTIBES. Picasso. Célébration du centenaire de sa naissance. — Musée Picasso au château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

ARLES. J.-P. Pincemin et B. Venet. Chapelle de la Charité. Jusqu'au 20 septembre. — Luis Tomasello, reliefs. Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 30 septembre.

AUBUSSON. Jean Lurçat et la renaissance de la tapisserie. — Centre culturel Jean-Lurçat, avenue des Lissiers (66-32-06). Jusqu'au 4 novembre.

BAYONNE. Ignacio Zuloaga. — Musée Bonnat, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 novembre.

BEAUVAIS. Gros plan sur une tapisserie de la cathédrale de Beauvais : Le martyre de saint Paul. — Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 30 septembre.

BIOT. Hommage à Fernand Léger. Musée national Fernand-Léger. — Jusqu'au 28 septembre.

CALAIS. Calais industriel et monumental : la pioche et l'aiguille. — Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 28 septembre.

CERET. Rétrospective A. Masson. — Musée d'art moderne (87-27-76). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBERY. Bonnard : dessins de la collection Alfred-Ayrton. — Musée savoisien (33-44-48). Eté.

DIEPPE. Affiches d'Hervé Morvan. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 28 septembre.

DUNKERQUE. Trente créateurs d'aujourd'hui : Bru, Klijno, Matta... — Musée des beaux-arts (65-98-00). Jusqu'au 27 septembre.

FONTENOY-EN-PUISAYE. L'abstraction lyrique : hommage à Michel Ragon. Le bois dans la sculpture contemporaine. — Château du Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 20 septembre.

FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Le chant grégorien. — Solesmes et la Bibliothèque nationale. — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au 27 septembre.

GORDES. Aujourd'hui le Moyen Age. Habitat et vie quotidienne en France méditerranéenne, X[e] et XV[e] siècles. Jusqu'au 30 septembre. — Dominique Gauthier. Peintures 1981. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 13 octobre.

GRENOBLE. R. Guinan, peintures, dessins, estampes, peintures naïves de la collection Jaeger. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 28 septembre.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON (Cher). Cent-soixante poupées des régions de France et les jouets du musée de Poissy. — Château (73-41-10). Septembre.

LE PUY-EN-VELAY. Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. — Recherches récentes. Musée Crozatier (09-38-90). Jusqu'au 30 octobre.

LYON. Les peintres de l'âme. L'art lyonnais au XIX[e] siècle. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Tapisseries des XVII[e] et XVIII[e] siècles. — Fondation Prouvost, centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 27 septembre.

MEOUNES-LES-MONTRIEUX (Var). Peintures naïves. — Le Grenier, place des Anciennes-Ecoles (49-03-35). Jusqu'au 30 septembre.

MONTPELLIER. Futurs corps passés : Œuvres d'Arnal, Bioulès, Cane, Devade, Dezeuze, Dolla, Valensi, Viallat. — Musée Fabre (66-06-34). Septembre.

NANTES. Les géants de la route. — Musée du château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 31 octobre.

NICE. Les Mandalas himalayens du musée Guimet. — Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 2 novembre. — Kees Van Dongen. Aquarelles, dessins, lithographies. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret (88-53-18). Jusqu'au 18 octobre. — Cappiello (1875-1942). Affiches et caricatures. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 18 octobre. — Vivien Isnard, travaux récents. Jusqu'au 27 septembre.

ORNANS. « Ornans à l'enterrement », tableau historique de F. Courbet. Musée, maison natale de F. Courbet (62-23-30). Jusqu'au 1[er] novembre.

PONT-A-MOUSSON. L'œuvre de Jean Vodaine en Lorraine, 1949-1981. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (381-10-32). Jusqu'au 27 septembre.

PONT-AVEN. Wladyslaw Slewinski. Rétrospective. — Musée. Jusqu'au 19 septembre.

QUIMPER. Lucien Simon (1861-1945). — Musée des beaux-arts (95-45-20). Jusqu'au 2 novembre.

RATILLY. Balthus, œuvres réalisées dans le Morvan. Bareiller, sculptures, Rouzès, peintures. — Château. Jusqu'au 14 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Titus Carmel et Roland Barthes. Dessins. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-ETIENNE. Giacometti. Sculptures, peintures et dessins. — Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 28 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Sculptures du XX[e] siècle, 1900-1945. Traditions et ruptures. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-TROPEZ. Comby et Stahly. Sculptures. — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 28 septembre.

STRASBOURG. Tombes et mobiliers funéraires du premier âge de fer, 750-450 avant Jésus-Christ. Jusqu'au 3 janvier 1982. Musée archéologique (35-47-27). La mémoire oubliée. Du daguerréotype au collodion. — Salles d'exposition temporaires, 3, rue de la Grande-Boucherie. Du 12 septembre au 15 novembre.

TOULOUSE. Arnaud Clavé. — Musée des Augustins (23-11-47). Jusqu'en octobre.

VESOUL. Léon Gérôme, 1824-1904. — Musée municipal. Jusqu'au 20 septembre.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. Déserts - vingt jardins remarquables. — CIRCA, Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-SUR-LOT. Huit peintres du trompe-l'œil. — Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (70-61-12). Jusqu'en octobre.

MUSIQUE

Concerts

(voir aussi PEP et salles subventionnées)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

BEFFROI DE LA MAIRIE ANNEXE DU 1[er] ARRONDISSEMENT, 19 h. : R. Cagneux (Banequart, Louvier, Savouret, Weber).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : H. Kalley, H. Calef (Mozart, Franck).

JEUDI 10 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : B. Drandarova (Frescobaldi, Couperin, Bach).

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 10.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : M. Guard, W. Holford.

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 10.

SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Berlioz, Mozart).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre Philharmonia de Londres, dir. R. Muti (Mendelssohn, Schubert).

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : J. Ferguson (Chopin, Bach, Liszt).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : H. Hooper (Bach, Frescobaldi, Mozart).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 18 h. 30 : J.-L. Masson, A. Holford, M. Guyard (Manfredini, Albinoni, Telemann).

EGLISE SAINT-MERRI, 19 h. : Orchestre symphonique de la session d'été de l'Essonne, dir. J.-C. Hartmann (Berlioz, Bizet, Rossini).

LUNDI 14 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Haendel).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : E. Pla Manceau, S. Chiaparin (Monteverdi, Bach, Haydn).

MARDI 15 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Haydn).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 14.

16[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (Tél. 633-61-77)

CONCIERGERIE, le 8, 18 h. 45 : Quatuor Arcana (Ravel, Dutilleux, Mozart).

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 9, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de la Chapelle royale, Collegium vocale de Gand, dir. : Ph. Herreweghe (Bach).

STATION AUBER/R.E.R., salle des échanges, le 11, 18 h. 30 : P. Hamon (Machaut, Telemann).

BATEAUX-MOUCHES (Pont de l'Alma), le 12, 15 h. 45 : P. Hamon.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, le 13, 20 h. 30 : Philharmonia Orchestra de Londres, dir. : R. Muti (Mendelssohn, Schubert).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, le 15, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Israël Baroque Players (Boismortier, Gabrielli, Telemann).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (Tél. 258-97-82)

CENTRE D'ARTS CELTIQUES, les 9, 10, 21 h. : The undersea world of Erik Satie (en anglais) ; le 13, 17 h., les 14 et 15, 20 h. 30 : Pinok et Matho.

13[e] FESTIVAL DE SCEAUX (Tél. 660-07-79)

ORANGERIE, le 11, 21 h. : Quatuor Panocha de Prague (Mozart, Dvorak, Smetana) ; le 12, 17 h. 30 : Ensemble à vent de Paris, dir. : A. Paris (Mozart) ; le 13, 17 h. 30 : S. Maroto (Visée, Haendel, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. : M. Saury Jazz Fanfare.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30 : A. Condouant, M. Gaudry, A.-J. Marie.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h. 30 : Mojo Blues Band ; 23 h. : H. Guedon, dernière le 12, à partir du 16 : Los Hijos del Rey.

CONNETABLE (277-41-40) (D., L., Mar.), 22 h. : Jaming The Beatles.

DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : J.-P. Celea, F. Couturier, F. Jeanneau, D. Humair (dern. le 13), à partir du 14 : M. Solal.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 22 h. : E. Baldous, A. Woygnad, E. Goldstein (jusqu'au 12). Le 14 : J. El.

ESPACE MARAIS (271-10-19), le 12, 18 h. 30 : Dr. Lasro.

GIBUS (700-78-88), les 11, 12, 15, The Kingsnakes.

JAZZ UNITE (776-44-26), les 9, 10, 11, 12, 21 h. : S. Rivers ; les 14, 15, 21 h. : J. Lindberg.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : Orsen.

NEW MORNING (523-51-41), les 9, 10, 11, 21 h. : A. Braxton ; les 13, 14, 15 : Caratini-Fosset.

PETIT JOURNAL (326-28-59), le 12, 21 h. 30 : Swing at Six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : J. Gourley, A. Cullaz, Ph. Combelle (dern. le 13). A partir du 14 : Sonny Grey, G. Hutmen, D. Lemerle, Ch. Bellonzi.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : S. Guerault (dern. le 12). A partir du 15 : J. Milliet.

Les comédies musicales

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) Mer., Sam., Dim., 14 h. 30, Jeu., Ven., Sam., à 20 h. 30 : Violettes impériales.

RENAISSANCE (208-21-75), les 11, 12, 20 h. 45 ; le 13, 14 h. 30 : Dédé.

THEATRE 13 (627-36-20) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Barbe verte, à partir du 11.

Les music-halls

BOBINO (322-74-84), à partir du 15, 21 h. : A. Stivell.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 22 h. : Olym-Piaf.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 21 h., mat. D. 15 h. : Tri Yann, dernière le 13 ; à partir du 15, 21 h. : Murray Head.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (L.), 21 h. : Les Etoiles : Boto Novos Tempos.

PETIT FORUM (297-53-47) (D.), 20 h. 30 : J. Favreau.

POTINIERE (261-44-16), à partir du 15, 20 h. 45 : A. Métayer.

LA TANIERE (337-74-39), les 9, 10, 11, 12, 20 h. 30 : Marlène et Romain.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), à partir du 15, 20 h. 30 : Saltimbanque.

DANSE

THEATRE NOIR (797-85-15), à partir du 16, 20 h. 30 : Ballet Kodia.



• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LA GENTILHOMMIERE 296-54-69 10, rue Chabanais, 2e, Sq Louvois	Tard le soir, dans cadre rust. Sp SAVOYARDES Racl. Fondue. Foie gras aux cèpes. Confit et Magret de canard mitonnés par la patr. Env. 100 F
PIERRE (Opéra). 265-87-04 place Gaillon, 2e. F/dim.	Dîner avant spect. et Soupers jusqu'à 2 h. Cuisine Grande Tradition Crust. Cadre II[e] Empire. Terrasse. Menu 98 F s.c. et Carte. Parking
VISHNOO 297-56-54. F/dim. Angle r. Volney et r. Daunou, 2e.	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique AGREE par l'AMBASSADE et LE BUREAU DE TOURISME INDIENS. P.M.R. 120 F. Salle pr récept., cocktail, mariage.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, r. Fg-Montmartre, 9e. T.l.jrs	De 12 heures à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et SA CARTE DES DESSERTS.
TY COZ F/dim. 35, rue St-Georges, 9e TRU 42-95	Jusqu'à 23 h. « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre.
LE LOUIS XIV 208-56-56/18-90 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi	Déjeuner Dîner SOUPER APRES MINUIT. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Gibiers. Salons. Park. privé assuré par voiturier.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DEJEUNERS d'AFFAIRES DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. TEL. 331-69-20. Ouvert tous les jours sauf dimanche. PARK. gratuit.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h 30
AU COCHON DE LAIT 326-03-63 7, rue Corneille, 6e F/dim	GINETTE, propr., ds cadre d'époque. Rest. et Salons de 10 à 100 pers. Son nouveau Bar privé au sous-sol. Menu 60 F s.c. B.n.c. SPECIALITES
LES MINISTERES D/dim. 261-22-37 30, rue du Bac. M° Bac. Parking.	UN MENU à 42 F s.n.c., DANS UN CADRE ELEGANT, ou Fruits de mer, Grillades, Suggestions du Chef.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F/lundi	Son menu à 80 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe : 42 F. Ouv. ts dimanche
LE CREUSOIS 345-38-68 20, rue des Canettes, 6e.	Dans les anciennes écuries du Duc de Guise. Spécialités Limousines. Fermé samedi midi et dimanche.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chants paillards, plats rabelais., serv. par nos moines. P.M.R. 150 F
CHEZ VINCENT NOR 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Réouverture le 10. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et françaises.

SOUPERS APRÈS MINUIT

WEPLER 14, place Clichy, 14. 522-53-34
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h
Huîtres - Coquillages tte l'année
GDE BRASSERIE DE LA MER

LE MUNICHE 25, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

LA CLOSERIE DES LILAS
71, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 354-21-06
Au piano Yvan Meyer

LE MODULF 106, bd Montparnasse 354-98-84. O/dim + t.l.jrs. Fruits de mer et Grillades. Sans interruption de 12 h à 3 h du matin. Tables confortables. Parking. M° Vavin.

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F lundi/mardi
8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Gibiers. Park privé assur. par voiturier.

LE CONGRÈS Pte Maillot. 12 h à 2 h mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. POISSONS
BANC D'HUITRES toute l'année
Huîtres - Poissons - Vins de pays
Spéc. de viandes de bœuf grillées

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61
Saint-Germain-des-Prés
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978
Feijoada - Churrasco - Camaroes

AUBERGE DAB J. 2 matin 500-32-22
161, av. Malakoff. Tous les jours
POISSONS - FRUITS DE MER
CHOUCROUTES - ROTISSERIE

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 face Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. 548-96-42
CHOUCROUTE FRUITS de MER.

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14
9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS - SPEC. GRILLADES

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille. 344-32-19
Cadre élégant et confort. T.l.jrs
De 12 h à 1 h 15 mat. Grill. Poiss.
BANC D'HUITRES

AU PETIT RICHE 770-68-50 F./D. J. 0 h 15
DECOR AUTHENTIQUE 1880
25, rue Le Peletier (9e)
Vin de Loire - Cuis. Bourg. - Gril.

THEATRE

Les salles subventionnées et municipales

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20) : la Locandiera (le 15, à 20 h. 30).
PETIT-ODEON (325-70-32) : Tu as bien fait de venir, Paul (le 15, à 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) : Films (le 15, à 20 h.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, sam. et dim., à 14 h. 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. 30 : Potiche.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) J., V., 20 h. 30 : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer ; mar., mer., sam., à 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : les Bonnes.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Faisons un rêve.
BOUFFES-PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., à 15 h. : Diable d'homme.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h. : Freaks Society ; à 21 h. 30 : Boris Superstar.
DAUNOU (261-69-14) (Mar., D. soir) 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Et ta sœur (dernière le 13).
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D.), à 20 h. 30, et le 15, à 23 h. : Racontez-moi votre enfance. A partir du 15, 20 h. 30 : D. Lavanant ; (D.), 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.), à 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. : 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — II. : 20 h. : les Amis (à partir du 16) ; 22 h. 15 : J. Di Giacomo.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Arsenic et Vieilles Dentelles.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D., L.), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes (à partir du 15). — II. (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 18 h. : Ce soir, le soir.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Pa (à partir du 11).
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : Pauvre France.
POCHE (548-92-97) (D.), 21 h. : Accordez vos violons.
ROQUETTE (805-78-51) (D., L.), 21 h. 30 : le Fétichiste.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), à partir du 16 : (D., L.), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; J., V., S., 20 h. 30, dim., 15 h. : le Rouge et le Noir ; (D., L., mar.), 22 h. : le Chien des Baskerville ; L., mar., 22 h., mer., 20 h. 30, sam., 24 h. : la Métamorphose ; L., mar., 20 h. 30, S., D., 17 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Douze hommes en colère (à partir du 15).
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : 1929 ou le Rêve américain.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : l'Inscore.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), à 20 h. 30 : Hé, dis Jeannette ! ; à 21 h. 30 : Woodie Folies ; 23 h. : le Vampire de Ferrantbad.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II : 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. : 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Plurielle ; 0 h. 15 : Electro-choc. II. : 23 h. : Mangeuses d'hommes.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), à 20 h. 30 : le Petit Prince.
FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), à 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : J. Charby, 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est ... de la police.
TREMPLIN DE PARIS (258-85-28) (D., L.), 20 h. 15 : Trente centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Sept ans de bail... bye bye.

En région parisienne

BRETEUIL, château (052-05-11), le 15, 17 h. : C. Fernier (Chopin, Schumann, Prokofiev).
LA COURNEUVE, parc paysager : les 12, 13 : Fête de « l'Humanité ».
Grande scène, le 12, 15 h. : M. Bernard, P. Colombo, C. Lara ; 20 h. : Ray Charles, M. Solal Big Band ; le 13, 14 h. : Irakere ; 16 h. : M.-P. Belle ; 17 h. : E. Mitchell.
Théâtre de verdure, le 12, 14 h. 15, 16 h. et 18 h. 30 : Dublin City Ramblers ; 16 h. 30 : M. Rivat ; 17 h. : G. Naudin ; 18 h. Spartakus.
Espace centre, le 12, 12 h. : les Matingouins ; 14 h. : Mélusine ; 16 h. 45 : la Moraché ; 18 h. : Maluzerne ; le 13, 15 h. 30 : Sentiments distingués ; 17 h. : la Girandola ; 18 h. 30 : Maluzerne.
Espace nord, le 12, 12 h. 30 : Rue des Rivages ; 16 h. : Onztet Caratini/Fosset ; 18 h. 30 : Gwendal, 21 h. : N. Pereira ; le 13, 20 h. 30 : Magma.
Espace midi, le 12, 15 h. : Riga-Raga ; 16 h. : Cobla Principal dal Rossillou ; 17 h. : Blagueboll e Ukulele ; 20 h. 30 : compagnie D. Bagouet ; 22 h. : B. Lubat.
LAGNY, église Notre-Dame-des-Ardents, le 13, 20 h. 45 : M. Chapuis (Hammf, Buxtehude, Bach).
MAISONS-ALFORT, auditorium, le 12, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant (Saint-Saëns, Bruckner).
MEAUX, cathédrale, le 12, 20 h. 45 : L. Thiry (Bach, Vidal, Messiaen).
MITRY-MORY, église Saint-Martin, le 11, 20 h. 45 : M.-Cl. Alain (Couperin, Daquin, Bach).
VILLENEUVE-LE-COMTE, église, le 12, 20 h. 45 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, chœur national, dir. : J.-Cl. Malgoire (Couperin, Vivaldi).
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir), 20 h. 30, mat. D. 15 h. : Festival Courteline.

FESTIVALS

AQUITAINE

Musique en côte basque
(Tél. : 24-21-30)

ANGLET

Eglise Saint-Léon, le 10, à 21 h. : Nouveau Quatuor de Budapest (Schubert, Brahms).

ARTHEZ

Chapelle de Caubin, le 12, à 21 h. : S. Carbonel.

FRANCHE-COMTE

BESANÇON

24e Festival international de musique (Tél. : 80-73-26)

Théâtre, le 11, à 20 h. 45 : Beaux Arts Trio de New-York (Haydn, Chostakovitch, Schubert) ; le 14, à 20 h. 45 : M. A. Estrella (Haendel, Beethoven, Debussy) ; le 17, à 20 h. 45 : Orchestre de Besançon, dir. M. Constant (Chostakovitch).

Palais des Sports, le 12, à 20 h. 45 : Orchestre de la N.D.R. de Hambourg, dir. H. Zender (Mendelssohn, Bartok, Brahms).

Cathédrale Saint-Jean, le 13, à 20 h. 45 : Ensemble la Chapelle royale et Collegium vocale de Gand, dir. Ph. Herreweghe (Bach).

Eglise Notre-Dame, le 10, à 20 h 45 : Ensemble Parnassus (Couperin, Haendel, Bach) ; le 14, à 20 h. 45 : Musica Antiqua de Cologne, dir. R. Goebel (Marini, Telemann, Vivaldi) ; le 16, à 20 h. 45 : Scott Ross (Bach, Scarlatti).

Casino, le 14, à 9 h. 30 et 14 h. 30 : Orchestre philharmonique de Metz (Berlioz, Verdi, Schumann) ; le 15, à 9 h. 20 et 16 h. 30 ; les 14 et 17, à 9 h. 30 : même programme ; le 16, à 14 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz (Beethoven).

Centre culturel de Vesoul, le 10, à 20 h. 45 : I Solisti Veneti, dir. Cl. Scimone (Vivaldi).

Eglise Saint-Maurice de Salins-les-Bains, le 11, à 20 h. 45 : I Solisti Veneti, dir. Cl. Scimone (Vivaldi).

Temple de Valentigney, le 11, à 20 h. 45 : Ensemble Parnassus (Couperin, Haendel, Telemann).

Eglise Saint-Just d'Arbois, le 12, à 15 h. 30 : Beaux Arts Trio de New-York (Hummel, Mendelssohn, Beethoven).

Basilique Saint-Christophe de Belfort, le 12, à 20 h. 45 : Ensemble la Chapelle royale et Collegium vocale de Gand, dir. Ph. Herreweghe (Bach).

Eglise de Pesmes, le 13, à 15 h. 30 : Beaux Arts Trio de New-York (Haydn, Beethoven, Brahms).

Salle Omnisports de Lons-le-Saunier, le 13, à 20 h. 45 : Orchestre de la N.D.R. de Hambourg, dir. H. Zender (Beethoven, Mozart, Brahms).

MIDI-PYRENEES

IIIe Festival de musique en Béarn (Tél. 69-82-75)

Festival du Haut-Languedoc
(Tél. 61-27-07)

AUSSILLON

Eglise du Sacré-Cœur, le 17, à 20 h. 45 : Ensemble instrumental du Haut-Languedoc, dir. M. Carles (Bach).

LAVAUR

Cathédrale Saint-Alain, le 12, à 20 h. 45 : J. Loussier (Bach).

SAINT-LIZIER

Festival (Tél. 66-14-11)

Cathédrale, le 11, à 21 h. 30 : T. Furi, F. Guye, D. Lively (Ravel). Le 12, à 21 h. 20 : G. Oppitz (Beethoven). Le 13, à 15 h. : R. Orozco (Soler, Albeniz, Debussy).

TOULOUSE

De Messidor à Vendémiaire
(Tél. 23-32-09)

Cloître des Jacobins, le 10, à 21 h. : D. Lively, F. Guye (Brahms, Debussy, Martinu). Le 14, à 21 h. : J.-L. Delpla (Mozart, Beethoven, Brahms). Le 15, à 21 h. : M.-C. Girod, M. Dalberto (Brahms, Schumann, Debussy). Le 16, à 21 h. : M. Dalberto (Beethoven, Schumann, Schubert). Le 17, à 21 h. : E. Berchot (Chopin, Liszt, Debussy).

PICARDIE

LAON

Les heures médiévales
(Tél. 23-45-50)

Cathédrale, le 13, à 16 h. 30 : Orchestre départemental de l'Aisne, dir. R. Thirault. Le 15, à 20 h. 30 : J.-Ph. Meunier, T. Wartelle (orgue et clarinette).

Théâtre de verdure, le 11, à 20 h. 45 : les Caprices de Marianne.

PROVENCE-COTE D'AZUR

ROUSSILLON

Eglise, le 17, à 21 h. : R. des Graviers, J. Batrel, N. Hanon-Kufferath (Bach, Vivaldi, Telemann).

RHONE-ALPES

LYON

Festival Berlioz
(Tél. : 805-30-22)

Auditorium M. Ravel, les 14 et 17, à 20 h. 30 : *Orchestre* de l'Opéra de Paris, dir. A. Dorati (ouverture du Carnaval romain).

Château de la Côte-Saint-André, le 15, à 20 h. 30 : P. Reach (Grande Sonate d'Alkan, Symphonie fantastique).

CINEMA

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 15 h. : On ne meurt pas comme ça, de J. Boyer ; films d'auteurs et films rares : 18 h. : Dimanche d'août, de L. Emmer ; 21 h. : De l'or en barres, de Ch. Crichton.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 15 h. : Jericho, d'H. Calef ; films d'auteurs et films rares : 18 h. : Paradiso, de C. Bricout ; 21 h. : Quelle joie de vivre, de T. Garnett.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 15 h. : L'Aigle à deux têtes, de Jean Cocteau ; hommage à Martin Karmitz ; 19 h. : Comédie : Sept jours ailleurs ; hommage à Kenneth Loach ; 21 h. : Kes.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 15 h. : Dédée d'Anvers, d'Y. Allegret ; films d'auteurs et films rares : 17 h. : Stage Struck, d'A. Dwan ; hommage à Marin Karmitz : 19 h. : Nuit noire à Calcutta ; Camarades ; films d'auteurs et films rares : 21 h. : Rhapsodie hongroise.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 15 h. : Tabusse, de J. Gehret ; grands classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 17 h. : Un merveilleux dimanche, d'A. Kurosawa ; hommage à Marin Karmitz : 19 h. : Coup pour coup ; films d'auteurs et films rares : 21 h. : le Malin, de J. Huston.

LUNDI 14 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 15 SEPTEMBRE

Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 18 h. : le Crime des justes, de J. Gehret ; films d'auteurs et films rares : 19 h. : Tornade, d'A. Dwan ; 21 h. : le Miracle des cloches, d'I. Pichel.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Films d'auteurs et films rares : 15 h. : la Volonté du mort, de P. Leni ; 17 h. : le Monstre, de V. Guest ; vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 19 h. : Sylvie et le fantôme, de C. Autant-Lara.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

Films d'auteurs et films rares : 15 h. : l'Etudiant de Prague, d'H. Galeen ; 17 h. : King Kong escapes, d'I. Honda ; vingt ans de cinéma français : 19 h. : *la Belle et la Bête*, de J. Cocteau.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Films d'auteurs et films rares : 15 h. : Chtchors, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Quand le Carnaval arrive, de C. Diegues ; vingt ans de cinéma français 1937-1957 ; 19 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Films d'auteurs et films rares : 15 h. : Trois Chants sur Lénine, de D. Vertov ; 17 h. : Leçons d'histoire, de J.M. Straub et D. Huillet ; vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 19 h. : Ruy Blas, de P. Billon ; hommage à Kenneth Loach : 21 h. : Family Life.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Films d'auteurs et films rares : 15 h. : le Dernier des hommes, de F. W. Murnau ; 17 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 19 h. : l'Ecole buissonnière, de J.-P. Le Chanois ; hommage à Kenneth Loach : 21 h. : Black Jack.

LUNDI 14 SEPTEMBRE

Films d'auteurs et films rares : 15 h. : Tol'able David, d'H. King ; 17 h. : la Chose d'un autre monde, de C. Nyby ; vingt ans de cinéma français 1937-1957 : 19 h. : Du Guesclin, de B. de Latour.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*), vers. angl. : Normandie, 8e (359-41-18) ; version franç. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARME A L'ŒIL (A.) (v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DE WITTE (Flam.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA GRANDE ZORRO (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athena, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.), Marbeuf, 8e (225-18-45).
LILI MARLEEN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MADAME CLAUDE No 2 (Fr.) (**), Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

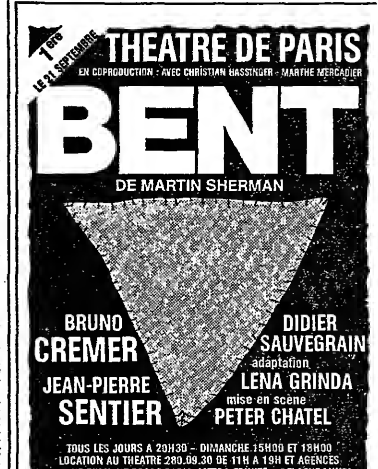
LES FILMS NOUVEAUX

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE, film américain de Marty Feldman. — V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

POUR LA PEAU D'UN FLIC, film française d'Alain Delon (*). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

REGARDS ET SOURIRES, film anglais de Ken Loach. — V.o. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RENDEZ-VOUS CHEZ MAX, film américain de Richard Donner. — V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).





CINEMA

MALEVIL (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

MESSE NOIRE (A., v.o.) (**), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MOI CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*), Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

NEIGE (Fr.) (*), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Delta, 10e (878-02-18).

NEW YORK 1997 (A., v.o.), Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES OLYMPIADES 58 (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

OUTLAND (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-Pathé, 56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).

PLUIES D'ÉTÉ (Brés., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UN AMOUR INFINI (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées (359-04-67) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

UNE MERE UNE FILLE (Fr.-Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.f.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.), v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BATAILLE D'ALGER (Fr.-Alg.) : h. sp., Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Gloria, 17e (627-60-20).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pologne, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-54-39).

LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), h. sp.

LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), h. sp.

2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Bré., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.

LE FORUM EN FOLIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GRANDE BOUFFE (It.) (*). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LE GUEPARD (It., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (1re et 2e époque), Templiers, 3e (272-94-56).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

HAROLD ET MAUD (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**), Noctambules, 5e (325-42-34).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), la Banque de l'image, 5e (326-12-39).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). — H. Sp., Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.

KASHIMA PARADISE (Fr.-Jap., v. jap.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LABYRINTHE MAN (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LOLITA (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78).

LOVE (Ang., v.o.) (**), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).

MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE PARRAIN (I et II) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SALO OU LES CENT VINGT JOURNEES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

SANS ANESTHESIE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h., sf S., D.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Jeu. 18 h. 50.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

BAREFOOT ROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), S., 16 h., D., 21 h. 30, Mar., 20 h. 30.

LA BOUM (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., J., V., 17 h. 10.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 10. Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h.

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). D., 18 h. 50.

CALCUTTA (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., 16 h., V., 16 h. 30, D., 17 h. 45.

CALIGULA (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.

LE CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., S., D., 15 h. 45.

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 45.

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.,









هكذا من الأصل

CINÉMA

v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mar. 16 h. 30.

LES DAMNES (It., v. ang.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 30.

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., V., 19 h. 45, Mar., 17 h. 30 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), V., S., 0 h. 15 ; Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 10.

LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 20 + S. 0 h. 30.

DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), Mer., L., 17 h. 30, S. 21 h. 45, Mar., 19 h. 30 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. 18 h. 15.

EL TOPO (Mex., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 22 h. 45, S., 23 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 24 h.

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : V., 23 h., D., 23 h. 30.

FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) : 22 h. 30.

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. sf S., D.

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) S., D., 15 h.

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e, (622-44-21) 20 h. 30.

L'HEURE DU LOUP (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15, sf Mer.

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h. 40.

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LA HONTE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h. 15 sf Mar.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 5.

L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 sf Mer.

J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), V., S., 0 h. 30.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30.

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), Mar., V., L., 21 h., D., 17 h. 30 ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., S., D., 18 h. 20.

LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., 17 h. 30, S., D., 19 h. 30, Mar., 21 h. 45.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h. 45.

MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h. 30, sf Mar.

MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30.

LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h. 40, sf Mer., S., D.

MOBY DICK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), 14 h.

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 18 h. 45 ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Mer., 22 h., V., L., 21 h. 45, S., 17 h. 30.

MURIEL (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20, sf Mer.

NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h. 05 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., 20 h. 45, S., 21 h. 20.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 20 h. 45, D., 20 h. 20.

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20 + V., S., 24 h.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S., D.

QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 14 h. 20, Mar. 21 h. 15.

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Mar., 19 h. 45, J., 17 h. 30, D., 21 h. 45.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., 18 h. 50, L., 19 h. 30.

REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h. 50, S., 0 h. 20.

LA RUE SANS JOIE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

SERIE NOIRE (Fr.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. sf S., D.

SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h. 30.

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10 + V., 0 h. 30.

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., V., 22 h. 30, S., Mar., 23 h. 30.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.

TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 18 h. 50, S., 19 h. 20 ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., 21 h. 45, D., 17 h. 30, L., 19 h. 45.

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 21 h. 30.

VALENTINO (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50, V., 0 h. 20.

VIVRE SA VIE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 sf Mer.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 20 h. 30.

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., 15 h., V., 16 h., S., 21 h., D., 15 h. 30, L., 18 h.

Les festivals

FESTIVAL E. KAZAN (v.o) : Templiers, 3e (272-94-56). Me., J., V., L., 20 h. ; S., 22 h. ; D., 17 h. : Viva Zapata ; Me., J., V., D., L., 22 h. ; S., 17 h. : Baby Doll ; S., D., 19 h. : America, America.

BILLY WILDER (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Me. : la Garçonnière ; J. : Un, deux, trois ; V. : Avanti ; S. : Assurance sur la mort ; D. : Boulevard du Crépuscule ; L. : Irma la Douce ; Ma. : Le Poison.

J.-L. GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40) : Ma., 20 h. : Opération Béton, Charlotte et son Jules ; Montparnasse-Levallois ; la Paresse, Vidéogramme.

COMEDIES ITALIENNES (v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99) ; 16 h. 20 (sauf Me.) : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ? ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : la Sexe fou.

TRANS-CINEMA-EXPRESS (v.o) : C.C. de Belgique, 4e (271-26-16), Ma., 18 h. : l'Inconnu du Nord-Express ; 20 h. 30 : Une femme disparaît.

I. BERGMAN (v.o.) Escurial, 13e (707-28-04), t.l.j. sp. : 12 h., 14 h. ; J., Ma. : le Visage ; S., D. : le Septième Sceau ; V., L. : l'Œil du diable ; V., D. : la Fontaine d'Aréthuse ; S., L. : Jeux d'été ; Ma. : Sourires d'une nuit d'été.

J. NICHOLSON (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), Me., S. : Missouri Breaks ; J., L. : Profession : reporter ; V., D., Ma. : Chinatown.

S. LEONE (v.o.) Grand Pavois, 15e (554-46-85), Me., V., D., Ma. : Il était une fois la révolution ; J., S., L. : Pour quelques dollars de plus.

FILMS SAIGNANTS (v.o.) Calypso, 17e (380-30-11), 14 h. 15 : Nuits de cauchemar ; 16 h. 15 : Fog ; 18 h. 15 : Hurlements ; 20 h. 15 Inferno ; 22 h. 15 : Possession.

ADIEU A STEVE MAC QUEEN : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), Mer., D. : les Sept Mercenaires ; J., L. : le Sillage de la violence ; V., mar. : Challenge One ; S. : la Tour infernale.

F. LANG (v.o.) : Action-La-Fayette, 9e (878-80-50) : Mar., V., D., Mar. : l'Invraisemblable Vérité ; J., S., L. : la Cinquième Victime.

MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Un jour au cirque ; J. : Une nuit à l'Opéra ; V. : Monkey Business ; S. : les Marx au grand magasin ; D. : Un jour aux courses ; L. : Plumes de cheval ; Mar. : la Soupe au canard.

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Gentleman Jim, le Bal des adieux ; J. : le Criminel, la Blonde ou la Rousse ; S. : la Blonde ou la Rousse, le Roi et Moi ; D. : le Roi et Moi, l'Impossible M. Bébé, Miss Manton est folle ; Mar. : Miss Manton est folle.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Mer : la Conquête de la Terre ; J. : les Quatre de l'Ave-Maria ; V. : les Années lumière ; S. : Pulsions (**) ; L., Mar. : les Uns et les Autres.

BUSTER KEATON (v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Mer. : les Lois de l'hospitalité ; J., D. : le Mécano de la « General » ; V., L. : les Trois Ages ; S., Mar. : la Croisière du navigator.

MARAIS, 4e (278-47-86) : Mer., D. : Fiancées en folie ; J., L. : Ma vache et moi ; V., Mar : Steamboat Bill Jr. ; S. : Sherlock Jr.

SPORTS

Aux championnats d'Europe de natation

A chacun sa recette

De notre envoyé spécial

Split. — Split est un joli port de mer. C'est la Côte d'Azur à la yougoslave. La fin de l'été sent encore bon le soleil et à midi, entre les séries et les finales des championnats d'Europe de natation, tout le monde s'empresse de piquer une tête dans la Méditerranée. Un touriste distrait pourrait s'étonner de voir autant de baigneurs nager aussi bien. Dès le début de la soirée, les choses sérieuses reprennent avec les finales. Deux heures de compétition quotidiennes, au cours desquelles chacune des équipes qui participent aux championnats fait sa petite comptabilité. On prépare déjà les bilans.

Mardi 8 septembre, le premier record du monde des championnats a été battu par l'Allemande de l'Est Ute Geweniger sur 100 m brasse : 1'8"60, soit 79/100e de mieux. Côté bilan, la République démocratique allemande et l'Union soviétique n'ont pas de grands soucis à entretenir. Sur les cinq finales de mardi, la R.D.A. en a remporté trois, l'Union soviétique deux. La grande rafle. On sait ce qui fait la force en natation et dans beaucoup d'autres disciplines de ces deux pays. L'organisation, le dépistage, le suivi médical en R.D.A. où le sport fait partie intégrante de la vie sociale ; la possibilité, en Union soviétique, de recruter dans la masse — un million et demi de nageurs — et aussi d'énormes progrès dans la découverte et la préparation des jeunes à la compétition. L'exemple de la R.D.A. a été bien compris et même la Pologne, en dépit d'une situation politique et économique difficile, a emboîté le pas, plus discrètement sans doute, mais les résultats apparaissent déjà : cinq finalistes et trois médailles. Peu de chose, assurément, en comparaison des références acquises, en deux jours, par la R.D.A. (cinq médailles d'or, quatre d'argent) ou l'Union soviétique (quatre d'or, deux d'argent, deux de bronze), mais qui montre que les Polonais, avec des moyens beaucoup plus réduits, ont su trouver une voie où le rôle de l'Etat est, là aussi, prépondérant.

Une situation de concurrence

En Europe occidentale, quatre pays n'ont pas tout à fait perdu le contact. Il s'agit de la R.F.A., de la Grande-Bretagne, de la Suède et de l'Italie, et ce n'est pas seulement vrai pour la natation. Chacune de ces nations, quelquefois après beaucoup de recherches et autant d'échecs, a su découvrir le cadre original qui lui convenait. Ainsi l'Italie, après une expérience poussée de centralisation comparable à ce qui se fait actuellement en France au centre national de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) a su revenir à une situation de concurrence, de manière à ne pas trop privilégier une seule cellule et vider les clubs de leur élite.

La Suède s'appuie de tradition sur ses grands clubs, comme la Grande-Bretagne, comme la République fédérale d'Allemagne, où l'industrie participe par ses subventions au développement des grands sports de base. Les Allemands de l'Ouest ont déjà eu onze finalistes à Split, les Italiens huit, comme les Suédois, comme les Britanniques. En tout huit médailles. Nul ne peut dire que les ressortissants de ces quatre pays font de la figuration aux championnats d'Europe. Ils appartiennent certes au deuxième peloton, mais la natation européenne doit compter avec eux.

Les carences des Français

La situation de la natation française est beaucoup moins satisfaisante. Trois finalistes en deux jours, deux relais et Olivier Borios en brasse. Aucun Français, aucune Française n'ont la moindre chance de conquérir une médaille, l'ambition suprême est d'accéder aux finales. Le reste, la course en tête se fait à chaque fois sans eux.

Il est loin le temps où la natation française comptait parmi les meilleures d'Europe et ce déclin, alors qu'aucun pays d'Europe occidentale ne bénéficie de ressources comparables venant de l'Etat, n'est pas facile à expliquer. A qui la faute ? A une fédération qui a sommeillé pendant seize ans sous une présidence peu efficace — il s'agit de l'ex-président de la F.F.N. — à un encadrement peu qualifié, à des nageurs peu motivés, presque démissionnaires ? Sans doute entre-t-il un peu de tout dans ce grand déclin et les responsabilités sont-elles à partager.

Le stage d'un mois que les Français ont effectué récemment aux Etats-Unis est à cet égard révélateur. L'entraîneur américain à qui ils ont été confiés, Randy Reese, a regretté leur manque de motivation et de goût pour l'effort. La plupart venaient pourtant du centre national de l'INSEP, où les journées sont en outre bien employées, du moins dans l'occupation du temps. De quelque manière que l'on prenne le problème, il semble que tout va mal du bas au haut de la pyramide et qu'il faudra bien un jour ou l'autre tout changer. Le centre national avec les résultats de Split, même après seulement deux jours de compétition — à quoi bon rêver ? — a encore une fois montré ses limites, ses carences, et qu'il fallait surtout redonner du dynamisme à la natation française. Le moment est peut-être venu de procéder à une grande révision, comme en Italie, et de choisir à nouveau une situation de concurrence avec les clubs, ou tout autre chose.

FRANÇOIS JANIN.

Aux Internationaux de tennis des États-Unis

Tanner sur la route de Borg

De notre envoyé spécial

New-York. — Les matches programmés en soirée, mardi 8 septembre, pour la huitième journée des Internationaux des Etats-Unis, ont été annulés à cause de la pluie. Durant l'après-midi, Connors avait éliminé Cahill (6-3, 6-3, 6-1), Tanner avait battu Vilas (6-4, 6-2, 7-6) et Noah avait fait quatre sets contre Borg (6-7, 6-4, 6-3, 6-3), au cours de matches qualificatifs pour les quarts de finale du tournoi masculin. Chez les dames, Chris Evert-Lloyd s'est qualifiée pour les demi-finales en battant la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, championne de Roland-Garros et finaliste de Wimbledon (6-1, 6-3).

Pour un homme qui a gagné six fois Roland-Garros et cinq fois Wimbledon, les expressions « avoir la baraka » ou « avoir la poisse » n'ont pas grand sens. Quand Borg gagne, c'est qu'il joue mieux que ses adversaires, quand il perd, c'est soit qu'il est blessé, soit qu'il joue mal. Pourtant, il y a quelque chose de troublant dans sa longue série d'échecs à Flushing Meadow qui ont toujours entravé sa quête du grand chelem. Et en dépit de son impassibilité légendaire, le Suédois a dû se poser des questions mardi en apprenant qu'il affronterait en quart de finale Roscoe Tanner, comme ces deux dernières années.

Le Californien, qui sert du plomb, a battu quatre fois le Suédois au cours des onze matches disputés par les deux hommes depuis 1972. Il s'est qualifié mardi en battant Vilas grâce à l'efficacité de son engagement (17 aces) au terme de trois sets conclus par un tie-break acharné (15-13). Le poète argentin, qui eut six balles pour le gain de la troisième manche, sauva quatre balles de match. Sa maladresse rédhibitoire au filet lui fut fatale. Tanner, qui avait connu une certaine éclipse après une saison au paradis en 1979 (finaliste à Wimbledon et demi-finaliste à Flushing-Meadow) a de nouveau progressé au classement mondial (du dix-neuvième au neuvième rang) depuis le début de l'année en reprenant un entraînement très sévère sous la conduite de Dennis Ralston. Excepté son service, son registre dans l'échange reste néanmoins succinct, comme il l'a encore montré contre Vilas. Sera-t-il en mesure de mettre Borg en difficulté, comme il le fit ces deux dernières années ?

Depuis le début du tournoi, le champion du monde n'a produit qu'une médiocre impression par contraste avec l'aisance et l'inspiration déployée par Mc Enroe. Après avoir éliminé le Suisse Gunthardt (6-2, 6-2, 6-0) l'Américain Stefanki (6-4, 6-4, 6-4) et l'Australien Carter (6-2, 6-2, 6-2) sa victoire mardi après-midi sur Noah en huitième de finale ne fut pas plus sensationnelle. Du travail d'ouvrier consciencieux tout au plus.

L'audace de Noah

Borg parut lent et maladroit au cours de la première manche, perturbée, il est vrai, par un vent violent qui faisait tourbillonner les papiers gras dans les tribunes. De son côté, Noah avait attaqué la partie dans les mêmes dispositions que lors de sa victoire sur Waltke (6-3, 6-4, 6-4). Il servait bien (82 % de premières balles et de aces) et préparait adroitement ses montées au filet avec des revers slicés. Il empêchait ainsi le Suédois de retourner ses énormes « passings » dont la puissance est d'autant plus démultipliée que l'attaque a été forte. L'audace de Noah (15 volées gagnantes) contrastait avec la maladresse inhabituelle de Borg (16 fautes non provoquées). Celui-ci parvint néanmoins à faire le break aux troisième et cinquième jeux mais le numéro un français égalisa en reprenant le service du Suédois aux quatrième et huitième jeux. Le tie-break fut à l'image du set : Noah ajuste parfaitement ses services tandis que Borg engageait mollement et « boisait » fréquemment. Résultat : 7-2 pour le protégé d'Arthur Ashe.

Le premier set gagné, Noah continua sur le même diapason avec un peu moins de réussite toutefois. Il passa 10 % de premières balles de service en moins et surtout à 5-4 et avantage Borg, il commit une double faute, véritable gâteau au Suédois qui empocha ainsi le set. Après quoi le service du champion du monde retrouva une certaine efficacité : 7 aces au total dans les deux dernières manches.

C'était désormais au tour de Borg de faire pression sur Noah qui fut passé vingt-trois fois par les boulets du Suédois ayant enfin trouvé ses marques. La différence fut faite dans ces deux manches aux sixième et septième jeux que Borg considère comme déterminants, car mettant psychologiquement l'adversaire en état d'infériorité. De fait, sans démériter, Noah ne se remit pas les deux fois de la perte de son service à cet instant crucial. Et ce fut un jeu d'enfant pour Borg de conclure ces deux heures trente-neuf d'échanges par un lob (6-7, 6-4, 6-3, 6-3).

Cette victoire l'a-t-elle pour autant pleinement rassuré avant de rencontrer pour la troisième fois en quart de finale Tanner ? Rien n'est moins sûr. Il sait que pour battre le Californien il devra être au mieux de sa forme. Or il a reconnu avoir manqué de sûreté et de régularité contre Noah. La programmation du match sera également déterminante : en nocturne il avait perdu en 1979 (2-6, 6-4, 2-6, 6-7), en matinée il avait gagné en 1980 (6-4, 3-6, 4-6, 7-6, 6-3).

ALAIN GIRAUDO.

CARNET

Naissances

— M. Gilles CAHEN-SALVADOR
Et Mme, née Catherine Le Sault de la Morinière, ont la joie d'annoncer la naissance d'
Achille,
le 18 août 1981.
3, rue Frédéric-Passy,
Neuilly-sur-Seine.

Décès

— M. et Mme Jean-Louis Boivin, Claire, Michel et Isabelle, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre BOIVIN,
née Eugénie Parlowsky,
leur mère et grand-mère,
survenu, le 3 septembre 1981, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 7 septembre 1981.
70, rue des Bons-Raisins,
92150 Suresnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Daniel CHARVET,
administrateur général des affaires maritimes (2e section réserve),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite maritime,
survenu le 2 septembre 1981.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Une messe sera dite à son intention ultérieurement.
Cet avis tient lieu de faire-part.
45, rue Desnouettes,
75015 Paris.

— Paris, Lyon.
Les familles Desmaris, Marillier, Desgranges,
font part du décès accidentel de
Mlle Renée DESMARIS,
psychologue,
survenu le 24 août 1981.
Ses obsèques ont eu lieu, à Paris, dans l'intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Nous avons la douleur de faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de
Mme Henri GERSTENHABER,
née Simone Gompel,
président-directeur général de la société Gerstenhaber Meubles et membre du conseil de surveillance de la société Soleil-Conforama,
décédée à Metz (57), le 8 septembre 1981.
De la part de
M. et Mme Simon Gerstenhaber et leurs enfants,
M. et Mme Michel Gerstenhaber et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Gerstenhaber et leurs enfants.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
L'enterrement aura lieu le jeudi 10 septembre, à 14 heures, au cimetière israélite de Metz.
6 B, rue du 11-Novembre,
58158 Montigny-lès-Metz.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri JAQUIN,
née Jane Couturier,
ancienne élève de l'ENSET,
professeur honoraire au lycée La Fontaine,
survenu, le 30 août 1981, dans sa soixante-neuvième année.
De la part
De son époux,
De ses six enfants,
De sa belle-fille, née Françoise Le Roy,
De ses gendres, Jean-Claude Pélissoin et Jean-Charles Coffin,
De ses neuf petits-enfants,
De tous ses parents et de ses nombreux amis.
Un office religieux sera célébré à Saint-Crépin-aux-Bois (Oise), le samedi 12 septembre, à 15 heures.

— Nous avons appris le décès de
Jean-François MANSARD,
un des pionniers d'Europe 1,
décédé, le 8 septembre, à l'issue d'une longue et cruelle maladie, à l'âge de cinquante-trois ans.
[Né le 5 juin 1928, Jean-François Mansard a participé, en tant qu'animateur-meneur de jeu, au lancement d'Europe 1, où il a travaillé de 1955 à 1965. Il devait ensuite collaborer à la section disques de la société Philips, où il dirigeait une collection pour les jeunes.]

— Mme Claude Pilleau, son épouse,
Thierry et Stéphane, ses fils,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude PILLEAU,
survenu le 7 septembre 1981.
Les obsèques auront lieu, le jeudi 10 septembre 1981, à 10 h 45, en l'église de Saint-Leu-la-Forêt.
9, chemin de l'Ermitage,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

— La direction et le personnel de la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce,
ont le vif regret de faire part du décès de leur directeur général,
M. Claude PILLEAU,
survenu le 7 septembre 1981.
Les obsèques auront lieu, le jeudi 10 septembre 1981, à 10 h 45, en l'église de Saint-Leu-la-Forêt.

— Nous apprenons la mort de
Jacques VEILLEUX,
survenue subitement, le 6 septembre.
[Né en juillet 1917, à Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher), diplômé de l'École des hautes études commerciales (H.E.C.), Jacques Veilleux a été, de 1943 à 1963, collaborateur de la Compagnie de Saint-Gobain, puis de Pechiney-Saint-Gobain, dont il fut en dernier lieu le directeur commercial adjoint des engrais et produits agricoles.
Il fut ensuite des postes de direction dans la Société des fertilisants de l'Ouest, puis dans la Société des engrais azotés et complexes, enfin à la Fédération nationale de l'industrie des engrais. Jacques Veilleux était président du syndicat professionnel de l'industrie des engrais phosphatés.]

Remerciements

— Mme Isi Cleitman,
M. et Mme René Cleitman,
M. Pierre Cleitman,
profondément touchés par les marques d'affection et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Isi CLEITMAN,
Isi Blum,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Grenoble.
Devant l'impossibilité où elle se trouve de répondre personnellement à tous les messages de sympathie qu'elle a reçus, Mme Paul Mistral remercie bien sincèrement les très nombreuses personnes qui, tout en respectant l'intimité et la simplicité souhaitées par son cher disparu, se sont associées à son profond chagrin, *lors du décès de*
M. Paul MISTRAL,
sénateur de l'Isère.

Anniversaires

— Marseille
Saint-Mitre-les-Remparts,
Le 8 septembre,
au cours du pèlerinage à Notre-Dame-de-Vie, à Saint-Blaise, le souvenir de
Louis BRAUQUIER
(1900-1976),
poète et peintre,
a été évoqué par le Père Jean Sauvot.
« *Ah ! Ne sentez-vous pas, vivantes, les présences d'innombrables absents qui nous touchent le cœur ?* »
Le Bar d'escale, p. 106.

Communications diverses

— La prochaine assemblée générale de Société Théophile-Gautier se tiendra à la Fondation Deutsch de la Meurthe, 37, boulevard Jourdan, à Paris (14e), le vendredi 25 septembre, à 17 h 30.

— La Société africaine de culture (Présence africaine) organise, le 11 septembre 1981, de 10 heures à 18 heures, à l'hôtel Saint-Aignan (Ieomos), 75, rue du Temple, 75003 Paris (métro : Rambuteau ou Hôtel-de-Ville), un colloque sur : « La promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de la restitution en cas d'appropriation illégale. »

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Toile au mur

Pour habiller les murs de textils, les revêtements contrecollés sur papier ou sur mousse se posent par collage. Après une longue période où seuls les tons « naturels » (de l'écru au beige) étaient proposés, la couleur s'affirme dans toutes les nouvelles collections.

A Paritex, le Salon professionnel des textiles, qui se tient à Paris chaque mois de juin, trois tendances ont défini le nouveau revêtement mural. D'abord la couleur, avec des tons pastel, acidulés ou légèrement poudrés, et quelques coloris foncés comme le prune ou le bordeaux. Ensuite, des effets brillants pour un décor raffiné. Enfin des jeux de relief où les chevrons et les rayures dominent.

Les tissés contrecollés sur papier, dont les prix vont de 80 F à 120 F environ le mètre carré (1), ont diverses textures. Dans la collection « Textile 2 » de Salubra-Viacroze des revêtements évoquant le shantung ou la soie sauvage, dans une palette de tons clairs ; des galons assortis assurant une finition soignée. De style très différent, le nouveau « Relief structure » de Corona est un tissage de lin et coton à grands chevrons, losanges ou diagonales, dans des coloris très doux. Chez Inaltéra, la collection nouvelle est placée sous le signe des rayures : rouge vif ou roses, bleues, vertes — toujours sur fond blanc, — elles se marient à des unis.

Le tissu mural Sari, stabilisé par enduction et non contrecollé sur papier, se colle également au mur. « Camaïeux » est une toile chinée où les tons de rose tendre dominent, tandis que « Couleurs » est un tissage fibranne dans des tons francs de bleu, jaune et rouge.

Les fils collés sur papier constituent un revêtement attrayant et moins cher que les tissés : de 50 F à 70 F environ le mètre carré. Parmi les nouveautés, la « Mural mélodie » de Corona a un aspect fin et soyeux, dans une quinzaine de coloris pastel. « Oslo » de J.J.P., qui a la particularité d'être lavable au savon, allie des unis et des camaïeux de rayures.

Les aiguilletés sur papier ont un toucher velouté et valent entre 30 F et 40 F environ le mètre carré. La collection « Bouclino » de Sommer a une gamme de coloris allant du gris-cendre au violet. Nouvelles textures pour le « Balatex » de Balade-Dalami, avec un aspect de velours côtelé et des rayures irrégulières à gros relief.

Les tissés sur mousse, à coller au mur, donnant l'apparence d'un tissu tendu sur molleton. Leur très grande largeur de 2,60 mètres élimine les raccords entre les lés. Les prix sont de 85 F à 90 F environ le mètre carré. Deux nouveautés chez Lesure : un fin tissage genre doupion, et des structures à chevrons irréguliers ou à diagonales. « Somiline » est une nouvelle toile tissée sur mousse présentée par Sommer au dernier salon Paritex. Pour accorder la couleur du sol à celle des murs, Tapiflt et Art mural ont mis au point des coordonnés moquette-tissu. A chacun des coloris de sept types de moquette s'harmonisent trois teintes de tenture murale. Cette toile, de 2,55 mètres de large, existe ainsi en quatre-vingts coloris, soit en tissu classique à tendre au mur, soit contrecollée sur mousse.

JANY AUJAME.

(1) Les revêtements textiles sur papier ont des largeurs allant de 0,70 mètre à 1 mètre.

BREF

DÉCORATEURS AU GRAND PALAIS. — Du 10 septembre au 4 octobre, le Grand Palais des Champs-Elysées accueille le cinquante et unième Salon des artistes décorateurs. Sur le thème « Habiter, c'est vivre », cette manifestation biennale comprend cette année trois zones d'intérêt : l'environnement extérieur, l'habitat et son décor et les arts décoratifs et plastiques.

Des projets et réalisations de mobilier urbain et d'espaces publics définissent « la ville aujourd'hui ». Les propositions d'architecture intérieure s'étendent d'une rétrospective du contemporain (avec des rééditions d'Eileen Gray et Le Corbusier) aux prototypes de meubles d'avant-garde, réalisés avec une nouvelle gamme de stratifiés. Pour la présent, une douzaine d'éditeurs de mobilier contemporain ont confié à des architectes d'intérieur de renom le soin d'intégrer leurs modèles nouveaux dans des décorations originales. Une sélection des dernières créations de tissus est également mise en ambiance par les décorateurs.

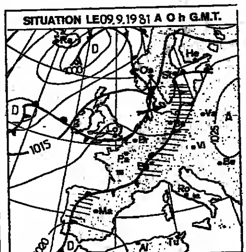
Les écoles d'art et des artisans de toutes les disciplines présentent leurs œuvres, ainsi qu'une cinquantaine de créateurs de bijoux de style contemporain. — J. A.

★ Du 10 septembre au 4 octobre, Grand-Palais, tous les jours, de 10 h à 20 h. Entrée, 20 francs ; étudiants, 10 francs.

PRODUIT ANTICAFARDS. — Pour se débarrasser des cafards, qui prolifèrent dans les gaines d'aération et de chauffage des immeubles, Ciba-Geigy a mis au point un produit à base d'azométhiphos, substance nouvelle sans danger pour les humains et les animaux de la maison. Présenté en aérosol, ce produit a une action destructrice immédiate et dresse un barrage contre les cafards pendant plusieurs semaines.

★ Néocide anti-cafards, 13,50 F environ. En drogueries et au rayon « produits d'entretien » des grandes surfaces.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 09.9.1981 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10.9.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

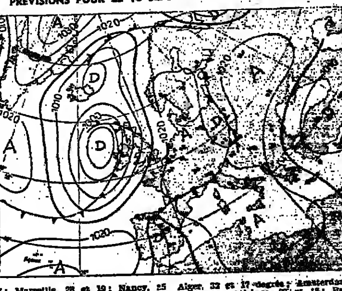
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 septembre à 0 heure et le jeudi 10 septembre à 24 heures :

La perturbation orageuse qui a traversé la France évoluera lentement sur nos régions du Midi. Une autre perturbation, circulant sur l'Atlantique, se dirigera vers les îles Britanniques ; son front froid atteindra la Bretagne jeudi soir.

Jeudi 10 septembre, le temps restera ouageux et orageux des Pyrénées à la Provence. Sur les autres régions la matinée sera très brumeuse mais de très larges éclaircies se développeront l'après-midi. En fin de journée, cependant, les nuages deviendront abondants en Bretagne et en Normandie, et il y pleuvra dans la nuit. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille. Les vents, généralement faibles, deviendront modérés l'après-midi et le soir de la Bretagne au Pas-de-Calais.

Le mercredi 9 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,5 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 28 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 19 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 24 et 13 ; Brest, 22 et 16 ; Caen, 22 et 12 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 15 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 23 et 17 ; Lille, 23 et 12 ; Lyon, 23 et 17 ; Marseille, 28 et 19 ; Nancy, 25 et 13 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 25 et 19 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 28 et 16 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 26 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.


PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 degrés ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 27 et 17 ; Bonn, 24 et 12 ; Bruxelles, 23 et 13 ; Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 23 et 16 ; Jérusalem, 32 et 19 ; Lisbonne, 30 et 19 ; Londres, 25 et 12 ; Madrid, 34 et 24 ; Moscou, 18 et 8 ; Nairobi, 23 et 12 ; New-York, 25 et 17 ; Palma-de-Majorque, 32 et 15 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 20 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 septembre

DES DECRETS

● Relatif aux cotisations des régimes d'assurance-vieillesse complémentaire et d'assurance invalidité-décès des auxiliaires ;

● Relatif au montant des cotisations du régime d'assurance-vieillesse complémentaire des architectes, agréés en architecture, ingénieurs, techniciens, experts et conseils ;

● Portant publication de la convention générale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Bénin sur la sécurité sociale (ensemble cinq protocoles) signée à Cotonou, le 6 novembre 1979 ;

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République démocratique allemande sur le développement de la coopération entre les entreprises des deux Etats sur les marchés tiers, signé à Paris, le 6 janvier 1981 ;

● Fixant les dispositions applicables au prélèvement exceptionnel sur les banques et établissements de crédits prévu par l'article 6 de la loi de finances rectificatives pour 1981 (n° 81-734 du 3 août 1981) en cas de création, cessation d'activité, cession ou transfert d'établissement.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

« Crypte archéologique », 15 h., parvis Notre-Dame, côté parking (Approche de l'art).

« Vestiges et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Ragueneau.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Imbert (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De la rue de la Ferronnerie aux ruelles des Halles », 15 h., au pied de la tour Saint-Jacques, Mme Hager.

« Vie artisanale du Faubourg Saint-Antoine », 14 h. 30, 1, faubourg Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française, le café Procope », 14 h. 30, 1, rue des Carmes, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier (le Vieux Paris).

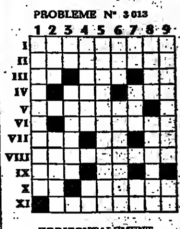
« Le centenaire de l'Ecole française du Caire », 15 h., palais de Tokyo (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin, « La Rose-Croix, mythe ou réalité » (AMORC).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 013



HORIZONTALEMENT

I. Est capable de planer pendant des heures. — II. Laid pour Dali. — III. Sont en retard. Produits de l'automne. Note. — IV. Luçon, mais pas dans la Vendée. Les aigrefins y sont plus nombreux que les vauriens. — V. Tira la chandelle. — VI. Bien mal rendu. — VII. Utilisation du mortier. Tête d'empoté. Préfixe. — VIII. Victime de la « neige ». — IX. Plus en place. Fait la queue dans un magasin. — X. Rivière à Bordeaux. Sont parfois en tôle et reçoivent des marrons. — XI. Qui fait beaucoup cracher.

VERTICALEMENT

1. Transforme la guigne en chose très douce. — 2. Maison de maîtres. Personne de « marque ». — 3. Symbole. Opposé à la réaction. — 4. Rongeur de vers. Lettre grecque. — 5. Elle promet des tas de distractions. — 6. Tamis. Sortie d'un train spécial. — 7. Préfixe. Etait coupé avant d'être planté. Un poulet l'est rapidement. — 8. Frappée. Bien ou mal accommodés, selon le sens. — 9. Mouvement du corps en arrière. Pronom.

Solution du problème n° 3 012

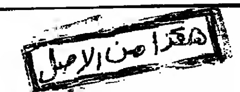
Horizontalement

I. Escalator. — II. Couleurs. — III. Huilerie. — IV. Atre. Zn. — V. Ne. Eloi. — VI. Isoloir. — VII. Inn. Ge. Sc. — VIII. Livres. Si. — IX. Laine. Tus. — X. Ost (cf. faucon). Fées. — XI. Eclisse (cf. écharpe).

Verticalement

1. Echantillon. — 2. Soute. Nias. — 3. Cuir (cf. bricole). Invité. — 4. Allées. E.N. — 5. Lee. Logée. — 6. Auréoles ! Fi ! — 7. Tri. Io. Tes. — 8. Oses. Issues. — 9. Narcisse.

GUY BROUTY.



عكذا من الأجل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GESTION-COMPTABILITE

3 Directions à prendre

Nous sommes un Groupe de Sociétés de Transports Routiers (CA 1 milliard de F, 2000 personnes, 1200 véhicules).
Notre politique de décentralisation, autant qu'une forte expansion, nous amène à rechercher pour BORDEAUX, LYON et RUNGIS 3 nouveaux DIRECTEURS.
Le niveau de leurs responsabilités nous conduit à exiger un sérieux passé professionnel : une bonne formation d'abord (DECS + École de Gestion et/ou Expertise Comptable) et, naturellement, plusieurs années d'expérience en cabinet et/ou en entreprise.
Immédiatement opérationnels, et selon une politique définie par le siège, ils mettent en place :
- la comptabilité générale et analytique
- les procédures budgétaires
- le système informatique.
Diplomatie mais fermeté, dynamisme et ambition correspondent bien à votre personnalité. Ce sont des qualités qui, au sein de notre Groupe, faciliteront un véritable développement de carrière.
Veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. 2632 (précisez SVP la ville pour laquelle vous postulez) à

daphné samson

Conseil en Recrutement 32 rue de Sablonville 92200 NEUILLY SUR SEINE qui vous assure son absolue discrétion.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

INGENIERIE D'ENSEMBLIER
IRAK

Le groupe français dont nous faisons partie est l'un des plus importants dans son domaine : l'ingénierie du bâtiment et des travaux publics. Spécialistes en construction industrialisée, nous concevons et réalisons, clés en main, des usines de préfabrication de grands panneaux en béton armé.

DIRECTEUR DE TRAVAUX (Réf. M 5479 A)

Nous recherchons un Directeur de Travaux auquel nous confierons le management d'un contrat de construction de trois usines de préfabrication en Irak. En liaison avec les ingénieurs du siège, il pilote une opération d'entreprise générale, coordonne et supervise les travaux des sous-traitants, la réception des fournitures et équipements, leur montage. Il assure personnellement les relations avec l'investisseur.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur ayant une expérience confirmée d'opérations de montage industriel à l'étranger. C'est un meneur d'affaires et un négociateur qui, naturellement, s'exprime en anglais.

INGENIEUR BATIMENT (Réf. M 5479 D)

Adjoint du Directeur des travaux, il le seconde pour l'ensemble des questions techniques (calcul et petites études complémentaires, supervision des travaux, ordonnancement et pilotage) et l'assiste dans les autres domaines.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, d'au moins 28 ans, ayant quelques années d'expérience des chantiers (bâtiment, BA, génie-civil).

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous la référence choisie, un dossier complet de candidature, en précisant leur rémunération actuelle, à

EGOR INTERNATIONAL
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Importante société
recherche pour mission longue durée
France d'OUTRE MER

ingénieur diplomé télécom

responsable d'une équipe de techniciens (30 à 40 personnes).

Techniques mises en œuvre :

- Radio télécommunication
- Auto com.
- Réseaux câbles
- Faisceaux hertziens
- Courants porteurs
- MIC
- Hyperfréquences
- Liaisons grandes distances

35 ans minimum. Bonne expérience dans les domaines précités. Anglais technique souhaité. Autorité naturelle. Très grande rigueur. Bon gestionnaire.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6244 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

SOCIETE D'ENGINEERING recherche

INGENIEUR LOGISTIQUE

Il aura à prendre en charge le planning du Personnel, ainsi que le transport et le logement de celui-ci.
Lieu de travail : GOLFE PERSIQUE.
Anglais courant obligatoire.

Env. C.V. sous référence 3366/S à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

amp

Collège off. pour Côte-d'Ivoire, prof. comptabilité et secrétariat, niveau D.E.C.S. École supérieure comm., B.T.S., si poss. couple. Téléph. : (35) 85-51-74. Curr. v.

GESTION 2000
Pour chantiers
ALLEMAGNE et TUNISIE

INGÉNIEURS

Responsables de chantier génie civil, charpente, montage et coordination. Grande expér. exigée. Anglais allemand souhaité.
Téléphone : 246-42-01.

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉLECTRIQUE
cherche
pour son chantier de ligne T.H.T.
en ARABIE SAOUDITE.

- CHEFS DE CHANTIER, CHEFS D'ÉQUIPE.
- MONTEURS O.H.Q., SPÉCIALISTES DE DÉROULAGE, GRUTIERS SUR GRUE MOBILE 50 T ET 80 T.

Disponibilité immédiate.
Téléphoner au 759-71-01, heures bureau.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Les Laboratoires pharmaceutiques
SMITH KLINE & FRENCH
recrutent Jeune Diplômé pour

CONTROLE FINANCIER USINE

à PESSAC près Bordeaux - 33

Poste :
- Contrôle et valorisation du stock (systèmes informatisés)
- Détermination des prix de revient
- Analyse financière de l'activité de l'usine (Tableau de bord)
- Relations entre la Division Financière au Siège et la Direction de l'Usine.

Profil :
- Jeune Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ayant quelques années d'expérience dans une fonction similaire.
- Connaissances Informatiques et Anglais indispensables.

Notre établissement regroupe les avantages d'une structure de taille moyenne (90 personnes), tout en offrant des possibilités de progression en FRANCE ou à l'ETRANGER au sein d'une Société internationale en expansion. Avantages sociaux : vacances hiver et été : 5 semaines, restaurant d'entreprise, 13ème mois, journée continue.

Ecrire au Siège Social sous référence JJCH
SMITH KLINE & FRENCH
15, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX Cedex.



L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION
A L'INFORMATIQUE APPLIQUÉE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE
PROPOSE

aux cadres en gestion d'entreprise, demandeurs d'emploi, un stage de formation rémunéré par l'État de

GESTIONNAIRE INFORMATICIEN

Durée : 620 heures, du 5 octobre 1981 au 27 janvier 1982.

Renseignements au SIFOP, avenue de la Gironde, 59640 DUNKERQUE - Téléphone : (28) 24-38-22

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SEMI-CONDUCTEURS

JEUNES INGÉNIEURS

E.S.E., E.S.M.E., I.N.S.A. ou équivalent

Pour l'étude et la fabrication de composants de puissance (redresseurs, thyristors, transistors) et de composants hyperfréquence.

Les candidats devront posséder quelques années d'expérience dans les domaines proposés.
Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.
Lieux de travail situés en province.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo s/nº 7.311, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

LE DIRECTEUR COMMERCIAL
D'UNE ENTREPRISE DE TISSAGE NOUVEAUTÉS
RÉGION LYONNAISE
recherche

UN ASSISTANT FORMATION INGÉNIEUR TEXTILES ou ÉQUIVALENTE

Responsable à ses côtés de la conception des produits. 30 ans min.

Connaissances souhaitées domaine fibres naturelles et soieries.

Le titulaire de poste sera imaginatif mais réaliste, sensible aux goûts et désirs des clients, très organisé et très disponible (nombreux déplacements envisagés).

Perspective d'avenir intéressantes à moyen terme.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétent. à Cabinet Champagnac, 16, rue Santos-Dumont, 69008 LYON.

BANQUE DE PROVINCE
recherche pour sa Division informatique

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérimenté en A.P.B. 3600 IBM

Écrire lettre avec C.V. détaillé à nº 7.802, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



elf aquitaine

recherche pour
sa DIRECTION EXPLORATION PRODUCTION
dans la FONCTION APPROVISIONNEMENT

acheteurs

Chargés de réaliser les achats de matériels pétroliers pour le compte des filiales d'exploration production.

agents de transport transit

Chargés d'organiser le transport de matériels pétroliers à destination de nos filiales à l'étranger dans les meilleurs conditions de coût et de délais.

agents polyvalents d'approvisionnement

Chargés, au siège ou dans les filiales d'exploration production à l'étranger, d'intervenir dans le domaine des achats de matériels pétroliers, du transit, de la gestion des stocks, du fonctionnement des magasins...

Le profil des candidats recherchés :
- DUT ou BTS technique ou transport logistique ou techniques de commercialisation
- ou Bac Technique ou Commercial + expérience professionnelle dans la fonction approvisionnement ou dans l'exploitation des installations pétrolières.

L'anglais est indispensable.

Ces fonctions impliquent des alternances entre postes en France et filiales à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo sous No 7572 à
SNEAP - DC Recrutement - 26, Avenue des Lilas
Tour 12-04 - 64018 PAU CEDEX.

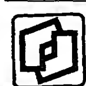
---

chef des services personnel et administratif

Importante société recherche pour l'une de ses usines située dans le LOT ET GARONNE (effectif 185 personnes) un Chef des Services Personnel et Administratif.

Ce poste implique la responsabilité des relations sociales, de l'administration et de la gestion du personnel, de la comptabilité usine.
Il ira de préférence à un homme de terrain, originaire du Sud-Ouest ou/et y étant domicilié.
Si *possible de formation supérieure*, âgé d'au moins 35 ans, ce cadre possède une expérience étendue des différents aspects de la fonction (principalement personnel).
Il a une connaissance fine de la législation sociale, car il sera le conseil du Chef de l'établissement et le correspondant du siège social pour tout ce qui touche les Relations Humaines.
Nombreux avantages sociaux. Facilités de logement. Entretiens prévus à Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo (retournée) sous référence 7968 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.



elf aquitaine

recherche pour sa Direction
DEVELOPPEMENT et TRAVAUX

UN INGENIEUR STRUCTURES EN MER

PROFIL :
ayant nécessairement quelques années d'expérience (5 ans minimum) des problèmes de réalisation et d'installations pétrolières marines.

MISSION :
Ses tâches seront celles de la responsabilité d'études d'ingénierie de structures offshore, faisabilité, conception, chiffrage, ainsi que de l'animation et du contrôle d'ingénierie de détail.

FORMATION :
- supérieure
- connaissance forage production
- anglais indispensable
- pratique de l'ingénierie offshore
- 5 ans au moins.

INTERET :
situation d'avenir pour un élément dynamique souhaitant faire carrière dans une activité à caractère technique et attiré par des missions ou séjours à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 7408 au
Service Recrutement - Tour 12 04 - S.N.E.A.(P) - 26, avenue des Lilas
64018 PAU CEDEX

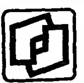
FILIALE MATRA Alsace
cherche :

INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE
CHEF DE FABRICATION et DÉVELOPPEMENT

Atelier Galvanoplastie peinture et vernis (30 personnes) expérience de quelques années en production et développement dans le même secteur d'activité pour participer à la mise en œuvre de procédés nouveaux de décoration sur métaux et plastiques.

Écrire avec C.V. à MATRA, bureau de recrutement (J.D.) 37, avenue Louis Bréguet, 78140 VÉLIZY.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



elf aquitaine

RECRUTE POUR SA DIRECTION DE LA RECHERCHE DEVELOPPEMENT - INNOVATION à PARIS

INGENIEUR D'AFFAIRES

PROFIL :
- Diplômé Grande Ecole : Polytechnique - Mines - Centrale...
- Quelques années d'expérience souhaitées dans les problèmes de développements techniques
- Anglais courant.

MISSION :
- Assurera la valorisation externe des techniques développées par le groupe
- Définira une politique de valorisation (licences - associations - création d'activités nouvelles)
- Mettra en œuvre la politique retenue (depuis la recherche de partenaires jusqu'à la conclusion des accords).

INTERET :
Situation d'avenir pour élément dynamique souhaitant faire carrière dans le groupe et attiré par missions ou séjours à l'étranger.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous référence 7683
Service Recrutement ELF FRANCE 137, rue de l'Université 75340 PARIS CEDEX 07
Discrétion assurée.

SOCIETE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE
située dans le Sud de PARIS
recherche

Ingénieur Logiciel

Il sera chargé de la conception et du développement de logiciels scientifiques, de l'élaboration de la documentation, du suivi de la maintenance et de l'interface avec les utilisateurs. Parallèlement il assurera l'exploitation d'un mini système HP 1000.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur logiciel de formation grande école ou universitaire, ayant 2 à 5 ans d'expérience dans la conception et le développement de logiciels scientifiques, ayant utilisé des techniques de programmation structurée et développé des chaines de documentation.

La maitrise de l'anglais lu et écrit est indispensable.

Connaissances souhaitées :
- réseaux de télécommunications
- langage de programmation PASCAL
- utilisation de mini-systèmes (DEC et HP, ...)

Une évolution ultérieure vers des problèmes de télécommunications est à envisager.

Adresser C.V., prétentions et photo à no 07590 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

chef de publicité

Venez développer le secteur P.A. Immobilier de

régie presse Le Monde

Un poste de chef de publicité est créé. Le titulaire aura pour mission de développer sur la Région Parisienne une clientèle d'Agents immobiliers, promoteurs et notaires.

Nous souhaitons rencontrer un commercial à fort potentiel justifiant d'une expérience réussie dans la vente et d'une parfaite connaissance du monde de l'immobilier.

Le salaire comporte un fixe plus un intéressement lié aux résultats d'ensemble du département.
Les perspectives d'évolution de ce poste sont intéressantes pour un candidat de valeur.

Envoyez CV, photo et salaire actuel sous réf. 17 529 à Régie Presse LE MONDE, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS

NOS CONSULTANTS « MANPOWER CADRES »

DES VRAIS TECHNICIENS.

100 - 130.000 Frs.

Un défi : développer les missions temporaires pour les cadres.
Une méthodologie : des professionnels pour parler aux professionnels.

A ce titre, nos «consultants» sont des techniciens de haut niveau.
Cinq à sept ans de pratique leur ont donné une solide connaissance du milieu industriel.
Leur langage de spécialiste est un des meilleurs garants de leur réussite auprès des entreprises clientes. Sur le «terrain» - le chantier ou l'usine - ils peuvent détecter et analyser rapidement les besoins en cadres temporaires. Avec la même précision, ils savent où trouver les candidats adéquats et les sélectionner.

Consultant Manpower - Cadres, c'est à la fois une fonction technique, commerciale (suivi et développement de la clientèle), humaine (recrutement), administrative (suivi des cadres en mission).

Pour le secteur mécanique / électromécanique / électronique, nous cherchons un homme spécialisé dans une de ces trois disciplines.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de 35 ans environ, praticiens avertis, animés d'un certain goût du défi... ou du moins d'un véritable esprit d'entreprise.
Adressez votre dossier de candidature à A. ENGLER - Service du Recrutement - 9, rue Jacques Bingen - 75017 PARIS.

MANPOWER

LA MUTUALITE AGRICOLE

recherche

chargés d'études

débutants ou non, avec maîtrise de sciences économiques ou plus, pour travaux statistiques et économiques.

juristes débutants

avec maîtrise en Droit pour études sur la formation professionnelle ou sur la législation sociale.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions en indiquant le poste choisi à U.C.C.M.A. - Département Gestion du Personnel 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

Filiale groupe important
FOUCHER-VISODACT/C.P.A.V.
recherche

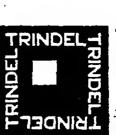
DÉLÉGUÉ(E) COMMERCIAL(E)

pour diffuser ses
SYSTÈMES AUDIO-VISUELS D'ENSEIGNEMENT
auprès des établissements de l'Éducation nationale, des écoles privées, chambres de commerce, administrations, etc...

Il faut :
- 30 ans minimum ;
- bonne culture générale ;
- être actif, efficace, disponible (déplacements province fréquents) ;
- excellente présentation ;
- aisance dans les contacts ;
- motivation pour la vente ;
- connaissance du milieu enseignant appréciée ;
- voiture indispensable ;
- résidence Paris ou proche banlieue.

Nous offrons :
- important portefeuille de clientèle ;
- stage de formation rémunéré ;
- salaire très motivant : fixe + intéressement ;
- indemnités de déplacements.

Si vous avez 2 ou 3 années d'expérience d'un poste similaire, veuillez adresser votre candidature par lettre manuscrite avec C.V. et photo, en précisant rémunération actuelle à :
P.D.C., 156, r. du Fg-Saint-Denis, 75010 PARIS, qui tr.



TRINDEL

INSTALLATIONS ELECTRIQUES, EQUIPEMENTS, AUTOMATISMES et INFORMATIQUE INDUSTRIELS

Notre DIRECTION COMMERCIALE FRANCE désire confier à plusieurs

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés Grandes Ecoles

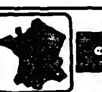
une importante mission de prospection de nos marchés potentiels. D'amont en aval, leur action implique une participation aux négociations auprès d'interlocuteurs de haut niveau et un suivi Clientèle de grande qualité.

Véritables «ENTREPRENEURS», les hommes que nous attendons devront posséder une réelle expérience (5 ans minimum), acquise dans un domaine et auprès d'une clientèle analogues. La connaissance du contexte professionnel concerné, associée à une envergure personnelle certaine, seront les atouts majeurs de leur réussite.

Ces postes, basés au siège (PARIS 8ème), ouvrent d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière dans un grand groupe.

Nous étudierons avec intérêt et discrétion la candidature détaillée que vous voudrez bien adresser, sous référence A 81/19 M à TRINDEL - Service DP/PS 44, rue de Lisbonne - 75383 PARIS - Cédex 08

DES HOMMES A LA MESURE DE NOTRE ENTREPRISE



emplois régionaux

SOCIÉTÉ DYNALISE RECHERCHE

UN DESSINATEUR DE PUBLICITÉ

Ayant une formation commerciale et en photographie pour s'occuper :
- De la mise en pages de catalogues.
- De vente par correspondance.

Ecrire à société DYNALYSE,
1, boulevard de La Chantourne, 38700 LA TRONCHE

Association ch. animateurs de stages de formation pour 7 mois. Ecrire : Unité de Formation Cannes - Méditerranée, 23, av. du Dr-Picaud, 06400 Cannes.

Recherchons

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUE

Pour classes de 6e, 5e, 4e. Enfants intelligents mais difficiles. Petits effectifs. Contrat d'association. Téléphoner pour R.-V. : Institut Psychopédagogique, pl. de l'Eglise, 60740 St-Maximin. Téléphone : 16 (4) 424-06-10.

IMPORTANT ORGANISME de RECHERCHES recrute pour son centre de NANTES

INGÉNIEUR

Haut niveau (E.N.P.C., E.C.A.M., ou équivalent) pour poste comportant travaux de recherche appliquée en dynamique des sols et études particulières dans le domaine des fondations. Connaissances en programmation FORTRAN, ainsi que pratique de l'anglais lu et écrit exigés.

Poste stable. Horaire 5 X 8. Cantine, avantages sociaux.

Ecr. avec C.V. et prétentions, no 7.841, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CABINET D'AUDI INTERNATIONAL

recherche pour son bureau

de LYON

RÉVISEUR CONFIRMÉ

Il est demandé :
- une expérience acquise en cabinet de révision comptable de 3-4 ans,
- des études d'expertise comptable en cours,
- connaissance de l'anglais nécessaire.

Env. C.V., prét. et photo à Mme Sourd, 19, rue Louis-Guérin, 69100 Villeurbanne.

M.J.C. recherche éduc. spéc. pour mettre en place une animation préventive. Env. C.V. et prét. à M.J.C., VAUVIERS, 16, av. de la Résistance, 89000 Auxerre.

C.A.C. DOLE (Jura)
recherche

PLASTICIEN

p. conception, réalisation, expo. Salaire : 5.200 F.

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES.

Mi-temps. Salaire 2 700 F. Rens. tél. : (84) 72-35-97.

Paris (7e) place Vauban, cherche *étudiant (te) pour garder enfant* de 4 ans, de 16 h. 30 à 18 h. 30. Téléphone : 551-94-45.

Cabinet de Conseil, spécialisé en ressources humaines, rech. un

JEUNE CONSULTANT EN RECRUTEMENT

De formation de psychologue ou équivalent, il aura si possible une première expérience dans ce type de poste ou, sera débutant, ayant un goût prononcé pour les contacts humains et le commercial. (Ce poste offre des opportunités de carrière intéressantes).
Salaire fixe + intéressement.
Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo (retournée) sous référence 906 RC, à RATIO CONSEILS, 39, rue Etienne-Marcel, 75001 PARIS.

CONSOLIDEURS DE BILAN

Votre candidature nous intéresse. Si vous avez : Une expérience directe ou indirecte de 3 ans dans la fonction. Le goût des contacts clients, en outre des connaissances EN INFORMATIQUE seraient appréciées. Votre C.V. avec photo sera le bienvenu. SELCO, 15, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9e.

ESTHÉTICIENNE
DIPLOMÉE D'ÉTAT
Références exigées. 633-16-90.

OXFORD INSTRUMENTS
Instrumentation scientifique et bio-médicale
rech. pour son département HOLTER ECG/EEG

INGÉNIEURS TECHNICO-CIAUX

- expérience souhaitée ;
- déplacements fréquents ;
- voiture personnelle ;
- bonnes notions anglais.

Adr. C.V. + photo et prét., 88, avenue Foch, 94100 ST-MAUR.

SOCIÉTÉ à Paris recherche COLLABORATEUR qualifié niveau BTS ou DECS pour mission d'assistance surveillance et contrôle comptable. Ecrire no 26646 Contrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

AGENCE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
recherche pour PARIS

CHEF de PUBLICITÉ

- Avide de responsabilités, capable d'assurer le traitement de budgets, services et industrie de haut niveau (réflexion, conception, recommandation) ;
- Formation souhaitée :
  - Ecole supérieure de commerce (H.E.C., ESSEC...).
  - Expérience agence grand public indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous no T 028742 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 - PARIS

ÉLECTRONICIENS

- *INGÉNIEURS*
  pour bureau d'études et de développement.
- *TECHNICIENS*
  pour service achats (anglais indispensable).

AGENT TECHNIQUE EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Formation BTS micromécanique de préférence.

Pour travailler dans une société comprenant 2 centres d'études en région parisienne et 4 centres industriels dans les activités : télévision, péritélévision, péri-informatique, autoradio électronique de bord.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae no 7.720 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.



DEPARTEMENT TELEMATIQUE ET COMMUTATION DE DONNEES

Dans le cadre du développement très important de notre ligne de **PRODUITS - RESEAUX COMPAC A COMMUTATION DE PAQUETS** en particulier à l'EXPORTATION, nous recherchons

des INGENIEURS INFORMATICIENS

EXPERIMENTES

3 à 5 ans d'expérience en logiciel temps réel sur mini/micro indispensables.

Expérience en commutation téléphonique ou de données souhaitée.

des INGENIEURS INFORMATICIENS

(Section Informatique d'Ecoles d'Ingénieurs ou d'Universités)

Débutants à 2 ans d'expérience en réalisation de logiciels temps réel sur minis et micros.

Adresser CV TRT 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS ROBINSON

هكذا من الأصل

juriste

SPÉCIALISÉ EN

fiscalité & droit de sociétés

Un GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT (C.A.: 5 milliards de F) recherche pour sa société Holding, un JURISTE EXPÉRIMENTÉ.

Dépendant du DIRECTEUR ADMINISTRATIF & JURIDIQUE il sera plus particulièrement chargé des questions FISCALES et de DROIT des SOCIÉTÉS.

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ en DROIT (LICENCE ou MAÎTRISE), âgé de 38 ans minimum. Ses connaissances de la législation actuelle devront être à jour et lui permettre d'être opérationnel très rapidement.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2249 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.



auditeur interne

Le cadre recherché débutant ou ayant une première expérience professionnelle devra être diplômé d'une grande école de gestion. La possession du D.E.C.S. est souhaitée ainsi que la connaissance de l'utilisation des moyens informatiques.

Au sein d'une équipe de quelques personnes, il sera responsable de missions d'audit opérationnel et d'évaluation des contrôles internes dans l'ensemble des sociétés filiales du Groupe.

Une partie des activités (20 % environ) sera consacrée à des travaux de révision comptable en liaison avec les commissaires aux comptes.

Des déplacements en province ainsi qu'à l'étranger sont à prévoir.

La rémunération prévue ainsi que le bon niveau de politique sociale pratiqué par le Groupe DARTY intéresseront les candidats (es) de valeur.

Ecrire au : Groupe DARTY - Direction des Relations Sociales
Tour Rosny II - 93118 ROSNY-SOUS-BOIS CEDEX

Banque Populaire

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES
offre à des

Jeunes diplomés(ées)

HEC-ESSEC-IEP

ou équivalent (double diplôme...)
dégagés des obligations militaires
la possibilité de débuter leur carrière dans son

inspection

Après une première période de formation, ils auront pour mission de porter un diagnostic sur les divers aspects de la gestion d'établissements du Groupe : sécurité, rentabilité, développement, perspectives.

Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ trois/quatre mois chacun (deux ou trois par an) alternant avec des séjours plus brefs à Paris.

Ces fonctions, qui nécessitent une forte personnalité caractérisée par de bonnes facultés de synthèse, le sens de la rigueur, l'aptitude à la négociation et à l'expression, peuvent conduire à terme à d'importantes responsabilités au sein du Groupe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae détaillé avec photo et numéro de téléphone si possible, sont à adresser sous réf. M1 à M. CASTETS

CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES
131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17

ncg carrières

on peut être ingénieur électricien et aimer les relations publiques.

Cette annonce est alors pour vous une opportunité.

Ingénieur Electricien (option AUTOMATIQUE), vous possédez l'art de la mise en valeur des produits at services offerts.
Vous evez une granda curiosité technique alliée à la capacité d'analyse et de synthèse.
Vous avez un goût prononcé pour les contacts humains, vous aimez et savez rédiger.
Vous pratiquez l'Anglais et, si possible, l'Espagnol.
Vous habitez la Région Parisienne.

Le Groupe PRODUCTION D'ENERGIE de la GCEE ALSTHOM vous offre la possibilité d'exploiter des caractéristiques en assurant la PROMOTION de ses équipements d'automatisme pour les centrales électriques.
Votre mission s'effectuera auprès da clients et d'ingénieurs conseils importants implantés en France et à l'Etranger.

Merci d'adresser votre candidature avec c.v. détaillé, photo et prétentions à Mr ANDRY - CGEE ALSTHOM, 13, rue A. Raynaud - 92309 LEVALLOIS.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

DIRECTEUR GENERAL

Un groupe industriel international, spécialista mondial des systèmes d'irrigation goutte-à-goutte et aspersion, désire confier à un Directeur dynamique, le développement de sa filiale française, de taille encore modeste. Celle-ci possède une place d'avenir sur son marché grâce à des produits performants.

Il développera, avec un objectif prioritaire de rentabilisation des opérations, les activités commerciales sur l'ensemble de la France en recherchanr de nouveaux marchés auprès d'une clientèla essentiellement agricole, et aura l'entière responsabilité de la gestion et de la bonne marche de la société. Il sera chargé de la stratégia commerciale : recherche et lancement de nouveaux produits et rachats possibles de sociétés pouvant permettre une meilleure pénétration des produits.
Répondant directement au General Manager Europe et Middle-East pour les résultats financiers de la société, il devra être habitué à travailler sur objectifs budgétaires.

Nous recherchons un homme d'environ 40 ans, de formation supérieure technique (ingénieur agronome), ou de gestion (HEC, Essec, Sup de Co) maîtrisant bien l'anglais et justifianr d'une solide expérience de direction opérationnelle à dominante marketing industriel impliquant la responsabilité d'un centre de profit. La connaissance du milieu agricole, le sens du développemenr des affaires et l'habitude des contacts à haut niveau seront des atouts particulièrement recherchés.

Le poste est basé en Provence. Réf. M 168

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes un des leaders français dans le domaine du nettoyage industriel, filiale d'un important groupe anglo-saxon.

Notre politique de décentralisation autant que notre développement futur nécessiteront une meilleure organisation et coordination des systèmes, circuits et procédures administratives.

Le Président recherche un collaborateur qui s'y attachera. Bien antendu, votre responsabilité recouvrira aussi les budgets et plans, le reporting mensuel, la trésorerie, le personnel, l'informatique ainsi que les éléments d'analyse et de contrôle destinés à la Direction Générale.

Vous aurez toute latitude pour mener à bien votre tâche au sein d'une Direction Générale qui désire votre réussite.

Une position qui requiert une formation supérieure (type HEC, Sup de Co : option : Fin. Compta) et/ou l'Expertise Comptable et une solide expérience du contrôle de gestion, acquise de préférence au sein d'un groupe anglo-saxon. Cette expérience témoigne da votre fermeté, de vos qualités de négociateur et de contacts.
Il est indispensable de parler Anglais.

Ce poste, basé à Paris, nécessitera quelques déplacements. Réf. M 169

ANALYSTE FINANCIER

La filiale en pleine expansion d'un groupe international fabricant une des principales gammes mondiales de Hi-Fi, TV at vidéo recherche pour son siège à Paris un **Analyste Financier**.

Sous l'autorité du Contrôleur Financier et animant une petite équipe, il sera plus spécialement chargé, tant au niveau de la société qua dans ses relations avec la maison-mère, de :
- préparer et coordonner les différentes phases de l'établissement du budget en collaboration avec les directions opérationnelles,
- définir et mettre en place des systèmes de prévision des performances,
- de préparer les rapports financiers mensuels, d'analyser les écarts entre réalisations et prévisions financières et de tenir les tableaux de bord,
- d'améliorer les outils de gestion.

Ce poste conviendrait à un candidat da formation supérieure (option finances/compta), ayant une expérience pratique d'environ 4 ans acquise au sein du service financier d'un groupe anglo-saxon.
Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. Rél. M 170

INGENIEURS INFORMATICIENS EXPERIMENTES



SYSTEMA solide société de Conseil et d'Etudes en Informatique, chargée de projets de premier plan et correspondant d'un des plus importants groupes internationaux d'Audit, recharche des **Ingénieurs Informaticiens.** Réf. M 171

Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs de formation supériaure (Grandes Ecoles et/ou Maîtrise en Informatique), dont l'expérience aurait couvert les aspects suivants : schéma directeur, études, conception, encadremant et suivi de projets de réalisation.
Ils seront susceptibles de mener, tant en Franca qu'à l'étranger, toute action d'études et de conseil.

Nous laur offrons des perspectives de carrière au sein d'una société en expansion continue.

The Executive Group

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence correspondante à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine-Montparnasse, 33 avenua du Maine 75755 Paris Cédex 15. Discrétion assurée.

Correspondant de SYSTEMA

média-system

Informaticiens

Un Constructeur de périphériques:

Des nouvelles fonctions intégrées au matériel jusqu'aux applications en relations avec les systèmes les plus variés dans un domaine de pointe.

Voici la synthèse des activités de développement que nous pouvons offrir à de jeunes ingénieurs et DUT en plus de notre renom et de notre expansion.

Ingénieurs Microprocesseurs:
intégration des fonctions graphiques dans nos gammes de périphériques.

Ingénieur Logiciel:
développement de connexions en télétransmissions.

Programmeur:
orientation micro-ordinateurs, expérience BASIC, FORTRAN éventuellement APL.

Écrivez eu Service du Personnel, ZI des Petites Haies - 1, rue Jean-Lemoine - 94015 CRÉTEIL.

benson
leader de l'informatique graphique.

HAVAS CONTACT

LE CREDIT NATIONAL

IMPORTANT ORGANISME SPECIALISE
dans la financemant des invastissements des antraprises
recharche pour
son DEPARTEMENT DES PRETS

CADRES FINANCIERS

(Grandes Ecoles de Commerce - I.E.P. - Université)

possédant impérativamant 3 è 8 ans d'axpérienca acquise dans una antraprise ou une banque.

Après une premièra effectation au siège social à PARIS, ces Cedres financiars seront chargés d'instruire les demandes da prêts et da crédits formulées par les antraprises dans una des dix délégations régionales du CREDIT NATIONAL.

Il leur ast offert :
- un travail intéressant et vivant
- une rémunération et das parspectives da carrière ettrayantes.

Prière d'envoyer lettra manuscrite et C.V. evec photo au CREDIT NATIONAL
Service du Parsonnel et des Retations Socieles
45, rue Saint-Dominiqua 75700 PARIS.

JEUMONT-SCHNEIDER

Département
SIGNALISATION FERROVIAIRE
La Plaine Saint Denis - 93
recrute pour son
LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUEE

UN AGENT TECHNIQUE

Titulaire d'un DUT en automatisme
Libre rapidement

Dégagé des O.M. et désirant s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique utilisant la micro informatique pour des applications ferroviaires.

Adresser C.V. avec prétentions sous *référence* SN à JEUMONT SCHNEIDER
M. COURTEAUX
194, avenue du Président Wilson
93212 LA PLAINE SAINT DENIS.

IMPORTANTE
SOCIETE
FILIALE D'UN GRAND
CONSTRUCTEUR EUROPEEN
(BANLIEUE SUD DE PARIS)
recherche

CONSEILLER DE GESTION

28/30 ans

Niveau ESC - DECS

Bonne formation comptable, fiscale et juridique pour assistance auprès da son réseau de concessionnaires.

Une expérience de 2 ans minimum sera exigée.

Déplacements fréquents.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous No 7817
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01
qui transm.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Société de Conseil et de Services en Informatique au premier rang européen, CAP SOGETI LOGICIEL participe aux grands projets nationaux et internationaux actuels dans les technologies avancées : espace - télécommunications - télématique - énergie - systèmes d'armes...

Elle crée aujourd'hui plusieurs postes et recherche des

INGÉNIEURS LOGICIEL

- diplômés des Grandes Écoles d'Ingénieurs (option informatique), ou Universitaires,
- ayant 1 à 8 années d'expérience : gestion de grand projet appréciée,
- souhaitant acquérir ou élargir des compétences dans les domaines : temps réel, réseaux, micro-informatique, logiciel de base, compréhension automatisée et linguistique informatique.

Les postes proposés représentent de réelles opportunités pour des ingénieurs soucieux de maintenir à un haut niveau leur potentiel technique.

Un dossier de candidature est à adresser à Yves-Michel Duval
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune - 92128 Montrouge Cedex



CAP SOGETI LOGICIEL

HAVAS CONTACT

IMPORTANT
GROUPE PRIVE D'ASSURANCES
recherche

3 INSPECTEURS-VÉRIFICATEURS
-1 CONFIRMÉ -2 DEBUTANTS

Ils auront pour mission la vérification des risques immobiliers, commerciaux et d'habitation, dans le but de les apprécier et de permettre aux souscripteurs de prendre position.

- *Pour le candidat confirmé, une solide expérience en inspection - branche Incendie et Vol - est indispensable.*
- *Pour les candidats débutants, il est demandé une formation secondaire supérieure et/ou spécialisée en Assurance suivie d'une expérience de 1 à 3 ans si possible en rédaction multirisques.*
  Une période de formation d'un an est prévue.

L'ensemble de ces postes nécessite le sens et le goût des contacts.
Déplacements Paris et Région Parisienne.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 7947 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

JEUMONT-SCHNEIDER

recherche pour son Usine de PANTIN 93

1 EMPLOYE

CHARGE DE SUIVRE ADMINISTRATIVEMENT LES CHANTIERS DE NOTRE UNITE

L'intéressé doit être :
- titulaire du DUT en administration et gestion ou disposer d'une expérience équivalente.
- dégagé des obligations militaires
- libre immédiatement.

Prendre contact pour rendez-vous avec :
M. COURTEAUX - Tél. 820.63.73
194, avenue du Président Wilson
93230 LA PLAINE ST DENIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
à vocation internationale
recherche

comptable DECS

5 ans d'expérience

Pour bilans, déclarations sociales et fiscales chantiers étrangers.

Lieu de travail : PARIS
avec fréquents déplacements étranger.

Anglais indispensable.

comptable BTS

5 ans d'expérience.

Pour comptabilités générale et budgétaire.

Lieu de travail : Mo Galliéni.

Adresser CV, photo, prétentions à No 7.449 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

Nous sommes une des premières SSCI françaises à vocation internationale.

Notre force : une gamme étendue d'applications scientifiques, techniques et de gestion, implantées sur un réseau d'ordinateurs de grande puissance, multiconstructeurs (le dernier arrivé est le supercalculateur CRAY 1) et supportées par des équipes de haut niveau.

Notre objectif : être présents dans tous les secteurs de pointe de l'informatique.

Nous recherchons de

JEUNES INGENIEURS (H ou F)

Diplômés d'études supérieures et pouvant justifier d'une première expérience dans les domaines suivants :

SUPPORT CDC (REF 01) : assistance technique aux utilisateurs sur matériel Control Data de haut de gamme ; support avant-vente aux ingénieurs commerciaux.

GEOPHYSIQUE (REF 02) : développement et maintenance d'applications destinées à l'industrie pétrolière.

CFAO (REF 03) : support des progiciels de conception et fabrication assistées par ordinateur et réalisation d'études spécifiques.

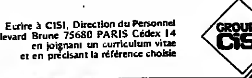
SYSTEMES DE GESTION (REF 04) : conduite de projets spécifiques en informatique de gestion, appuyée sur une méthodologie rigoureuse.

SYSTEMES IBM (REF 05) : développement de logiciels de base sur grands systèmes IBM.

CES POSTES SONT A POURVOIR EN REGION PARISIENNE

AGENCE DE NANCY (REF 06) : ingénieur commercial responsable du développement du chiffre d'affaires lié aux produits réseau, depuis la prospection jusqu'au suivi des contrats signés.

Ecrire à CISI, Direction du Personnel
35 Boulevard Brune 75680 PARIS Cédex 14
en joignant un curriculum vitae
et en précisant la référence choisie



GROUPE CISI

---

ms
management scientifique

société du groupe CISI,

spécialisée dans :
- le conseil en organisation et méthode
- les études sur les besoins des utilisateurs de systèmes (télé)informatiques.

recherche un

CONSULTANT (H ou F)

Diplômé d'études supérieures scientifiques ou de gestion, possédant quelques années d'expérience en tant que conseil en organisation/formation ou chef de projet informatique.

La maîtrise de ce poste suppose des qualités de rédaction, d'expression orale et d'aptitude à négocier à un niveau élevé.

L'expérience de l'élaboration de schémas directeurs et/ou de l'audit informatique serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à :
MANAGEMENT SCIENTIFIQUE
43, rue Beaubourg
75003 PARIS

GROUPE CISI

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 6.203 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

STEIN HEURTEY
recherche urgent

a) INGENIEURS

pour assurer la mise en service de fours et équipements thermiques industriels. Déplacements permanents : France et Etranger.
Anglais ou Allemand souhaité.

b) INGENIEUR ou UNIVERSITAIRE BAC+5

débutant (e) ou quelques années d'expérience. Formation approfondie de thermicien. FORTRAN courant, anglais parlé indispensable, esprit d'équipe.

Ecrire : Sce du Personnel STEIN HEURTEY
B.P. 69 - 91002 EVRY CEDEX

---

citer — Premier réseau français de location

- Nous sommes passionnés par notre travail, motivés par la réussite du réseau, animés par l'esprit de service.
- Rejoignez CITER et participez à son développement pour la conquête du marché de la location.

RESPONSABLE COMMERCIAL ET DE RÉSEAU

Prenez en charge des agences parisiennes et un secteur de province. Ce poste, basé à Paris, d'animation, de conseil, de formation, de contrôle et de développement commercial, exige des qualités de négociateur, d'organisateur, de rigueur et nécessite une grande disponibilité (trois jours par semaine en province). Véhicule de société. Réf. A 320.

RESPONSABLE DE FORMATION

Ce poste, basé à Paris, est une opportunité pour un professionnel de la location de voitures qui se sent une vocation de formateur. Vous concevrez, produirez, organiserez et animerez des stages de formation. Vous serez responsable de votre budget et assurerez l'administration du service. Prévoir déplacements. Réf. A 321.

Pour le siège basé près de la Gare de Lyon (PARIS-12e).

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO Réf. R 121.

UN (e) CHARGÉ (e) DE RÉSERVATION. Sens du contact commercial. Réf. R 122.

Envoyez votre dossier de candidature et prétentions à : Michèle LACROIX, consultant de notre Conseil F.M.I., qui garantit le secret des candidatures.

F.M.I. Formation Management Image, 16, boulevard Vitel-Boebot, 92200 NEUILLY, tél. 637-31-92.



AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche pour sa
DIRECTION FINANCIERE

UN CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat devra posséder :
- une solide formation économique (HEC, ESSEC...)
- une expérience dans le domaine du contrôle de gestion de 3 ans minimum
- des bonnes connaissances de l'utilisation de l'informatique.

Lieu de travail : ORLY.

Nombreux avantages sociaux.

Adressez CV, photo et prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

Importante société française d'études de construction de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires située à VÉLIZY (78)
recherche

INGÉNIEUR EN AUTOMATISME

Pour :
- Coordination technique entre
  - Client.
  - Ingénieur d'affaires.
  - Sous-traitant.
- Responsabilité partie instrumentation.

Ce poste conviendrait à :
- Ingénieur diplômé ESIEE ou équivalent.
- DEA automatisme ayant de bonnes connaissances en :
- Systèmes asservis.
- Systèmes séquentiels.
- Anglais lu et parlé.

Adr. curriculum vitae et prétentions sous référ. 2.829 M à SWEERTS Boîte Postale 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

Revue professionnelle de cinéma
cherche
VENDEUR PUBLICITÉ CONFIRMÉ
Fixe + intéressement.
Env. C.V. à CINÉMA DE FRANCE
130, rue de Rivoli, 75001 PARIS.

Bibl. mun. Clichy-la-Garenne (92)
cherche
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Section JEUNESSE REMP.
DURÉE LIMITÉE.
TÉL. 731-11-53, poste 1194.

PROSPECTA
régie publicitaire
recherche
CHEF DE PUBLICITÉ
Bonne connaissance des milieux agricoles.
Format. : École Nat. ou Rég. d'Agriculture. Opt. « Commerce » ou « Technico-économique ». Exp. professionnelle : 2 à 4 ans. Position Cadre.
Adresser C.V. à PROSPECTA S.A., Mme Michot, 67, Champs-Elysées, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTION MATÉRIEL ÉLECTRO-MÉCANIQUE
Banlieue Nord (métro)
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Formation grandes écoles d'ingénieurs.
Déplacements à l'étranger.
Anglais courant.
2e langue appréciée.

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
BP - BT - Niveau BTS.
Connaissant anglais.
Déplacements à prévoir.

Envoyer C.V. détaillé et photo, no 7.915,
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONTROLE NON DESTRUCTIF
recherche
pour ses opérations sur sites France et étranger
- BACHELIERS F 3
- ÉLECTRONICIENS DE MAINTENANCE
- INGÉNIEURS et TECHNICIENS
Écrire avec C.V. et prétentions à INTER CONTROLE - Service du Personnel, 15, rue des Solets, Zone SILIC, 94583 RUNGIS Cedex.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS ST-LAZARE
propose travaux variés et formateurs à un collab. avec certif. sup., ayant 4 ans exp. mini en cabinet dans des missions de surveillance, révisions, commissariat aux comptes.
Adress. C.V. et prétentions + date de disponibilité à INTERCONSEIL/GR 61, 37, rue d'Amsterdam (8e).

CABINET de COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche
UN (E) RÉVISEUR
DECS + 1 an expérience.
Tél. pour R.V. 328-24-70.

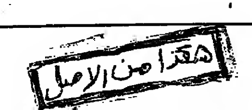
ÉCOLE PRIVÉE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION PARIS
RECHERCHE URGENT
PROFESSEUR PHYSIQUE CHIMIE
7 h Terminale C.D.
minimum Maîtrise, expér. exigée.
Écrire s/no T 02897OM, R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEURS de RECHERCHE
pour études thermodynamiques liées à : récupération assistée du pétrole, problèmes de pollution et énergies nouvelles avec possibilité de thèse.
Envoyer C.V. ou tél. à D. Richon, 329-21-05, poste 320.
École des Mines,
60, boulevard Saint-Michel, PARIS-6e.

Recherchons d'urgence
TÉLEXISTE
BILINGUE
CONFIRMÉ (EE)
Anglais-français.
Tél. 687-23-57 (Rungis).

GRANDE ADMINISTRATION
recherche
CADRE INFORMATICIEN
organisateur, possédant expérience dans secteur public de préférence, voire dans une grande entreprise privée afin de prendre en charge dans l'équipe d'administration centrale les problèmes d'organisation de productivité, liés à l'application d'un schéma directeur.
Joindre C.V., adresse et rémunération actuelle s/no T 104034 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

OXFORD INSTRUMENTS
instrumentation scientifique et bio-médicale
rech. pour son département CRYOGÉNIE CRYOMAGNÉTISME
INGÉNIEURS TECHNICO-CIAUX
- expérience souhaitée ;
- déplacements fréquents ;
- voiture personnelle ;
- bonnes notions anglais.
Adr. C.V. + photo et prét. 88, avenue Foch, 94100 SAINT-MAUR.



هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE BANQUE
recrute dans le cadre du développement de ses activités à PARIS et en PROVINCE

CADRES EXPLOITANTS
CL. VI, VII, VIII

Les candidats devront :
– être âgés de moins de 35 ans ;
– avoir de préférence une formation supérieure type H.E.C., ESSEC, E.S.C.P., SCIENCES PO ;
– avoir acquis une expérience d'au minimum 5 ans dans l'exploitation bancaire.

POSTES INTÉRESSANTS ET RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ASSURÉES.

Envoyer C.V. et photo sous nº 7.805, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue NORD de PARIS
recherche pour son Département
MICRO ELECTRONIQUE

un ingénieur électronicien

Grande Ecole ou assimilé

Devra s'intégrer dans une équipe chargée de la promotion et de la réalisation de la micro électronique dans les produits mécaniques. La connaissance et la pratique des microprocesseurs, de l'informatique et de la mécanique ainsi que de l'anglais est vivement souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions à CONTESSE & Cie 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra sous référence 7.460

THOMSON-CSF
Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle
offre plusieurs postes d'

ingénieurs informaticiens
(E.S.E. - ENST - ENSIMAG - Université)

ayant acquis 2 à 5 années d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- logiciel système,
- logiciel d'application (temps réel base de données),
- traitement du signal en imagerie numérique,
- conduite de processus dans un environnement multi-processeurs.

Ce sont des responsables de projet ou de logiciel d'un Centre de Calcul.
Expérience souhaitée sur matériels DATA GENERAL, INTEL et/ou MOTOROLA.
Anglais indispensable.
Postes à pourvoir en proche banlieue Nord.
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 32433 M à THOMSON - CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens
(Grandes Ecoles, DEA, maitrise ...)

pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.
- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 6185 Service du Personnel, Tour Franklin, Cedex 11, 92081 PARIS La Défense.



media system

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE
à très forte orientation industrielle
recrute un
INGENIEUR
de préférence Electronicien
aimant l'aspect de dynamisme et d'indépendance que représente une profession de services sur le plan international.
Très bonne connaissance de l'anglais exigée.
Formation et sérieux encadrement de départ assurés.
Ecrire avec CV, photo et prétentions à G. Fruchard 7, rue du Printemps - 75017 Paris
(réponse et discrétion garanties)

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE MOBILIER DE BUREAU
recherche
INSPECTEUR DES VENTES
Minimum 35/40 ans

Pour diriger et animer une équipe d'une dizaine d'attachés commerciaux, sur la Région Parisienne.

Expérience de la vente de biens d'équipement aux sociétés et administrations.

Fixe + pourcentage + frais.

Envoyer lettre manuscrite avec photo sous référence 10 088 à PIERRE LICHAU S.A. BP. 220 PARIS CEDEX 02 *qui transmettra.*

ORGANISME DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DES INDUSTRIES ET ARTS GRAPHIQUES
recherche un

CONSEILLER EN FORMATION

pour assurer au sein d'une équipe conseil, la relation aux industries graphiques et y analyser les besoins en formation des personnels en Ile-de-France (plus particulièrement 91, 94, 77).

Expérience fabrication souhaitée. Bonne formation générale. Age minimum 30 ans, véhicule indispensable. Résidant en Ile-de-France.

Adresser candidature, C.V. et photo à :
I.N.I.A.G. 16, rue Louis-Braille, 75012 PARIS.

GLAENZER SPICER

Filiale d'un important groupe international de MÉCANIQUE AUTOMOBILE située à POISSY (78)

recrute pour son département
Recherche appliquée - Développement

INGÉNIEURS
GRANDE ÉCOLE (X, Centrale, ENSAE, etc...)

De formation technique et scientifique, intéressés par :
– calculs de mécanismes (cinématique, dynamique, résistance, etc...) ;
– dessin de conception, mise au point, essais.

Le poste est évolutif pour un candidat fortement motivé. Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue J.-P.-Timbaud, 78301 POISSY.

Représentations offres

AGENT

Dans le cadre de sa réorganisation en Europe, un important fabricant indépendant de produits chimiques organiques anglais désire nommer un agent en France. La société est spécialisée dans les techniques de sulfonation.

Par ordre d'importance, les produits de la société sont utilisés en fonderie, en peinture et dans l'industrie pharmaceutique, et elle recherche une personne dynamique pour promouvoir ses produits, qu'elle peut fournir à un prix compétitif sur le marché français. La majorité des clients de la société sont dans le nord de la France, aussi l'agent sera-t-il probablement basé dans cette même région. Il est d'ailleurs envisagé à une date ultérieure que le territoire de l'agent soit étendu aux pays du Benelux.

Prière de transmettre les candidatures avec renseignements complets au nº 6.166 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, Cedex 09.

formation professionnelle

Formation longue
ANALYSTES PROG. MICRO-INFORMATIQUE
option PROJET INDUSTRIEL
● CANDIDATS : 118, rue de Crimée Paris 19e
● EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès Paris 19e
Citi — Centre International de Traitement Informatique 205.24.63+ - 241.83.83+

cours et leçons

Elève ingénieur donnerait cours de math-physique. Toute classe, jusqu'à terminale. (Paris, Banlieue Sud). Téléphone : 663-65-40.

Ch. Professeur de Physique très bon pédagogue pouvant donner leçons privées pour élève 1re année de médecine. Téléph. après 20 h - 705-63-37.

enseignement

INTERNAT MIXTE 8/12 ans, à 1 h env de Paris. Vie familiale, petit effectif. Education suivie, MARTEL Téléphone : (6) 023-60-22.

propositions diverses

Pr connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Amériques, Asie), demandez la revue spécial *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial MIGRATION (LM) 3, r. Montyon, 75429 Paris, Cedex 09.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Golf GL 8 CV 4 portes, février 1979, noire, vitres teintées, essuie-glace AR, équipée radio, intérieur vert, 45.000 kms. Révisée. Un pot + soupapes neuves. Prix : 24.000 F. Téléph. après 17 h - 331-38-91.

plus de 16 C.V.

ROLLS SYLVER SHADOW : Blanche intérieur et toit marine 1975 état impec. 80.000 km. Téléphoner : 248-14-16 H.B.

divers



secrétaires

Quartier St-Philippe-du-Roule Société de Service recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue anglais.

Elle devra avoir le sens des relations, de la discrétion, bilingue et de l'initiative.
Salaire et poste motivants avec possibilités d'évolution.
Horaires souples, temps partiel au départ possible.
Env. lettre manuscrite av. C.V. à : A.G.E.N.A. Développement International 61, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., allemande, 20 a., rech. empl. fixe hôtesse interprète français-anglais-italien. Ecrire s/nº 6.168 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 34 ans, expert. compt., anglais, ch. poste entreprise Paris, 30 h./semaine. Tél. 821-23-98.

J.H., 22 ans, dégagé O.M., recherche emploi stable comptabilité, BAC G2 DUT-Gestion. Ecr. à nº 7.792, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Jeune Noir, 1,90 m., intéressé par offre de protect. rapprochée ou de toute autre activité annexe. Ecrire s/nº 1.641 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CALCULATEUR ACTUARIAT Agent de maîtrise 39 ans, 10 ans exp. assurances vie-groupe, ch. poste PARIS ou BANLIEUE OUEST. Libre imm. Ecrire s/nº 6.169 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. responsable, sachant faire travaux ferronnerie, menuiserie, maçonnerie, amén. bétaillère, mécanicien P3, tous permis, référence, ch. emploi campagne entre PARIS et MARSEILLE avec ou sans logement fonct. M. Collin, 33, trav. de Carthage, 13008 Marseille.

Jeune pilote automobile, sérieux, ch. tout emploi pour rouler tte l'année et ttes distances. Ecrire BROUDIC Laurent, 15, rue Verdi, 76620 LE HAVRE.

J.F. FRANÇAISE. BAC SÉRIE 8

TRILINGUE ANGLAIS-ESPAGNOL O.U.T. de GESTION FINANCE

ENSEIGNEMENT INFORMATIQUE (langage Basic sur mini-ordinateur Wang) recherche poste comptabilité analytique ou poste service gestion. Ecrire s/nº 9.156 *le Monde* Pub, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 29 ans, ch. place dans bar ou restaurant, 14 ans expérience, de 9 h. à 16 h. Tél. : 249-12-93.

J.P. 19 ans, dact., empl. bureau, rech. pl. stable dans 2e, 8e arrdt. Téléphone : 784-94-79.

Femme 49 ans, STÉNODACTYLO FACTURIÈRE, 20 ans expérience cherche place stable. Écrire à nº 8.037, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01.

Jeune Fille de 20 ans cherche emploi de technicienne-chimiste. Téléphone : (64) 84-08-49.

J.F., 22 ans, maîtrise de droit privé, cherche poste juriste. Téléphone : (74) 30-68-92.

CONTROLEUR DE GESTION Audit ICG, niveau D.E.C.S., 40 ans, dynamique, très forte expérience en distribution, révision, budget, finances, réorganisation, maîtrisant parfaitement secrétariat général en P.M.E., excellentes références. Libre fin septembre, recherche poste à responsabilités. Ecrire GIRODA, 97, rue de Prony, 75017 PARIS.

Homme, 35 ans, TRILINGUE (anglais, allemand, français), expérience dans l'administration disponible. Consultant linguistique intermédiaire en affaire. Prêt à voyager. Ecr. s/nº T028819 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.P. 38 ans, directrice technico-commerciale Maîtrise 1re pharmaceutique dans import-export, ch. poste banlieue Ouest de préférence. Ecr. s/nº T028.965 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOMME 29 ans, surtout très ouvert, licence LIC., lettres mod., maîtrise psycho, pratique psychanalyse, métiers divers, pour connaissance milieux syndicaux divers, ch. emploi. Écrire sous nº T 028924 M. à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 36 ans, bilingue licenciée lettres, exp. expos. Arts PARIS, documentaliste, conférencière enseignement, cherche poste. Étud. toutes propositions. Écr. s/nº T 028981 M, à R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SUP.de Co. 25 ans, expérience 1 an + stages. Anglais, espagnol, allemand. Étud. toutes propositions : marketing, gestion import-export dans P.M.E. ou multinationales. Possibilité 1re année(s) étranger. C.V. et informations sur demande. Écrire sous nº T 028983 M. à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit imm., asc., appts 2 p. aménagés, charme. Téléphone : 261-27-46.

QUAI DES ORFÈVRES étage élevé, asc., PLEIN SOLEIL. VUE S/SEINE. 2 P. 800.000 F. Téléphone : 329-85-06.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios et 2 pces aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, ascenseur. 261-27-46.

4e arrdt

NOTRE-DAME 62m², 3e ét., bel imm. anc. GARBI. Téléphone : 567-22-88.

5e arrdt

Près PANTHÉON, dans luxueux pet. imm. nf. 3 pces princip. 850 000 F + park. poss. Frais de notaire réd. T. : 535-86-37.

6e arrdt

Près du carrefour de l'ODÉON BD SAINT-GERMAIN APPTS DE 90 M2 ET 180 M2. TÉLÉPHONE : 723-78-11.

21, RUE DU CHERCHE-MIDI sur cour, jardin, 5 pièces. Classique IDÉAL POUR PROFESSION LIBÉRALE. T. 633-29-17. Vis. 14-17 h.

7e arrdt

BEAUNE-SEINE
duplex 160m², calme, soleil, caractère, asc. Tél. 354-95-10.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE
Dans bel imm. bon stand., part. état, 5e ét., asc., sur rue Château-d'eau, pl. soleil, appt 4/5 pces à rénover, 100 m², avec gde terr. Px 890 000 F. Crédit voir pptaire : jeudi, vendredi, 14 h 30 à 19 h. 5, bd MAGENTA.

14e arrdt

ALÉSIA - LUNAIN pierre de taille, bon placement, agréable studio, 230.000 F, loué 1.500 F. Tél. : 320-99-80.

15e arrdt

BEGI XVe
30, RUE LACORDAIRE Mº BOUCICAUT-JAVEL constr., neuve, livr. immédiate studio 32m², 2 p. 53m² + jardin.

3 PIÈCES : 78-86 m²
tout équipé, parking. Mercredi, jeudi 15-19 h. ou 287-42-06.

LOURMEL magnifique 5 p. cft, 2 bns, 2 w-c, 2 parkings, BALCON FLEURI, VUE EXCEPTIONNELLE. Px 1.350.000 F. 577-96-85.

16e arrdt

ÉTOILE
(à 300 m.) près av. V.-Hugo sur de calmes jardins intérieurs. Restauration luxueuse de 15 APPTS du studio au 6 p. DUPLEX et TRIPLEX. Téléphone : 261-27-46.

RUE DESBORDES-VALMORE (MUETTE). Appart. de prestige, 113 m². Séj. double, 3 ch., 2 bns. imm. neuf, vis. 504-98-57.

Particulier vend Mº PASSY dans imm. bourg. MAGNIFIQUE 4 P. tout confort + service. ETAT NEUF. R.-de-ch. sud. Soleil. Urgent. 869.000 F. 325-75-42.

VILLA MONTMORENCY dans hôtel particulier, 4/5 pièces + grande terrasse à rénover. PX INTERESSANT. 553-91-48.

17e arrdt

TERNES. Séjour + chambre, cuisine, bains, W.-C. refait neuf. Px 380.000 F. T. 528-99-04.

18e arrdt

Av. JUNOT « HAMEAU des ARTISTES » Atelier + 3 ch., cuis., entr., w.-c., bains, chauff. centr. 1 250 000 F. 285-66-18.

CUSTINE. Imm. pierre de taille APPARTEMENTS OCCUPÉS
2 p. rez-de-ch., 93.000 F.
3 p. 1er ét., 129.000 F.
3 p. 1er ét., 150.000 F.
Tél. : 281-27-59.

19e arrdt

CRIMEE, magnifique 3 pièces tout confort, vue dégagée. 860 000 F. E.I.S. - 226-19-38.

2 P. CUISINE, W.-C.
183.000 F. avec 40.000 F. Sains possible. A repeindre. bon immeuble pierre de taille, ravalé. Voir propriétaire : jeudi 14-18 h., 4, av. Jean-Jaurès-19e.

77 Seine-et-Marne

TORCY (77) 500 m RER, proche autoroute A4, vends dans parc boisé F4, 88 m² + balcon + cellier + parking. Ecoles et tous commerces à prox. Libre début 1982. Prix 380.000 F. Tél. 005-06-32, après 18 h.

78-Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS ds bel imm. XVIIIe, app. 60 m², 3 P. cuisine équipée, grenier, cave. 412.000 F. Exclusivité Agence Royale T. 950 14.60.

92 Hauts-de-Seine

MALAKOFF
3 P. refait neuf dans imm. rénové. 400.000. pptaire. Tél : 654-32-27 - 244-01-01.

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 3 ch., 2 bains, 2e étage, 115 m², impeccable. MICHEL & REYL : 265-90-05.

Suresnes Mont-Valérien Bel appartement vue except. sur Paris et parc. 105 m², 5 P. tt confort, 2 caves. 750.000 F 506-38-96.

VILLE-D'AVRAY
Dans petite résidence de stand. MAGNIFIQUE 3 PIÈCES, donnant SS-BOIS et ETANGS (site classé) tt cft, belle cuis., entièrement équipée, salle de bains, parking, ss-sol, cave, tél., interphone, plein soleil, calme. Prix 750.000 F. 587-01-22.

CHATENAY-MALABRY 3 p. cuis., bains, entrée, tt cft, imm. 1969. 310.000 F. - 627-78-52.

Province

Haute-Savoie, CHATEL emplacem. exceptionnel, studios 4 pers., à partir de 251.000 F. Location assurée. ERIGE, 6.F. 16, 74240 Gaillard Tél. : (50) 38-52-89.

Vend F3, avec garage, commerces, écoles, 200.000 F. Téléphone : 460-61-11 - h. b.

NICE, immeuble luxueux, magnifique appartement, villa 3 pièces cuisine, salle de bains, toilettes, toutes baies, sur terrain et jardin d'agrément 250 m², piscine et tennis, vue s/mer, parking s/sol, charges 500 F mensuels. Prix 800.000 F. (19) 93-83-78-72.

immeubles

ÉTOILE
Très bel imm. pierre de taille, 4 ét., cour, jard., restauré et modernisé, entièrement libre, à vendre en totalité. Ecr. à nº 1.265 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transm.

RUE LONGCHAMP
EMPLACEMENT IDÉAL IMMEUBLE pierre de taille, rez-de-chaussée + 5 étages 680 m² - 562-38-74.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE Studio, 2 pièces, comptant Paris. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

URGENT RECHERCHE 8/7 pièces, tout cft 8e, 16e, 17e, Neuilly, Rive Gauche MICHEL & REYL. 265-90-05.

RECHERCHE 1 à 2 pièces, Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 573-23-55, même le soir.

Achète urgent, jusqu'au 15 septembre, F2 agréable, centre de Paris, ascenseur. Paiement comptant. Tél. 419-13-77.

locations non meublées offres

Région parisienne

92 - VILLE D'AVRAY très beau 5 pièces, tout confort, 183 m², 2 salles de bains, 1 salle d'eau, cuisine équipée, park., cave + terrasse 400 m², 8.500 F charges comprises. Téléphone : 503-21-21.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche 2 ou 3 P. dans imm. standing, parking, téléphone, dans quartiers suivants : 5e, 6e, 7e, 8e, 15e, de préférence 7e. Téléphoner, heures bureau : 295-14-00, poste 202.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ vos appartements sous 24 h. Nous garantissons vos loyers. Service gratuit. - 233-71-14.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ vos appartements sous 24 h. Nous garantissons vos loyers. Service gratuit. - 271-28-16.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES *villas, pavill., toutes banl. Loyer garanti* 5.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES
HABITAT - 551-66-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 8 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassade. - 261-10-20.

fonds de commerce

POUR VENDRE OU ACHETER VOTRE COMMERCE DE PARTICULIER A PARTICULIER
LISEZ icf INDICATEUR DES COMMERCES DE FRANCE en vente 10 F
134, rue Saint Honoré - 75001 PARIS
Tél. : (1) 296.12.00

constructions neuves

BARBARO et Cie, 4, rue Paul-Courty à PERPIGNAN Tél. : (68) 34-43-77, vous propose

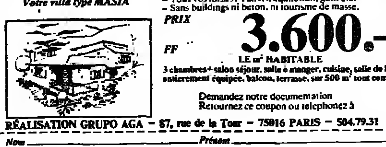
● **A COLLIOURE :**
LES RÉSIDENCES DU PORT-D'AVALL
T.2 et T.3 livrables immédiatement, piscine, tennis.
Renseignements sur place. Tél. (68) 82-26-64.

● **COLLINES :**
27 appartements du T.1 au T.4 luxueusement équipés, piscine. Livrables au 1er trimestre 1982.
Renseign. : av. J.-Delcos, Collioure. Tél. (68) 82-19-03.

● **A LAROQUE-DES-ALBERES :**
LE DOMAINE DES ALBERES
Parcelles boisées, viabilisées, avec vue panoramique sur plaine, mer, montagne. Possibilité de construction par nous-mêmes.
Renseignements : à l'entrée du domaine. Tél. : (68) 89-04-18.
Renseignements à PARIS : C.M.E.R.I., 73 bis, avenue Niel. Tél. : 380-56-56.

LE soleil ★ LA COSTA BRAVA ★ LA mer

A BAGUR (Espagne)
Votre villa type MASIA



– Située au milieu des pins, à proximité des plages.
– Tous vos loisirs : Tennis, équitation, golf, etc.
– Sans buildings ni béton, ni tourisme de masse.

PRIX **3.600.–** FF
LE m² HABITABLE

3 chambres + salon séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains entièrement équipée, balcon, terrasse, sur 500 m² tout compris.

Demandez notre documentation
Retournez ce coupon ou téléphonez à

RÉALISATION GRUPO AGA – 87, rue de la Tour – 75016 PARIS – 504.79.31

Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
N.P. ________ Localité ________ Tél. ________ 5F

Le Monde

économie

AU CONSEIL DES

Les projets sociaux et économiques du gouvernement

(Suite de la première page.)

De même, a été *abandonnée* l'idée d'une cotisation exceptionnelle de *solidarité qu'auraient supportée*, outre les salariés du secteur privé, les fonctionnaires, les agriculteurs, les commerçants, etc. Elle était trop compliquée, semble-t-il. Telle est, du moins, la thèse officielle.

En fait, le recours à l'impôt sur le revenu, s'il est plus aisé, tourne aussi la difficulté des oppositions *qui s'étaient manifestées* au sein même du gouvernement à l'encontre de *projets qui auraient* mis à contribution certaines catégories sociales. On pense évidemment aux fonctionnaires, dont la cause est défendue par M. Anicet Le Pors.

Cela pour le déficit de l'assurance-chômage. Reste le déficit du budget de l'État, dont on sait que M. Mitterrand a personnellement demandé *qu'il soit inférieur* à 100 milliards de francs en 1982, afin de ne pas faire mauvaise impression à l'étranger. Le chiffre, qui sera annoncé fin septembre, avec le projet officiel du gouvernement, devrait tourner autour de 95 milliards de francs. Compte tenu de l'importance des dépenses publiques, qui *progresseront* de *plus de 20 % l'année prochaine* (23 % ou 27 %, selon les modes de calcul), il reste environ 30 milliards de francs de recettes nouvelles à trouver.

L'impôt sur la fortune, dont la préparation achoppe actuellement sur le délicat problème de l'outil de travail dont on s'aperçoit maintenant qu'il ne peut être totalement exonéré, *devrait rapporter* quelques milliards de francs. C'est en fait une estimation très *optimiste : d'abord, parce* que le taux de l'impôt qui sera retenu sera probablement assez faible (environ 1 %), ensuite, parce que ce nouvel arrivant sera très long à mettre en place.

Voilà pourquoi l'État compte davantage sur des recettes sûres et éprouvées, du genre de la taxe sur les *carburants*, qui, si elles ont l'inconvénient d'être impopulaires et de *peser lourd sur l'indice des prix*, se justifient par la rationalité, en l'occurrence par le souci d'économiser réellement l'énergie.

Le comité interministériel chargé de la préparation du dossier des nationalisations a siégé sans discontinuer une bonne partie de la journée de mardi pour mettre la dernière main aux *projets de textes* qui sont examinés, ce mercredi matin, au conseil des *ministres. Celui-ci devrait* procéder à d'ultimes arbitrages, que ce soit pour le champ de la nationalisation ou le calcul de l'indemnisation. Les textes seront soumis en fin de semaine au Conseil d'État, et c'est le conseil des ministres du *23 septembre* qui *approuvera* le projet de loi dans sa forme définitive.

● *Le champ de la nationalisation.* — La sidérurgie sera traitée séparément, l'État devenant le principal actionnaire (près de 96 %) d'Usinor et de Sacilor par une consolidation de ses *créances*. Comme prévu, seules les maisons mères des cinq *groupes* industriels (C.G.E., *Thomson-Brandt*, PUK, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc) seront nationalisées. Thomson-C.S.F. n'est pas, pour le moment, touché.

Le cas de Matra a été longuement discuté mardi. Deux solutions avaient *été envisagées*. L'une *consistait à* nationaliser uniquement les divisions « armement » et « espace » de la firme. Mais cela posait le problème du financement et de la survie des activités civiles de l'entreprise, les bénéfices du militaire étant nécessaires pour combler les « trous » et assurer les investissements des divisions « horlogerie », « *équipement* automobile », « composants électroniques » de Matra. Son P.-D.G., M. Lagardère, avait proposé de son côté que l'État n'acquière que 51 % de la branche militaire et que la gestion de l'ensemble reste du ressort des dirigeants et des actionnaires actuels.

Finalement, on s'orienterait vers une troisième solution. L'État prendrait une participation de 51 % dans l'ensemble du groupe. Ainsi, son *« unité » serait-elle préservée et on* résoudrait du même coup le problème de l'indemnisation des actuels actionnaires, ceux-ci conservant leurs titres Matra. Cette solution devait être discutée mercredi matin au conseil des *ministres*.

En ce qui concerne les banques, il aurait été décidé de fixer le seuil des *nationalisations* à 400 millions de francs de dépôts. Une cinquantaine de banques sur trois cent quarante seraient ainsi soustraites du champ de la nationalisation. En *revanche*, le gouvernement souhaiterait que Lazard et la Compagnie *financière Edmond de Rothschild* soient nationalisées, bien que leurs actionnaires principaux aient le statut de non-résident.

Le cas des réseaux bancaires étrangers de Paribas et de Suez restait encore en suspens mardi soir. *Le rang des partisans de la nationalisation* de l'ensemble semblait cependant s'être gonflé au cours des dernières heures. *« Certes, il y a un risque de voir certaines banques étrangères associées à Paribas rompre leurs accords. Mais il faut en prendre le risque »*, explique-t-on. *« Il serait illogique de ne nationaliser que les activités françaises — au demeurant les moins rentables — et de laisser aux actuels actionnaires et dirigeants ce qui est le plus profitable. En outre, cela aboutirait à casser l'outil. »*

SUSPENSION DES COTATIONS DE TRENTE-DEUX SOCIÉTÉS

Les titres dont la cotation est suspendue, tant sur les actions que sur les obligations convertibles cotées sur les marchés « à terme » ou « au comptant » selon les cas, sont les suivants :

● Bourse de Paris : Dassault, C.G.E., Matra, Paribas, PUK, Rhône-Poulenc, Sacilor, Saint-Gobain, Suez, Thomson-Brandt, Usinor, Alsacienne de banque, Banque Hervet, Banque Rothschild, Banque Worms, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Crédit industriel de Normandie, Crédit du Nord, Société marseillaise de crédit, Société centrale de banque, Séquanaise de banque, Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais et Société générale.

● Bourse de Bordeaux : Bordelaise de crédit industriel et commercial.

● Bourse de Lille : Banque Scalbert-Dupont.

● Bourse de Lyon : Société lyonnaise de dépôts.

● Bourse de Nancy : Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, Nancéienne de crédit Varin-Bernier.

● Bourse de Nantes : Banque de Bretagne, Crédit industriel de l'Ouest.

L'indemnisation

● *L'indemnisation* — Le mode de paiement semble maintenant définitivement acquis. Les actionnaires des sociétés nationalisées à 100 % recevront des *obligations* amortissables sur quinze ans, garanties par l'État *et négociables*, dont le taux d'intérêt serait indexé sur le taux d'intérêt moyen des obligations de première catégorie.

Le calcul du montant de l'indemnisation *restait encore en suspens*. Une bonne partie du gouvernement souhaite que ne soient pris en compte que la moyenne des cours de Bourse de la dernière année de cotation. Sur ces bases, le coût des nationalisations aurait été estimé à *8 milliards de francs en capital*. Toutefois, les implications *internationales et la volonté de procéder à* une « indemnisation juste » pourrait amener le gouvernement à prendre quand même en compte, pour partie, les actifs des sociétés nationalisables pour le calcul de l'indemnisation. Ce qui *majorerait* de quelques milliards la note à payer.

● *Le statut du nouveau secteur public* — Pendant une *période* transitoire, les sociétés nationalisées seront gérées par un conseil d'administration tripartite, le P.-D.G. étant nommé en conseil des ministres. Les ministères directement concernés par les activités de la firme auront chacun un représentant. Ceux des salariés seront désignés, dans un premier *temps*, par les syndicats. Reste à trancher le cas des usagers. On s'orienterait vers des *formules* variables selon l'activité des entreprises. Ainsi, parmi les usagers des firmes industrielles figureraient des responsables de collectivités locales et des personnalités liées à la vie les charges des entreprises.

ALAIN VERNHOLES et JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

ASSOUPLISSEMENT DU CRÉDIT

L'encadrement du crédit a été assoupli pour les quatre derniers mois de l'année 1981, au bénéfice exclusif des grandes banques (plus de 8 milliards de francs de crédits distribués annuellement), soit la B.N.P., le Crédit lyonnais, la Société générale, le Crédit du Nord, le Crédit commercial de France, le C.I.C., la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Ces établissements voient la progression de leurs crédits encadrés majorée de 2 points, soit 4,5 % en décembre 1981 contre 2,5 % autorisés antérieurement.

***Un tel assouplissement*, qui va permettre de distribuer environ *10 milliards de francs de crédits supplémentaires*, a pour objet de desserrer le « *corset* » *qui enserre* de plus en plus les banques, incapables de *satisfaire* les demandes de crédit des entreprises, gonflées par les difficultés de *trésorerie*.**

Une cinquantaine de banques échapperont à la nationalisation

indique M. Mauroy

M. Pierre Mauroy a présenté, *mardi 8 septembre*, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, les grandes lignes de sa déclaration de politique générale prévue pour le 15 septembre. Il a axé son intervention sur la lutte contre le chômage et insisté sur la notion de solidarité qui doit entraîner une mobilisation de tout le pays dans cette tâche.

Selon M. Claude Estier, porte-parole du groupe socialiste, le premier *ministre* a indiqué qu'il n'y aura pas de mesure généralisée d'abaissement de *l'âge de* la retraite, et que le droit à la *retraite serait* modulé *en fonction* du nombre d'annuités de *travail effectif*.

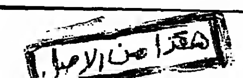
Ce nombre d'annuités pourrait être fixé à quarante ; ainsi, un travailleur manuel ayant commencé à travailler à l'âge de seize ans pourrait, s'il le désire, partir en retraite à l'âge de cinquante-six ans. En revanche, un travailleur intellectuel entré dans la vie active à vingt-deux ou vingt-trois ans accéderait au droit à la retraite à soixante-deux ou soixante-trois ans.

M. Mauroy a également développé les points essentiels de sa politique de nationalisation en indiquant que le gouvernement a *opté pour la nationalisation « à 100 % »* des maisons mères. Il a *confirmé qu'il n'y aurait* pas, en règle générale, de nationalisation des filiales et que les *sociétés* Matra et Dassault feraient l'objet *de « dispositions particulières du fait des différents secteurs que couvrent ces groupes »*.

M. Mauroy a confirmé la volonté du gouvernement d'effectuer une nationalisation totale du crédit, à l'exception de certaines banques locales. Des *« précautions seront prises vis-à-vis des groupes étrangers »*, qui exercent leurs activités en France. Au total, sur trois cent quarante banques, une cinquantaine seulement seront épargnées par la nationalisation.

En ce qui concerne les groupes Suez et Paribas, M. Mauroy a précisé qu'il n'y aurait pas nationalisation des participations industrielles que possèdent ces groupes à l'étranger, en tant que compagnies financières.

M. Mauroy a enfin annoncé aux députés socialistes plusieurs mesures concrètes pour lutter contre le chômage, soulignant que la question de l'emploi n'était pas seulement une « bataille industrielle », mais également une *« bataille de sociétés*. Il a énuméré une série de dispositions envisagées : pour les jeunes de seize à dix-huit ans, généralisation de la formation professionnelle par la création, en particulier de collèges d'enseignement professionnel délivrant une formation alternant un enseignement général et professionnel délivré par des éducateurs et des stages en entreprise. Pour les jeunes en fin de service national, il envisage notamment des contrats d'un an au service des collectivités ou au service de l'exploitation des massifs forestiers ou du développement des parcs nationaux.



MINISTRES

LA PRISE DE CONTROLE DE LA SIDÉRURGIE

En convertissant ses créances en actions, l'État détiendra 98 % du capital d'Usinor et de Sacilor

La nationalisation de la sidérurgie pourrait intervenir dès octobre, à l'occasion de la discussion budgétaire.

Comme nous l'avions laissé prévoir, l'Etat, pour prendre le contrôle des deux groupes français les plus puissants, Sacilor et Usinor, transformera une partie de ses créances en actions à la faveur d'une reconstitution du capital de ces deux groupes.

A l'issue de cette opération, la puissance publique détiendra près de 98 % des actions de ces deux sociétés.

Ce n'est que par la suite que le gouvernement définira sa politique de la sidérurgie française et examinera le douloureux problème posé par de nouvelles réductions d'effectifs, qui semblent inévitables.

« *La nationalisation de la sidérurgie française ne ferait qu'entériner juridiquement une situation largement inscrite dans les faits* », relevait, avant l'été, M. Jacques Mayoux, président de la *société lorraine Sacilor*, l'un des deux groupes, avec Usinor, qui doivent passer quasi intégralement sous le contrôle de l'Etat.

Le principe de l'opération est d'une simplicité biblique : compte tenu de ses participations déjà acquises et des apports qu'elle a dû faire ces dernières années pour combler les déficits des *sociétés sidérurgiques, la puissance publique en est devenue virtuellement propriétaire*. Les modalités pratiques, en revanche, risquent d'être plus complexes, du fait de la nature des schémas utilisés il y a trois ans lors du sauvetage de la sidérurgie française, en faillite latente sous le poids d'un endettement colossal en *accroissement continu du fait* de déficits répétés.

A la fin de septembre 1978, M. Barre faisait voter par le Parlement la prise en charge, aux frais du Trésor, de la plus grande partie de la dette à long terme d'Usinor et de Sacilor, les deux géants français, et d'une troisième firme beaucoup plus petite, *Châtillon-Neuves-Maisons*. Cette prise en charge portait sur 22 milliards de francs, à savoir 12,5 milliards de francs d'emprunts obligataires émis par le Groupement de l'industrie sidérurgique (GIS), dont le service, intérêts et capital, est assuré actuellement par la Caisse d'amortissement pour l'acier (CAPA), et 9,5 milliards de francs du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). En contrepartie, l'Etat et ses émanations prenaient le contrôle des trois sociétés (ultérieurement ramenées à deux par fusion entre Usinor et Châtillon-*Neuves-Maisons*) en s'assurant la majorité de leur capital, soit 63,83 % pour Usinor et 76,9 % pour Sacilor, par apport de créances, de titres et d'espèces, tandis que de nouveaux dirigeants étaient nommés (M. Mayoux pour Sacilor) ou confirmés (M. Etchegaray) pour Usinor.

De plus, les 22 milliards de francs de dettes prises en charge par la puissance publique étaient convertis en « *prêts participatifs* » à caractéristiques « *spéciales* » (intérêt de 0,1 % seulement pendant les cinq premières années, de 1 % pendant les cinq suivantes), le remboursement du principal étant reporté à vingt ans. De telles caractéristiques, vraiment « *très spéciales* », conféraient à ces prêts le statut de quasi-fonds propres.

Un montage très complexe

Afin de sauvegarder les apparences, et de ne pas faire croire à une nationalisation au sens *juridique tout en laissant la porte* ouverte à un retour, très théorique, au secteur privé, un montage très complexe fut mis en place. L'essentiel de la participation de la puissance publique est actuellement détenu par deux sociétés de portefeuille. Ainsi, 52 % du capital d'Usinor appartiennent à la Société financière Usinor-Châtillon, *dont les actionnaires* sont les suivants : Etat, 15 % ; Caisse des dépôts, 28,2 % ; Crédit national, 10 % ; grandes banques, 32 % ; GIS, 14,7 %. Le reste de ce capital est entre les mains du public (12,47 %), de *deux sociétés de portefeuille* privées (Nord-Est, 11,60 % et Chiers-Châtillon, 8,26 %), du groupe belge Cockerill-Hainaut-Sambre (3,27 %), et d'une société à caractère particulier, Valmétal, dont il sera parlé plus loin et dont le contrôle (51 %) est détenu par l'Etat.

Pour Sacilor, la formule est un *peu différente* : 23,2 % en sont détenus directement par la Société financière Sacilor (Etat 15 %, Caisse des dépôts 33,2 %, Crédit national 10 %, grandes banques 26,23 %, GIS 15,55 %), 12,3 % par le public, 10,8 % par la société de portefeuille privée Marine-Wendel, et l'essentiel, 53,70 %, par une seconde société à caractère *particulier*, la *Société financière* sidérurgique, filiale à 67 % de la Société financière Sacilor et à 33 % de Marine-Wendel.

Comme on le voit, ces schémas ne sont pas simples, et les solutions actuellement envisagées visent à les simplifier en partant d'un contrat de base : depuis l'automne 1978, les sociétés sidérurgiques ont, à nouveau, accumulé les déficits d'exploitation, la réapparition d'une crise européenne à partir de juillet 1980 leur ayant été fatale. Usinor ayant perdu, en trois ans, environ 3 milliards de francs et *Sacilor plus de 4 milliards de francs*, leur capital doit être reconstitué.

En bonne logique capitaliste, une opération « coup d'accordéon », c'est-à-dire une réduction drastique du capital pour avaliser les pertes comptables, suivie d'une augmentation substantielle, doit être effectuée. En bonne logique également, le créancier principal, à savoir l'Etat, qui, depuis septembre 1978, a accordé 7 milliards de francs de concours supplémentaires sous forme de prêts du F.D.E.S. pour financer les investissements (et combler les pertes), *assurera l'augmentation* dudit capital en transformant en actions une partie de ses créances. Cette seule opération réduira d'autant la participation des ac*tionnaires privés, le public* et les deux sociétés de portefeuille privées, Nord-Est et Marine-Wendel, qui pourrait tomber à 2 % ou 3 %.

C'est à ce stade que peut intervenir la simplification, avec la suppression d'un ou plusieurs étages d'actionnariat. Parmi les solutions envisagées figure la *création d'une société* de portefeuille unique, détenue à 98 % par l'Etat avec des actions A, les intérêts privés disposant de 2 % avec des actions B, qui posséderait le contrôle total des sociétés d'exploitation Usinor et Sacilor. *Se pose alors le* problème des deux sociétés à caractère particulier évoquées plus haut : leur création avait pour objet d'obliger les groupes privés anciennement propriétaires des aciéries à fournir une contribution supplémentaire pour améliorer la rentabilité des nouveaux ensembles. Ainsi, la holding Nord-Est, *qui détient* 48,4 % de Vallourec, premier fabricant français de tubes, en a bloqué 25 % au sein de Valmétal, dont elle ne détient que 49 % contre 51 % à la Société financière Usinor-Châtillon. De même, Marine-Wendel a apporté *33 % de sa filiale danoise* Dilling à la Société financière sidérurgique, contrôlée à 67 % par la Société financière Sacilor. Les revenus de ces apports devaient être versés pendant cinq ans au compte d'exploitation des nouvelles sociétés sidérurgiques. Dans une optique industrielle élargie, il serait logique que ces apports temporaires soient définitivement intégrés dans les sociétés nationalisées, pour lesquelles ils constituent une pièce essentielle (Dilling pour Sacilor Sollac) ou un débouché naturel (Vallourec pour Usinor). Mais des difficultés se lèvent alors pour l'indemnisation des maisons mères, Nord-Est et Marine-Wendel. Au*cune solution n'étant encore définitive*.

Des réductions d'effectifs inévitables

Il faut toutefois bien se dire que la nationalisation quasi-intégrale de la sidérurgie laisse entiers les vrais problèmes qui continuent de se poser à cette industrie, victime d'une crise appelée à se prolonger vraisemblablement pendant plusieurs années. Certes, un vigoureux — et cruel — effort de compression des *effectifs* et de *rénovation* des installations a été entrepris depuis 1979. Mais la restructuration du secteur des aciers spéciaux n'est qu'amorcée, avec l'apport effectué par Creusot-Loire à Usinor en avril 1981 : la cession d'Ugine-Chiers à Sacilor par P.U.K. n'a pu encore être effectuée, et la question brûlante de la Société métallurgique de Normandie, avec ses 6 000 ouvriers et ses dettes, n'a pas davantage été réglée. Au-delà, la coordination générale des activités sidérurgiques françaises reste à l'étude. Parmi les projets qui circulent, ou ont circulé, *figurent la reprise par Sacilor* des activités lorraines d'Usinor (installations de Rebon-Longwy et de Thionville) et la constitution d'un ensemble « *produits longs* » ; *éventualités férocement* combattues par les dirigeants de Sacilor, qui ne veulent pas hériter du problème d'Usinor ni laisser cette dernière se cantonner aux produits plats élaborés à meilleur compte dans les aciéries côtières de Dunkerque.

Reste, enfin posée, l'angoissante question de la poursuite de la compression des *effectifs, conséquence* logique de la modernisation des installations, qui va continuer pendant les prochaines années à un coût dépassant 15 milliards de francs. Les chiffres les plus divers ont été avancés. Dix mille, *quinze mille* suppressions d'emplois, mis en parallèle avec les vingt-quatre mille emplois qui pourraient disparaître en Allemagne fédérale. Mais tout dépendra du succès de la politique européenne de l'acier avec ses francs-tireurs, Italie et Belgique, de la conjoncture générale à l'horizon 1985, et des intentions du gouvernement. Celui-ci, hanté par le spectre de la British Steel, gouffre budgétaire dans lequel les milliards de livres sterling ont disparu, devra concilier les exigences d'une politique de l'emploi « *supportable* » et celle d'un *budget déjà surchargé* par ailleurs. Là encore, une relance économique, mais à l'échelle européenne, apporterait une solution. Mais quand, et à quel prix ?

FRANÇOIS RENARD.

AGRICULTURE

M. FRANÇOIS GUILLAUME (F.N.S.E.A.) S'ÉTONNE DE L'« AGRESSIVITÉ » DU MINISTRE

Dans une interview au quotidien « l'Alsace », M. François Guillaume, président de la Fédération nationale *des exploitants agricoles* (F.N.S.E.A.), s'étonne, mercredi 9 septembre, de l'agressivité de Mme Cresson, ministre de l'agriculture.

« Face aux problèmes concrets, a remarqué M. Guillaume, Mme Cresson ne trouve que des réponses doctrinaires. » (...) « Elle parle office, quota, quantum, sans savoir ce qu'elle veut elle-même mettre derrière ces mots et en donnant l'impression qu'elle fait totalement abstraction de Bruxelles », a encore déclaré le responsable de la F.N.S.E.A.

M. Guillaume ajoute : « Fort heureusement [*l'agressivité de Mme Cresson*] n'est pas partagée par le premier ministre. »

Il se félicite enfin de ce que « les tensions se sont réduites » et de ce que « la concertation commence à s'élaborer avec les autres membres du gouvernement ».

● *La production de vin en France* ne devrait s'élever, cette année, qu'à 60 millions d'hectolitres (*69,5 en 1980 ; 74 millions* en 1979), ont précisé des responsables professionnels, le mardi 8 septembre.

CONSOMMATION

A PARIS

Le prix de vente de plusieurs boissons est réglementé

Le prix de vente du demi de bière à la pression et de l'eau minérale va être réglementé, à partir du jeudi 10 septembre, dans l'ensemble des débits de boisson de Paris. Le préfet de Paris a pris cette décision par un arrêté daté du 8 septembre, à la suite des abus — *constatés* après enquêtes — dans le relèvement des tarifs de ces consommations dans des cafés de la capitale.

Cet arrêté fixe ainsi les nouveaux tarifs :

● *Etablissements n'employant pas de personnel salarié.* — Prix du demi de bière à la pression : 2,90 F au comptoir, 3,80 F en salle ; prix du petit verre d'eau minérale : 1 F au comptoir, 2 F en salle ; prix du grand verre : 2 F au comptoir, 2,90 F en salle ; prix du « quart flacon », 2,30 F au comptoir et 3,30 F en salle (le service est compris).

● *Etablissements employant du personnel salarié.* — Prix du demi de bière à la pression : au comptoir, 3,20 F, en salle, 4,40 F ; prix du petit verre d'eau minérale : 1,20 F au comptoir et 2,50 F en salle ; prix du grand verre, 2,20 F au comptoir et 3,50 F en salle ; prix du « quart flacon » : 2,50 F au comptoir et 3,80 F en salle (le service n'est pas compris).

D'autre part, des décisions réglementant *aussi* les prix ont été prises pour six hôtels de tourisme une étoile et quatre hôtels deux étoiles où les augmentations de tarifs avaient été abusives.

[Au début du mois, le ministère *de* l'économie avait annoncé — coup de semonce — que les prix dans des cafés, des hôtels, les prix des emplacements sur les terrains de camping, *pourraient être réglementés en cas* d'abus, la Rue de Rivoli ne revenant pas sur la liberté des prix.

Depuis, et à deux reprises, dans les *Alpes-Maritimes* d'abord, *à la fin* d'août, environ quatre-vingts cafés et hôtels ont été sanctionnés par le préfet du département. Quelques jours plus tard, ce sont cent *six* cafés des Bouches-du-Rhône qui ont été soumis à la taxation.]

● *Cent quarante hôteliers-restaurateurs* d'*Alsace* « *taxés* » *pour prix abusifs.* — Plus de cent quarante hôteliers et restaurateurs alsaciens viennent de recevoir l'ordre de l'administration préfectorale de baisser leurs prix, à la suite de contrôles révélant *qu'ils pratiquaient* des prix abusifs, notamment pour la bière, le café et les eaux minérales.

Selon l'arrêté préfectoral, le maximum du café est fixé, d'après la classe de l'établissement, de 2,05 à 2,50 F, la bière de 3 à 3,50 F et le quart d'eau minérale à 3,50 F. Les hôteliers pourront « faire appel » et pré*senter leurs arguments en faveur* des hausses qu'ils ont pratiquées.

AFFAIRES

L'AFFAIRE DU VIDÉO DISQUE THOMSON

Les militants C.F.D.T. de l'usine de Brest restituent le matériel destiné au Japon

De notre correspondant

Brest. — *Double coup de théâtre* dans l'affaire du vidéodisque qui oppose la section C.F.D.T. de l'usine Thomson-C.S.F. de Brest à la direction de cet établissement. Le syndicat a restitué le matériel en partance pour le Japon, qu'il avait saisi le 13 août, et a accusé l'entreprise d'avoir exagéré le prix de revient de la production *en France de son* vidéodisque pour justifier l'accord commercial conclu avec son partenaire nippon.

En déposant, mardi 8 septembre, à la mairie de Brest, les caisses de composants électroniques qu'elle avait saisies, la C.F.D.T. a voulu sans doute montrer sa bonne foi au gouvernement. *Mais il y a plus important* : la publication d'un document interne à l'entreprise sur les coûts de production du vidéodisque Thomson-C.S.F. Selon cette note, rédigée en mai 1980, le vidéodisque fabriqué en France reviendrait à environ 5 400 F l'unité. Or l'accord entre le fabricant japonais et l'usine française *prévoit désormais* un prix de revient de l'ordre de 9 600 F.

Le syndicat considère, dans ces conditions, que le vidéodisque *institutionnel de conception* française peut être fabriqué dans notre pays à un prix très compétitif. Il ajoute que cette fabrication, dans un centre spécialisé, entraînerait la création de deux cent cinquante emplois.

La C.F.D.T. espère que, *à la suite* de la publication de ce document, le gouvernement, qui s'est refusé à intervenir dans le débat, révisera sa position. Pour le syndicat, « *le gouvernement aura bien du mal cette fois à jouer les Ponce Pilate. On ne comprendrait pas qu'il baisse les bras devant la direction de l'entreprise* ».

JEAN DE ROS''RE.

SOCIAL

Les déclarations de M. Bergeron

(Suite de la première page.)

Les possibilités d'amélioration de la productivité sont telles qu'il n'est guère facile d'espérer beaucoup. Il faut *différencier* selon la taille des entreprises et tenir compte que la semaine de trente-neuf *heures* n'est qu'une étape. Nous voulons aller plus loin. Mais ce que je souhaite, c'est que l'action entreprise par la Confédération européenne des syndicats soit relancée. Si *l'évolution* du temps de *travail n'était pas* parallèle en Europe, je crains que nous n'aboutissions à des *blocages. L'harmonisation* européenne est une nécessité. Mais il faut aussi inventer de nouveaux *canaux de communication* avec les autres pays du monde, notamment les pays en voie de *développement. M. Mitterrand a* très bien parlé sur ce thème.

— *Mais cela suppose que les pays riches possèdent moins s'ils veulent aider les plus pauvres ?*

— C'est inévitable. C'est pourquoi, lors des réunions avec les militants, je leur dis qu'il faudra accepter que cette aide vienne en déduction de leurs revenus. Et cela est bien accepté.

— *Comptez-vous sur une intervention de l'État pour aider les entreprises à réduire le temps de travail ?*

— Il faudra bien rechercher de telles solutions, sinon les difficultés persisteront. Je comprends les entreprises qui doivent exporter. Je comprends aussi le gouvernement qui a voulu les rassurer, en refusant par exemple le droit de veto.

» Quant à la réduction de la durée du travail — les trente-neuf heures, mais aussi la cinquième semaine de congés payés, la cinquième équipe, la diminution des heures d'équivalence, — elle devrait créer des emplois. Combien ? Je n'en sais rien. Mais des emplois seront créés.

— *Le vrai choix n'est-il pas aussi d'accepter une réduction du niveau de vie ?*

— Certains le disent ouvertement. Mais ce n'est pas simple.

— *Quelle est la position de F.O. ?*

— Si on réduit le niveau de vie, le pouvoir d'achat, on réduira la consommation intérieure. Et surtout on n'empêchera pas les salariés de vouloir maintenir leur revenu. C'est tout à fait légitime. Quand F.O. veut préserver la politique conventionnelle, c'est pour discuter de ces problèmes car ils ne peuvent être résolus par voie autoritaire.

— *Les nationalisations créeront-elles des emplois ?*

— Pas *a priori*. L'objectif du gouvernement en nationalisant est d'avoir de nouveaux instruments pour mener sa politique économique. Cela peut créer des emplois, mais les nouvelles entreprises nationalisées devront faire face à une concurrence impitoyable.

Donner plus de pouvoir aux assurés

— *Ne craignez-vous pas une trop forte augmentation des emplois dans l'administration ?*

— Nos syndicats affirment que les administrations n'ont pas les moyens d'assurer un bon service public. C'est le cas des P.T.T., des directions de la concurrence, de la consommation, etc. Il y a donc des emplois utiles à créer. Ce qui est discutable, c'est le projet d'instituer pour les jeunes de plus de seize ans des emplois d'utilité locale au service des communes. S'ils sont moins payés que les fonctionnaires, cela provoquera d'importantes réactions. Une sérieuse réflexion est donc nécessaire.

— *Et la retraite à soixante ans ? Comment comptez-vous intervenir pour que la réforme sur la retraite ait un effet positif ?*

— Ce n'est pas facile. Je ne détiens pas de recette miracle. Aujourd'hui, les salariés du secteur privé peuvent partir à soixante ans s'ils le désirent : avec la garantie de ressources, ils peuvent recevoir une « préretraite » égale à 81 % de leur salaire. Les pensions, elles, à soixante ans, sont d'un niveau très inférieur. Le problème est donc de savoir comment on peut assurer la coexistence entre ces deux formules. Je suis inondé de lettres : beaucoup de personnes m'écrivent pour me dire combien elles redoutent que la préretraite ne disparaisse.

» Mais si on décide d'accorder la retraite au taux plein à soixante ans, il faut en apprécier le coût. J'ai dit à Mme Questiaux qu'il fallait évaluer diverses hypothèses : la retraite au taux plein à soixante-trois, soixante-deux ou soixante et un ans, cela fait tant. Il faut d'autant plus le savoir qu'il y a d'autres problèmes comme celui de l'assurance-maladie dont la situation financière n'est pas brillante. Et pour l'ensemble des régimes de Sécurité sociale, on parle d'un déficit, en 1982, de plus de 20 milliards de francs et de 7 à 8 cette année.

— *Pensez-vous qu'il faille aller moins vite pour réformer la retraite ?*

— Personnellement, je n'irais pas aussi vite. On ne peut pas séparer les problèmes de la retraite de celui plus général de la Sécurité sociale. Le problème de fond, c'est le *chômage* et l'inflation, mais celui du financement de la Sécurité sociale est *aussi grave que le reste, même si* les gens ne s'en rendent pas compte. Cela fait des années que je préviens que le *problème social* le plus important est celui du financement de la protection sociale collective. *Il* y a un choix fondamental sur lequel il faut se prononcer : jusqu'à quel montant les citoyens acceptent de consacrer une part de leurs revenus pour s'assurer contre les aléas de l'existence et de la maladie, le chômage, la retraite, etc.

— *Quelles sont vos propositions ? Les modifiez-vous en fonction de la crise économique ?*

— Quand les ordonnances de 1967 ont été imposées, nous avons accepté d'assumer nos responsabilités. L'un des objectifs de ces ordonnances était de donner aux conseils d'administration des caisses des pouvoirs plus étendus, y compris dans la gestion. Cet objectif n'a pas été respecté : à l'exception de l'action sanitaire et sociale, les conseils d'administration n'ont pas pu *jouer* ce *rôle*.

— *Cela veut-il dire que vous réclamez ces pouvoirs ?*

— Mais c'est *dans l'esprit* de la Sécurité sociale telle qu'elle a été conçue à l'origine ! Mme Questiaux me dit aujourd'hui : il faut responsabiliser les assurés. Pour les responsabiliser, encore faut-il leur donner des pouvoirs. Il faudrait aller dans cette direction.

— *Et le financement ?*

— Il y a la cotisation, mais il y a aussi des limites à ne pas dépasser. *Le* gouvernement ne cesse de répéter qu'il ne faut pas accroître les charges des entreprises. Si on *ne fait* pas appel aux cotisations, il faudrait recourir au budget de l'État, or le déficit prévu pour 1982 *atteint* un niveau important : on parle de 95 milliards de francs, et ce sera sans doute beaucoup plus. Or le déficit budgétaire a aussi des conséquences sur l'emploi et les prix. En outre, si on *fait* appel au budget de l'État, inévitablement, la Sécurité sociale deviendra une ligne dans *le budget de* l'État. Je préfère donc que l'on conserve à ces institutions leur liberté de *comportement. Sinon*, on ira à l'étatisation, à l'inverse de ce qu'on veut faire.

— *Vous réclamez plus de pouvoirs pour les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. Voulez-vous aussi modifier leur composition ? Et acceptez-vous, en attendant les élections, de répartir les sièges entre syndicats en fonction des résultats d'autres élections, celles des prud'hommes ?*

— Ce n'est pas un problème fondamental. Notre position est toujours de préférer la désignation à l'élection. Ce n'est pas par crainte des élections puisque, aux prud'hommes, F.O. a obtenu de bons résultats, mais pour des raisons de principe. Nous voulons que les représentants des syndicats dans des organismes extérieurs soient désignés, mandatés, contrôlés par le mouvement syndical. J'ai rappelé au gouvernement les déclarations de Jouhaux *en* 1936 : nous ne voulons pas de délégués d'atelier élus par des inorganisés en opposition aux syndicats.

Désaccord avec M. Anicet Le Pors

— *Que pensez-vous des orientations présentées par le ministre de la fonction publique donnant moins d'importance à la signature des accords ?*

— Nous sommes en désaccord avec M. Le Pors. Autrefois l'État décidait seul malgré les grèves. Au lendemain de 1968, nous avons fait admettre que les représentants du secteur public devaient négocier. C'est un progrès incontestable. Quand je regarde ce qui a été fait depuis plus de dix ans, je constate que c'est positif. Des accords ont permis de revaloriser les traitements des catégories les moins favorisées (C et D), d'intégrer progressivement l'indemnité de résidence dans le salaire de base, de maintenir et même faire progresser le pouvoir d'achat. Ce serait revenir en arrière que d'abandonner un système qui a fait ses preuves. C'est pourquoi je ne suis pas d'accord avec M. Le Pors quand il se dit prêt à accepter un constat ou procès-verbal de discussion pour éviter la division syndicale. Dans cette *hypothèse*, c'est l'État qui déciderait. Il est certes exact que dans le passé tous les syndicats n'ont pas voulu parapher certains accords, mais ceux-ci ont été appliqués. Et j'estime qu'il faut maintenir cette voie contractuelle.

— *Quitte à ce qu'à l'avenir la C.G.T. et la C.F.D.T. continuent à ne pas signer ?*

— Écoutez, si j'en crois les déclarations publiques de la C.G.T. et de la C.F.D.T., elles acceptent aujourd'hui ce qu'elles ont condamné hier.

» A F.O. nous ne changeons pas. Un exemple : à la R.A.T.P., mes amis ont été pris à parti parce qu'ils menaçaient de déposer un préavis de grève, car ils constatent que leur situation est moins bonne cette année qu'elle ne l'était l'année dernière. Or ils ne demandent pas la Lune : ils demandent qu'on continue en 1980 ce qui a été fait les années précédentes.

— *F.O. a solennellement exprimé sa réprobation devant l'entrée des communistes au gouvernement. Que pensez-vous de leur réaction ?*

— Je ne les ai pas rencontrés personnellement. Mes amis sont allés les voir, parfois ils ont exprimé leur accord, parfois non.

— *Et les dangers de politisation ?*

— Nous avons exprimé quelques inquiétudes lorsque le ministre de la fonction publique a déclaré permettre des réunions politiques dans les locaux de l'administration, après les heures de travail, certes. Il est difficile de situer la frontière entre ce qui est souhaitable et ce qui peut devenir dangereux.

— *M. Le Pors a accusé le gouvernement précédent d'avoir fait peser sur la fonction publique une pression idéologique. L'avez-vous ressentie ?*

— Lorsqu'il a été nécessaire de réagir, au cours des dernières années, mes amis fonctionnaires l'ont fait très violemment. J'ignore s'il y a eu pression idéologique. Mais mes amis ne l'accepteront pas plus demain qu'hier. Ils sont profondément attachés à la neutralité de la fonction publique et j'ai souvent rappelé que la fonction publique était l'un des piliers essentiels de la société républicaine, qu'elle assurait la pérennité de l'État à travers les éventuels bouleversements politiques.

— *Dans le secteur privé, peut-on parler d'un renouveau dans la politique contractuelle avec le patronat ?*

— Le patronat reste le patronat. Ce que nous voulons, c'est préserver la loi du 11 février 1950 sur la liberté de négociation. Il *nous appartient*, en tant que mouvement syndical, de convaincre les salariés de s'organiser, chez nous *ou ailleurs*, afin de peser sur les employeurs pour parvenir à des accords. Il n'y a pas d'autre possibilité que celle-là.

— *Actuellement y a-t-il dialogue ?*

— Il est encore tôt pour le dire, mais il y a un certain nombre d'accords qui ont été conclus depuis le début de *l'été*.

— *Êtes-vous favorable à l'obligation de négocier ?*

— Cela ne veut pas dire grand-chose. Je demande à voir. Il ne faut pas se faire d'illusions. En revanche, il faut veiller à ne pas tomber dans le travers qui conduirait à une *fixation* autoritaire des rémunérations.

— *Face à la montée des prix, quelle est la position de F.O. ?*

— Dès le mois de mai, j'ai fait porter à M. Mitterrand, *rue de* Bièvre, une lettre dans laquelle nous attirions son attention sur le *dérapage des prix*. Par la suite, j'ai fait plusieurs démarches dans le même sens. Le premier ministre a *répété à Lille qu'il voulait* maintenir la liberté des prix. Je ne suis pas d'accord. Je persiste à penser que dans une période d'inflation forte, la confiance dans le mécanisme de la concurrence naturelle est une *illusion*. A la place du gouvernement, je bloquerais les prix pendant quelques *mois*.

» Le changement de politique a créé l'espérance chez certains, la crainte chez d'autres. Celle-ci explique dans une certaine mesure les augmentations de précaution et nous risquons de nous trouver devant une inflation de 15 à 16 %. *C'est* grave. C'est pourquoi il faudrait un blocage momentané et établir des règles dans *le cadre de ce qui pourrait* être une politique conventionnée entre les commerçants, par exemple, et les *pouvoirs publics*.

— *L'arrivée de la gauche au pouvoir a-t-elle amélioré les relations syndicales ?*

— Nous avons eu des contacts avec la FEN, la *C.G.C.*, la *C.F.T.C.* Rien n'est changé avec les autres organisations. La C.F.D.T. développe des thèses qui ne sont manifestement pas les nôtres — ce qui n'est pas péjoratif à son égard — ne serait-ce que dans le domaine nucléaire et dans toutes sortes de domaines touchant la place du syndicalisme et notamment l'autogestion. Mais nous n'allons pas polémiquer. Pour l'instant, l'arrivée de la gauche est encore trop nouvelle et le sentiment de nos amis est de maintenir le *statu quo*. »

Propos recueillis par
JOANINE ROY
et JEAN-PIERRE DUMONT

SOCIAL

La C.G.T. doit être un partenaire «constructif», «libre» mais vigilant du gouvernement, *déclare M. Henri Krasucki*

Les minoritaires s'inquiètent du prochain départ de M. Séguy

Une importante délégation du bureau de la C.G.T., conduite par M. Georges Séguy, secrétaire général — souligna le présentateur, — assistait au rassemblement parisien organisé par la centrale, le 8 septembre après-midi, à la halle de la porte de Pantin, où M. Henri Krasucki a prononcé le discours de rentrée de la première centrale ouvrière.

Cela confirma que M. Henri Krasucki, familièrement désigné comme le numéro 2 de la C.G.T., a déjà pratiquement pris la tête d'une centrale qui veut être le partenaire « constructif », « libre » mais « vigilant » du gouvernement.

Et la présence de la quasi-totalité de l'état-major dans ses différentes composantes est lourde de sens dans le rituel de la centrale : elle est destinée, après les remous qui ont secoué la vieille maison au cours des trois dernières années, à braquer les projecteurs sur l'unité profonde de la C.G.T.

Le triomphe de la gauche, la présence de ministres communistes au gouvernement, pour la première fois depuis un tiers de siècle, prouvent l'inanité des contestations soulevées par certains socialistes, communistes et autres sans-étiquette qui avaient accusé la direction confédérale de se placer sous la coupe de M. Marchais, au risque de mener la centrale à sa perte et de faire le jeu de la droite.

Bien au contraire, pour les minoritaires, le départ de M. Séguy a une tout autre signification. Il marque un coup d'arrêt des efforts d'ouverture, de démocratisation, entrepris par le successeur de Benoît Frachon, notamment au quarantième congrès, en 1978. De fait, durant ces trois dernières années, les perspectives tracées à Grenoble se sont progressivement modifiées. Les militants qui avaient placé leurs espoirs en M. Séguy estiment que le besoin de repos qu'éprouve le secrétaire général de la C.G.T. tient, pour une bonne part, au combat qu'il a livré contre les forces hostiles à l'évolution, tant à la C.G.T. qu'au P.C.F. Selon ces minoritaires, il y renoncerait par lassitude ou par discipline.

Les cégétistes qui rejettent la tutelle communiste sont convaincus que l'heure de la retraite de M. Séguy a été fixée place du Colonel-Fabien. Le parti, estiment pour leur part les militants socialistes de la C.G.T., ne pouvait admettre le faible impact de la centrale sur ses adhérents lorsqu'il s'est agi de favoriser la candidature de M. Marchais.

« La perte d'influence de la Confédération ouvrière était intolérable. Il fallait une sanction, et on a fait porter le chapeau au secrétaire général. » Cette reprise en main opérée par le P.C.F., *ajoutent les socialistes, sera* confirmée par la promotion de syndicalistes de bonne obédience qui accompagneront l'ascension de M. Krasucki.

Fatigué ou non, M. Séguy passera la semaine prochaine à Moscou, pour préparer le congrès de la Fédération syndicale mondiale, qui se réunira, début 1982, à La Havane. M. Séguy doit y faire entendre la voix de la C.G.T., qui ne se place pas exactement sur la même longueur d'onde que celle des pays de l'Est, notamment au sujet de la Pologne. La Pologne, dont le nom n'a pas été prononcé à la porte de Pantin par M. Krasucki. Celui-ci, dans le passage consacré aux responsabilités internationales de la C.G.T., s'est une nouvelle fois dressé contre la bombe à neutrons de M. Reagan, avant de proclamer la nécessité de parvenir à un nouvel ordre économique mondial et d'exprimer sa solidarité envers les républicains irlandais.

JOANINE ROY.

« *Pour réussir le changement, une C.G.T. forte, pour de réelles avancées économiques, sociales et démocratiques.* » La grande banderole derrière la tribune résume le discours prononcé par M. Krasucki à la Halle de la Porte de Pantin où, par-delà quelque trois mille places assises, des milliers d'autres militants se groupaient entre les stands. A maintes reprises, M. Krasucki a confirmé l'évolution adoptée par la C.G.T. depuis le succès électoral de la gauche.

« *Nous n'attendons pas,* a-t-il dit, *que des changements tous octroyés d'en-haut sans que les travailleurs interviennent. (...) Des avancées intéressantes et même importantes ont déjà été amorcées, d'autres sont annoncées, programmées. Sur tous les problèmes avec les travailleurs nous avons notre mot à dire (...). C'est énorme, cela n'était pas arrivé depuis trente-quatre ans. C'est sans comparaison avec ce qui a pu arriver avant, chez nous ou ailleurs. Il s'agit (...) d'une époque nouvelle (...). Nous devons l'aborder en nous appuyant d'une façon novatrice sur les idées de la C.G.T. (...) et surtout faire ce qu'il faut en adoptant le style, le réalisme et le dynamisme qui conviennent.* »

Des mesures « carrément satisfaisantes »

Trois questions décisives font réfléchir militants et travailleurs. M. Krasucki répond oui à « *la plus fondamentale* » : on peut réussir à changer les choses durablement « *sans ignorer aucune des difficultés, des contradictions de la situation elle-même. Sans gommer aucune des différences entre les forces alliées, politiques ou syndicales* ».

Le changement est possible parce que les travailleurs et la majorité du peuple « *ont voté contre le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, l'autoritarisme, même si les moyens d'y parvenir n'apparaissent pas clairement à tous. Notre comportement ne saurait être dicté par des considérations d'astuce provisoires et subalternes. Nous voulons contribuer à gagner, c'est le chemin de l'avenir* ».

Seconde question : Est-on en présence d'une gestion de gauche de la crise ? « *Eh bien non,* s'exclame M. Krasucki. *Les principales mesures prises ou annoncées comme imminentes sont encourageantes et certaines même sont carrément satisfaisantes.* »

Troisième question : comment se situe la C.G.T. ? Elle a contribué « *plus qu'aucune autre force syndicale à l'avancement d'un pouvoir de gauche avec un gouvernement comprenant des ministres socialistes et des ministres communistes. Nous agirons comme une force autonome. Notre programme va au-delà de celui du gouvernement, mais ce dernier contient des objectifs qui rejoignent une partie des nôtres. Ni complaisants, ni irresponsables, point d'appui pour avancer, contrepoids des pressions du patronat et des forces du conservatisme social, nous souhaitons plus que jamais résoudre les conflits et les problèmes par la négociation, dans un rapport de force amélioré, comme toujours par l'action syndicale de masse* ».

M. Krasucki énumère alors les « *travaux pratiques* » avec au centre le chômage et la relance de l'économie. « *Tout ne peut être résolu en quelques mois. Tout ce qui demande du temps doit être mis en route avec un programme de discussion, de mesures rapides ou marquantes qui donnent confiance.* »

Parmi les urgences : les prix et le pouvoir d'achat. La C.G.T. préconise un blocage sélectif et temporaire des prix des biens de grande consommation, et une remise en ordre des salaires améliorant le pouvoir d'achat des bas et moyens traitements, maintenant celui des catégories couvertes par les conventions collectives. Elle « *propose 10 % d'augmentation pour le SMIC* » et rappelle les mesures qu'elle a déjà préconisées pour la relance de l'économie et la création d'emplois.

Et M. Krasucki de faire le bilan des actions menées en ce sens l'année dernière par la C.G.T., de souligner les dispositions positives déjà annoncées par le gouvernement et particulièrement celles qui émanent des ministres communistes.

« *Le fait est là. Hier c'était la casse. Maintenant on commence à discuter pour faire revivre.* » Les nationalisations sont indispensables pour mener une véritable politique de développement industriel, efficace dans le domaine de l'emploi. « *Nous ne voulons pas substituer une bureaucratie à la monarchie patronale. Nous voulons des entreprises nationales dotées d'une large autonomie de gestion.* » Après avoir dénoncé les « *mauvais accords que les autres centrales syndicales ont conclus avec le C.N.P.F. sur la durée du travail* », M. Krasucki se félicite de « *l'évolution très importante* » déjà réalisée depuis trois mois dans le domaine des libertés démocratiques et des droits syndicaux, et en particulier la loi sur l'amnistie étendue aux travailleurs et militants victimes de la répression syndicale pour les réintégrer dans leurs droits et leurs emplois. « *Aucune force,* dit-il, *ne peut sérieusement empêcher ces mesures de bon sens et de justice qui ne mettent nullement en cause l'autorité des responsables patronaux mais seulement des mentalités féodales.* »

« *Nous ne renonçons à rien, à aucune forme d'action notamment pas à la grève qui est un droit démocratique,* dit encore M. Krasucki, qui conclut : « *Dans une situation d'alliance, il faut être vrai, ne cacher aucune différence ou divergence, laisser à chacun son identité, veiller à la nôtre, ne rien enjoliver ni ne rien noircir. Nous agissons les yeux ouverts et en fonction des actes. C'est bien normal que l'on fasse de même à notre égard. Cela nous conduit à une vigilance constructive et évidemment pas à une méfiance crispée.* »

● *Les quatre cents salariés d'une entreprise de Monsac* (Corrèze), la Paumellerie Electrique, sont en grève pour 48 heures depuis mardi 8 septembre, à l'appel de la C.G.T., pour s'opposer à la suppression par la direction de cent vingt emplois.

● *La confédération générale des P.M.E.* « *s'étonne* » des déclarations du ministre de la formation professionnelle, M. Rigout, sur la nécessité de porter « le plus vite possible » le taux de participation des entreprises à la formation professionnelle de 1,1 % à 2 % de la masse salariale. La C.G. P.M.E. trouve « pour le moins surprenant que soient fixés de manière stricte les objectifs à atteindre en matière de financement », alors que s'ébauche la concertation entre le ministère et les organisations professionnelles.

● *La fédération des masseurs-kinésithérapeutes - rééducateurs* s'est déclarée hostile à une cotisation éventuelle des professions libérales et des fonctionnaires à l'assurance-chômage. Une telle disposition serait « anormale et indécente », estime la fédération, qui la juge comme une obligation « de payer un service rendu à d'autres, sans aucun espoir de solidarité réciproque ».

LE C.N.P.F. INVITE LES FÉDÉRATIONS PATRONALES A ACCÉLÉRER LES NÉGOCIATIONS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Le C.N.P.F. a réuni, mardi 8 septembre, environ cent cinquante représentants des fédérations professionnelles et unions patronales pour les inciter à entamer rapidement les négociations sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.

Le premier objectif du C.N.P.F., en organisant cette rencontre était d'expliquer la portée de ces discussions et de mieux informer un patronat à la fois perplexe en raison de la complexité du sujet à traiter et inquiet dans la mesure où des dérapages contractuels accroîtraient encore les charges des entreprises. Le deuxième objectif du C.N.P.F. est d'inciter les employeurs, au niveau des fédérations, à respecter à la fois l'esprit et la lettre du protocole d'accord national de juillet, c'est-à-dire à prévoir très concrètement une réduction effective de la durée annuelle du travail à condition qu'en contrepartie des mesures soient prises pour accroître l'utilisation des machines.

Troisième objectif du C.N.P.F. : donner un coup d'accélérateur aux discussions. Les négociations, dans au moins une cinquantaine de branches — des réunions sont déjà prévues dans vingt-cinq d'entre elles, — devraient aboutir avant le 1er décembre afin de permettre de dresser un bilan national important, qui éviterait une surenchère du Parlement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,8250	5,8300	— 10	+ 40	— 100	— 50	— 500	— 300
$ can.	4,8480	4,8550	— 200	— 100	— 330	— 300	— 950	— 700
Yen (100)	2,5020	2,5080	+ 200	+ 260	+ 400	+ 460	+1100	+1250
D.M.	2,3950	2,3990	+ 80	+ 140	+ 150	+ 240	+ 420	+ 580
Florin	2,1530	2,1620	+ 40	+ 90	+ 100	+ 150	+ 280	+ 400
F.B. (100)	14,6150	14,6420	— 350	— 120	—1100	— 700	—2500	—1800
F.S.	2,7600	2,7630	+ 120	+ 200	+ 250	+ 300	+ 700	+ 850
L. (1 000)	4,7850	4,7950	— 350	— 200	— 800	— 600	—2500	—2150
£	10,4050	10,4250	+ 250	+ 450	+ 500	+ 700	+1250	+1650

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 3/4	12 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2	12 1/2	13
$ E.-U.	16 3/4	17 1/4	16 3/4	17 1/4	17 3/4	18 1/4	18	18 1/2
Florin	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14
F.B. (100)	15	20	19	23	20	24	19	23
F.S.	7 1/2	8 1/2	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11	10 1/2	11
L. (1 000)	25	35	23	27	25	29	27	31
£	12 1/2	13 1/2	13	13 1/2	13 1/2	14	14	14 1/2
F. français	17	18	22	24	23	26	22	24

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

EN VISITE A ALGER

M. Jobert s'est appliqué à dédramatiser le différend sur le prix du gaz

De notre correspondant

Alger. — « Il n'y a pas de différend entre l'Algérie et la France à propos du prix du gaz », *a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, au terme d'un séjour de quarante-huit heures à Alger. A une semaine de la visite de M. Jean-Marcel Jeanneney, représentant personnel de M. Mitterrand, chargé d'élaborer avec M. Hadj Yala, ministre algérien des finances, un projet de règlement d'un contentieux qui oppose depuis dix-huit mois Gaz de France à la Sonatrach, M. Jobert s'est appliqué à dédramatiser le problème.*

Les Algériens entendent obtenir l'alignement du prix de leur gaz naturel liquéfié sur celui du pétrole brut. G.D.F. paye actuellement 4,35 dollars le million de B.T.U. (1), la société nationale algérienne facture le gaz 6,11 dollars, et l'application stricte du principe d'équivalence supposerait un prix de 7,50 dollars environ pour un prix du pétrole de 40 dollars le baril. Les Algériens, qui ont beaucoup investi dans l'exploitation de leur gaz, entendent ne pas le « brader ». Les autorités françaises ne sont pas insensibles à leurs arguments mais elles redoutent un alourdissement intolérable de la facture énergétique. Le dossier, gelé depuis plusieurs mois, doit être repris, a estimé M. Jobert, à son point de départ.

Le ministre a fait de larges concessions aux thèses algériennes en affirmant que « *l'énergie devait être payée à son prix* » et que « *les ressources en ce domaine devaient être utilisées de façon responsable* ». « *Le problème,* a-t-il poursuivi, *est de trouver un prix permettant à la fois le développement de l'Algérie et celui de la France.* » Et il a conclu : « *A la veille de visites présidentielles entre les deux pays, je raye de mon vocabulaire le terme de « différend », et je préfère parler de prise de conscience globale des réalités économiques.* »

9 milliards de mètres cubes

Le déblocage de ce dossier conditionne largement le développement des relations commerciales entre les deux pays. La France, neuvième client de l'Algérie, est son premier fournisseur. Mais, constate la Chambre française de commerce et d'industrie à Alger, si les ventes en francs courants sont demeurées relativement stables et ont même connu depuis la fin de 1979 une vigoureuse progression, en revanche, les contrats d'études et d'équipements, considérables durant le premier plan quadriennal algérien 1970-1973, sont en baisse sensible. L'Algérie s'emploie, non sans succès, à diversifier ses partenaires. Elle est sensible aussi au déséquilibre persistant de sa *balance commerciale* avec Paris (2). Un accord sur le relèvement du prix du gaz actuellement livré et la mise en œuvre de nouveaux contrats de vente de gaz, aujourd'hui gelés, permettraient de fournir chaque année 9 milliards de mètres cubes de gaz et de rééquilibrer la balance commerciale.

Ces problèmes, M. Jobert les a longuement évoqués avec le ministre algérien du commerce, M. Khellef, et le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Oubouzar. Il a été également reçu par le président Chadli Bendjedid et par le premier ministre, M. Abdelghani. Il a enfin rencontré les industriels français qui exposent à la XVIII[e] Foire internationale d'Alger. Une cinquantaine de pays participent à cette manifestation, la plus importante du continent africain. La présence française y est particulièrement importante et regroupe sur quelque 17 000 mètres carrés trois cent soixante-dix exposants contre trois cent trente l'an dernier. M. Jobert, qui a présidé la journée française le 7 septembre, s'est également attardé au pavillon algérien du ministère du travail et de la formation professionnelle, *marquant* ainsi l'intérêt que Paris attache aux accords sur le retour et la réinsertion des travailleurs immigrés en France. Ce problème sera d'ailleurs abordé lors de la visite de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, à la fin du mois. (*le Monde* du 8 septembre.)

DANIEL JUNQUA.

(1) B.T.U. : British Thermal Unit : 1 million de B.T.U. = 293 KWh.

(2) Au cours du premier trimestre 1981, les exportations françaises ont atteint 2,799 milliards de francs et les importations 1,485 milliards de francs.

TENNECO ANNONCE UNE IMPORTANTE DÉCOUVERTE DE PÉTROLE EN TUNISIE

Tenneco a annoncé, le 8 septembre, une importante découverte de pétrole au large de Sfax, en Tunisie, par sa filiale Houston Oil and Minerals. Le puits a donné 1 455 barils par jour. Tenneco précise que des forages supplémentaires seront nécessaires pour déterminer l'intérêt exact de cette découverte. Tenneco, qui possède 100 % sur ce permis, serait tenu de réduire sa participation à 49 % (51 % étant rendus à l'ETAP, la société d'Etat tunisienne), en cas d'exploitation commerciale. En 1974, la Tunisie a produit 5,5 millions de tonnes de pétrole et 354 millions de mètres cubes de gaz.

L'IRAN ANNULE TOUS LES ANCIENS CONTRATS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE

Le ministère iranien du pétrole a annoncé, le 8 septembre, l'annulation de tous les contrats techniques de production ou d'exploration passés sous l'ancien régime avec des compagnies étrangères. Une commission spéciale a étudié les contrats « *contrevenant à la loi sur la nationalisation du pétrole* ». Elle a notifié la décision d'annulation à toutes les compagnies concernées (dont la société française Elf-Aquitaine) et a été chargée de régler les litiges éventuels nés de cette mesure.

Voilà plusieurs mois que les compagnies étrangères se sont retirées de l'exploration en Iran, qu'elles soient italiennes, japonaises, françaises ou indiennes.

La décision des autorités iraniennes ne fait donc que confirmer un état de fait. Pour les milieux spécialisés, l'annonce par Téhéran d'une volonté de régler les litiges en suspens manifeste un désir de conciliation voire d'ouverture à un moment où l'industrie pétrolière connaît des difficultés. En effet, la production *moyenne* de l'Iran au premier semestre de 1981 n'a pas dépassé 1,48 million de barils par jour — et les exportations 700 000 barils quotidiens, — quand le budget tablait sur la vente de 2,5 millions de barils par jour pour faire face aux dépenses de la guerre avec l'Irak. Et la situation s'est encore dégradée ces dernières semaines. Les prix trop élevés demandés par Téhéran expliquent pour partie cette mévente, mais aussi *sans* nul doute des *difficultés* techniques sur les champs pétrolifères.

● *Près de 10 milliards de tonnes de pétrole de réserves prouvées au Mexique.* — Les réserves prouvées de pétrole du Mexique atteignent actuellement 72 milliard de barils (près de 10 milliards de tonnes) contre 67,8 en mars dernier, a affirmé récemment le président Lopez Portillo. Les réserves probables sont de 58,6 milliards de barils et les réserves potentielles de 250 milliards de barils. — (A.F.P.)

● *Manifestation des écologistes au ministère de l'industrie.* — Une vingtaine de militants écologistes conduits par M. Brice Lalonde ont occupé le 8 septembre, de 17 h 30 à 20 heures, une salle du ministère de l'industrie, 101, rue de Grenelle, à Paris.

Les écologistes voulaient obtenir des services de M. Hervé, ministre de l'énergie, la communication du rapport de sûreté du surrégénérateur Super Phenix et des contrats passés entre la *Cogema* et divers pays étrangers pour le retraitement des déchets nucléaires de l'usine de La Hague.

Le ministre s'est refusé à satisfaire cette demande. Il a indiqué que les rapports de sûreté ne pouvaient être publiés pour des raisons de sécurité publique et qu'il en allait de même des contrats de la *Cogema* qui sont des rapports de droit privé.

ÉTRANGER

En R.F.A.

LA HAUSSE DES PRIX EST SURTOUT DUE A L'APPRÉCIATION DU DOLLAR

Wiesbaden (A.F.P.). — Le coût de la vie en R.F.A. a augmenté de 0,3 % en août, contre 0,4 % en juillet et 0,5 % en juin, comme l'indiquaient les données provisoires publiées par l'Office fédéral de statistique, fin août (le Monde du 29 août). L'inflation s'est ainsi ralentie durant ce mois, mais moins qu'il n'est d'usage en R.F.A. au plus fort de l'été. Sur un an, la hausse des prix à la consommation a atteint en août, *pour* la première *fois* depuis juin 1980, la barre des 6 %. Elle s'était établie à 5,80 % en juillet et 5,50 % en juin.

Les prix alimentaires ont baissé de 1,2 % en août, ceux des produits industriels augmentant de 0,8 %. Ce sont surtout les prix de l'énergie qui sont responsables de la hausse de l'indice : fuel domestique, + 7,9 % ; carburants, + 2 % ; courant électrique, + 1,5 % ; charbon, + 1,2 %. De leur côté, les prix des services ont augmenté de 0,3 %. L'indice d'août, qui s'est inscrit à 124,8 (base 100 en 1976), confirme que la hausse des prix est surtout due à la dépréciation du mark par rapport au dollar, qui renchérit le coût de l'énergie et des autres marchandises importées dont la facture est libellée en monnaie américaine.

P.T.T.

L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE A L'ESSAI

Les tarifs du téléphone baisseront de 5 % par an en francs constants au cours des prochaines années, a indiqué mardi 8 septembre M. Dondoux, directeur général des télécommunications. S'exprimant au cours d'un débat sur la télématique organisé à l'occasion du prochain SICOB, M. Dondoux a aussi affirmé que, après l'Ille-et-Vilaine, les expériences d'annuaire électronique, faisant désormais appel au volontariat, et non plus imposées à l'abonné, seraient étendues à certaines grandes agglomérations où les P.T.T. rencontrent des difficultés pour répondre aux appels du « 12 ».

L'agglomération parisienne, qui pose des problèmes techniques spécifiques, ne sera pas rapidement concernée, mais huit cents opérateurs supplémentaires vont être, courant octobre, affectés aux renseignements. Pour ce qui est des commandes de terminaux électroniques destinés à l'annuaire, M. Dondoux a indiqué *qu'elles seront « au moins aussi importantes en 1982 qu'en 1981 ».*

Le directeur adjoint du cabinet du ministre des P.T.T., M. Philippe Bodin, a annoncé pour sa part que le débat parlementaire sur les problèmes de la télématique serait organisé dès le printemps prochain.

Le Monde

régions

A PROPOS DE...

L'EXPÉRIENCE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Placards électroniques

« N'attendez-pas le dernier jour pour inscrire votre enfant à l'école maternelle ou à l'école primaire. Renseignements au 604-81-80. » *L'information est claire et concise. C'est l'une des « informations-service » qu'on peut lire sur l'un des six journaux électroniques placés aux grands carrefours de la ville de Boulogne-Billancourt.*

Au terme de la première expérience en France, commencée en janvier 1981, M. Paul Graziani, premier maire-adjoint et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, juge le bilan « positif ». Le conseil municipal délibérera avant la fin de l'année sur la reconduction de l'expérience et, éventuellement, sur son extension.

Un journal électronique est un panneau de 2 mètres de haut et de 1,5 mètre de large placé sur un poteau, à 3 mètres du sol. Chaque « journal » a huit pages, c'est-à-dire comporte huit messages composés avec des diodes fluorescentes (des petites pastilles jaunes) sur fond noir. Les fabricants de ces informations sont les quatre membres du bureau des relations publiques de la municipalité.

Tous les soirs, sauf le week-end, ces rédacteurs, qui refusent d'être qualifiés de journalistes, composent les textes sur une console de micro-ordinateur. Le « journal » est très rapidement « écrit ». Après une trentaine de minutes d'ajustement des informations à la technique (sept lignes de dix-huit caractères pour chaque « page »), on envoie les textes « dans la rue ». Chaque panneau est relié au centre de composition de la mairie par une ligne téléphonique spécifique.

Jusqu'au lendemain, en fin d'après-midi, les Boulonnais seront donc informés par ces caractères en majuscules jaunes des *formalités à accomplir pour* inscrire leurs enfants à la can*tine scolaire*, de l'ouverture prochaine du centre culturel ou des *travaux à entreprendre dans le* quartier. Une convention passée avec la société Jean-Claude Decaux stipule que l'information ne doit pas être à caractère politique ou publicitaire.

Jean-Claude Decaux a prêté son matériel à Boulogne-Billan*court, où la société* avait son siège social, pour une expérience de journaux électroniques d'un an. « *Il est imbattable sur le plan de l'entretien des abri*bus », estime M. Paul Graziani. Or la propreté est un élément déterminant dans la politique municipale de Boulogne.

Une vitrine

Tout le monde ou presque trouve son compte dans cette *collaboration*. D'abord la municipalité, qui lance un nouveau « *journal* » *après un mensuel*, des journaux muraux (dans les abribus) et un hebdomadaire d'informations téléphonées ». La société Jean-Claude Decaux offre gratuitement un matériel pendant un an alors que le prix de location annuel d'un panneau-journal est de 48 000 F. Mais Boulogne-Billancourt est aussi une belle vitrine où ont déjà défilé une vingtaine d'équipes municipales intéressées par ce nouveau moyen de communication. A savoir, entre autres : Lyon — qui compte vingt-six « journaux électroniques » — Nice, Cannes, Nancy, Orléans, et, dans la banlieue parisienne, Rueil-Malmaison, Créteil, etc.

Comment sont reçues ces informations ? Les « messages », les journaux électroniques, sont, selon un des membres de la « rédaction », bien acceptés. *Affirmation difficile à vérifier.* On sait, par exemple, qu'une *dizaine de jeunes gens ont ré*pondu à une annonce demandant des vendangeurs. Cette *annonce n'était* diffusée que sur ces journaux électroniques, au mois d'août.

D'une manière générale, les piétons interrogés connaissent l'existence de ces journaux et les trouvent utiles. La réflexion d'un *commerçant de la place* Marcel-Sembat, où passent quotidiennement plusieurs milliers d'automobilistes et de piétons, doit être notée. « *Souvent, les gens entrent pour me demander où est le centre culturel alors qu'il est signalé par un panneau indicateur juste en face de mon magasin. Les gens sont distraits.* »

L'expérience ne peut durer que si Jean-Claude Decaux accepte de prolonger les conditions qu'il accorde actuellement. Payée à son prix réel, la location des journaux électroniques dépasserait de beaucoup le budget relations publiques de la ville (0,7 % des 310 millions de francs du budget 1981). Quoi qu'il en soit, les *projets d'amélioration* de la formule actuelle ne *manquent pas : programmation horaire* des « messages », qui *seraient diffusés plus fréquemment*. On pourrait, au-delà des *informations* - *service* » diffuser des informations régionales *et même nationales sans toutefois* engager des journalistes. L'équipe de rédaction actuelle avait déjà fait quelques tentatives en annonçant l'attentat contre le pape et les résultats locaux de l'élection présidentielle, et pendant l'été, les Boulonnais ont vu s'inscrire dans les journaux électroniques le classement des cyclistes du club local engagé dans le Tour de France. — C. T.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

RESTAURATION MODÈLE DANS L'ARCHIPEL DU FRIOUL

(De notre correspondant.)

Marseille. — *M. Lang, ministre de la culture, a visité le 7 septembre, en compagnie de M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, maire de Marseille, le chantier de rénovation de l'hôpital Caroline, l'ancien lazaret (hôpital de quarantaine) installé sur l'archipel du Frioul.*

Cet ensemble de bâtiments dû à l'architecte François-Raymond Penchaud date de 1828 et a été utilisé pendant plus d'un siècle pour protéger Marseille des maladies contractées par les équipages ou passagers venus d'outre-mer. Son architecture, qui permet d'utiliser très habilement le soleil, le vent et la mer pour assurer la désinfection des bâtiments, représente un ensemble original qui fait depuis deux ans l'objet d'un travail de restauration, menée au cours des trois mois d'été, par de jeunes étrangers et Français rassemblés par l'Association pour le renouveau et l'animation de l'hôpital Caroline, elle-même adhérente à l'Association pour la réhabilitation et l'entretien des monuments du patrimoine artistique (REMPART). La ville de Marseille a affecté à l'opération 260 000 F en 1980 et 510 000 F en 1981.

La visite du ministre à Frioul a été l'occasion pour les responsables de l'école d'ingénieurs de Marseille de présenter deux expériences pilotes qui vont avoir lieu dans l'hôpital Caroline: la première concerne l'implantation d'une éolienne de 7 kilowatts de puissance, capable de fournir l'électricité, et la seconde la construction d'une petite centrale solaire.

Le ministre a annoncé qu'au budget de l'an prochain des crédits très importants seront affectés à ce genre de restauration et d'animation, tout en précisant « *qu'un équilibre reste à trouver entre la bonne volonté des associations et les préoccupations des scientifiques* ». Il a invité les uns et les autres à se rapprocher. — J. C.

★ Association pour le renouveau et l'animation de l'hôpital Caroline. Le Mouret. Château-Gombert, 13013 Marseille. Tél. : (91) 68-12-72.

FAITS ET PROJETS

UN DÉPARTEMENT DU PAYS BASQUE ?

Le P.S. déposera à la fin de 1982 ou au début de 1983 une proposition de loi tendant à la création d'un « *département du Pays basque* », annonce M. Jean-Pierre Destrade, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques (Bayonne) dans une interview au *Quotidien de Paris*.

« *Nous ne voulons pas privilégier la réunification des sept provinces basques. Nous ne faisons qu'appliquer, d'une façon particulière, la loi-cadre de décentralisation* », précise le parlementaire.

Le P.S., indique M. Destrade, va désigner une commission chargée de rencontrer « *l'ensemble des forces* » du territoire concerné, afin de « *préciser le contenu* » du projet.

En outre, le député annonce que le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, a accepté d'étendre l'enseignement du basque dans l'enseignement public, de la maternelle au primaire.

De son côté, M. Bernard Marie, député et maire R.P.R. de Biarritz, interrogé par *le Quotidien de Paris* au sujet d'un éventuel département basque, estime que le projet socialiste « *consiste à créer un département aussi peu peuplé et aussi pauvre que la Creuse ou la Lozère* ». « *Sur le plan de la politique extérieure*, ajoute-t-il, *il est à craindre que le département basque, dans le cadre d'une évolution souhaitée par certains, n'aboutisse à la création d'un Pays basque autonome et indépendant.* »

LE « BELEM » A QUITTÉ BREST.

Le Belem, le dernier grand trois-mâts français en état de naviguer, a quitté le port de Brest le 8 septembre à destination de Paris où il deviendra un ponton-musée sur la *Seine*, au pied de la tour Eiffel.

Remorqué par *l'Efficace* de la marine nationale, le trois-mâts naviguera de conserve avec un autre grand voilier, *la Duchesse-Anne*, qui doit être transformé en musée flottant dans le port de Dunkerque.

L'arrivée du Belem à Rouen est prévue pour le 10 septembre. De là, il sera pris en charge par une compagnie de remorquage fluvial et devrait arriver à Paris le 13 ou le 14 septembre.

L'association Les amis du grand voilier malouin, le Comité d'études et de liaisons des intérêts bretons et le maire socialiste de Saint-Malo sont intervenus auprès de M. Le Pensec, ministre de la mer, pour que le voilier reste sur les côtes bretonnes (*le Monde* du 8 septembre).

La municipalité de Saint-Malo avait inscrit à son budget une somme de 200 000 F pour aider à réarmer le *Belem* qui, d'abord transformé en navire-école, aurait pu participer à la grande course transatlantique des voiliers qui doit être organisée en 1984.

Construit à Nantes en 1896, le *Belem* avait été racheté en 1977 à son propriétaire italien, et ramené de Venise à Nantes en 1979 par l'Association pour la sauvegarde des anciens navires français.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 SEPTEMBRE

Suspension de cotation sur 32 sociétés « nationalisables »

Cette séance de mercredi a naturellement été complètement perturbée par la suspension de cotation décidée sur 32 titres de sociétés parmi celles qui étaient vouées à nationalisation.

Loin de se calmer, la spéculation s'est simplement déplacée sur les actions de titres initialement « nationalisables » et qui ne figurent pas sur la « liste noire ». Celle-ci continue d'ailleurs à soulever quantité d'interrogations dans la communauté boursière, où l'on a tôt fait de remarquer que des actions telles que Compagnie bancaire ou C.S.F. n'y figuraient pas.

La réaction des opérateurs a été immédiate, compte tenu des liquidités présentes sur le marché, et ces deux actions ont effectué un bond de 12 % et 6 % respectivement.

A l'inverse, Vallourec a subi initialement le contrecoup de l'intention prêtée aux pouvoirs publics d'inclure la firme dans le processus de réorganisation de la sidérurgie via l' « extension du secteur public ». Le titre a ainsi abandonné 6 % (tandis que Chiers et Penarroya régressaient de 4 % par ailleurs) pour regagner ultérieurement la totalité du terrain perdu !

Etrange comportement, mais tout est un peu artificiel en cette séance. Sur le marché de l'or, le lingot se contente de reproduire son cours de la veille, à 89 395 F, tandis que le napoléon abandonne 19 F, à 906 F, la devise-titre régressant de son côté à 7,42/7,45 F contre 7,48/7,52 F mardi.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ANGLO-AMERICAN. — Tablant sur le maintien d'une forte demande de la part des investisseurs traditionnels et de l'industrie, alliée à une stabilisation de la production, le cours de l'or pourrait se situer dans une fourchette de 1 024 à 1 037 dollars en 1987, indique la société à partir d'une étude sur les prévisions de cours du métal fin pour la période 1986-1988. Réalisée par le docteur « Woody » Brock, celle-ci établit une probabilité maximale de 24 % en faveur de cette hypothèse d'un cours compris entre 1 024 et 1 037 dollars l'once, les autres probabilités comportant des pourcentages inférieurs portant, dans leur grande majorité, sur un cours de l'once supérieur à 1 000 dollars.

« *Il y a finalement quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour que le cours ne soit pas inférieur à 872 dollars l'once à cette échéance* », indique l'étude, dont l'originalité consiste à analyser la demande future pour l'or en provenance de dix secteurs, dont les banques centrales et l'investissement privé, en laissant volontairement de côté toute hypothèse sur l'évolution de l'économie mondiale.

3 SUISSES INTERNATIONAL. — Le capital de cette société de vente par correspondance est désormais détenu à hauteur de 50 % par la société Otto Versand, numéro deux de la vente par correspondance en Allemagne fédérale, et dont le siège est à Hambourg. Cette dernière possédait déjà 35 % des 3 Suisses, et, à l'issue de ce reclassement approuvé par la direction du Trésor, la répartition du capital de la firme de Roubaix est la suivante : Otto Versand (50 %), le groupe familial Mulliez, qui contrôle Phildar et les hypermarchés Auchan, (38 %), le groupe familial Delcourt-Toulemonde (12 % contre 65 % précédemment).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	7 sept.	8 sept.
Valeurs françaises	98,6	98,7
Valeurs étrangères	149,8	151,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	94,5	95,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 sept. .... 17 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/9	9/9
1 dollar (en yens)	231,80	233,20

NEW-YORK

Toujours la chute

En l'absence de toute information susceptible d'éclaircir un horizon économique particulièrement sombre, Wall Street a poursuivi sa chute libre au lendemain du Labor Day, l'indice Dow Jones des industrielles accusant, mardi, un repli de 10,56 points à 851,12.

Les milieux boursiers s'affirment toujours inquiets par la perspective de déficits budgétaires accrus et par le maintien de taux d'intérêt élevés, que vient confirmer à sa façon la Citibank en maintenant son taux de base bancaire (prime rate) à 20 1/2 %, alors que la Chase Manhattan a réduit le sien à 20 %. De toute façon, estime un spécialiste, le marché boursier devrait continuer à baisser tant que la rémunération offerte par les investissements en actions ne sera pas comparable au rendement que procurent les placements sur les marchés des capitaux.

Les baisses l'ont largement emporté, une fois de plus, sur les quelques gains, dans la proportion de 1 428 contre 206, alors que 256 titres apparaissaient inchangés, le volume des transactions progressant à 47,34 millions d'actions contre 42,76 millions pour le vendredi précédent. A noter, enfin, la suspension de cotation du titre Zapata Corp, société spécialisée dans les forages pétroliers en mer, à la suite d'une offre publique d'achat, dont l'intention est prêtée à Occidental Petroleum, et portant *sur un montant* de 760 millions de dollars environ, payables sous forme d'actions.

VALEURS	Cours 4 sept.	Cours 8 sept.
Alcoa	26 3/8	25 7/8
A.T.T.	54 3/4	54 3/8
Boeing	24	23 1/2
Chase Manhattan Bank	48 5/8	48 3/4
Du Pont de Nemours	39 1/2	39
Eastman Kodak	54 3/4	54 1/2
Exxon	32 1/4	31 1/2
Ford	20 1/8	19 8/8
General Electric	54 1/4	55
General Foods	29	28
General Motors	46 3/8	48 1/8
Goodyear	18 5/8	18 1/8
I.B.M.	54 1/8	54
I.T.T.	25 3/4	26 1/4
Mobil Oil	27 8/8	27
Pfizer	44 1/2	42 1/2
Schlumberger	50 1/8	65 1/4
Texaco	35 7/8	35 1/4
U.A.L. Inc.	19	19
Union Carbide	49 1/2	48 1/2
U.S. Steel	29	28 3/4
Westinghouse	27	28 1/2
Xerox Corp.	46 3/4	46 3/4

Étrangères

SICAV

BOURSE DE PARIS 9 SEPTEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27	2 827	Agr. Inc. Madag.	36	36	Bongrain S.A.	795	790	C.G.V.	160	170
			Air-Industrie	16	17 10 d	Bon-Marché	105 70	....	Chambon (M.)	187	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	160 20	....
Aciers Peugeot	82	82
Actibail	125	125
Agence Havas	606	606
A.G.F. (St Cent.)	736	742
A.G.P. Vie	2490	2500

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2431	4,5 % 1973	2432	2430	2428	2400
3180	C.N.E. 3 %	3194	3190	3190	3166
275	Eurafrance	286	302	305	300
690	Europe n° 1	710	734	734	728
285	Penhoet	280	280	280	285
310	Pernod-Ricard	312	314	314 50	314
285	U.I.S.	276	271	271	271
102	U.C.B.	127	131	147	180 20
345	Gen. Motors	348	346	345	350
69	Goldfields	69 20	69 20	69 30	69
50	Vallourec	53 70	50 50	52 80	50 20
1310	V. Clicquot-P.	1344	1352	1352	1326
810	Viniprix	641	629	637	642
1280	Elf-Gabon	1319	1337	1335	1312
445	Amax Inc.	389	382 50	382	380 20
320	Amer. Express	300 50	300 50	300 50	300 20
405	Amer. Teleph.	410	409 50	405 50	405 10
95	Anglo Amer. C.	101 90	101 20	101 40	100 60
810	Amgold	658	670	670	670
630	B. Ottomane	659	659	659	646
425	BASF (Akt)	454	440	440	442
385	Bayer	399	393	393	392 80
280	Buffelsfont.	284	282	282	282
35	Charter	33 50	33	33	32 80
375	Chase Manh.	366 50	366	366	358
218	Cie Pétr. Imp.	206	204	203	200
52	De Beers	51 90	50 70	50 80	50 70
840	Deutsche Bank	833	840	839	840
181	Dome Mines	184	181 80	181 80	181 80
210	Driefontein Cld	210 50	208 80	210	209
320	Du Pont-Nem.	295 50	295	299	295
505	Eastman Kodak	483 50	478	478	472
94	East Rand	102 20	103	103	102
275	Ericsson	285	250	250	246 50
250	Exxon Corp.	238	239	239	242
145	Ford Motors	150	148	148	145 30
270	Free State	284	284 50	284 50	283 80
143	Gencor	151 50	149 80	150	149 40
405	Gén. Electr.	409 50	405	404 80	400 80
410	IBM	402	399	400 30	400 10
194	ITT	192	188	158 50	187 50
810	Merck	603	604	604	603
385	Minnesota M.	375	384	384	361
445	Mobil Corp.	409	400 10	401 50	204
10500	Nestlé	10680	10800	10800	10900
580	Norsk Hydro	558	555	560	550
695	Petrofina	712	695	695	695
340	Philip Morris	345 80	345	345	340 10
61	Philips	60	58 90	59 90	58 70
285	Pres. Brand	307	309	309	306 50
810	Quilmès	810	818	815	811
370	Randfontein	357	363	363	360
250	Royal Dutch	233	230 10	230 10	229 50
82	Rio Tinto Zinc	72 40	69 50	69	69
260	St Helena Co	285	284	282	278 40
485	Schlumberger	428 10	416	420	420
63	Shell transp.	48 50	48 60	48 50	47 80
670	Siemens A.G.	695	687	696	701
148	Sony	132	132	131 70	132
410	Unilever	413	413	413	....
106	Un. Min. 1/10	104	102 20	102 20	....
355	Unit. Techn.	331	328	328	328
310	West Deep	306 50	303	302	296
595	West Drief.	600	595	595	584
415	West Hold.	427	433 50	433	427
340	Xerox Corp.	346	348	348	346
3 42	Zambia Corp.	3 02	3 02	3	3 05

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 782	5 822	5 730	5 990
Allemagne (100 DM)	239 680	239 450	232	244
Belgique (100 F)	14 633	14 812	13	13 700
Pays Bas (100 fl.)	218 100	218 300	209	220
Danemark (100 krd)	76 680	76 565	73	78
Norvège (100 k)	95 500	95 900	94	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 434	10 388	10 300	10 900
Grèce (100 drachmes)	6 802	6 795	....	....
Italie (1 000 lires)	4 781	4 781	4 660	5 050
Suisse (100 fr.)	276 340	276 900	269	282
Suède (100 krs)	111 180	111 300	108 500	114
Autriche (100 sch)	34 150	34 130	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	6 932	6 932	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 830	8 825	8 100	8 100
Canada ($ can 1)	4 829	4 843	4 730	4 960
Japon (100 yens)	2 503	2 504	2 440	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/9
Or fin (kilo en barre)	89500	89500
Or fin (en lingot)	89395	89395
Pièce française (20 fr)	925	906
Pièce française (10 fr)	497	499 90
Pièce suisse (20 fr)	740 10	740 10
Pièce latine (20 fr)	740 10	750
Souverain	821	820
Pièce de 20 dollars	3870 40	3870
Pièce de 10 dollars	1936	1949 80
Pièce de 5 dollars	900 10	.....
Pièce de 50 pesos	3701 50	3750
Pièce de 10 florins	724 90	720

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain
Le Monde
publiera :
● POUR ET CONTRE LES NATIONALISATIONS : les points de vue de MM. Charzat (P.S.) et Cousté (R.P.R.).
● IDÉES : Afrique.
● LIVRES : Les intellectuels français en question.

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Comment répondre aux aspirations des plus pauvres ou le rôle des organisations non gouvernementales

Une grande conférence internationale, où l'on parle entre ministres et hauts fonctionnaires, dans un cadre feutré, de trente et un pays pauvres a quelque chose d'insolite. Passons sur le fait que selon les critères choisis pour désigner ces pays par le comité des Nations unies pour la planification du développement, composé d'experts internationaux, après plusieurs années de travaux, les plus grandes zones de pauvreté du monde (Inde, Indonésie, Pakistan) ont été écartées. Il s'agit d'États, comme l'a rappelé le chef de la délégation française, M. Stéphane Hessel, qui ont les capacités de mieux répartir leurs revenus et de négocier avec les pays industrialisés. Ce n'est généralement pas le cas des « 31 ».

Il est permis, cependant, de se demander pourquoi les représentants de certaines couches de populations (parlementaires, syndicats, organisations paysannes, féminines, etc.) ne figurent pas, à quelques exceptions près, parmi leurs délégations. Il n'y a donc que des officiels pour faire entendre les voix de ces populations dont, dans un appel angoissé, M. Saouma, le directeur-général de la F.A.O., vient de dire qu'« à moins d'un changement radical de tendance, le nombre des affamés et des mal-nourris pourrait doubler sur le continent africain en 1985 ». Il est vrai que quelques participants à la conférence peuvent se targuer de représenter des gouvernements élus et les autres de défendre pied à pied les intérêts de leurs peuples.

Pour faire entendre leurs voix et pour aller un peu plus au fond des choses et même un peu à rebrousse-poil, les organisations non gouvernementales (ONG), jouent, généralement, dans les réunions de ce genre, un rôle d'information et de contestation. A Paris, elles tiennent des sessions en marge de la conférence.

De nombreuses ONG avaient un intérêt particulier pour cette conférence parce qu'elle envisage des actions concrètes. Elles ont dû cependant mener une petite bataille de procédure pour pouvoir assister aux travaux en commission ; et seules celles qui ont statut consultatif auprès des Nations unies ont été admises à le faire, sans avoir droit toutefois à participer aux débats.

Plusieurs pays du Nord et du Sud ont pourtant indiqué que les ONG devraient être associées à l'application du programme devant sortir de la conférence de Paris. Ils ont demandé que cette association figure dans le programme. Le Canada, par ailleurs, est allé jusqu'à prendre l'initiative d'une collaboration entre ONG et secteur privé des pays industrialisés et leur contrepartie dans les P.M.A. et s'est déclaré prêt à financer cette entreprise.

Le nouveau gouvernement français lui aussi met en avant « le rôle essentiel » des ONG (le Monde du 5 septembre).

Ce rôle, M. Menotti Bottazzi, secrétaire général du Comité catholique contre la faim et pour le développement, parlant, mercredi 9 septembre, en séance plénière, au nom de la Coopération internationale pour le développement socio-économique (CIDSE), fédération de vingt-quatre associations des pays occidentaux et du tiers-monde, l'a défini en des termes qui n'avaient pas encore été entendus ces derniers jours au palais de l'UNESCO : « Ni alignement sur l'approche adoptée, ni critique systématique (...). Notre vigilance, a-t-il déclaré, se fonde sur les trop nombreux échecs de l'assistance technique orientée vers les grands projets de modernisation : échec économique... et, surtout, échec social. Tout projet imposé de l'extérieur et reposant sur les seuls critères d'efficacité économique ne peut répondre aux aspirations des plus pauvres. »

Aussi bien la CIDSE s'inquiète-t-elle de « l'absence de critères sociaux et de prise en compte du milieu culturel dans l'analyse des programmes d'assistance présentés » et se demande : « Aurait-on abouti à l'identification des mêmes projets si les populations concernées avaient été explicitement consultées ? Aucun programme ne saurait améliorer la situation des couches sociales les plus défavorisées s'il ne rencontre pas leur adhésion. D'où la nécessité d'un processus de conscientisation, d'initiative populaire et de participation au développement. »

La CIDSE, qui est l'ONG la plus fortement représentée à la conférence (1), demande aux gouvernements des P.M.A. de laisser les ONG et associations diverses travailler, « à la base, avec la nécessaire liberté d'action pour faciliter l'émergence de dynamiques sociales, de nouvelles pratiques en matière d'éducation, de santé, de développement rural, etc. ».

« La lutte contre les causes de la pauvreté, a déclaré encore M. Bottazzi, exige en priorité un certain nombre de changements structurels internes : réforme agraire, redistribution des revenus, orientation des activités productives vers la satisfaction de la demande populaire, etc. » Elle exige, enfin, a-t-il conclu, des changements dans le mode de production et de consommation des pays industrialisés et dans les relations économiques internationales.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Y sont également représentées une cinquantaine d'organisations, parmi lesquelles : Terre des hommes, Frères des hommes, mouvement A.T.D. quart-monde, Artisans du monde, etc.

Ancien directeur de la Ligue pour la promotion des gens de couleur aux États-Unis

Roy Wilkins est mort

Ancien directeur exécutif de la Ligue pour la promotion des gens de couleur (N.A.A.C.P.), association dont il était membre depuis cinquante ans, M. Roy Wilkins est mort, le 8 septembre à New-York, des suites d'une longue maladie.

Petit-fils d'esclave, Roy Wilkins naquit le 30 août 1901 à Saint-Louis. Orphelin de bonne heure, il fut élevé à Saint-Paul par un oncle, qui lui inculque les vertus de modestie et de sobriété de la classe moyenne américaine.

Tout aussi convaincu que le plus extrémiste des militants noirs de l'injustice dont souffraient ses frères de race, Wilkins entendait y porter remède en exploitant à fond l'égalitarisme latent de la Constitution des Etats-Unis. C'est en s'appuyant sur la loi, non en descendant dans la rue, que Roy Wilkins voulait attaquer la ségrégation qui sévissait aux Etats-Unis jusqu'au milieu des années 60. Cette méthode lui valut sa plus grande victoire : la décision de la Cour suprême, en 1954, condamnant, à l'unanimité, comme anticonstitutionnelle la ségrégation scolaire.

La preuve était faite que le « système » finissait par reconnaître le bon droit et par céder à ses pressions. Il s'ensuivit une série de procès pour faire appliquer le verdict de la Cour, et progresser sur un large front la cause de l'égalité raciale. La N.A.A.C.P fit notamment campagne pour l'abolition de la peine de mort, le châtiment suprême frappant d'une manière « disproportionnée » les gens de couleur.

Roy Wilkins avait fait des études de sociologie et de journalisme à l'université du Minesota. Il entra ensuite à la rédaction d'un influent journal noir de Kansas City, dont il devint bientôt la cheville ouvrière. Ses articles attirent sur lui l'attention de Walter White, alors secrétaire exécutif de la N.A.A.C.P., qui l'appelle à ses côtés. En 1934, Roy Wilkins succède à W.E.B. Du Bois comme rédacteur en chef de l'organe de l'association The Crisis. En 1950, il devient directeur des affaires administratives de la ligue puis, à la mort de Walter White en 1955, secrétaire exécutif de la N.A.A.C.P., titre qui fut alors changé en celui de directeur exécutif.

Les dernières années de Roy Wilkins furent assombries par des luttes de tendances et des rivalités personnelles au sein de la N.A.A.C.P., où la direction du disparu était de plus en plus contestée. Il remit finalement sa démission en 1977, à un âge avancé, bien qu'il fut encore en possession de tous ses moyens.

La postérité rendra sans doute justice à ses mérites. Contrairement à l'image de lui que propageaient ses adversaires, Roy Wilkins n'était ni un tiède ni un partisan du compromis à tout prix. S'il n'était pas une figure charismatique (mais qui le fut, à l'exception de Martin Luther King ?), ni même un tribun populaire, il avait au plus haut degré les qualités d'ardente persévérance qui portèrent la N.A.A.C.P. à l'avant-garde des luttes pour les droits civiques. — A. C.

Une importante première en manipulations génétiques

Un transfert de gènes entre lapin et souris

L'annonce d'une importante « première » en manipulations génétiques vient d'être faite aux Etats-Unis par M. Thomas E. Wagner (université de l'Ohio). Celui-ci a réussi la « transplantation » d'un gène de lapin dans des cellules de souris. Cette manipulation, qui a été effectuée au tout premier stade de la fécondation, est pleinement réussie. Non seulement les souris ainsi « manipulées » sont nées, mais leur descendance est aussi porteuse de l'information étrangère. De plus, — point important — M. Wagner a déclaré que les gènes de lapin s'expriment dans les organismes où ils ont été introduits.

Dans le domaine des manipulations génétiques, les « premières » se suivent et se ressemblent... presque. Ce travail, qui vient d'être réalisé en partie à l'université d'Ohio et, en partie, au Jackson Laboratory de Bar-Harbor, dans le Maine, marque cependant une étape essentielle. L'objectif est de parvenir à introduire et surtout à faire s'exprimer dans une espèce donnée des fragments de chromosomes (gènes) qui lui sont étrangers.

Il y a tout juste un an (le Monde du 11 septembre 1980), trois chercheurs de l'université de Yale (Connecticut) annonçaient l'incorporation d'un gène de virus dans des cellules de souris. Il ne semble cependant pas, aujourd'hui, que le matériel viral ainsi introduit, se soit exprimé. Le travail de M. Wagner a consisté à introduire le fragment d'ADN qui, chez le lapin, commande la synthèse d'une fraction de la molécule d'hémoglobine (protéine qui, dans le sang, assure le transport de l'oxygène) dans le stock chromosomique d'un spermatozoïde provenant d'une souris mâle, au tout premier stade de la fécondation (pronucléus mâle).

Sur les trois cent douze œufs qui avaient été prélevés dans les voies génitales de souris, seuls deux cent onze ont survécu. Après réimplantation, quarante-six souriceaux sont nés. Cinq étaient porteurs de l'information étrangère. Un accouplement réalisé entre deux d'entre eux a donné naissance à huit souris, elles aussi « tranformées ». Selon M. Wagner, l'hémoglobine d'origine lapine est présente dans les organismes de souris. On peut donc dire que celles-ci ont trois « parents » (leurs deux géniteurs, et, pour une portion infime, un lapin). — J.-Y. N.

LE MONTANT DE L'EMPRUNT D'ÉTAT 16,75 % SERA PORTÉ DE 8 MILLIARDS A 15 MILLIARDS DE FRANCS

Compte tenu du succès qu'il rencontre, le montant de l'emprunt d'État de 8 milliards de francs, dont le lancement officiel intervient jeudi 10 septembre, sera porté à 15 milliards de francs.

Annoncé le 25 août, cet emprunt, assorti d'un taux d'intérêt record de 16,75 % et d'une durée de six ans, a, semble-t-il, suscité un volume de souscriptions qui a d'ores et déjà dépassé le seuil initial des 8 milliards de francs. L'accueil est particulièrement favorable auprès des particuliers, alors que la participation étrangère aurait été moins importante que pour les précédentes émissions de cette nature, sans être pour autant négligeable, puisqu'elle avoisinerait 10 % du montant total.

Premier cosmonaute français

M. JEAN-LOUP CHRÉTIEN A ÉTÉ DÉSIGNÉ POUR PARTICIPER A UN VOL SOVIÉTIQUE SOYOUZ EN 1982

Le Centre national d'études spatiales (CNES) a désigné ce mercredi 9 septembre celui des deux candidats cosmonautes français qui volera dans l'espace en compagnie de cosmonautes soviétiques. Il s'agit de M. Jean-Loup Chrétien, 43 ans, lieutenant-colonel de l'armée de l'air, qui, en mai 1982, passera une semaine en orbite à bord d'un vaisseau spatial Soyouz et d'une station orbitale de type Saliout.

[Né le 20 août 1938 à La Rochelle, M. Jean-Loup Chrétien est ingénieur de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence. Il a été breveté pilote de chasse en 1962, et, après avoir passé sept ans en unité opérationnelle sur avions de combat Mirage, il a rejoint l'Ecole des pilotes d'essai d'Istres en 1970. Pendant sept ans, il a effectué des essais en vol et a été en particulier responsable du programme d'essais de l'intercepteur Mirage F-1. M. Jean-Loup Chrétien, lieutenant-colonel de l'armée de l'air, est adjoint au commandement de la défense aérienne de la zone sud. Il est marié et père de quatre garçons de dix-huit, quinze, quatorze et cinq ans. Il joue de l'orgue, pratique la voile et le ski.]

NOUVELLES BRÈVES

● M. Alain Wieder est nommé chef du service économique de R.-M.-C.

[Né en 1951, diplômé du Centre de formation des journalistes, Alain Wieder vient du service économique d'Europe 1.]

● Me Charles Libmann, avocat, vient d'être appelé par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, comme consultant.

[Né le 30 mai 1924, M. Libmann est, depuis 1945, avocat à la cour d'appel de Paris. Avocat de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), il a également défendu de nombreux journalistes licenciés de l'O.R.T.F. en 1968.]

● Ricardo Balbin, leader du radicalisme argentin depuis plus de vingt-cinq ans, est mort ce mercredi 9 septembre, dans une clinique de La Plata (province de Buenos-Aires), à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il souffrait d'insuffisance rénale et de complications pulmonaires.

● Un militant présumé de l'organisation clandestine italienne Prima Linea, Giovanni Marongiu, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international du procureur de Padoue (Vénétie), a été arrêté lundi 7 septembre à Paris par les inspecteurs de la brigade criminelle, a-t-on appris mercredi.

Il a été déféré devant le parquet de Paris et écroué.

LA COMMISSION EUROPÉENNE A ENGAGÉ UNE PROCÉDURE D'INFRACTION A LA LIBRE CIRCULATION AGRICOLE CONTRE PARIS ET LONDRES

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission vient de déclencher contre la France et le Royaume-Uni la procédure d'infraction à la libre circulation des produits agricoles.

Aux Français, il est reproché de maintenir sous douane des quantités importantes de vin italien, et cela même après régularisation par les autorités italiennes des lacunes constatées par le service de répression des fraudes dans les documents d'accompagnement. Aux Britanniques de bloquer, sous prétexte sanitaire, les importations d'œufs et de volailles en provenance de plusieurs États membres, la France et les Pays-Bas étant les plus touchés.

Par ailleurs, la France va saisir la Commission d'un mémorandum proposant une révision de la réglementation régissant le Marché commun du vin.

Pour mieux établir l'équilibre entre l'offre et la demande, elle suggère qu'en cas de productions excédentaires soit appliquée, en début de campagne, une distillation obligatoire à prix relativement bas. Les quantités devant ainsi être distillées seraient fixées par le conseil des ministres de la C.E.E. pour chacun des États membres producteurs.

PH. L.

Le numéro du « Monde » daté 9 septembre 1981 a été tiré à 578 353 exemplaires.